

Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain

Édouard GIBBON

Tome treizième

CHAPITRE LXVII

Schisme des Grecs et des Latins. Règne et caractère d'Amurath II. Croisade de Ladislas, roi de Hongrie. Sa défaite et sa mort : Jean Huniades. Scanderbeg, Constantin Paléologue, dernier empereur de Constantinople.

UN Grec éloquent, le père des écoles de l'Italie, a comparé et célébré les villes de Rome et de Constantinople¹. Le sentiment qu'éprouva Manuel Chrysoloras à la vue de cette ancienne capitale du monde, siège de ses ancêtres, surpassa toutes les idées qu'il avait pu s'en former ; et il cessa de blâmer l'ancien sophiste qui s'écriait que Rome était un séjour fait non pour les hommes, mais pour les dieux. Ces dieux et ces hommes avaient disparu depuis longtemps ; mais, aux yeux de l'enthousiaste éclairé, la majesté de ses ruines reproduisait l'image de son ancienne prospérité. Les monuments des consuls et des Césars, des martyrs et des apôtres, excitaient de toutes parts la curiosité du philosophe et celle du chrétien. Manuel confessa que les armes et la religion de Rome avaient été destinées à régner dans tous les temps sur l'univers ; mais sa vénération pour les beautés respectables de la mère-patrie ne lui faisait point oublier les charmes de la plus belle de ses filles, dans le sein de laquelle il avait pris naissance. Le patriote Byzantin célèbre avec autant de chaleur que de vérité les avantages naturels et éternels de Constantinople, ainsi que les monuments plus fragiles de la puissance et des arts dont elle était ou avait été embellie. Cependant il observe modestement que la perfection de la copie ne fait que tourner à la gloire de l'original, et que les parents se voient avec plaisir retracés ou même surpassés par leurs enfants. Constantinople, dit l'orateur, est située sur une colline entre l'Europe et l'Asie, entre l'Archipel et la mer Noire. Elle joint ensemble, pour l'avantage commun des nations, les deux mers et les deux continents, et tient à son gré les portes du commerce ouvertes ou fermées. Son port, environné de tous côtés par le continent et la mer, est le plus vaste et le plus sûr de l'univers. On peut comparer les portes et les murs de Constantinople à ceux de Babylone : ses tours hautes et nombreuses sont construites avec la plus grande solidité ; le second mur ou la fortification extérieure suffirait à la défense et à la majesté d'une capitale ordinaire. On peut introduire dans ses fossés un courant fort et rapide ; et cette île artificielle peut être alternativement environnée, comme Athènes², de la terre ou des eaux. On allègue deux causes qui durent contribuer naturellement et fortement à perfectionner le plan de la nouvelle Rome. Le monarque qui la fonda commandait aux plus illustres nations du monde ; et dans l'exécution de son dessein il employa aussi utilement les sciences et les arts de la Grèce que la puissance des Romains. La grandeur de la plupart des autres villes a dépendu du temps et des événements ; on trouve toujours dans leurs beautés un mélange de désordre et de difformité ; et les habitants, attachés à l'endroit qui les a vus naître, ne peuvent rectifier ni les vices du sol ou du climat, ni les erreurs de leurs ancêtres. Mais le plan de

¹ L'épître de Manuel Chrysoloras à l'empereur Jean Paléologue ne blessa point des yeux ni des oreilles adonnés à l'étude de l'antiquité (*ad calcem Codini, de Antiquitatibus C. P.*, 107-126) ; la suscription prouve que Jean Paléologue fut associé à l'empire avant l'année 1441, époque de la mort de Chrysoloras. L'âge de ses deux plus jeunes fils, Démétrius et Thomas, l'un et l'autre *Porphyrogénètes*, indique une date encore plus ancienne, au moins l'année 1408. Ducange, *Fam. Byzant.*, p. 224-247.

² Un écrivain a observé qu'on pouvait naviguer autour de la ville d'Athènes. Mais ce qui peut être vrai, rhétoriquement parlant, de la ville de Constantinople, ne convient point à celle d'Athènes, située à cinq milles de la mer, et qui n'est ni environnée ni traversée par des canaux navigables.

Constantinople, et son exécution, furent l'ouvrage libre d'un seul génie ; et ce modèle primitif fit seulement perfectionné par le zèle obéissant de ses sujets et de ses successeurs. Les îles adjacentes offraient une inépuisable quantité de marbres, on transporta les autres matériaux du fond de l'Europe et de l'Asie ; les édifices publics et particuliers, les palais, les églises, les aqueducs, les citernes, les portiques, les colonnes, les bains et les hippodromes, furent tous construits sur des dimensions convenables à la grandeur de la capitale de l'Orient. Le superflu des richesses de la ville se répandit le long des rivages de l'Europe et de l'Asie ; et les alentours de Byzance jusqu'à l'Euxin, à l'Hellespont et au grand mur, ressemblaient à un populeux faubourg ou à une suite continue de jardins. Dans ce tableau enchanteur, l'orateur confond adroitement le passé avec le présent, les temps de prospérité avec celui de la décadence ; mais la vérité lui échappe involontairement, et il avoue, en soupirant, que sa malheureuse patrie n'est plus que l'ombre ou le tombeau de la superbe Byzance. Les anciens ouvrages de sculpture avaient été défigurés par le zélé aveugle des chrétiens ou par la violence des Barbares. Les plus beaux édifices étaient démolis ; on brûlait les marbres précieux de Paros et de la Numidie pour en faire de la chaux, ou on les employait aux usages les plus grossiers. La place de la plupart des statues était marquée par un piédestal vide ; on ne pouvait juger des dimensions de la plupart des colonnes que par les restes d'un chapiteau brisé. Les débris des tombes des empereurs étaient dispersés sur le sol ; les ouragans et les tremblements de terre avaient secondé les coups du temps, et la tradition populaire ornait les espaces vides de monuments fabuleux d'or ou d'argent. Il distingue toutefois de ces merveilles, qui n'existaient que dans la mémoire ou n'avaient peut-être existé que dans l'imagination, le pilier de porphyre, la colonne et le colosse de Justinien¹, l'église et surtout le dôme de Sainte-Sophie, qui termine convenablement son tableau, puisqu'il ne peut, dit-il, être décrit d'une manière digne de ses beautés, et qu'après en avoir parlé on ne peut nommer aucun autre objet. Mais il oublie d'observer que, dans le siècle précédent, les fondements du colosse et de l'église avaient été soutenus et réparés par les soins actifs d'Andronic l'Ancien. Trente ans après que l'empereur eut consolidé Sainte-Sophie, au moyen de deux nouveaux supports ou pyramides, l'hémisphère oriental du dôme s'écroula tout à coup ; les images, les autels et le sanctuaire furent écrasés sous les ruines : mais le mal ne tarda pas à être réparé. Les citoyens de toutes les classes travaillèrent avec persévérance à déblayer les décombres ; et les Grecs employèrent les tristes débris de leur richesse et de leur industrie à rétablir le plus magnifique et le plus vénérable temple de l'Orient².

Menacés d'une destruction prochaine, la ville et l'empire de Constantinople fondaient un dernier espoir sur la réunion de la mère et de la fille, sur la tendresse maternelle de Rome et l'obéissance filiale de Constantinople. Au concile de Florence, les Grecs et les Latins s'étaient embrassés, avaient signé,

¹ Nicéphore Grégoras a décrit le colosse de Justinien (l. VII, 12) ; mais ses dimensions sont fausses et contradictoires. L'éditeur Boivin a consulté son ami Girardon, et le sculpteur lui a donné les justes proportions d'une statue équestre. Pierre Gyllius a encore vu celle de Justinien : elle n'était plus sur une colonne, mais dans la cour extérieure du sérail. Il était à Constantinople lorsqu'on la fondit et qu'on la convertit en une pièce de canon (*de Topograph. C. P.*, l. II, c. 17).

² Voyez les ruines et les réparations de Sainte-Sophie dans Grégoras (l. VII, 12 ; l. XV, 2). Andronic la fit étayer en 1317, et la partie orientale du dôme s'écroula en 1345. Les Grecs exaltent avec la pompe ordinaire de leur style la sainteté et la magnificence de ce paradis terrestre, le séjour des anges et de Dieu lui-même, etc.

avaient promis ; mais ces démonstrations d'amitié étaient perfides et inutiles¹ ; et tout l'édifice de l'union, dénué de fondements, disparut bientôt comme un songe². L'empereur et ses prélats partirent sur les galères de Venise ; mais lorsqu'ils relâchèrent dans la Morée, dans les îles de Corfou et de Lesbos, les sujets des Latins se plaignirent hautement de l'union prétendue qui ne devait servir, disaient-ils, que d'un nouvel instrument à la tyrannie. En débarquant sur la rive de Byzance, ils furent salués ou plutôt assaillis par le murmure général du zèle blessé et du mécontentement. Depuis plus de deux ans qu'avait duré leur absence, la capitale était privée de ses chefs civils et ecclésiastiques, et le fanatisme fermentait dans l'anarchie ; des moines turbulents gouvernaient la conscience des femmes et des dévots, et leur prêchaient la haine des Latins, pour eux le premier sentiment de la nature et de la religion. Avant son départ pour l'Italie, l'empereur avait flatté ses sujets d'un prompt et puissant secours ; et le clergé, rempli du sentiment de son orthodoxie et de sa science, s'était promis et avait promis à son troupeau une victoire facile sur les aveugles pasteurs de l'Occident. Les Grecs, trompés dans cette double espérance, se livrèrent à l'indignation ; les prélats qui avaient souscrit sentirent leur conscience se réveiller ; le moment de la séduction était passé : ils avaient plus à craindre de la colère publique qu'à espérer de la protection du pape et de l'empereur. Loin de vouloir excuser leur conduite, ils confessèrent humblement leur faiblesse et leur repentir, et implorèrent la miséricorde de Dieu et de leurs compatriotes. Lorsqu'on leur demanda d'un ton de reproche quels avaient été le résultat et l'avantage du concile d'Italie, ils répondirent, avec des soupirs et des larmes : **Nous avons composé une foi nouvelle ; nous avons changé la piété pour l'impiété ; nous, avons renoncé à l'immaculé sacrifice, nous sommes devenus *azymites*.** On appelait azymites ceux qui communiaient avec du pain azyme ou sans levain ; et ceci pourrait me forcer à rétracter ou à expliquer l'éloge que j'ai fait plus haut de la philosophie renaissante. **Hélas !** continuaient-ils, **nous avons succombé à la misère ; on nous a séduits par la fraude, par les craintes et les espérances d'une vie transitoire. Nous méritons qu'on abatte la main quia scellé notre crime, qu'on arrache la langue ; qui a prononcé le symbole des Latins.** Ils prouvèrent la sincérité de leur repentir par un accroissement de zèle pour les plus minutieuses cérémonies, pour les dogmes les plus incompréhensibles. Ils se séquestrèrent et n'eurent de communication avec personne, pas même avec l'empereur, dont la conduite fut un peu plus décente et plus raisonnable. Après la mort du patriarche Joseph, les archevêques d'Héraclée et de Trébisonde eurent le courage de refuser le poste qu'il laissait vacant, et le cardinal Bessarion préféra l'asile utile et commode que lui offrait le Vatican. Il ne restait à élire à l'empereur et à son clergé que Métrophanes de Cyzique, qui fut sacré dans l'église de Sainte-Sophie ; mais elle resta vide. Les porte-croix abandonnèrent le service des autels. La contagion se communiqua de la ville aux villages, et Métrophanes fit inutilement usage des foudres de l'Église contre un peuple de schismatiques. Les regards des Grecs se tournèrent vers Marc d'Éphèse, le défenseur de son pays ; les souffrances de ce saint confesseur furent payées par un tribut d'applaudissement et d'admiration. Son exemple et ses écrits

¹ D'après le récit original et sincère de Syropulus (p. 312-351), le schisme des Grecs s'annonça dès la première fois qu'ils officièrent à Venise, et fut confirmé par l'opposition générale du clergé et du peuple de Constantinople.

² Relativement au schisme de Constantinople, voyez Phranza (l. II, c. 17), Laonicus Chalcocondyles (l. VI, p. 155, 156) et Ducas (c. 31). Le dernier s'exprime avec franchise et liberté. Parmi les modernes, on peut distinguer le continuateur de Fleury (t. XXII, p. 338, etc., 401, 402, etc.) et Spondanus (A. D. 1440, n° 30). Dès qu'il est question de Rome et de la religion, le bon sens du dernier se noie dans une mer de préjugés et de préventions.

propagèrent la flamme de la discorde religieuse. II succomba bientôt sous le poids de l'âge et des infirmités ; mais l'Évangile de Marc n'était pas une loi de miséricorde : il demanda à son dernier soupir qu'on n'admit point à son convoi les adhérents de Rome, qu'il dispensait de prier pour lui.

Le schisme ne se renferma point dans les limites étroites de l'empire grec : tranquilles sous celui des Mamelucks, les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, assemblèrent un nombreux synode, désavouèrent leurs représentants à Ferrare et à Florence, condamnèrent le symbole et le concile des Latins, et menacèrent l'empereur de Constantinople des censures de l'Église d'Orient. Parmi les sectaires de la communion grecque, les Russes étaient les plus puissants, les plus ignorants et les plus superstitieux. Leur primate, le cardinal Isidore, courut rapidement de Florence à Moscou¹, pour réduire sous le joug du pape cette nation indépendante ; mais les évêques russes avaient puisé leurs principes au mont Athos, et le souverain ainsi que les sujets suivaient les opinions théologiques de leur clergé. Le titre, le faste et la croix latine du légat, ami de ces hommes impies qui rasaient leur barbe, célébraient le service divin avec des gants aux mains et des bagues aux doigts, furent pour les Russes autant de sujets de scandale. Isidore fut condamné par un synode ; on l'enferma dans un monastère, et ce cardinal n'échappa qu'avec beaucoup de difficulté à la fureur d'un peuple féroce et fanatique². Les Russes refusèrent le passage aux missionnaires de Rome, qui allaient travailler à convertir les païens au-delà du Tanaïs³, et justifèrent leur refus par cette maxime que le crime de l'idolâtrie est moins damnable que celui du schisme. L'aversion des Bohémiens pour le pape fit excuser leurs erreurs, et le clergé grec sollicita, par une députation, l'alliance de ces enthousiastes sanguinaires⁴. Tandis qu'Eugène triomphait de la réunion des Grecs et de leur orthodoxie, ses partisans étaient circonscrits dans les murs ou plutôt dans le palais de Constantinople : le zèle de Paléologue, excité par l'intérêt, fut bientôt refroidi par la résistance ; il craignit d'exposer sa couronne et sa vie en contraignant la conscience d'une nation qui n'aurait pas manqué de secours étrangers et domestiques pour soutenir sa pieuse révolte. Le prince Démétrius, son frère, qui avait gardé en Italie un silence conforme à la prudence et fait pour lui concilier la faveur publique, menaçait de s'armer pour la cause de la religion, et l'intelligence apparente des Grecs et des Latins alarmait le sultan des Turcs.

Le sultan Murad ou Amurath vécut quarante-neuf ans, et régna trente ans six mois et huit jours. C'était un prince courageux et équitable, d'une âme grande, patient dans les travaux, instruit, clément ; pieux et charitable ; il aimait et

¹ Isidore était métropolitain de Kiow ; mais les Grecs sujets de la Pologne ont transporté ce siège des ruines de Kiow à Lemberg ou Léopold (Herbestein, in Ramusio, t. II, p. 127) ; d'un autre côté, les Russes transportèrent leur obéissance spirituelle à l'archevêque, depuis 1588 patriarche de Moscou. Lévesque (*Hist. de Russie*, t. III, p. 188-190), extrait d'un manuscrit de Turin, *Iter et labores archiepiscopi Arsenii*.

² Le curieux récit de Lévesque (*Hist. de Russie*, t. II, P. 342-347) est extrait des archives du patriarcat. Les événements de Ferrare et de Florence y sont décrits avec autant de partialité que d'ignorance ; mais on peut en croire les Russes relativement à leurs propres préjugés.

³ Le chamanisme, ou l'ancienne religion des chamans ou gymnosophistes, a été repoussé par la religion plus populaire des brames de l'Inde dans les déserts du Nord. Des philosophes qui allaient tout nus, furent obligés de s'envelopper dans des fourrures. Ils dégénérèrent à la longue en magiciens ou charlatans. Les Morvans ou Tchérémisses de la Russie européenne professent cette religion constituée d'après le modèle terrestre d'un roi ou dieu, de ses ministres ou anges, et des esprits rebelles qui contraignent son gouvernement. Comme ces tribus du Volga n'admettent point les images, elles pouvaient, avec beaucoup plus de justice, rétorquer sur les Latins le nom d'idolâtres que leur donnaient les missionnaires. Lévesque, *Hist. des Peuples soumis à la domination des Russes*, t. I, p. 194-237, 423-460.

⁴ Spondanus, *Annal. ecclés.*, t. II, A. D. 1451, n° 13. L'épître des Grecs avec la traduction latine existe encore dans la bibliothèque du collège de Prague.

encourageait les hommes studieux et tout ce qui excellait dans, quelque art ou science que ce fût. C'était un bon empereur et un grand général. Aucun homme ne remporta plus ou de plus grandes victoires. Belgrade seule résista à ses attaques. Sous son règne, le soldat fût toujours victorieux ; le citoyen, riche et tranquille. Lorsqu'il avait soumis un pays, son premier soin était de construire des mosquées, des caravansérails, des collèges et des hôpitaux. Il donnait tous les ans mille pièces d'or aux fils du prophète ; il en envoyait deux mille cinq cents aux personnes pieuses de la Mecque, de Médine et de Jérusalem¹. Ce portrait est tiré d'un historien de l'empire ottoman. Mais les plus cruels tyrans ont obtenu des louanges d'un peuple, esclave et superstitieux ; et les vertus d'un sultan ne sont souvent que les vices qui lui sont le plus utiles ou qui sont le plus agréables à ses sujets. Une nation qui n'a jamais connu les avantages égaux pour tous des lois et de la liberté, peut se laisser imposer par les saillies du pouvoir arbitraire. La cruauté du despote prend à ses yeux le caractère de la justice ; elle appelle libéralité ce qui n'est que profusion, et décore l'obstination du nom de fermeté. Sous le règne de celui qui rejette les excuses les plus raisonnables, il se trouve peu d'actes de soumission impossibles, et le coupable doit nécessairement trembler où l'innocence n'est pas toujours tranquille. Des guerres continuelles maintinrent la tranquillité des peuples et la discipline des soldats. La guerre était le métier des janissaires ; ceux qui échappaient aux dangers partageaient les dépouilles et applaudissaient à la généreuse ambition de leur souverain. La loi de Mahomet recommandait aux musulmans de travailler à la propagation de la foi. Tous les infidèles étaient leurs ennemis et ceux de leur prophète, et le cimeterre était l'unique instrument de conversion dont les Turcs sussent faire usage. Cependant la conduite d'Amurath attesta sa justice et sa modération. Les chrétiens eux-mêmes la reconnurent ; ils ont considéré la prospérité de son règne et sa mort paisible comme la récompense de son mérite extraordinaire. Dans la vigueur de son âge et de sa puissance militaire, il déclara rarement la guerre sans y avoir été forcé : la soumission le désarmait facilement après la victoire ; et dans l'observation des traités, sa parole était sacrée et inviolable². Les Hongrois furent presque toujours les agresseurs. La révolte de Scanderbeg l'irrita. Le perfide Caramanien, vaincu deux fois, obtint deux fois son pardon du monarque ottoman. Thèbes, surprise par le despote, justifia l'invasion de la Morée : le petit-fils de Bajazet put enlever aux Vénitiens Thessalonique, si récemment achetée par eux ; et après le premier siège de Constantinople, l'absence, les malheurs de Paléologue, les injures qu'il en reçut, n'engagèrent jamais le sultan à hâter les derniers moments de l'empire de Byzance,

Mais le trait le plus frappant du caractère et de la vie d'Amurath, est sans doute d'avoir abdiqué deux fois le trône ; si ses motifs n'eussent pas été dégradés par un mélange de superstition, nous ne pourrions refuser des louanges à un monarque philosophe³ qui, à l'âge de quarante ans, sut discerner le néant des grandeurs humaines. Après avoir remis le sceptre entre les mains de son fils, il se retira dans l'agréable retraite de Magnésie ; mais il y chercha la société des saints et des ermites. Ce n'était pas avant le quatrième siècle de l'hégire que la

¹ Voyez Cantemir, *Hist. de l'Empire ottoman*, p. 94. Murad ou Morad serait peut-être plus correct ; mais j'ai préféré le nom généralement connu à cette exactitude minutieuse, et très peu sûre lorsqu'il faut convertir des caractères orientaux en lettres romaines.

² Voyez Chalcocondyles (l. VII, p. 186-198), Ducas (c. 23) et Marin Barletius, dans la *Vie de Scanderbeg* (p. 145, 146). Sa bonne foi pour la garnison de Sfetigrade fut un exemple et une leçon pour son fils Mahomet.

³ Voltaire (*Essai sur l'Histoire générale*, c. 89, p. 283, 284) admire le philosophe turc. Aurait-il fait le même éloge d'un prince chrétien qui se serait retiré dans un monastère ? Voltaire était à sa manière bigot et intolérant.

religion de Mahomet s'était laissé corrompre par une institution si opposée à son caractère ; mais, durant les, croisades, l'exemple des moines chrétiens et même latins multiplia les divers ordres de derviches¹. Le maître des nations s'asservit à jeûner, à prier et à tourner continuellement-en rond avec des fanatiques qui prenaient l'étourdissement de la tête pour la lumière de l'esprit². Mais l'invasion des Hongrois l'éveilla bientôt de ce rêvé d'enthousiasme ; et son fils prévint le vœu du peuple en s'adressant à son père au moment du danger. Sous la conduite de leur ancien général, les janissaires furent vainqueurs ; mais il revint du champ de bataille de Warna prier, jeûner et tourner avec ses compagnons de retraite de Magnésie. Le danger de l'État interrompit une seconde fois ses pieuses occupations. L'armée victorieuse dédaigna l'inexpérience de son fils : Andrinople fut abandonnée au meurtre et au pillage, et l'émeute des janissaires décida le divan à solliciter la présence d'Amurath pour prévenir leur révolte. Ils reconnurent la voix de leur maître, tremblèrent et obéirent ; et le sultan fut forcé à supporter malgré lui sa brillante servitude, dont au bout de quatre ans il fut délivré par l'ange de la mort. L'âge ou les infirmités, le caprice ou l'infortune, ont fait descendre plusieurs princes du trône, et ils ont eu le temps de se repentir de cette démarche irrévocable. Mais le seul Amurath, libre de choisir, et après avoir essayé de l'empire et de la solitude, fit une seconde fois de la vie privée l'objet de sa préférence.

Après le départ des Grecs, Eugène n'avait point oublié leurs intérêts personnels, et sa tendre sollicitude pour l'empire de Byzance était animée par la crainte de voir les Turcs s'approcher des côtes de l'Italie et peut-être bientôt les envahir. Mais l'esprit qui avait produit les croisades n'existait plus, et les Francs montrèrent une indifférence aussi déraisonnable que l'avait été leur tumultueux enthousiasme. Dans le onzième siècle, un moine fanatique avait su précipiter l'Europe sur l'Asie pour la délivrance du saint-sépulcre ; dans le quinzième, les plus pressants motifs de politique et de religion ne purent réunir les Latins pour la défense commune de toute la chrétienté. L'Allemagne était un inépuisable magasin d'armes et de soldats³ ; mais pour mettre en mouvement ce corps languissant et compliqué, il aurait fallu l'impulsion d'une main ferme et vigoureuse, et le faible Frédéric III ne jouissait ni de l'influence d'un empereur, ni d'aucune considération personnelle. Une longue guerre avait diminué les forces de la France et de l'Angleterre sans épuiser leur animosité⁴. Mais le duc de Bourgogne, prince vain et fastueux, se fit, sans danger et sans frais, un mérite de l'aventureuse piété de ses sujets, qui firent voile sur une flotte bien équipée des côtes de la Flandre vers celles de l'Hellespont. Les républiques de Gênes et de Venise, plus à portée du théâtre de la guerre, réunirent leurs flottes sous

¹ Voyez dans la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot les articles *Derviche*, *fakir*, *Nasser*, *Rohbaniat*. Cependant les écrivains arabes et persans ont traité superficiellement ce sujet, et c'est parmi les Turcs que ces espèces de moines se sont principalement multipliés.

² Rycault (dans *l'État présent de l'empire ottoman*, p. 242-268) donne beaucoup de détails qu'il tira de ses conversations personnelles avec les principaux derviches, qui font, pour la plupart, remonter leur origine au règne d'Orchan. Il ne parle point des *Zichides* de Chalcocondyles (l. VII, p. 286), parmi lesquels se retira Amurath. Les *Seids* de cet auteur sont les descendants de Mahomet.

³ Dans l'année 1431, l'Allemagne leva quarante mille chevaux ou hommes d'armes pour faire la guerre aux hussites de la Bohême (Lenfant, *Hist. du conc. de Bâle*, t. I, p. 318). Au siège de Nuys sur le Rhin, en 1474, les princes, les prélats et les villes, envoyèrent chacun leur contingent ; et l'évêque de Munster, qui n'est pas des plus grands, fournit quatorze cents chevaux, six mille hommes d'infanterie, tous habillés de vert, et douze cents chariots. Les forces réunies du roi d'Angleterre et du duc de Bourgogne étaient à peine égales à un tiers de cette armée allemande (*Mém. de Philippe de Comines*, l. IV, c. 2). Les puissances de l'Allemagne entretiennent six ou sept cent mille soldats bien payés et admirablement disciplinés.

⁴ Ce ne fut qu'en 1444 que la France et l'Angleterre convinrent d'une trêve de quelques mois. Voyez les *Fœdera* de Rymer et les *Chroniques* des deux nations.

l'étendard de Saint-Pierre. Les royaumes de Pologne et de Hongrie, qui couvraient, pour ainsi dire, les barrières intérieures de l'Église latine, étaient les plus intéressés à s'opposer aux progrès des Turcs. Les armes étaient le patrimoine des Scythes et des Sarmates, et ces nations paraissaient propres à soutenir la lutte, si elles eussent dirigé contre l'ennemi commun les forces militaires qui s'entredétruisaient dans leurs discordes civiles. Mais le même esprit les rendait également incapables d'accord et d'obéissance. Le pays était trop pauvre et le monarque trop peu puissant pour entretenir une armée régulière ; les corps irréguliers de cavalerie hongroise et polonaise manquaient des armes et des sentiments qui, en quelques occasions, donnèrent à la chevalerie française une force invincible. De ce côté, cependant, les desseins d'Eugène et l'éloquence de son légat, le cardinal Julien, furent soutenus par des circonstances favorables¹ ; la réunion des deux couronnes sur la tête de Ladislas², guerrier jeune et ambitieux, et la valeur d'un héros, Jean Huniades, dont le nom était déjà fameux parmi les chrétiens et redoutable aux Turcs. Le légat répandit un inépuisable trésor de pardons et d'indulgences ; un grand nombre de guerriers allemands et français s'enrôlèrent sous l'étendard sacré, et de nouveaux alliés d'Europe et d'Asie rendirent ou firent paraître la croisade un peu plus formidable. Un despote fugitif de Servie exagéra la détresse et l'ardeur des chrétiens qui habitaient au-delà du Danube ; ils avaient, disait-il, unanimement résolu de défendre leur religion et leur liberté. L'empereur grec³, avec un courage inconnu à ses ancêtres, se chargeait de garder le Bosphore, et promettait de sortir de Constantinople à la tête de ses troupes nationales et mercenaires. Le sultan⁴ de Caramanie annonçait la retraite d'Amurath et une diversion puissante dans l'Anatolie ; et si les flottes de l'Occident pouvaient occuper au même instant le détroit de l'Hellespont, la monarchie ottomane se trouvait inévitablement partagée et détruite. Le ciel et la terre devaient sans doute contribuer avec joie à la destruction des mécréants ; et le légat répandait, en termes prudemment équivoques, l'opinion d'un secours invisible du Fils de Dieu et de sa divine mère.

La guerre sainte était le cri unanime des diètes de Pologne et de Hongrie ; et Ladislas, après avoir passé le Danube ; conduisit l'armée de ses sujets confédérés jusqu'à Sophie, la capitale des Bulgares. Ils remportèrent dans cette expédition deux brillantes victoires, qui furent attribuées, avec raison, à la valeur et à la conduite de Huniades. A la première affaire, il commandait une avant-garde de dix mille hommes avec lesquels il surprit le camp des Turcs ; à la seconde, il défit et prit le plus renommé de leurs généraux, malgré le double désavantage du terrain et du nombre. L'approche de l'hiver et les obstacles naturels et artificiels qu'opposait le mont Hémus arrêtaient ce héros, que six jours de marche auraient pu conduire du pied des montagnes aux tours ennemies d'Andrinople ou à la capitale hospitalière de l'empire grec. L'armée fit paisiblement sa retraite ; et son entrée à Bude eut en même temps l'air d'un

¹ Pour la croisade de Hongrie, Spondanus (*Ann. ecclés.*, A. D. 1443, 1444) m'a servi de guide. Il a lu avec soin et comparé en critique les écrits des Grecs et ceux des Ottomans, les historiens de Hongrie, de Pologne et de l'Occident. Son récit est clair, et lorsqu'il peut se dépouiller des préjugés religieux, son jugement n'est pas à mépriser.

² J'ai supprimé dans le nom de Ladislas la lettre **W**, par laquelle la plupart des écrivains le commencent (*Wladislas*), soit pour se conformer à la prononciation polonaise, ou pour le distinguer de l'infant Ladislas d'Autriche son rival. Callimaque (l. I, part. II, p. 447-486), Bonfinius (*Déc.* III, l. IV), Spondanus et Lenfant, parlent en détail de leur concurrence pour le trône de Hongrie.

³ Les historiens grecs, Phranza, Chalcocondyles et Ducas, ne représentent point leur prince comme un personnage fort actif dans cette croisade ; il paraît qu'après l'avoir sollicitée il la contraria par sa timidité.

⁴ Cantemir lui attribue l'honneur du plan, et cite sa lettre pressante au roi de Hongrie. Mais les puissances mahométanes sont rarement instruites des affaires de la chrétienté, et la situation des chevaliers de Rhodes, ainsi que leur correspondance, donnent lieu de croire qu'ils eurent part à ce plan du sultan de Caramanie.

triomphe militaire et d'une procession religieuse. Le roi, accompagné de ses guerriers, suivait à pied une double file d'ecclésiastiques ; il pesa dans une balance égale le mérite et les récompenses des deux nations, et l'humilité chrétienne tempéra l'orgueil de la conquête. Treize pachas, neuf étendards et quatre mille prisonniers, étaient d'irrécusables trophées de la victoire ; et les croisés, que tout le monde était disposé à croire et que nul n'était présent pour contredire, multiplièrent sans scrupule les myriades d'Ottomans qu'ils avaient laissées sur le champ de bataille¹. La preuve la plus incontestable et l'effet le plus salubre, de leurs succès furent une députation du divan, chargée de solliciter la paix, de racheter les prisonniers et d'évacuer la Serbie et la frontière de Hongrie. Par ce traité conclu dans la diète de Segedin, le roi, le despote et Huniades, obtinrent tous les avantages publics et particuliers qu'ils pouvaient raisonnablement désirer. On convint d'une trêve de dix ans ; les disciples de Jésus-Christ et ceux de Mahomet jurèrent sur l'Évangile et sur le Koran ; ils invoquèrent également le nom de Dieu comme le protecteur, de la vérité et le vengeur du parjure. Les ambassadeurs turcs proposèrent de substituer à l'Évangile l'eucharistie et la présence réelle du Dieu des catholiques ; mais les chrétiens refusèrent de profaner leurs saints mystères. Une conscience superstitieuse se sent beaucoup moins retenue par le serment en lui-même, que par les formes extérieures et visibles dont on se sert pour le garantir².

Durant toute cette transaction qu'il désapprouvait, le cardinal légat, trop faible pour s'opposer seul la volonté du peuple et du monarque, observa un morne silence ; mais la diète n'était pas encore rompue lorsque Julien apprit, par un envoyé, que le Caramanien était entré dans l'Anatolie, et que l'empereur grec avait envahi la Thrace ; que les flottes de Venise, de Gênes et de Bourgogne, occupaient l'Hellespont, et que les alliés, informés de la victoire de Ladislas et ignorant le traité, attendaient impatiemment le retour de son armée. Est-ce donc ainsi, s'écria le cardinal relevé par ces heureuses nouvelles³, que vous tromperez leurs espérances et que vous abandonnez votre propre fortune ? C'est à eux, c'est à votre Dieu et aux chrétiens vos frères que vous avez engagé votre foi ; cette première obligation annule un serment imprudent et sacrilège fait aux ennemis de Jésus-Christ. Le pape est son vicaire dans ce monde ; vous ne pouvez légitimement ni promettre ni agir sans sa sanction. C'est en son nom que je sanctifie vos armes et que je vous absous du parjure. Suivez-moi dans le chemin du salut et de la gloire ; et s'il vous reste encore des scrupules, rejetez sur moi le crime et le châtement. L'inconstance des assemblées populaires et le caractère sacré du légat secondèrent ces funestes arguments : on résolut la guerre dans le même lieu où l'on venait de jurer la paix ; et en exécution du traité, les Turcs furent attaqués par les chrétiens, auxquels ils purent alors, avec quelque raison, donner le nom d'infidèles. Les maximes du temps pallièrent le parjure de Ladislas, dont le succès et la délivrance de l'Église latine auraient été la meilleure excuse ; mais le traité qui aurait dû lier sa conscience, avait diminué

¹ Dans leurs lettres à l'empereur Frédéric III, les Hongrois tuèrent trente mille Turcs en une seule bataille. Mais le modeste Julien réduit le nombre des morts à six mille, ou même deux mille infidèles. Æneas Sylvius, *in Europ.*, c. 5, et *epist.* 44-81, *apud* Spondanum.

² Voyez l'origine de la guerre des Turcs et la première expédition de Ladislas, dans les cinquième et sixième livres de la troisième Décade de Bonfinius, qui imite avec assez de succès de style et la division de Tite Live. Callimaque (l. II, p. 487-496) est cependant plus pur et plus authentique.

³ Je ne prétends pas garantir l'exactitude littérale du discours de Julien, dont les expressions varient dans Callimaque (l. III, p. 505-507), dans Bonfinius (*Décade* III, p. 457, 458) et dans d'autres historiens, qui ont peut-être employé leur propre éloquence en faisant parler les orateurs de ce siècle : mais ils conviennent tous qu'il conseilla le parjure que les protestants ont censuré amèrement, et que les catholiques, découragés par la défaite de Warná, ont faiblement défendu.

ses forces. Les volontaires allemands et français, lorsqu'ils avaient entendu proclamer la paix, s'étaient retirés avec des murmures d'indignation. Les Polonais étaient fatigués d'une expédition si éloignée de leur pays, et peut-être dégoûtés d'obéir à des chefs étrangers ; leurs palatins se hâtèrent de profiter de la permission de se retirer dans leurs provinces ou dans leurs châteaux. Les Hongrois mêmes, étaient divisés par des factions, ou retenus par des scrupules louables ; et les débris de la croisade qui entreprirent cette seconde expédition, se trouvèrent réduits au nombre insuffisant de vingt mille hommes. Un chef des Valaques, qui joignit l'armée royale avec ses vassaux, osa observer que le sultan était souvent suivi d'une troupe aussi nombreuse dans ses parties de chasse, et le don qu'il fit à Ladislas de deux chevaux d'une vitesse extraordinaire aurait pu indiquer ce qu'il augurait de l'événement ; mais le despote de Servie, après avoir recouvré son royaume et retrouvé ses enfants, se laissa tenter par la promesse de nouvelles possessions. L'inexpérience de Ladislas, l'enthousiasme du légat et la présomption du vaillant Huniades lui-même, leur persuadèrent que tous les obstacles devaient céder à l'invincible pouvoir de l'épée et de la croix. Après avoir passé le Danube, deux routes différentes pouvaient également les conduire à Constantinople et à l'Hellespont : l'une, directe, escarpée et difficile, traverse le mont Hémus ; l'autre, plus longue et plus sûre, conduit par des plaines et le long des côtes de la mer Noire, où ils pouvaient, suivant l'ancienne coutume des Scythes, avoir toujours leurs flancs couverts du mobile rempart de leurs chariots. Ils préférèrent judicieusement cette seconde route. L'armée catholique traversa la Bulgarie, brûlant et saccageant impitoyablement les églises et les villages des chrétiens du pays, et prit son dernier poste à Warna, lieu situé près du bord de la mer ; et dont le nom est devenu célèbre par la défaite et la mort de Ladislas¹.

Ce fut sur ce terrain funeste qu'au lieu d'apercevoir la flotte qui devait seconder leurs opérations ; ils apprirent qu'Amurath, sorti de sa solitude de Magnésie, arrivait avec toutes ses forces d'Asie au secours, de ses conquêtes d'Europe. Quelques écrivains prétendent que l'empereur grec, intimidé ou séduit, lui avait livré le passage du Bosphore ; et l'amiral, génois, catholique et neveu du pape, n'a pu se laver du reproche de s'être laissé corrompre pour livrer la garde de l'Hellespont. D'Andrinople le sultan s'avança à marches forcées à la tête de soixante mille hommes ; et lorsque Huniades et le légat eurent examiné de plus près l'ordre et le nombre des Turcs, ces ardents guerriers proposèrent trop tard une retraite, devenue impraticable. Le roi se montra seul résolu de vaincre ou de périr, et peu s'en fallut que sa généreuse résolution ne fût couronnée de la victoire. Les deux monarques combattaient au centre en face l'un de l'autre, et les beglerbegs, ou généraux de l'Anatolie et de la Roumanie, commandaient la droite et la gauche, vis-à-vis des divisions d'Huniades et du despote. Dès la première charge, les ailes de l'armée turque furent rompues ; mais cet avantage devint un malheur. Dans l'ardeur de la poursuite, les vainqueurs dépassèrent l'armée des ennemis, et privèrent leurs compagnons d'un secours nécessaire. Lorsque Amurath vit fuir ses escadrons, il désespéra de sa fortune et de celle de l'empire ; un janissaire vétérans, saisit la bride de son cheval, et le sultan eut la générosité de pardonner et même d'accorder une récompense au soldat qui avait osé apercevoir la terreur de son souverain et s'opposer à sa fuite. Les Turcs

¹ Varnes ou Warna était, sous la dénomination grecque d'Odessus, une colonie de Milésiens, qui fut nommée ainsi en l'honneur d'Ulysse (Cellarius, t. I, p. 374 ; d'Anville, t. I, p. 312). Selon la description de l'Euxin, par Arrien (p. 24, 25, dans le premier vol. des Géographes d'Hudson), elle était située à dix-sept cent quarante stades de l'embouchure du Danube, à deux mille cent quarante de Byzance, et à trois cent soixante au nord du promontoire du mont Hémus, qui avance dans la mer.

avaient exposé en tête de l'armée le traité de paix, monument de la perfidie chrétienne ; on dit que le sultan, tournant ses regards vers le ciel, implora la protection du Dieu de vérité, et demanda au prophète Jésus-Christ de venger cette dérision impie de son nom et de sa religion¹. Avec un corps intérieur en nombre et des rangs en désordre, Ladislas se précipita courageusement sur les ennemis, et perça jusqu'à la phalange impénétrable des janissaires. Amurath, si l'on en croit les annales ottomanes, perça d'un javelot le cheval du roi de Hongrie² ; Ladislas tomba sur les lances de l'infanterie ; et un soldat turc s'écria d'une voix forte : **Hongrois, voilà la tête de votre roi !** La mort de Ladislas fut le signal de leur défaite ; et Huniades, accourant de son imprudente poursuite, déplora son erreur et le malheur public. Après avoir taché inutilement de retirer le corps du roi, accablé par la multitude confuse des vainqueurs et des vaincus, il employa les derniers efforts de son courage et de son habileté à sauver les restes de sa cavalerie valaque. Dix mille chrétiens périrent à la désastreuse bataille de Warna ; la perte des Turcs fût plus considérable, mais moins sensible relativement à leur nombre. Le sultan philosophe n'eût cependant pas honte d'avouer qu'une seconde victoire semblable entraînerait la destruction du vainqueur. Il fit élever une colonne à l'endroit où Ladislas était tombé ; mais la modeste inscription de ce monument célébrait la valeur et déplorait l'infortune du jeune roi, sans blâmer son imprudence³.

Je ne puis me décider à m'éloigner du champ de Warna sans donner à mon lecteur une esquisse du caractère et de l'histoire des deux principaux personnages de cette entreprise. ; Jean Huniades et le cardinal Julien. Julien Cesarini⁴ sortait d'une noble famille romaine. Ses études avaient embrassé l'érudition des Grecs et celle des Latins, la jurisprudence et la théologie, et la flexibilité de son génie lui avait assuré des succès dans les écoles, à la cour et dans les camps. A peine était-il revêtu de la pourpre romaine, qu'on le chargea d'aller en Allemagne solliciter l'empire d'armer contre les rebelles et les hérétiques de la Bohême. L'esprit de persécution est indigne d'un chrétien, et la profession des armes ne convient point à un prêtre ; mais les mœurs du temps excusaient l'une, et Julien ennoblit l'autre par l'intrépidité qui le fit demeurer seul, et inébranlable au milieu de la honteuse déroute des Allemands. En qualité de légat du pape, il ouvrit le concile de Bâle ; mais, président de ce concile, il se montra bientôt le plus zélé champion de la liberté ecclésiastique, et prolongea l'opposition, durant sept années, par son zèle et son intelligence. Après avoir fait prendre les mesures les plus vigoureuses contre l'autorité et la personne d'Eugène, quelque motif d'intérêt ou de conscience lui fit quitter brusquement le parti populaire. Le cardinal se retira de Bâle à Ferrare ; et dans les débats des

¹ Quelques auteurs chrétiens affirment qu'il tira de son sein une autre hostie que celle sur laquelle il avait juré d'observer le traité. Les musulmans supposent avec plus de simplicité un appel de leur souverain au prophète Jésus-Christ ; et cette opinion semble être celle de Callimaque (l. III, p. 56 ; Spondanus, A. D. 1444, n° 8).

² Un critique judicieux croira difficilement à ces *spolia opima* d'un général victorieux, si rarement obtenues par la valeur, et si souvent inventées par l'adulation (Cantemir, p. 90, 91). Callimaque (l. III, p. 517) dit plus simplement et avec plus de vraisemblance : *Superveniētibz janizaris, telorum multitudine non tam confossus est quam obrutus.*

³ Outre quelques passages précieux d'Æneas Sylvius, soigneusement recueillis par Spondanus, nos meilleures autorités sont trois historiens du quinzième siècle, Philippe Callimaque (*de Rebus a Wladislao Polonorum atque Hungarorum rege gestis, libri III, in Bell, scriptor. rer. hungar.*, t. I, p. 433-518), Bonfinius (Décad. III, l. V, p. 460-467) et Chalcocondyles (l. VII, p. 165-179). Les deux premiers étaient Italiens ; mais ils passèrent leur vie en Pologne, et en Hongrie (Fabricius, *Bibl. lat. mediæ et infimæ ætatis*, t. I, p. 324 ; Vossius, de Hist. lat., l. III, c. 8-11 ; *Dictionnaire de Bayle*, Bonfinius) ; voyez, pour le théâtre de la guerre au quinzième siècle, un petit Traité de Félix Petancius, chancelier de Segnie (*ad talem Cuspinian. de Cæsaribus*, p. 716-722).

⁴ M. Lenfant nous a fait connaître l'origine du cardinal Julien (*Hist. du concile de Bâle*, p. 247, etc.) et ses campagnes de Bohême (p. 315, etc.). Spondanus et le continuateur de Fleury ont rapporté par occasion ses services à Bâle et à Ferrare, et sa fin malheureuse.

Grecs et des Latins, les deux nations admirèrent la sagacité de ses arguments, et la profondeur de son érudition théologique¹. Nous avons vu dans l'ambassade de Hongrie les funestes effets de ses sophismes et de son éloquence ; il en fut la première victime. Le cardinal, qui faisait à la fois le métier de prêtre et celui de soldat, périt dans la déroute de Varna. On raconte les circonstances de sa mort de plusieurs manières ; mais on croit assez généralement que l'or dont il était chargé retarda sa fuite et tenta la barbare rapacité de quelques-uns des fuyards chrétiens.

D'une origine obscure ou au moins douteuse, Huniades s'était élevé par son mérite au commandement des armées de Hongrie. Son père était Valaque, et sa mère Grecque. Il est possible que sa race inconnue remontât aux empereurs de Constantinople. Les prétentions des Valaques et le surnom de *Corvinus*, du lieu où il avait pris naissance, pourraient fournir des prétextes pour lui supposer quelque consanguinité avec les patriciens de l'ancienne Rome². Dans sa jeunesse, il fit les guerres d'Italie, et fut retenu avec douze cavaliers par l'évêque de Zagrad. Sous le nom du chevalier Blanc³, il acquit une renommée brillante, sa fortune s'augmenta par une noble et riche alliance, et, en défendant les frontières de la Hongrie, il remporta dans la même année trois victoires sur les Ottomans. Ce fut par son crédit que Ladislas de Pologne obtint la couronne de Hongrie ; le titre et l'office de *vayvode* de Transylvanie furent la récompense de ce service important. La première croisade de Julien ajouta deux lauriers à la couronne militaire d'Huniades ; dans la détresse générale on oublia la fatale erreur de Varna, et durant l'absence et la minorité de Ladislas d'Autriche, roi titulaire, Huniades fût nommé général et gouverneur de la Hongrie : dans les premiers moments, ce fut la crainte qui imposa silence à l'envie ; un règne de douze ans annonce qu'il unissait les talents du politique à ceux du guerrier. Cependant l'examen de ses exploits ne présente point l'idée d'un général consommé. Le chevalier Blanc combattit moins de la tête que du bras, et comme chef d'une horde de Barbares indisciplinés qui attaquent sans crainte et fuient sans honte. Sa vie militaire est composée d'une alternative romanesque de victoires et de revers. Les Turcs, qui se servaient de son nom pour effrayer les enfants indociles, l'appelaient par corruption *jancus laïn*, ou *le maudit* ; à cette haine est une preuve de leur estime. Ils ne purent jamais pénétrer dans le royaume dont Huniades était le gardien, et au moment où ils se flattaient de le voir perdu sans ressource ainsi que son pays, ce fut alors qu'il se montra le plus redoutable. Au lieu de se borner à une guerre défensive, quatre ans après la défaite de Varna, Huniades pénétra une seconde fois dans le cœur de la Bulgarie, et soutint jusqu'au troisième jour, dans la plaine de Cossovie, les efforts d'une armée ottomane quatre fois plus nombreuse que celle qu'il commandait. Le héros abandonné fuyait seul à travers les forêts de la Valachie, lorsqu'il fut arrêté par deux voleurs ; mais tandis qu'ils se disputaient une chaîne d'or qui pendait à son cou, il reprit son épée, tua un des brigands, et mit l'autre en fuite. Après avoir couru de nouveaux dangers pour sa liberté et pour sa vie, Huniades consola par sa présence un peuple affligé. La défense de Belgrade contre toutes les forces ottomanes commandées par Mahomet II, fut le dernier et

¹ Syropulus fait un éloge généreux des talents d'un ennemi (p. 117).

² Voyez Bonfinius (*Décad.* III, l. IV, p. 423). Comment les Italiens pouvaient-ils prononcer sans honte, ou le roi de Hongrie entendre sans rougir la flatterie ridicule qui confondait le nom d'un village de Valachie avec le surnom glorieux, mais accidentel, d'une branche de la famille Valérienne de l'ancienne Rome ?

³ Philippe de Comines (*Mém.*, l. VI, c. 13) le cite sur l'autorité de la tradition du temps et en fait le plus brillant éloge, sous le nom singulier du chevalier Blanc de Valeigne (*Valachia*). Chalcocondyles et les annales turques de Leunclavius osent mettre en doute sa fidélité et sa valeur.

le plus glorieux exploit de sa vie. Après un siège de quarante jours, les Turcs, parvenus jusque dans la ville, furent forcés de se retirer. Les nations pleines de joie célébrèrent Huniades et Belgrade comme les boulevards de la chrétienté¹ ; mais cette grande délivrance fut suivie, environ un mois après, de la mort de celui qui l'avait opérée, et l'on peut regarder comme la plus brillante de ses épitaphes le regret du sultan Mahomet, de ne pouvoir plus espérer de se venger du seul adversaire par lequel il eût jamais été vaincu. A la première vacance du trône, les Hongrois reconnaissants nommèrent et couronnèrent son fils Mathias Corvin, alors âgé de dix-huit ans. Son règne fut long et prospère : Mathias aspira à la gloire de saint et à celle de conquérant ; mais son mérite plus certain est d'avoir encouragé les sciences, et la mémoire d'Huniades à dû son éclat à l'éloquence des orateurs et des historiens latins que son fils attira de l'Italie².

Dans la liste des héros, on associe assez généralement Jean Huniades et Scanderbeg³, et ils ont mérité l'un et l'autre notre attention en occupant les armes ottomanes de manière à différer la ruine de l'empire grec. Jean Castriot, père de Scanderbeg, était⁴ souverain héréditaire d'un petit district de l'Épire ou de l'Albanie, entre les montagnes et la mer Adriatique. Trop faible pour résister à la puissance du sultan, Castriot acheta la paix en se soumettant à la dure condition de payer un tribut. Il donna ses quatre fils pour otages ou garants de sa fidélité ; et les quatre jeunes princes, après avoir été circoncis, furent élevés dans la religion de Mahomet, et formés à la politique et à la discipline des Turcs⁵. Les trois aînés restèrent confondus dans la foule des esclaves, et périrent, dit-on, par le poison ; mais l'histoire ne fournit point de preuve qui autorise à rejeter ou à admettre cette imputation. Elle paraît peu probable, lorsque l'on considère les soins et l'attention avec lesquels on éleva Georges Castriot le quatrième frère, qui annonça dès sa plus tendre jeunesse la vigueur et l'intrépidité d'un soldat. Il obtint la faveur d'Amurath par trois victoires successives sur un Tartare et deux Persans qui avaient fait un défi aux guerriers de la cour ottomane, et le nom turc de Scanderbeg, *Iskender-Beg* ou le seigneur Alexandre, atteste également sa gloire et sa servitude. La principauté de son père fut réduite en province, mais on lui accorda pour indemnité le titre et le rang de sangiac, le commandement de cinq mille chevaux et la perspective des premières dignités de l'empire. Il servit avec honneur dans les guerres d'Europe et d'Asie ; et l'on ne peut se défendre de sourire à l'artifice ou à la crédulité de l'historien qui suppose que Scanderbeg ménageait les chrétiens dans toutes les rencontres, tandis qu'il se précipitait

¹ Voyez Bonfinius (*Décad.* III, l. VIII, p. 49) et Spondanus (A. D. 1456, n° 1-7). Huniades partagea la gloire de la défense de Belgrade avec Capistran, moine de l'ordre de Saint-François ; et dans leurs récits respectifs ni le saint ni le héros ne daignent parler du mérite de leur rival.

² Voyez Bonfinius (*Déc.* III, l. VIII ; *Déc.* IV, l. VIII). Les observations de Spondanus sur le caractère et la vie de Mathias Corvin sont curieuses et d'une saine critique (A. D. 1464, n° 1 ; 1475, n° 6 ; 1476, n° 14-16 ; 1490, n° 4, 5). L'admiration de l'Italie était l'objet de son ambition. Pierre Tanzanus, Sicilien, a célébré ses exploits dans *l'Épitomé rerum hungaricarum* (p. 322-412). Galestus Martius de Narni a recueilli tous ses bons mots et ses sentences (p. 528-568) ; et nous avons une relation particulière de son mariage et de son couronnement. Ces trois ouvrages sont réunis dans le premier volume des *Scriptores rerum hungaricarum* de Bell.

³ Sir William Temple, dans son agréable *Essai sur les vertus héroïques* (vol. III, p. 385 de ses *Œuvres*), les place au nombre de sept chefs qui méritèrent la couronne sans la porter : Bélisaire, Narsès, Gonzalve de Cordoue, Guillaume Ier, prince d'Orange, Alexandre, duc de Parme, Jean Huniades et Georges Castriot ou Scanderbeg.

⁴ Je désirerais trouver quelques Mémoires simples et authentiques écrits par un ami de Scanderbeg, qui me représentassent le lieu, l'homme et les temps. La vieille histoire nationale de Marinus Barletius, prêtre de Scodra (*de Vita moribus et rebus gestis Georgii Castrioti*, etc., l. XIII, p. 367, *Strab.* 1537, in fol.), ne nous le laisse voir qu'empêtré dans un vêtement bizarre et chargé d'ornements mensongers. Voyez Chalcocondyles, l. VII, page 185 ; l. VIII, p. 229.

⁵ Marinus parle légèrement et avec répugnance de son éducation et de sa circoncision (l. I, p. 6, 7).

comme la foudre sur tout ennemi musulman. La gloire d'Huniades est sans reproche ; il combattit pour sa patrie et sa religion mais les ennemis qui ont loué la valeur du patriote hongrois, ont flétri son rival des épithètes ignominieuses de traître et d'apostat. Aux yeux des chrétiens, la révolte de Scanderbeg est justifiée par les injures de son père, par la mort suspecte de ses trois frères, par sa propre dégradation et l'esclavage de son pays. Ils admirent le zèle généreux, quoique tardif, avec lequel Scanderbeg défendit la foi et l'indépendance de ses ancêtres ; mais, depuis l'âge de neuf ans, ce guerrier professait la doctrine du Koran, et l'Évangile lui était inconnu. L'autorité et l'habitude déterminent la religion d'un soldat, et il est assez difficile de démêler quelle lumière nouvelle vint l'éclairer à l'âge de quarante ans¹. Ses motifs paraîtraient moins suspects d'intérêt ou de vengeance, s'il eût rompu sa chaîne dès qu'il en sentit le poids ; mais un si long oubli de ses droits les avait sans doute diminués, et chaque année de soumission et de récompense cimentait les liens mutuels du sultan et de son sujet. Si Scanderbeg converti à la foi chrétienne médita longtemps le dessein de se révolter contre son bienfaiteur, toute âme droite condamnera cette lâche dissimulation qui servait pour trahir, qui promettait pour se parjurer, et qui contribuait avec activité à la ruine temporelle et spirituelle de tant de milliers de ses malheureux frères. Louerons-nous sa correspondance secrète avec Huniades, tandis qu'il commandait l'avant-garde de l'armée ottomane ? L'excuserons-nous d'avoir déserté ses étendards, et arraché par sa trahison la victoire à son protecteur ? Dans la confusion d'une déroute, Scanderbeg suivait des yeux le reis-effendi ou principal secrétaire : lui appuyant un poignard sur la poitrine, il l'obligea de dresser un firman ou patente du gouvernement d'Albanie ; et, de peur qu'une trop prompte découverte ne nuisit à ses projets, il fit massacrer, avec toute sa suite, l'innocent complice de sa fourberie. Suivi de quelques aventuriers instruits de son dessein, il se rendit précipitamment, à la faveur de la nuit, du champ de bataille dans ses montagnes paternelles. A la vue du firman, Croya lui ouvrit ses portes : dès qu'il fut maître de la citadelle, Scanderbeg quitta le masque de la dissimulation, et, renonçant publiquement au prophète et au sultan des Turcs, il se déclara le vengeur de sa famille et de son pays. Les noms de religion et de liberté allumèrent une révolte générale ; la race martiale des Albanais jura unanimement de vivre et de mourir avec son prince héréditaire et les garnisons ottomanes eurent le choix du martyre ou du baptême. A l'assemblée des états d'Épire, on choisit Scanderbeg pour conduire la guerre contre les Turcs, et tous les alliés s'engagèrent à fournir leur contingent d'argent et de soldats. Leurs contributions, ses domaines et les riches salines de Selina, lui procurèrent un revenu annuel de deux cent mille ducats², dont, sans rien distraire pour les besoins du luxe, il employa exactement la totalité pour le service public. Affable dans ses manières et sévère dans sa discipline, il bannissait de son camp tous les vices inutiles, et maintenait son autorité en donnant l'exemple. Sous sa conduite, les Albanais se crurent invincibles et le parurent à leurs ennemis. Attirés par l'éclat de sa renommée, les plus braves aventuriers de France et d'Allemagne accoururent et furent accueillis sous ses drapeaux. Ses troupes permanentes consistaient en huit mille chevaux et sept mille hommes d'infanterie. Ses chevaux étaient petits et ses guerriers actifs ;

¹ Si Scanderbeg mourut A. D. 1466, dans la soixante-troisième année de son âge (Marinus, l. XIII, p. 370), il naquit en 1403. S'il fut arraché à ses parents par les Turcs à l'âge de neuf ans, *novennis* (Marinus, l. I, p. 1-6), cet événement doit être arrivé en 1412, neuf ans avant l'avènement d'Amurath II au trône : ce prince hérita donc de l'esclave albanais, et n'en fit pas lui-même l'acquisition. Spondanus a relevé cette contradiction (A. D. 1341, n° 31 ; 1443, n° 1 4).

² Marinus nous a heureusement instruits de ses revenus (l. II, p. 44).

mais Scanderbeg jugeait habilement des obstacles et des ressources qu'offraient ses montagnes ; des torches allumées annonçaient le danger, et toute la nation se distribuait dans des postes inaccessibles. Avec ces forces inégales, Scanderbeg résista durant vingt-trois années à toute la puissance de l'empire ottoman, et deux conquérants, Amurath II et, son fils plus grand que lui, échouèrent toujours contre un rebelle qu'ils poursuivaient avec un mépris simulé et un ressentiment implacable. Amurath entra dans l'Albanie suivi de soixante mille chevaux et de quarante mille janissaires. Il put sans doute ravager les campagnes, occuper les villes ouvertes, convertir les églises en mosquées, circonscire les jeunes chrétiens et immoler les captifs inviolablement attachés à leur religion ; mais ses conquêtes se bornèrent à la petite forteresse de Sfetigrade, dont la garnison, qui résista constamment aux assauts, fut vaincue par un artifice grossier et par les scrupules de la superstition¹. Amurath perdit beaucoup de monde devant Croya, la forteresse et la résidence des Castriot, et en leva honteusement le siège. Durant sa marche, son attaque et sa retraite, il eut toujours à se défendre d'un ennemi presque invincible qui le harcelait sans cesse², et le dépit de cette humiliante expédition contribua peut-être à abrégier les jours du sultan³. Dans la gloire de ses conquêtes, Mahomet II ne put arracher cette épine de son sein. Il permit à ses lieutenants de négocier une trêve ; et le prince d'Albanie mérite d'être considéré comme le défenseur habile et zélé de la liberté de son pays. L'enthousiasme de la religion et de la chevalerie a placé son nom entre ceux d'Alexandre et de Pyrrhus, qui ne rougiraient pas sans doute de leur intrépide compatriote ; mais la faiblesse de sa puissance et de ses États le place à une grande distance des héros qui ont triomphé de l'Orient et des légions romaines. Une saine critique doit peser dans de justes balances le récit brillant de ses exploits, les pachas et les armées vaincus, et les trois mille Turcs qu'il immola de sa propre main. Dans la solitude obscure de l'Épire, et contre un ennemi ignorant, ses biographes ont pu permettre à leur partialité toute la latitude accordée aux romans ; mais l'histoire d'Italie jette sur leurs fictions le jour de la vérité. Ils nous apprennent eux-mêmes à nous défier de leur sincérité, par le récit fabuleux qu'ils nous donnent de ses exploits, lorsque, passant la mer Adriatique à la tête de huit cents hommes, il vint secourir le roi de Naples⁴. Ils auraient pu avouer, sans ternir sa gloire, qu'il fut à la fin forcé de céder à la puissance ottomane. Réduit aux dernières extrémités ; il demanda un asile au pape Pie II, et ses ressources étaient probablement épuisées puisqu'il mourut fugitif à Lissus (17 janvier 1467), dans le territoire de Venise⁵. Sa sépulture fut bientôt violée par les Turcs devenus maîtres de ce pays ; mais la pratique superstitieuse des janissaires, qui portaient ses os enchâssés dans un bracelet,

¹ Il y avait deux Dibras ; le supérieur et l'inférieur, l'un en Bulgarie et l'autre en Albanie. Le premier, à soixante-dix milles de Croya (l. V, p. 17), était contigu à la forteresse de Sfetigrade, dont les habitants refusèrent de boire l'eau d'un puits où l'on avait eu la perfidie de jeter un chien mort (l. V, p. 139, 140). Il nous manque une bonne carte de l'Épire.

² Comparez le récit du Turc Cantemir avec la déclamation prolixe du prêtre albanais (l. IV, V et VI), qui a été copié par toute la séquelle des étrangers et des modernes.

³ En l'honneur de son héros, Barletius (l. VI, p. 188-192) fait mourir le sultan sous les murs de Croya, de maladie à la vérité ; mais cette fable ridicule est anéantie par les Grecs et les Turcs, qui conviennent unanimement de l'époque et des circonstances de la mort d'Amurath à Andrinople.

⁴ Voyez ses exploits dans la Calabre, neuvième et dixième livres de Marinus Barletius, auxquels on peut opposer le témoignage ou le silence de Muratori (*Ann. d'Ital.*, l. XIII, p. 291) et de ses auteurs originaux, Jean Simonetta (*de Rebus Francisci Sfortiæ*, in Muratori, *Scriptor. rerum ital.*, t. XXI, p. 728, et alias). La cavalerie albanaise devint bientôt fameuse en Italie sous le nom de Stradiots (*Mém. de Comines*, l. VIII, c. 5).

⁵ Spondanus, d'après les meilleures autorités et les plus sages réflexions, a réduit le colosse de Scanderbeg à une taille ordinaire (A. D. 1461, n° 20 ; 1463, n° 9 ; 1465, n° 12, 13 ; 1467, n° 1). Ses propres lettres au pape et le témoignage de Phranza réfugié dans l'île de Corfou, voisine du lieu où il s'était retiré, démontrent sa détresse, que Marinus essaie gauchement de dissimuler. (l. X).

annonce involontairement leur vénération pour sa valeur. La ruine de sa patrie, qui suivit immédiatement sa mort, est encore un monument de sa gloire ; mais s'il eût judicieusement balancé les suites de la soumission et de la résistance, un patriote généreux aurait peut-être renoncé à une lutte inégale dont tout le succès dépendait de la vie et du génie d'un seul homme. Scanderbeg fut probablement soutenu par l'espérance raisonnable, bien qu'illusoire, que le pape, le roi de Naples et la république de Venise, se réuniraient pour défendre un peuple libre et chrétien qui gardait les côtes de la mer Adriatique et le passage étroit qui sépare la Grèce de l'Italie. Son fils encore enfant fut sauvé du désastre ; les Castriot¹ furent investis d'un duché dans le royaume de Naples, et leur sang s'est perpétué jusqu'à nos jours dans les plus illustres familles du royaume. Une colonie d'Albanais fugitifs obtint un établissement dans la Calabre, où ils conservent encore le langage et les mœurs de leurs ancêtres².

Après avoir parcouru la longue carrière de la décadence et de la chute de l'empire romain ; je suis enfin parvenu au règne du dernier de ces empereurs de Constantinople, qui soutinrent si faiblement le nom et la majesté des Césars. Après la mort de Jean Paléologue, qui survécut environ quatre ans à la croisade de Hongrie³, la famille royale se trouva réduite, par la mort d'Andronic et la profession monastique d'Isidore, aux trois fils de l'empereur Manuel, Constantin, Démétrius et Thomas. Le premier et le dernier étaient au fond de la Morée ; mais Démétrius, qui possédait le domaine de Sélymbrie, se trouvait dans les faubourgs à la tête d'un parti. Le malheur de son pays ne refroidissait pas son ambition, et la paix de l'empire avait été déjà troublée par sa conspiration avec les Turcs et les schismatiques. On enterra l'empereur défunt avec une précipitation extraordinaire et même suspecte. Démétrius se servit, pour justifier ses prétentions au trône, d'un sophisme faible et usé. Il observa qu'il était l'aîné des fils nés dans la pourpre et sous le règne de son père ; mais l'impératrice-mère, le sénat et les soldats le clergé et le peuple, se déclarèrent unanimement pour le successeur légitime ; et le despote Thomas qui, sans avoir été prévenu de l'événement, était revenu par hasard à Constantinople, soutint avec chaleur les droits de son frère Constantin. On députa sur-le-champ à Andrinople l'historien Phranza en qualité d'ambassadeur. Amurath le reçut avec honneur et le renvoya chargé de présents ; mais sa bienveillante approbation annonçait sa suzeraineté et la chute prochaine de l'empire d'Orient. Constantin fut couronné à Sparte par deux illustres députés. Il partit au printemps de la Morée, évita la rencontre d'une escadre turque, entendit avec satisfaction les acclamations de ses sujets, célébra son avènement par des réjouissances, et épuisa par ses largesses les trésors ou plutôt la pauvreté de ses États. Il céda immédiatement à ses frères la possession de la Morée, et les deux princes Démétrius et Thomas s'unirent en présence de leur mère, par des serments et des embrassements, gage peu solide de leur fragile amitié. L'empereur s'occupa ensuite du choix d'une épouse. On proposa la fille du doge de Venise ; mais les nobles de Byzance objectèrent la distance qui se trouvait entre un monarque héréditaire et un magistrat électif ; et, dans la détresse où ils se trouvèrent bientôt après, le magistrat de cette puissante république n'oublia pas l'affront qu'il avait reçu, Constantin hésita entre les familles royales de Géorgie et Trébisonde, et les

¹ Voyez la famille des Castriot dans Ducange (*Fam. dalmat.*, etc. XVIII, p. 348-350).

² M. Swinburne (*Voyage dans les Deux-Siciles*, vol. V, p. 350-354) cite cette colonie d'Albanais.

³ La *Chronique* de Phranza est claire et authentique ; mais, au lieu de quatre ans et sept mois, Spondanus (A. D. 1445, n° 7) donne sept ou huit ans au règne du dernier Constantin ; il se fonde sur une lettre supposée d'Eugène IV au roi d'Éthiopie.

détails de l'ambassade de Phranza, soit par rapport à ses fonctions publiques, soit par rapport à sa vie privée, nous peignent les derniers moments de l'empire grec¹.

Phranza, *protovestiaire* ou grand-chambellan, parti de Constantinople chargé des pouvoirs de l'empereur y et le reste des richesses et du luxe de l'empire fut employé à l'environner de la pompe convenable. Sa nombreuse suite était composée de nobles, de gardes, de moines et de médecins ; on y joignit une troupe de musiciens, et cette ambassade dispendieuse fut prolongée durant plus de deux ans. A son arrivée en Géorgie ou Ibérie, les habitants des villes et des villages s'attroupèrent autour des étrangers ; et telle était leur simplicité, qu'ils prenaient le plus grand plaisir à entendre des sons harmonieux sans savoir ce qui les produisait. Dans la foule se trouvait un vieillard âgé de plus de cent ans, qui avait été emmené en captivité par les Barbares², et amusait ses auditeurs du récit des merveilles de l'Inde³, d'où il était retourné en Portugal par une mer inconnue⁴. De cette terre hospitalière, Phranza continua son voyage jusqu'à Trébisonde, où il apprit du prince de cet empire la mort récente d'Amurath. Loin de s'en réjouir, ce politique expérimenté laissa voir la crainte qu'un prince jeune et ambitieux n'adhérât pas longtemps au système sage et pacifique de son père. Après la mort du sultan, Marie sa veuve⁵, chrétienne et fille du despote de Servie, avait été reconduite honorablement dans sa famille. Sur la réputation de son mérite et de sa beauté, l'ambassadeur la désigna comme la plus digne de fixer le choix de l'empereur. Phranza détaille et réfute toutes les objections qu'on pouvait élever contre cette proposition. La majesté de la pourpre suffit, dit-il, pour anoblir une alliance inégale ; l'obstacle de la parenté peut se lever par la dispense de l'Église au moyen de quelques aumônes ; l'espèce de tache attachée à son mariage avec un Turc est une circonstance sur laquelle on a toujours fermé les yeux ; et Phranza ajoute que quoique la belle Marie fût âgée de près de cinquante ans, elle pouvait encore espérer de donner un héritier à l'empire. Constantin prêta l'oreille à cet avis, que son ambassadeur lui fit passer par le premier vaisseau qui partit de Trébisonde ; mais les factions de la cour s'opposèrent à ce mariage, et la sultane le rendit impossible en consacrant pieusement le reste de sa vie à la profession monastique. Réduit à la première alternative, Phranza donna la préférence à la princesse de Géorgie, et son père, ébloui d'une alliance si glorieuse, renonça non seulement à demander, selon la coutume nationale, un prix pour sa fille, mais offrit de plus une dot de cinquante-six mille ducats et cinq mille de pension annuelle⁶. Il assura l'ambassadeur que ses soins ne resteraient pas sans récompense, et que comme l'empereur avait adopté son fils au baptême, la future impératrice de Constantinople se chargerait

¹ Phranza (l. III, c. 1-6) mérite estime et confiance.

² En supposant qu'il ait été pris en 1394, lorsque Timour fit sa première invasion en Géorgie (Sherefeddin, l. III, c. 50), il est possible qu'il ait suivi son maître tartare, dans l'Indoustan en 1398, et qu'il se soit embarqué de là pour les îles à épiceries.

³ Les heureux et vertueux Indiens vivaient au-delà de cent cinquante ans, et jouissaient des plus parfaites productions du règne végétal et du règne minéral ; les animaux étaient d'une taille colossale, des dragons de soixante-dix coudées, des fourmis longues de neuf pouces (*formica indica*), des moutons comme des éléphants, des éléphants comme des moutons. *Quid libet audendi ?* etc.

⁴ Il s'embarqua dans un vaisseau des îles aux épices, pour un des ports extérieurs de l'Inde, *invenitque navem grandem ibericam qua in Portugalliam est delatus*. Ce passage, écrit en 1477 (Phranza, l. III, c. 30), vingt ans avant la découverte du cap de Bonne-Espérance, est supposé ou miraculeux ; mais cette nouvelle géographie est entachée de l'erreur ancienne et absurde qui plaçait dans l'Inde les sources du Nil.

⁵ Cantemir, qui la nomme la fille de Lazare Ogli, et l'Hélène des Serviens, fixe l'époque de son mariage avec Amurath dans l'année 1424. On ne croira pas aisément que durant vingt-six années de cohabitation le sultan *corpus ejus non tetigit*. Après la prise de Constantinople elle se réfugia auprès de Mahomet II. Phranza, l. III, c. 22.

⁶ Le lecteur instruit se rappellera les offres d'Agamemnon (*Iliade*, I-V, 144) et l'usage général de l'antiquité.

de l'établissement de sa fille. A l'arrivée de Phranza, Constantin ratifia le traité, imprima de sa main trois croix rouges sur la bulle d'or qui en était le garant ; et assura l'envoyé de Géorgie qu'au commencement du printemps ses galères iraient chercher la princesse. Après avoir terminé cette affaire, l'empereur prit à part le fidèle Phranza, et l'embrassant, non pas avec la froide approbation d'un souverain, mais comme un ami pressé de répandre dans le sein de son ami les secrets de son âme après une longue absence : Depuis que j'ai perdu ma mère et Cantacuzène, qui me conseillaient seuls sans intérêt ni passions personnelles¹, je suis environné, dit le souverain de Byzance, d'hommes auxquels je ne puis accorder ni amitié, ni confiance, ni estime. Vous connaissez Lucas Notaras, le grand-amiral ; obstinément attaché à ses propres sentiments, il assure partout qu'il dirige à son gré mes pensées et mes actions. Le reste des courtisans est conduit par l'esprit de parti ou par des vues d'intérêt personnel : faut-il donc que je consulte des moines sur des projets de politique ou de mariage. ? J'aurai encore longtemps besoin de votre zèle et de votre activité. Au printemps, vous engagerez un de mes frères à aller solliciter en personne le secours des puissances de l'Occident. De la Morée vous irez en Chypre exécuter une commission secrète, et de là vous passerez en Géorgie, d'où vous ramènerez la future impératrice. — Vos ordres, seigneur, répondit Phranza, sont irrésistibles ; mais daignez considérer, ajouta-t-il avec un grave sourire, que si je m'absente continuellement de ma famille, ma femme pourrait être tentée de chercher un autre époux ou de se jeter dans un monastère. Après avoir plaisanté sur ses craintes, l'empereur prit un ton plus sérieux, l'assura qu'il l'éloignait polir la dernière fois, qu'il destinait à son fils une, riche et illustre héritière, et à lui l'important office de grand logothète ou de principal ministre d'État. On arrangea sur-le-champ le mariage ; mais l'amiral avait usurpé l'office, quoique incompatible avec sa place. Il fallut quelque temps pour négocier, pour obtenir son consentement et convenir d'une indemnité. La nomination de Phranza fut à moitié déclarée et à moitié cachée, de peur de déplaire à un favori insolent et puissant. On fit durant l'hiver les préparatifs de l'ambassade, et Phranza résolut de saisir cette occasion d'éloigner son fils, et de le placer, à la moindre apparence de danger, chez les parents de sa mère, dans la Morée. Tels étaient les projets publics et particuliers qui furent dérangés par la guerre des Turcs, et ensevelis sous les ruines de l'empire.

¹ Cantacuzène (j'ignore s'il était parent de l'empereur de ce nom) était grand-domestique, défenseur zélé du symbole grec, et frère de la reine de Servie, chez laquelle il fut envoyé en qualité d'ambassadeur. Syropulus, p. 37, 38-45.

CHAPITRE LXVIII

Règne et caractère de Mahomet II. Siège, assaut et conquête définitive de Constantinople par les Turcs. Mort de Constantin Paléologue. Servitude des Grecs. Destruction de l'empire romain en Orient. Consternation de l'Europe. Conquêtes de Mahomet II ; sa mort.

LE siège de Constantinople par les Turcs attire d'abord nos regards et notre curiosité sur la personne et le caractère du puissant destructeur de cet empire¹. Mahomet II était fils d'Amurath II : sa mère a été décorée des titres de chrétienne et de princesse ; mais vraisemblablement elle se trouva confondue dans la foule de ces concubines qui venaient de tous les pays peupler le harem du sultan. Il eut d'abord l'éducation et les sentiments d'un dévot musulman ; et à cette époque de sa vie, toutes les fois qu'il conversait avec un infidèle, il ne manquait pas ensuite de purifier ses mains et son visage, au moyen d'ablutions prescrites par la loi. Il paraît que l'âge et le trône relâchèrent la sévérité de cette étroite bigoterie ; son âme ambitieuse ne voulut reconnaître aucun pouvoir au-dessus du sien, et on dit que dans ses moments de liberté, il osait traiter le prophète de la Mecque de brigand et d'imposteur. Mais en public il montra toujours du respect pour la doctrine et la discipline du Koran² ; ses indiscretions privées n'arrivèrent jamais à l'oreille du peuple, et il faut, sur cet objet, se défier beaucoup de la crédulité des étrangers et des sectaires, toujours disposés à croire qu'un esprit endurci contre la vérité doit être armé contre l'erreur et l'absurdité d'un mépris encore plus invincible. Instruit par les maîtres les plus habiles, il fit de rapides progrès dans les diverses routes de l'instruction ; on assure qu'il parlait ou entendait cinq langues³, l'arabe, le persan, le chaldaïque ou l'hébreu, le latin et le grec. Le persan pouvait contribuer à ses amusements, et l'arabe à son édification : les jeunes Orientaux apprenaient pour l'ordinaire ces deux langues ; d'après les rapports qui se trouvaient entre les Grecs et les Turcs, il put désirer de savoir la langue d'une nation qu'il voulait asservir ; il était intéressant que ses louanges en vers ou en prose latine⁴ pussent parvenir à son oreille⁵ ; mais on ne voit pas de quel usage lui pouvait être, ou quel mérite pouvait recommander à sa politique le dialecte grossier de ses esclaves hébreux, L'histoire et la géographie lui étaient familières ; son émulation s'enflammait à la lecture des vies des héros de l'Orient, peut-être de ceux de l'Occident⁶ ; ses

¹ Lorsqu'il s'agit du caractère de Mahomet II, il est dangereux de s'en rapporter entièrement soit aux Turcs, soit aux chrétiens. Le portrait le plus modéré qu'on en ait fait est celui de Phranza (l. I, c. 33), dont l'âge et la solitude avaient calmé le ressentiment. Voyez aussi Spondanus (A. D. 1451, n° 1), le continuateur de Fleury (t. XXII, p. 552), les *Elogia* de Paul Jove (l. III, p. 164, 166) et le *Dictionnaire* de Bayle (t. III, p. 272-279).

² Cantemir (p. 115) et les mosquées qu'il fonda attestent son respect public pour la religion. Il disputa librement avec le patriarche Gennadius sur la religion grecque et la religion musulmane (Spondanus, A. D. 1453, n° 22).

³ *Quinque linguas præter suam noverat ; græcam, latinam, chaldaicam, persicam.* L'auteur qui a traduit Phranza en latin a oublié l'arabe, que tous les musulmans étudiaient sans doute afin de lire le livre du prophète.

⁴ Philelphe demanda au vainqueur de Constantinople, dans une ode latine, la liberté de la mère et des sœurs de sa femme, et il obtint cette grâce. L'ode fut remise à Mahomet par les envoyés du duc de Milan. On soupçonnait Philelphe lui-même de vouloir se retirer à Constantinople ; cependant il a souvent cherché, par ses discours, à exciter à la guerre contre les musulmans (Voyez sa Vie par Lancelot, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. X, p. 718-721, etc.

⁵ Robert Valturio publia à Vérone, en 1483, ses douze livres de *Re militari* ; c'est le premier qui ait parlé de l'usage des bombes. Sigismond Malatesta, prince de Rimini, son protecteur, offrit cet ouvrage, avec une épître en latin, à Mahomet II.

⁶ Si l'on en croit Phranza, Mahomet II étudiait assidûment la vie et les actions d'Alexandre, d'Auguste, de Constantin et de Théodose. J'ai lu quelque part qu'on avait traduit par ses ordres les vies de Plutarque en

connaissances en astrologie peuvent être excusées par l'absurdité du siècle, et parce que ce vain savoir suppose quelques principes de mathématiques : ses généreuses invitations aux peintres de l'Italie et les récompenses qu'il leur accorda, sont l'indice d'un goût profane pour les arts¹. Mais la religion et les lettres ne parvinrent pas à dompter ce caractère sauvage et sans frein. Je ne rappellerai pas et je crois faiblement l'histoire de ses quatorze pages, auxquels on ouvrit le ventre pour voir qui d'entre eux avait mangé un melon, ni ce conte de la belle esclave qu'il décapita lui-même, afin de prouver à ses janissaires que les femmes ne subjugueraient jamais leur maître. Le silence des Annales turques, qui n'accusent d'ivrognerie que trois princes de la ligne ottomane², atteste sa sobriété ; mais la fureur et l'inflexibilité de ses passions sont incontestables. Il paraît hors de doute que dans son palais, ainsi qu'à la guerre, les motifs les plus légers le déterminaient à verser des ruisseaux de sang, et que ses goûts contre nature déshonorèrent souvent les plus nobles d'entre ses jeunes captifs. Durant la guerre d'Albanie, il médita les leçons de son père, qu'il surpassa bientôt, et on attribue à son invincible cimeterre la conquête de deux empires, de douze royaumes, et de deux cents villes, calcul faux et adulateur. Il avait sans aucun doute les qualités d'un soldat et peut-être celles d'un général : la prise de Constantinople mit le comble à sa gloire ; mais si nous comparons les moyens, les obstacles et les exploits, Mahomet II doit rougir de se voir placé à côté d'Alexandre ou de Timour. Les forces ottomanes qu'il commandait furent toujours plus nombreuses que l'armée des ennemis ; cependant ses conquêtes ne passèrent ni l'Euphrate ni la mer Adriatique, et ses progrès furent arrêtés par Huniades et Scanderbeg, les chevaliers de Rhodes et le roi de Perse.

Sous le règne d'Amurath, il avait goûté deux fois de la royauté et était descendu deux fois du trône : sa jeunesse ne lui permit pas de s'opposer au rétablissement de son père, mais il ne pardonna jamais aux vizirs qui avaient conseillé cette salutaire mesure. Il épousa la fille d'un émir turcoman, et, après des fêtes qui durèrent deux mois, il partit d'Andrinople avec sa femme pour aller résider dans le gouvernement de Magnésie. En moins de six semaines, il fut rappelé par un message du divan qui annonçait la mort d'Amurath, et une disposition à la révolte de la part des janissaires. Sa célérité et sa vigueur les ramenèrent à l'obéissance : il traversa l'Hellespont avec une garde choisie, et à un mille d'Andrinople, les vizirs et les émirs, les imans et les cadis, les soldats et le peuple, se prosternèrent aux pieds du nouveau sultan : ils affectèrent l'attendrissement et la joie. Il avait alors vingt et un ans : il écarta toute cause de sédition par la mort nécessaire de ses frères encore enfants³. Les ambassadeurs de l'Asie et de l'Europe vinrent bientôt le féliciter et solliciter son amitié ; il prit avec eux le langage de la modération et de la paix. Il ranima la confiance de l'empereur grec par les serments solennels et les flatteuses assurances dont il accompagna la ratification du traité fait avec l'empire ; enfin il

langue turque. Si le sultan savait le grec, il destinait cette version à l'usage de ses sujets ; et cependant ces vies sont une école de liberté aussi bien que de valeur.

¹ Le célèbre Gentile Bellino, qu'il avait fait venir de Venise, reçut de lui une chaîne et un collier d'or, avec une bourse de trois mille ducats. Je ne crois pas plus que Voltaire à l'histoire ridicule de cet esclave qu'on décapita pour faire voir au peintre le jeu des muscles.

² Ces empereurs ivrognes furent Soliman Ier, Selim II et Amurath IV (Cantemir, p. 61). Les sophis de la Perse offrent dans ce genre une liste plus longue et plus complète ; et dans le dernier siècle nos voyageurs européens assistèrent à leurs orgies et les partagèrent.

³ On sauva Calapin, un de ces jeunes princes, des mains de son barbare frère, et il reçut à Rome le baptême et le nom de Callistus Othomanus. L'empereur Frédéric III lui accorda un domaine en Autriche, où il termina sa carrière ; et Cuspinién, qui dans sa jeunesse avait conversé à Vienne avec ce prince, alors avancé en âge, donne des éloges à sa piété et à sa sagesse (*de Cæsariibus*, p. 672, 673).

assigna un riche domaine des bords du Strymon pour le paiement de la pension annuelle de trois cent mille aspres due à la cour de Byzance, qui, à sa prière, gardait un prince ottoman. Mais ses voisins durent trembler lorsqu'ils virent la sévérité avec laquelle ce jeune monarque réformait le faste de la maison de son père. Les sommes consacrées au luxe furent employées à des objets d'ambition ; il renvoya ou il enrôla parmi ses troupes un corps inutile de sept mille fauconniers. Durant l'été de la première année de son règne, il parcourut à la tête d'une armée les provinces d'Asie ; mais après avoir humilié l'orgueil des Caramariens, il accepta leur soumission, afin de n'être détourné par aucun obstacle de l'exécution de son plus grand dessein¹.

Les casuistes musulmans, et en particulier les casuistes turcs, ont décidé que les fidèles ne pouvaient être liés par une promesse contraire à l'intérêt et aux devoirs de leur religion, et que le sultan pouvait abroger ses propres traités et celui de ses prédécesseurs. La justice et la magnanimité d'Amurath avaient méprisé ce privilège immoral ; mais l'ambition fit descendre son fils, le plus orgueilleux des hommes, aux artifices les plus bas de la dissimulation et de la perfidie. La paix était sur ses lèvres et la guerre dans son cœur ; il ne songeait qu'à s'emparer de Constantinople, et l'imprudence des Grecs lui fournit le premier prétexte de la fatale rupture². Loin de se faire oublier, leurs ambassadeurs suivirent son camp pour demander que le prince turc payât et même augmentât la somme annuelle que recevait l'empire grec. Le divan fut importuné de leurs plaintes ; et le vizir, ami secret des chrétiens, se vit contraint de leur faire connaître les sentiments de ses collègues. *Insensés et misérables Romains, leur dit Calil, nous connaissons vos desseins ; et vous ignorez le péril où vous êtes ! Le scrupuleux Amurath n'est plus ; sa couronne appartient à un jeune vainqueur qui n'est enchaîné par aucune loi, et qu'aucun obstacle ne peut arrêter. Si vous échappez de ses mains, remerciez-la bonté divine qui diffère encore le châtement de vos péchés. Pourquoi vouloir nous effrayer d'une manière indirecte et par de vaines menaces ? Relâchez le fugitif Orchan, couronnez le sultan de Romanie, appelez les Hongrois des autres rives du Danube, armez contre nous les nations de l'Occident, et soyez sûrs que vous ne ferez que provoquer et précipiter votre ruine.* Mais si ces terribles paroles du vizir effrayèrent les ambassadeurs, ils furent rassurés par l'accueil obligeant, et les propos affectueux du prince ottoman ; Mahomet leur promit qu'au moment où il serait de retour à Andrinople, il écouterait les plaintes des Grecs, et s'occuperait de leurs véritables intérêts. Dès qu'il eut repassé l'Hellespont, il supprima la pension qu'on leur payait, et il ordonna de chasser leurs officiers des rives du Strymon ; il faisait ainsi connaître ses dispositions hostiles : bientôt il donna un

¹ Voyez l'avènement de Mahomet II au trône, dans Ducas (c. 33), Phranza (l. I, c. 33 ; l. III, c. 2), Chalcocondyles (l. VII, p. 199), et Cantemir (p. 96).

² Avant de décrire le siège de Constantinople, j'observerai qu'à l'exception d'un petit nombre de mots jetés en passant par Cantemir et Leunclavius, je n'ai pu me procurer sur cet événement aucune relation faite par les Turcs, ni rien de pareil au récit du siège de Rhodes par Soliman II (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXVI, p. 723-769). Je dois donc m'en rapporter aux Grecs, dont les préjugés se trouvent à quelques égards diminués par leur détresse. Je suivrai principalement Ducas (c. 34-42), Phranza (l. III, c. 7-20), Chalcocondyles (l. VIII, p. 201-214) et Léonard de Chios (*Historia C. P. à Turco expugnatae*, Nuremberg, 1544, in-4°, vingt feuilles). Le dernier de ces récits est le plus ancien, puisqu'il fut composé dans l'île de Chios, le 16 août 1453, soixante-dix-neuf jours après la prise de Constantinople, et dans la première confusion d'idées et de sentiments excitée par un semblable événement. On peut tirer quelques aperçus d'une lettre du cardinal Isidore (in *Farra gine rerum turcicarum, ad talc.* Chalcocondyles, Cluseri, Bâle, 1556) au pape Nicolas V, et d'un Traité de Théodose Zygomala, qu'il adressa l'an 1581 à Martin Crusius (*Turco-Græcia*, l. I, p. 74-98, Bâle, 1584). Spondanus (A. D. 1453, n° 1-27) fait en peu de mots, mais en bon critique, la révision des faits et des matériaux divers. Je prendrai la liberté de négliger les relations de Monstrelet et des Latins, éloignés du lieu de la scène, qui toutes se fondent sur des oui-dire.

second ordre, qui menaçait et même commençait en quelque sorte le siège de Constantinople. Son grand-père avait élevé une forteresse du côté de l'Asie, dans le passage étroit du Bosphore, Mahomet résolut d'en construire une plus formidable sur la rive opposée, c'est-à-dire du côté de l'Europe, et mille maçons eurent ordre de se trouver au printemps dans un lieu nommé Asomaton, situé à environ cinq milles de la capitale de l'empire grec¹. La persuasion est la ressource des faibles ; mais les faibles persuadent rarement : les ambassadeurs de Constantin essayèrent vainement de détourner Mahomet de l'exécution de son projet. Ils représentèrent que le grand-père du sultan avait demandé la permission de Manuel pour bâtir un fort sur son propre territoire ; mais que cette double fortification, qui allait rendre les Turcs maîtres du détroit, ne pouvait avoir pour objet que de porter atteinte à l'alliance des deux nations, d'intercepter le commerce des Latins dans la mer Noire, et peut-être d'affamer Constantinople. Je ne forme point d'entreprise contre votre ville, répondit le perfide sultan ; mais ses murs sont la borne de votre empire. Avez-vous oublié la détresse où se trouva mon père lorsque vous fîtes une ligue avec les Hongrois, lorsqu'ils envahirent notre contrée par terre, lorsque des galères françaises occupaient l'Hellespont ? Amurath se vit réduit à forcer le passage du Bosphore, et vos moyens ne se trouvèrent pas répondre à votre malveillance. Alors enfant, j'étais à Andrinople ; les musulmans tremblaient, et les *gabours*² insultèrent pour un temps à nos malheurs. Mais lorsque mon père eut remporté la victoire dans les champs de Warna, il fit vœu d'élever un fort sur la rive occidentale, et je dois accomplir ce vœu : avez-vous le droit, avez-vous la force d'empêcher ce que je veux faire sur mon propre territoire ? Car ce terrain est à moi ; les établissements des Turcs en Asie arrivent jusqu'aux côtes du Bosphore, et l'Europe est désertée par les romains. Retournez chez vous ; dites à votre roi, que l'Ottoman actuel diffère beaucoup de ses prédécesseurs, que ses résolutions surpassent les vœux qu'ils formèrent, et qu'il fait plus qu'ils ne pouvaient résoudre. Partez, il ne vous sera fait aucun mâle ; mais je ferai écorcher vif le premier d'entre vous qui reviendra avec un pareil message. Après cette déclaration, Constantin, le premier des Grecs par son courage ainsi que par son rang³, avait résolu de prendre les armes et de résister à l'approche et à l'établissement des Turcs sur le Bosphore. Il se laissa retenir par les conseils de ses ministres de l'ordre civil et de l'ordre ecclésiastique ; ils lui firent adopter un système moins noble et même moins prudent que le sien : ils le déterminèrent à prouver sa patience en souffrant de nouveaux outrages, à laisser les Ottomans se charger du crime de l'agression, et à compter sur la fortune et le temps pour leur défense et pour la destruction d'un fort que Mahomet ne pouvait garder longtemps, si près d'une capitale grande et peuplée. L'hiver s'écoula au milieu des espérances des hommes crédules et des craintes ces hommes sages : on remit sans cesse à prendre des précautions qui devaient être l'affaire de chaque citoyen et l'occupation de chaque instant. Les Grecs fermèrent les yeux sur le

¹ Peter Gyllius (*de Bosphoro Thracio*, l. II, c.13), Leunclavius (*Pandect.*, p. 445) et Tournefort (*Voyage dans le Levant*, t. II, lettre XV, p. 443, 444) sont les auteurs qui font le mieux connaître la situation de la forteresse et la topographie du Bosphore ; mais je regrette la carte ou le plan que Tournefort envoya en France au ministre de la marine. Le lecteur peut relire le chapitre XVII de cette Histoire.

² Ducas exprime par le terme de *kabour* le nom de mépris que les Turcs donnent aux infidèles, et Leunclavius et les modernes, par celui de *giaour*. Le premier mot vient, selon Ducange (*Gloss. græc.*, t. I, p. 530), de *καβουρον*, qui en grec vulgaire signifie tortue, et par lequel les Turcs voudraient désigner un mouvement rétrograde hors de la foi. Mais, hélas ! *gabour* (*Bibl. orient.*, p. 375) n'est autre chose que le mot *gheber*, qui a passé de la langue persane dans la langue turque, et a été transporté des adorateurs du feu à ceux de la croix.

³ Phranza rend témoignage du bon sens et du courage de son maître : *Calliditatem hominis non ignorans imperator prior, arma movere constituit* ; et il traite avec un mépris hérité l'absurdité des *cum sacri tum profani proceres* qu'il avait entendus *amentes spe vana pasci*. Ducas n'était pas du conseil privé.

danger qui les menaçait, jusqu'à ce que l'arrivée du printemps et l'approche de Mahomet leur annonçassent leur perte décidée.

On désobéit rarement à un maître qui ne pardonne jamais. Le 26 mars (1452), la plaine d'Asomaton se couvrit d'un essaim actif d'ouvriers turcs : on leur amena par terre et par mer, de l'Europe et de l'Asie, les matériaux dont ils avaient besoin¹. La chaux avait été préparée dans la Cataphrygie ; on tira les bois des forêts d'Héraclée et de Nicomédie, et les carrières de l'Anatolie fournirent la pierre. Chacun des mille maçons était aidé de deux manœuvres, et on fixa leur tâche journalière à la mesure de deux coudées. On donna à la forteresse² une forme triangulaire ; une grosse tour épaula chacun des angles, dont l'un se trouvait sur le penchant de la colline, et les deux autres sur la côte de la mer. On fixa l'épaisseur des murs à vingt-deux pieds, et à trente le diamètre des tours ; une solide plate-forme de plomb couvrit tout l'édifice. Mahomet en personne pressa et dirigea l'ouvrage avec une ardeur infatigable ; ses trois vizirs voulurent avoir l'honneur d'achever chacun leur tour respective ; le zèle des cadis le disputa d'émulation à celui des janissaires : le service de Dieu et du sultan ennoblissait les fonctions les plus ignobles, et l'activité de la multitude était animée par les regards d'un despote qui d'un sourire envoyait l'espérance de la fortune, et d'un coup d'œil annonçait la mort. L'empereur grec vit avec effroi les progrès d'un travail qu'il ne pouvait plus arrêter ; c'est en vain qu'il essaya, par des caresses et des présents, d'apaiser un ennemi inflexible qui cherchait et fomentait secrètement des occasions de rupture. Ces occasions ne pouvaient tarder à se présenter. Les avides et sacrilèges musulmans employaient sans scrupule les débris de plusieurs magnifiques églises, et même des colonnes de marbre consacrées à l'archange saint Michel ; et quelques chrétiens, qui voulurent les empêcher de s'en emparer, reçurent de leurs mains la couronne du martyr. Constantin avait demandé une garde turque pour protéger les champs et les récoltes de ses sujets. Mahomet établit cette garde ; mais le premier ordre qu'il lui donna fut de laisser paître librement les mulets et les chevaux du camp, et de défendre ses gens, s'ils étaient attaqués par les naturels du pays. Les gens de la suite d'un chef ottoman avaient abandonné la nuit leurs chevaux au milieu d'un champ de blé mûr ; le dommage irrita les Grecs, l'insulte acheva de les révolter, et plusieurs individus des deux nations périrent dans une rixe qui en fut la suite. Mahomet écouta les plaintes avec joie, et fit partir un détachement avec ordre d'exterminer les habitants du village. Les coupables avaient pris la fuite, mais quarante moissonneurs, qui, comptant sur leur innocence, travaillaient en paix, tombèrent sous le fer des Turcs. Jusqu'alors Constantinople avait reçu les Turcs qu'y amenaient le commerce et la curiosité ; à la première alarme, l'empereur ordonna de fermer les portes ; mais, toujours occupé de la paix, il relâcha, le troisième jour, les Turcs qui s'y trouvaient³, et son dernier message à Mahomet annonça la ferme résignation d'un chrétien et d'un guerrier. **Puisque ni les serments, ni les traités, ni la soumission, ne peuvent assurer la paix, dit-il au sultan, poursuivez vos attaques impies, ma confiance est en Dieu seul : s'il lui**

¹ Au lieu de ce récit clair et suivi, les Annales turques (Cantemir, p. 97) font revivre le conte ridicule de la peau de bœuf et du stratagème qu'employa Didon pour la construction de Carthage. Ces annales, si ce n'est pour ceux qu'égarant des préventions antichrétiennes, sont fort au-dessous des histoires grecques.

² Sur les dimensions de cette forteresse, qu'on nomme aujourd'hui le vieux château d'Europe, Phranza n'est pas tout à fait d'accord avec Chalcocondyles, dont la description a été vérifiée sur les lieux par son éditeur Leunclavius.

³ Parmi les Turcs qui se trouvèrent à Constantinople lorsqu'on ferma les portes, il y avait quelques pages de Mahomet, si convaincus de son inflexible rigueur, qu'ils demandèrent qu'on leur coupât la tête si on leur ôtait les moyens d'être de retour au camp avant le coucher du soleil.

plaît d'adoucir votre cœur, je me réjouirai de cet heureux changement ; s'il vous livre Constantinople, je me soumettrai sans murmure à sa sainte volonté. Mais tant que le juge des princes de la terre n'aura pas prononcé entre nous, je dois vivre et mourir en défendant mon peuple. La réponse de Mahomet, annonça qu'il était décidé à la guerre ; ses fortifications étaient achevées, et avant de retourner à Andrinople, il y établit un aga vigilant et quatre cents janissaires pour lever un tribut sur tous les navires, sans distinction de pays, qui passeraient à la portée de ses batteries. Un navire vénitien, qui refusait d'obéir aux nouveaux maîtres du Bosphore, fut coulé bas d'un seul coup de canon. Le capitaine et trente matelots se sauvèrent dans la chaloupe ; mais ils furent conduits à la Porte chargés de fers : on empala le chef, on coupa la tête aux autres, et l'historien Ducas vit à Démotica¹ leurs corps exposés aux bêtes féroces. Le siège de Constantinople fut renvoyé au printemps suivant ; mais une armée ottomane marcha dans la Morée pour occuper les forces des frères de Constantin. A cette époque de calamités, l'un de ces princes le despote Thomas, eut le bonheur ou le malheur de se voir naître un fils (17 janvier 1453), **dernier héritier**, dit l'affligé Phranza, **de la dernière étincelle de l'empire romain**².

Les Grecs et les Turcs passèrent l'hiver dans le trouble et l'anxiété : les premiers étaient agités par leurs craintes, les seconds par leurs espérances, les uns et les autres par les préparatifs de défense et d'attaque ; et les deux empereurs, qui de tous étaient ceux qui avaient le plus à perdre ou à gagner, ressentaient plus vivement que les autres les mouvements qui occupaient les deux nations. L'ardeur de la jeunesse et la violence du caractère excitaient la vivacité des émotions de Mahomet ; il amusait ses loisirs de la construction du palais de Jehan Numa (la guérite du monde) qu'il fit élever à Andrinople³, et auquel il donna une hauteur prodigieuse ; mais ses pensées étaient irrévocablement fixées sur le projet de conquérir la ville des Césars. Il se leva vers la seconde veille de la nuit, et manda son premier vizir. Le message et l'heure, le caractère du prince et sa propre situation, tout alarmait la conscience coupable de Calil-pacha ; il avait eu la confiance d'Amurath et avait conseillé de le rappeler au trône. Mahomet, à son avènement à la couronne, l'avait confirmé dans la place de vizir, avec les apparences de la faveur ; mais le vieux ministre savait bien qu'il marchait sur une glace fragile et glissante, qu'elle pouvait se rompre sous ses pas et le plonger dans l'abîme. Son affection pour les chrétiens, peut-être innocente sous le règne précédent, lui avait fait donner le nom odieux de *Gabour Ortachi*, ou de frère nourricier des infidèles⁴. Dominé par son avarice, il entretenait avec l'ennemi une correspondance vénale et criminelle, qui fut découverte et punie après la guerre. Lorsqu'il reçut pendant la nuit l'ordre de se rendre auprès du sultan, il embrassa sa femme et ses enfants qu'il craignait de ne plus revoir ; il remplit de pièces d'or une coupe, se rendit en hâte au palais, se prosterna devant le sultan et, selon l'usage des Orientaux, lui offrit l'or qu'il avait apporté

¹ Ducas, c. 35. Phranza (l. III, c. 3), qui avait navigué sur le vaisseau de ce capitaine vénitien, le regarde comme un martyr.

² *Auctum est Palæologorum genus, et imperii successor, parvæque Romanorum scintillæ hæres natus, Androæas*, etc. (Phranza, l. III, c. 7.) Cette expression énergique a été inspirée par sa douleur.

³ Cantemir, p. 97, 98. Le sultan doutait de sa conquête, ou ignorait les avantages de Constantinople. Une ville et un royaume peuvent quelquefois être ruinés par la destinée de leur souverain.

⁴ Le président Cousin, traduit le mot *συντροφος* par celui de père nourricier : il suit, il est vrai, la version latine ; mais dans sa précipitation il a négligé la note dans laquelle Ismaël Boillaud (*ad Ducam*, c. 35) reconnaît et rectifie sa propre erreur.

comme un léger tribut, gage de sa soumission et de sa reconnaissance¹. Je ne veux pas, lui dit Mahomet, reprendre ce que je t'ai donné, mais plutôt accumuler mes bienfaits sur ta tête. A mon tour je veux de toi un présent qui me sera bien plus utile, et auquel je mets bien plus de prix : je te demande Constantinople. Le vizir, revenu de sa surprise, lui répondit : Le même dieu qui t'a donné une si grande portion de l'empire romain ne te refusera pas la capitale et le peu de domaines qui restent à cet empire. Sa providence et ton pouvoir me l'assurent, et tes fidèles esclaves et moi nous sacrifierons nos jours et notre fortune pour exécuter tes volontés. — Lala² (c'est-à-dire précepteur), dit le sultan, tu vois cet oreiller ; dans mon agitation je l'ai poussé toute la nuit d'un côté et d'un autre. Je me suis levé ; je me suis recouché, mais le sommeil s'est refusé à mes paupières fatiguées. Prends garde à l'or et à l'argent des Romains ; nous valons mieux qu'eux à la guerre, et à l'aide de Dieu et du prophète nous ne tarderons pas à nous emparer de Constantinople. Pour connaître la disposition de ses soldats, il parcourait souvent les rues seul et déguisé, et il était dangereux de reconnaître le sultan lorsqu'il voulait se cacher aux yeux du vulgaire. Il employait ses heures de loisir à tracer le plan de la capitale de l'empire grec, à discuter avec ses généraux et ses ingénieurs, en quel endroit on élèverait des batteries, et de quel côté on donnerait l'assaut, où l'on ferait jouer les mines, et où l'on appliquerait les échelles. Durant le jour, on essayait les manœuvres et les opérations imaginées pendant la nuit.

Parmi les instruments de destruction, il étudiait avec un soin particulier la terrible découverte que venaient de faire les Latins, et son artillerie surpassa tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Un fondeur de canons, danois ou hongrois, qui trouvait à peine sa subsistance au service des Grecs, passa du côté des Turcs, et le sultan le paya bien. Il avait été satisfait de sa réponse à la première question qu'il s'empressa de lui faire. Puis-je avoir un canon assez fort pour envoyer un boulet ou une pierre capable de renverser les murs de Constantinople ? — Je n'ignore pas, répondit le fondeur, la force de ces murs ; mais quand ils seraient plus solides que ceux de Babylone, je pourrais leur opposer une machine d'une force supérieure ; ce sera ensuite à vos ingénieurs à la placer et à la diriger. D'après cette réponse on établit une fonderie à Andrinople, on prépara le métal, et dans l'espace de trois mois, ce fondeur, nommé Urbain, présenta un canon de bronze d'une grandeur prodigieuse et presque incroyable. Le calibre était, dit-on, de douze palmes, et il lançait un boulet de pierre qui pesait plus de six quintaux³. On choisit devant le nouveau palais un endroit vide pour l'essayer ; mais, afin de prévenir les suites funestes que pouvaient entraîner le saisissement et la frayeur, on avertit le public, par une proclamation, que le lendemain on se servirait du canon. L'explosion se fit sentir ou entendre à cent stades à la ronde. La portée du boulet fut de plus d'un mille, et il s'enfonça d'une brasse sur le terrain où il tomba. Pour le transport de cette machine destructive, on réunit ensemble trente chariots qu'on fit traîner par un attelage de soixante bœufs ;

¹ L'usage de ne jamais paraître qu'avec des présents devant son souverain ou devant son supérieur, est très ancien parmi les Orientaux, et paraît analogue à l'idée de sacrifice, idée encore plus ancienne et plus universelle. Voyez des exemples de cette coutume en Perse, dans Ælien (*Hist. Variar.*, le I, c. 31, 32, 33).

² Le *lala* des Turcs (Cantemir, p. 34) et le *tata* des Grecs (Ducas, c. 35) viennent des premières syllabes que prononcent les enfants ; et on peut observer que ces mots primitifs, qui désignent leurs parents, ne sont qu'une répétition d'une même syllabe, composée d'une consonne labiale ou dentale, et d'une voyelle ouverte. De Brosses, *Mécanisme des langues*, t. I, p. 231- 247.

³ Le talent attique pesait environ soixante mines ou livres *avoir-du-poids* (voyez Hooper on *Ancient Weights Measures*, etc.) ; mais parmi les Grecs modernes on a donné cette dénomination classique à un poids de cent et de cent vingt-cinq livres (Ducange, *ταλαντον*). Léonard de Chios mesure le boulet ou la pierre du second canon : *Lapidem qui palmis undecim ex meis abidibat in gyro*.

deux cents hommes furent placés des deux côtés pour tenir en équilibre et soutenir cette masse toujours prête à rouler d'un côté oie de l'autre ; deux cent cinquante ouvriers marchèrent en avant, chargés d'aplanir la route et de réparer les ponts, et il fallut près de deux mois de travail pour lui faire faire une route de cent cinquante milles. Un philosophe d'un esprit piquant¹ se moque en cette occasion de la crédulité des Grecs, et il observe avec beaucoup de raison qu'on doit toujours se méfier des exagérations des vaincus. Il calcule que pour chasser un boulet seulement de deux cents livres, il faudrait environ cent cinquante livres de poudre ; que cette quantité de poudre ne pouvait s'allumer à la fois, le coup partirait avant que la quinzième partie prit feu, et qu'ainsi le boulet aurait très peu d'effet. Ignorant comme je le suis dans l'art de la destruction, j'ajouterai seulement que l'artillerie, aujourd'hui plus éclairée, préfère le nombre à la grandeur des pièces, la vivacité du feu au bruit ou même à l'effet d'une seule explosion. Cependant je n'ose rejeter le témoignage positif et unanime des contemporains, et il doit paraître assez vraisemblable que, dans leurs efforts ambitieux et peu éclairés, les premiers fondeurs passèrent les bornes de la modération. Un canon turc, plus considérable que celui de Mahomet, garde encore l'entrée des Dardanelles et si l'usage en est incommode, une épreuve récente a montré que l'effet était loin d'en être méprisable. Trois cents livres de poudre chassèrent un boulet de pierre de onze quintaux à la distance de six cents toises : le boulet se sépara en trois morceaux qui traversèrent le canal, et, laissant la mer couverte d'écume, allèrent par ricochets frapper et rebondir contre la colline opposée².

Tandis que Mahomet menaçait la capitale de l'Orient, l'empereur grec implorait par de ferventes prières les secours de la terre et du ciel. Mais les puissances invisibles étaient sourdes, à ses supplications, et la chrétienté voyait avec indifférence la chute de Constantinople, qui n'avait d'autre espoir que d'être secourue par la jalousie politique du sultan d'Égypte. Parmi les États qui pouvaient aider Constantinople, les uns se trouvaient trop faibles et les autres trop éloignés : quelques-uns regardaient le danger comme imaginaire, d'autres comme inévitable. Les princes de l'Occident étaient enfoncés dans les interminables querelles qui les divisaient entre eux, et le pontife de Rome était irrité de la fausseté ou de l'obstination des Grecs. Au lieu d'employer en leur faveur les armes et les trésors de l'Italie, Nicolas V avait prédit la destruction de leur État, et son honneur était intéressé à l'accomplissement de cette prophétie. Il fut peut-être ému de compassion lorsqu'il les vit au dernier degré du malheur, mais sa pitié arriva trop tard ; ses efforts manquèrent d'énergie et n'eurent aucun succès, et Constantinople était au pouvoir des Turcs avant que les escadres de Gênes et de Venise, sortissent de leurs ports³ ; les princes, ceux même de la Morée et des îles de la Grèce, gardèrent une froide neutralité : la colonie génoise établie à Galata négocia un traité particulier, et le sultan la laissa se flatter que sa clémence lui permettrait de survivre à la ruine de l'empire. Un grand nombre de plébéiens et quelques nobles abandonnèrent lâchement leur pays au moment du danger ; l'avarice des riches refusa à l'empereur et garda

¹ Voyez Voltaire, *Hist. génér.*, c. 91, p. 294, 295. Il aspirait en littérature à la monarchie universelle ; on le voit dans ses poésies prétendre au titre d'astronome, de chimiste, etc., et chercher à en emprunter le langage.

² Le baron de Tott (t. III, p. 85-99), qui fortifia les Dardanelles contre les Russes dans la dernière guerre, a décrit d'un ton animé et même comique sa prouesse et la consternation des Turcs. Mais cet aventureux voyageur ne possède pas l'art d'inspirer la confiance.

³ *Non audivit, indignum ducens*, dit l'honnête Antonin ; mais comme l'inquiétude et la honte se firent bientôt sentir à la cour de Rome, Platina dit du ton d'un courtisan plus habile : *In animo fuisse pontifici juvare Græcos*. Æneas Sylvius dit encore plus positivement : *Siractam classem*, etc., (Spond., A. D. 1453, n° 1).

pour les Turcs des trésors qui auraient acheté des armées de mercenaires¹. Indigent et abandonné, Constantin se prépara toutefois à soutenir l'approche de son redoutable adversaire ; son courage était égal à ses dangers, mais ses forces ne l'étaient pas à la lutte qui se préparait. Dès les premiers jours du printemps, l'avant-garde des Turcs s'empara des bourgs, et des villages jusqu'aux portes de Constantinople. Elle épargna et protégea ceux qui se soumirent ; mais elle extermina avec le fer et la flamme quiconque voulut résister. Les villes que possédaient les Grecs sur la mer Noire, Mesembria, Acheloum et Bizon, se rendirent à la première sommation ; Sélymbrie mérita seule les honneurs d'un siège ou d'un blocus, et ses braves habitants, pendant qu'ils étaient investis du côté de terre, mirent leurs embarcations à la mer, allèrent piller la côte de Cyzique, et vendirent en place publique les captifs qu'ils ramenèrent. Mais tout se tut et se prosterna à l'arrivée de Mahomet : il s'arrêta d'abord à cinq milles de la capitale de l'empire grec ; il s'approcha ensuite avec son armée en bataille ; il arbora son drapeau devant la porte de Saint-Romain, et commença le 6 avril le mémorable siège de Constantinople.

Les troupes de l'Europe et de l'Asie s'étendaient de droite à gauche de la Propontide au port ; les janissaires étaient placés au fond, devant la tente de Mahomet ; un fossé profond couvrait les lignes ottomanes et un corps particulier environnait le faubourg de Galata, et surveillait la foi douteuse des Génois. Philelphe, qui résidait en Grèce trente années avant le siège, assure, d'après des données recueillies avec soin, que les forces des Turcs, en les comprenant toutes sans exception, ne pouvaient être de plus de soixante mille cavaliers et de vingt mille fantassins ; et il accuse la pusillanimité des nations chrétiennes qui s'étaient soumises si docilement à une poignée de Barbares. Le nombre des *capiculi*², soldats de la Porte qui marchaient avec le prince, et qu'on payait de son trésor, n'était peut-être pas en effet plus considérable ; mais les pachas entretenaient ou levaient une milice provinciale dans leurs gouvernements respectifs ; il y avait un grand nombre de terres assujetties à une redevance militaire ; l'appât du butin amenait une foule de volontaires sous le drapeau de Mahomet, et le son de la trompette sacrée dut y attirer un essaim de fanatiques affamés et intrépides, qui augmentèrent du moins la terreur des Grecs, et qui servirent à émousser leur glaive par une première attaque. Ducas, Chalcocondyles et Léonard de Chios, portent trois ou quatre cent mille hommes l'armée du sultan ; mais Phranza se trouva plus près, il l'observa mieux, et il n'y compta que deux cent cinquante-huit mille hommes, évaluation précise, qui ne passe pas la mesure des faits connus ni celle des probabilités³. La marine des assiégeants était moins formidable : il y avait trois cent vingt navires dans la

¹ Antonin, in *Proëm. epist. cardinal. Isid., ap. Spond.* Le docteur Johnson a très bien exprimé dans sa tragédie d'Irène cette circonstance caractéristique :

The groaning Greeks dig up the golden caverns,
The accumulated wealth of hoarding ages ;
That wealth which, granted to their weeping prince,
Had rang'd embattled nations at their gates.

Les Grecs tirèrent, en gémissant, du sein de la terre ces monceaux d'or, trésors accumulés des générations avares ; trésors qui, accordés aux larmes de leur prince, eussent rangé devant leurs portes des nations entières de soldats.

² Les troupes chargées de la garde du palais sont appelées *capiculi* chez les Turcs ; et celles des provinces *ceratculi*. La plupart des noms et des institutions de la milice turque existaient avant le *canon Nameli* de Soliman II, d'après lequel le comte Marsigli, aidé de sa propre expérience, a composé son État militaire de l'empire ottoman.

³ L'observation de Philelphe est approuvée en 1508 par Cuspinien (*de Cæsariibus, in epilog. de militia turcica*, p. 697). Marsigli, prouve que les armées effectives des Turcs sont beaucoup moins nombreuses qu'elles ne le paraissent. Léonard de Chios ne compte que quinze mille janissaires dans l'armée qui assiégea Constantinople.

Propontide, mais dix-huit seulement pouvaient être regardés comme des vaisseaux de guerre, et il paraît que le plus grand nombre n'était que des flûtes et des transports, qui versaient dans le camp, des hommes, des munitions et des vivres. Constantinople, dans son dernier état de décadence, avait encore plus de cent mille habitants ; mais ce compte est pris sur la liste des captifs, et non sur celle des combattants. C'étaient pour la plupart des ouvriers, des prêtres, des femmes et des hommes dénués de ce courage que les femmes elles mêmes ont déployé quelquefois pour le salut commun. Je conçois, j'excuserais presque la répugnance des sujets à servir sur une frontière éloignée, pour obéir à la volonté d'un tyran ; mais l'homme qui n'ose pas exposer sa vie pour défendre ses enfants et sa propriété, a perdu dans la société la disposition la plus active et la plus énergique de la nature humaine. D'après un ordre de l'empereur, on avait été dans les différentes rues inscrire ceux des citoyens et même des moines qui se trouvaient propres et disposés à prendre les armes pour la défense du pays. La liste fut remise à Phranza¹, et, plein d'étonnement et de douleur, il avertit son maître que la nation ne pouvait compter que sur quatre mille neuf cent soixante-dix *Romains*. Constantin et son fidèle ministre gardèrent ce triste secret, et on tira de l'arsenal la quantité de boucliers, d'arbalètes et de mousquets, dont on avait besoin. Ils furent soutenus d'un corps de deux mille étrangers sous les ordres de Jean Justiniani, noble Génois ; ces auxiliaires furent d'avance libéralement payés, et on promit à leur chef que la souveraineté de l'île de Lesbos serait le prix de sa valeur et de ses succès. Une grosse chaîne fut tendue à l'entrée du port, que défendaient d'ailleurs quelques navires de guerre et des navires marchands, tant grecs qu'italiens ; et l'on retint pour le service public tous les vaisseaux des nations chrétiennes qui arrivèrent successivement de Candie et de la mer Noire. Une capitale de treize et peut-être de seize milles de circonférence, n'avait contre toutes les forces de l'empire ottoman qu'une garnison de sept ou huit mille soldats. L'Europe et l'Asie étaient ouvertes aux assiégeants, et la force et les vivres des Grecs devaient diminuer chaque jour, sans qu'ils pussent espérer aucun secours du dehors.

Les premiers Romains se seraient armés avec la résolution de vaincre ou de mourir. Les premiers chrétiens se seraient embrassés, et auraient attendu avec patience et charité la couronne du martyr. Mais les Grecs de Constantinople ne mettaient de chaleur qu'aux affaires de religion, et cette chaleur ne produisait qu'animosité et discorde. L'empereur Jean Paléologue avait renoncé, avant de mourir, au projet détesté de ses sujets de réunir l'Église grecque et l'Église latine ; on ne le reprit que lorsque la détresse de Constantin son frère fit une loi de recourir à un dernier essai de dissimulation et de flatterie². Il envoya des ambassadeurs à Rome ; il les chargea de demander des secours temporels, en assurant que les Grecs se soumettraient à la domination spirituelle du pape : il dit que s'il avait négligé l'Église, les soins pressants de l'État l'avaient exigé ; et il témoigna le désir devoir dans sa capitale un légat du pontife. Le Vatican savait trop combien il fallait peu compter sur la parole des Grecs, mais il ne pouvait décemment dédaigner ces signes de repentir ; il accorda plus aisément un légat qu'une armée ; et six mois avant la prise de Constantinople, le cardinal Isidore, né en Russie, y parut en cette qualité, avec un cortège de prêtres et de soldats.

¹ *Ego, eidem (imp.) tabellas exhibui non absque dolore et mœstitia, mansitque apud nos duos alii occultus numerus.* (Phranza, l. III, c. 8.) En lui passant quelques préventions nationales, on ne peut désirer un témoin plus authentique, non seulement des faits publics, mais des conseils privés.

² Spondanus raconte l'union non seulement, avec partialité, mais d'une manière imparfaite. L'évêque de Pamiers mourut en 1642, et l'histoire de Ducas, qui parle de ces faits (c. 36, 37) avec tant de vérité et de courage, n'a été imprimée qu'en 1649.

L'empereur le traita comme son ami et comme son père ; il écouta avec respect ses sermons, tant en public qu'en particulier, et signa, ainsi que les plus soumis d'entre les prêtres et les laïques de l'Église grecque, l'acte d'union tel qu'il avait été accepté dans le concile de Florence. Le 12 décembre, les Grecs et les Latins se réunirent pour le sacrifice et la prière, dans l'église de Sainte-Sophie ; on y fit une commémoration solennelle des deux pontifes, c'est-à-dire de Nicolas V, vicaire de Jésus-Christ, et du patriarche Grégoire, exilé par un peuple rebelle.

Mais le vêtement et la langue du prêtre latin qui officia à l'autel furent pour les Grecs un objet de scandale ; ils observèrent avec horreur qu'il consacrait du pain sans levain, et qu'il versait de l'eau froide dans la coupe de l'eucharistie. Un historien national avoue, en rougissant, qu'aucun de ses compatriotes, pas même l'empereur, ne fut de bonne foi dans cette réconciliation¹. Pour se disculper de leur soumission précipitée et absolue, ils disaient s'être réservé le droit de faire par la suite une révision de l'acte ; mais la meilleure ou la plus mauvaise de leurs excuses était l'aveu de leur parjure. Accablés des reproches de ceux de leurs frères qui n'avaient pas trahi leur conscience, ils leur répondaient tout bas : *Ayez patience ; attendez que la ville soit délivrée du grand dragon qui cherche à nous dévorer : vous verrez alors si nous sommes sincèrement réconciliés avec les azymites*. Mais la patience n'est pas l'attribut du zèle religieux et l'adresse d'une cour ne peut contenir l'énergie et la violence de l'enthousiasme populaire. De l'église de Sainte-Sophie, les citoyens des différentes classes et les personnes des deux sexes se portèrent en foule à la cellule du moine Gennadius², pour consulter ce religieux, qui passait pour l'oracle de l'Église. Le saint personnage ne se montra point absorbé, à ce qu'il paraît, dans ses profondes méditations ou dans ses extases mystiques, il avait seulement exposé sur sa porte une tablette, où la multitude entière lut successivement ces terribles paroles : *Misérables Romains ! pourquoi abandonnez-vous la vérité ? pourquoi, au lieu de mettre votre confiance en Dieu, comptez-vous sur les Italiens ? en perdant votre foi, vous perdrez votre ville. Seigneur, ayez pitié de moi ! je proteste en votre présence que je suis innocent de ce crime. Misérables Romains ! faites vos réflexions, arrêtez-vous et repentez-vous ; au moment où vous renoncerez à la religion de vos pères, en vous liguant avec l'impiété, vous vous soumettrez à une servitude étrangère*. D'après l'avis de Gennadius, les vierges consacrées à Dieu, pures comme les anges et orgueilleuses comme les démons, s'élevèrent contre l'acte d'union, et abjurèrent toute communion avec les associés présents et à venir de l'Église latine ; et la plus grande partie du clergé et du peuple approuva et imita leur exemple. En sortant du monastère de Gennadius, les Grecs dévots se dispersèrent dans les tavernes, burent à la confusion des esclaves du pape, vidèrent leurs verres en l'honneur de l'image de la sainte Vierge, et la supplièrent de défendre contre Mahomet cette ville qu'elle avait autrefois défendue contre Chosroès et le chagan ; enivrés de fanatisme et de vin, ils s'écrièrent bravement : *Qu'avons-nous besoin de secours ou d'union ? Qu'avons-nous besoin des Latins ? Loin de nous le culte des azymites !* Cette frénésie épidémique troubla la nation durant l'hiver

¹ Phranza, qui était au nombre des Grecs conformistes, avoue qu'on ne se prêta à cette réconciliation que *propter spem auxilii* ; et en parlant de ceux qui ne voulurent pas assister au service commun dans l'église de Sainte-Sophie, il affirmé avec plaisir que *extra culpam et in pace essent* (l. II, c. 20).

² Son nom séculier était Scholarius, auquel il substitua celui de Gennadius quand il se fit moine ou lorsqu'il devint patriarche. Comme il défendit à Florence cette union qu'il avait attaquée à Constantinople avec fureur, Léon Allatius (*Diatrib. de Georgiis in Fabric. Bibl. græc.*, t. X, p. 760-786) s'est persuadé qu'il avait existé deux hommes de ce nom ; mais Renaudot (p. 343-383) a rétabli l'identité de sa personne et la duplicité de son caractère.

qui précéda la victoire des Turcs ; le carême et l'approche de Pâques, au lieu d'inspirer la charité, ne servirent qu'à renforcer l'obstination et l'influence des fanatiques. Les confesseurs scrutèrent et alarmèrent les consciences ; ils imposèrent des pénitences rigoureuses à ceux qui avaient, reçu la communion des mains d'un prêtre accusé d'avoir donné un aveu formel ou tacite à l'union. Le service de celui-ci à l'autel communiquait la souillure aux simples spectateurs de la cérémonie ; les prêtres qui y assistaient sans y prendre part, perdaient la vertu de leur caractère sacerdotal ; et, même dans le danger d'une mort subite, il n'était pas permis d'invoquer le secours de leurs prières ou leur absolution. Dès que le sacrifice des Latins eut souillé l'église de Sainte-Sophie, le clergé et le peuple s'en éloignèrent comme d'une synagogue juive ou d'un temple païen ; et cette basilique vénérable, qui, remplie d'un nuage d'encens, éclairée d'une multitude innombrable de flambeaux, avait si souvent retenti du son des prières et des actions de grâces, demeura livrée à un vaste et morne silence. Les Latins étaient les plus odieux des hérétiques et des infidèles ; et le premier ministre de l'empire, le grand-duc, déclara qu'il aurait mieux aimé voir à Constantinople le turban de Mahomet que la tiare du pape ou un chapeau de cardinal¹. Ce sentiment indigne d'un chrétien et d'un patriote était général parmi les Grecs et leur devint fatal. Constantin fut privé de l'affection et de l'appui de ses sujets, et leur lâcheté naturelle se trouva consacrée par leur résignation aux décrets de Dieu ou le chimérique espoir d'une délivrance miraculeuse.

Deux des côtés du triangle que forme la ville de Constantinople, ceux qui s'étendent le long de la mer, étaient inaccessibles à l'ennemi ; la Propontide formait d'un côté une défense naturelle, et le port, de l'autre, une défense artificielle. Un double mur et un fossé de cent pieds de profondeur couvraient la base du triangle située entre ces deux rives du côté de terre : Phranza, témoin oculaire, donne à ces fortifications une étendue de six milles². Ce fut là que les Ottomans formèrent leur principale attaque. Constantin, après avoir réglé le service et le commandement des postes les plus périlleux, entreprit de défendre le mur extérieur. Les premiers jours du siège, les soldats descendirent dans le fossé, ou firent une sortie en pleine campagne ; mais ils s'aperçurent bientôt qu'en proportion de leurs nombres respectifs, un chrétien valait plus de vingt Turcs, et après ces premières preuves de courage ils se bornèrent prudemment à lancer des armes de trait du haut du rempart. Cette prudence ne peut être accusée de lâcheté : la nation, il est vrai, était pusillanime et vile ; mais le dernier des Constantin mérite le nom de héros ; sa noble troupe de volontaires respirait l'esprit des premiers Romains, et les auxiliaires étrangers soutenaient l'honneur de la chevalerie de l'Occident. Du milieu de la fumée, du bruit et du feu de leur mousqueterie et de leurs canons, des grêles de javelines et de traits tombaient sans cesse sur l'ennemi. Chacune de leurs petites armes vomissait en même temps cinq ou même dix balles de plomb de la grosseur d'une noix ; et selon l'épaisseur des rangs serrés, ou la force de la poudre, chaque coup pouvait traverser l'armure et le corps de plusieurs guerriers ; mais les Turcs approchèrent bientôt à couvert dans des tranchées ou derrière des ruines. Chaque jour ajoutait à la science des chrétiens ; mais leur magasin de poudre était peu considérable, et devait se trouver bientôt épuisé. Leur artillerie, peu

¹ Φακίολιον, καλυπτα, sont assez, bien rendus par *chapeau de cardinal*. La différence de vêtement des Grecs et des Latins aigrit encore la mésintelligence.

² Il faut réduire les milles grecs à une très petite mesure, qui s'est conservée dans les verstes de Russie, lesquelles sont de cinq cent quarante-sept toises de France, et de cent quatre deux cinquièmes au degré : les six milles de Phranza n'excèdent pas quatre milles d'Angleterre, selon d'Anville (*Mesures itinéraires*, p. 61-123, etc.).

nombreuse et de peur calibre, ne pouvait produire de grands effets ; et s'il se trouvait quelques pièces assez fortes, ils craignaient de les placer sur de vieux murs, que l'explosion devait ébranler et renverser¹. Ce secret destructeur avait été aussi révélé aux musulmans, et ils l'employaient avec l'énergie qu'ajoutent à tout moyen le zèle les richesses et le despotisme. Nous avons déjà parlé du grand canon de Mahomet, objet important et apparent dans l'histoire de cette époque : cette énorme bouche à feu se trouvait épaulée de deux autres presque aussi grandes². Les Turcs pointeront une longue chaîne de canons contre les murs quatorze batteries foudroyèrent en même temps les endroits les plus accessibles ; et les auteurs, en parlant de l'une d'entre elles, se servent d'expression équivoques, d'où il résulte, ou qu'elle contenait cent trente pièces, ou bien qu'elle envoya cent trente boulets. Au reste, malgré le pouvoir et l'activité de Mahomet, on aperçoit l'enfance de l'art. Sous un maître qui comptait les moments, le grand canon ne pouvait tirer que sept fois par jour³. Le métal échauffé creva ; plusieurs canonniers périrent, et on admira l'habileté d'un fondeur, qui, afin de prévenir cet accident, imagina de verser de l'huile dans les bouches à feu après chaque explosion.

Les premiers boulets des musulmans, envoyés hasard, firent plus de bruit que de ravage, et ce fut d'après l'avis d'un chrétien que les ingénieurs apprirent à diriger leurs coups sur les deux côtés opposés aux angles saillants d'un bastion. Les artilleurs n'étaient pas adroits ; mais la multiplicité des coups produisit l'effet ; et les Turcs, s'étant avancés jusqu'aux bords du fossé, entreprirent de combler cette énorme ouverture et de se frayer un chemin pour donner l'assaut⁴. Ils y entassèrent une quantité innombrable de fascines, de tonneaux et de troncs d'arbres ; et telle fut l'impétuosité des travailleurs, que ceux qui se trouvaient sur les bords, ou les plus faibles, furent poussés dans le précipice et ensevelis au même instant sous les masses qu'on y jetait. Les assiégeants s'efforçaient de remplir le fossé ; et les assiégés n'avaient d'autre moyen de salut que de rendre ces travaux inutiles ; après des combats longs et meurtriers, ils détruisaient toujours pendant la nuit ce que les soldats de Mahomet avaient fait pendant le jour. L'art des mines offrait une ressource au sultan ; mais le terrain était un rocher ; les ingénieurs chrétiens l'arrêtaient d'ailleurs par des contre-mines : on n'avait pas encore imaginé de remplir de poudre à canon ces passages souterrains, et de faire sauter des tours et des villes entières⁵. Ce qui distingua le siège de Constantinople, ce fut la réunion de l'artillerie ancienne et de l'artillerie moderne. Les bouches à feu étaient entremêlées de machines qui lançaient des pierres et des dards ; le boulet et le bélier battaient les mêmes murs ; et la découverte de la poudre à canon n'avait pas fait négliger l'usage de

¹ *At indies doctiores nostri facti paravere contra postes machinamenta, quæ tamen avare dabantur. Pulvis erat nitri modica exigua ; tela modica ; bombardæ, si aderant, incommoditate loci primum hostes offendere maceriebus alveisque tectos non poterant. Nam si equæ magnæ erant, ne murus concuteretur noster, quiescebant.* Ce passage de Leonardus de Chios est curieux et important.

² Selon Chalcocondyles et Phranza, le grand canon creva. Selon Ducas, l'habileté du canonier empêcha cet accident. Il est clair qu'ils ne parlent pas de la même pièce.

³ Environ un siècle après le siège de Constantinople, les escadres de France et d'Angleterre se vantèrent d'avoir tiré trois cents coups dans un combat de deux heures qui eut lieu dans la Manche (*Mém. de Martin du Bellay*, l. X, dans la *Collection générale*, t. XXI, p. 239).

⁴ J'ai choisi quelques faits curieux, sans prétendre à l'éloquence meurtrière et infatigable de l'abbé Vertot, dans ses prolixes récits des sièges de Rhodes, de Malte, etc. Cet agréable historien avait l'esprit romanesque, et, écrivant pour plaire aux chevaliers de Malte, il a pris leur enthousiasme et leur esprit de chevalerie.

⁵ La théorie des mines d'artifice se trouve pour la première fois en 1480 dans un manuscrit de Georges de Sienne (Tiraboschi, t. VI, part. I, p. 324). On les employa d'abord à Sarzanella en 1487 mais leur amélioration est de 1503, et on en attribue l'honneur à Pierre de Navarre, qui les employa avec succès dans les guerres d'Italie (*Hist. de la Ligue de Cambrai*, t. II, p. 93-97).

l'inextinguible feu grégeois. Une immense tour de bois s'approchait sur des cylindres, une triple couverture de peaux de bœufs défendait ce magasin mobile de munitions et de fascines. Les guerriers qu'elle renfermait, tiraient continuellement sans danger par les ouvertures ; et trois portes qu'elle offrait sur le devant, permettaient aux soldats et aux ouvriers de faire des sorties et de se retirer. Ils montaient par un escalier à la plate-forme supérieure, et du haut de cette plate-forme on pouvait avec des poulies élever une échelle avec laquelle on formait un pont qui s'accrochait au rempart ennemi. Par la réunion de ces divers moyens d'attaque, dont quelques-uns étaient aussi nouveaux pour les Grecs qu'ils leur devinrent funestes, la tour de Saint-Romain fut enfin renversée : après un combat opiniâtre, les Turcs furent repoussés de la brèche et arrêtés par la nuit. Ils comptaient à la pointe du jour recommencer l'attaque avec une nouvelle ardeur, et plus de succès. L'empereur et le Génois Justiniani ne perdirent pas un de ces moments laissés au repos et à l'espérance ; ils passèrent la nuit sur le rempart, et pressèrent des travaux d'où dépendaient le sort de l'Église et celui de Constantinople. Aux premiers rayons de l'aurore, l'impatient Mahomet vit avec autant d'étonnement que de douleur sa tour de bois réduite en cendres, le fossé nettoyé et rétabli, et la tour de Saint-Romain forte et entière ; il déplora la ruine de son projet, et s'écria avec irrévérence que trente-sept mille prophètes ne l'auraient pas déterminé à croire que les infidèles pussent en si peu de temps l'aire un pareil ouvrage.

La générosité des princes chrétiens fut froide et tardive ; mais du moment où Constantin avait craint que sa capitale ne fût assiégée, il avait entamé des négociations dans les îles de l'Archipel, dans la Morée et en Sicile, pour en obtenir les secours les plus indispensables. Cinq grands vaisseaux marchands¹ armés en guerre auraient appareillé de Chios dès le premier jour d'avril, si un vent du nord ne les eût opiniâtrement arrêtés². Un de ces vaisseaux portait le pavillon impérial ; les quatre autres appartenaient aux Génois ; ils étaient chargés de froment et d'orge, d'huile et de végétaux, et surtout de soldats et de matelots pour le service de la capitale. Après un pénible délai, une brise légère venant du sud, leur permit enfin de mettre à la voile, et ce même vent, devenu plus fort le second jour, leur fit traverser l'Hellespont et la Propontide ; mais la capitale de l'empire grec était déjà investie par terre et par mer ; et l'escadre turque placée à l'entrée du Bosphore s'étendait d'un rivage à l'autre en forme de croissant, afin d'intercepter ou du moins de repousser ces audacieux auxiliaires. Le lecteur qui a présent à l'esprit le tableau géographique de Constantinople, concevra et admirera la grandeur de ce spectacle. Les cinq vaisseaux chrétiens continuaient à s'avancer, avec de joyeuses acclamations, à force de rames et de voiles, contre une escadre ennemie de trois cents navires ; le rempart, le camp, les côtes de l'Europe et de l'Asie étaient couverts de spectateurs qui attendaient avec inquiétude l'effet de cet important secours. Au premier coup d'œil l'événement ne pouvait paraître douteux ; la supériorité des musulmans était hors de toute proportion, et dans un calme leur nombre et leur valeur auraient sûrement triomphé. Toutefois leur marine imparfaite n'avait pas été créée à loisir par le génie du peuple, mais par la volonté du sultan : au comble de la grandeur,

¹ Il est singulier que les Grecs ne s'accordent pas sur le nombre de ces célèbres vaisseaux. Ducas en indique cinq, Phranza et Léonard en indiquent quatre, et Chalcocondyles en indique deux ; il faut que les uns se bornent à indiquer les plus grands, tandis que les autres indiquent en outre les plus petits. Voltaire, qui donne un de ces navires à Frédéric III, confond les empereurs d'Orient et d'Occident.

² Le président Cousin dédaigne ouvertement ou plutôt ignore complètement toutes les notions de la langue et de la géographie, lorsqu'il retient ces vaisseaux à Chios par un vent du sud, et qu'il les conduit à Constantinople par un vent du nord.

les Turcs ont reconnu que si Dieu leur a donné l'empire de la terre, il a laissé celui de la mer aux infidèles¹ ; une suite de défaites et une rapide décadence ont établi la vérité de ce modeste aveu. Si l'on en excepte dix huit galères d'une certaine force, le reste de l'escadre était composé de bateaux ouverts, grossièrement construits, mal manœuvrés, surchargés de soldats et dénués de canon ; et comme le courage vient en grande partie du sentiment de nos forces, les plus braves janissaires purent trembler sur un nouvel élément. Du côté des chrétiens d'habiles pilotes gouvernaient cinq grands vaisseaux remplis des vétérans de l'Italie et de la Grèce, qui avaient une longue habitude des travaux, et des dangers de la navigation. Ils cherchaient à couler bas, ou à mettre en pièces les faibles embarcations qui les arrêtaient. Leur artillerie balayait les vagues, ils versaient le feu grégeois sur ceux des ennemis qui osaient s'approcher pour tenter l'abordage, et les vents et les flots sont toujours du côté des navigateurs les plus habiles. Les Génois sauvèrent dans ce combat le vaisseau impérial, qui se trouvait accablé par le nombre ; et les Turcs, repoussés dans deux attaques, l'une de loin, l'autre plus rapprochée, essuyèrent une perte considérable. Mahomet était à cheval sur la grève ; il encourageait les musulmans par sa voix, par des promesses de récompense, par la crainte qu'il inspirait, plus puissante sur eux que la crainte de l'ennemi. L'effervescence de ses esprits, les mouvements de son corps² semblaient imiter les actions des combattants ; et comme s'il avait été le maître de la nature, étranger à toute crainte, il faisait d'impuissants efforts pour lancer, son cheval dans la mer. Ses violents reprochés, les clameurs du camp, déterminèrent les navires turcs à une troisième attaque qui leur fut encore plus funeste que les deux autres, et je dois citer, quoique je ne puisse le croire, le témoignage de Phranza, qui dit que, de l'aveu des Turcs, le massacre de cette journée leur coûta plus de douze mille hommes. Ils s'enfuirent en désordre vers les côtes de l'Europe et de l'Asie, tandis que l'escadre des chrétiens s'avança triomphante et sans aucun dommage le long du Bosphore, et mouilla en sûreté en dedans de la chaîne du port. Dans l'ivresse de la victoire, ils soutenaient que la force de leurs bras aurait écrasé toute l'armée des Turcs. De son côté Baltha-Ogli, l'amiral ou le capitain-pacha, qui avait été blessé à l'œil, cherchait à tirer quelque consolation de cet accident, en assurant qu'il était l'unique cause de la défaite : c'était un renégat issu des princes de la Bulgarie ; le vice détesté de l'avarice souillait ses qualités militaires, et sous le despotisme d'un prince ou celui du peuple, le malheur est une preuve suffisante de crime. Le rang et les services de ce guerrier furent effacés par le mécontentement de Mahomet ; quatre esclaves l'ayant étendu par terre en présence du sultan, il reçut cent coups d'une barre d'or³ : Mahomet avait ordonné sa mort, et le vieux général admira la bonté du sultan, qui se contenta de le dépouiller de ses biens et de l'exiler. Ce secours ranima l'espoir des Grecs, et accusa l'indifférence des peuples de l'Occident qui se trouvaient alliés de l'empire. Des millions de croisés étaient venus chercher une mort inévitable, dans les déserts de l'Anatolie et dans les rochers de la Palestine ; mais Constantinople était par sa situation bien fortifiée contre ses ennemis et accessible à ses alliés : un armement peu considérable des puissances maritimes

¹ On peut observer la faiblesse et la décadence continuelle de la marine turque dans Rycault (*State of the ottoman Empire*, p. 312-375), dans Thévenot (*Voyages*, parts I, p. 229-242) et dans les *Mémoires du baron de Tott* (t. III). Ce dernier écrivain cherche toujours à amuser et à étonner son lecteur.

² Je dois l'avouer, j'ai sous les yeux le tableau animé que fait Thucydide (l. VII, c. 71) de l'effervescence et des gestes des Athéniens durant un combat naval qui eut lieu dans le grand port de Syracuse.

³ Selon le texte exagéré ou corrompu de Ducas (c. 38), cette barre d'or pesait cinq cents livres. Bouillaud lit cinq cents drachmes ou cinq livres, et ce poids suffisait pour exercer le bras de Mahomet et froisser le corps de son amiral.

aurait sauvé les restes du nom romain et maintenu une forteresse chrétienne au centre de l'empire ottoman. Cependant les tentatives faites pour la délivrance de Constantinople se bornèrent aux cinq vaisseaux dont je viens de parler ; les nations éloignées, se montrèrent insensibles aux progrès des Turcs, et l'ambassadeur de Hongrie, ou du moins celui de Huniades, résidait au camp des Turcs, afin de dissiper les craintes et de diriger les opérations du sultan¹.

Il était difficile aux Grecs de pénétrer le secret du divan ; toutefois leurs auteurs sont persuadés qu'une résistance si opiniâtre et si surprenante avait fatigué la persévérance de Mahomet. On dit qu'il médita une retraite, et qu'il aurait bientôt levé le siège si l'ambition et la jalousie du second vizir ne se fut élevée contre les perfides avis de Calil-pacha, qui entretenait toujours une secrète correspondance avec la cœur de Byzance. Il jugea qu'il serait impossible de s'emparer de la ville, s'il ne parvenait pas à former une attaque du côté de la mer, en même temps que ses troupes donneraient l'assaut de l'autre côté ; mais il n'avait aucun moyen de forcer le port : la grosse chaîne qui le fermait se trouvait alors appuyée de huit grands navires, de vingt autres plus petits, et à un assez grand nombre de galères et de bateaux ; les Turcs, au lieu de forcer cette barrière, avaient à craindre une sortie des vaisseaux grecs, et un second combat en pleine mer. Au milieu de ces perplexités, le génie de Mahomet conçut et exécuta un plan d'une hardiesse merveilleuse : il résolut de faire transporter par terre, de la rive du Bosphore dans la partie la plus enfoncée du havre, ses plus légers navires et ses munitions. La distance est d'environ dix milles, le terrain est inégal ; il se trouvait parsemé de broussailles ; et comme il fallait passer derrière le faubourg de Galata, le succès de l'entreprise, où la mort de tous ceux qu'on y emploierait dépendaient de la colonie génoise. Mais ces avides marchands ambitionnaient la faveur d'être dévorés les derniers, et le sultan, rassuré sur ce point, suppléa par la multitude de bras au défaut de ses connaissances en mécanique. Le chemin aplani fut couvert d'une large plate-forme composée de planches fortes et solides que, pour les rendre plus glissantes, on enduisit de graisse de bœuf et de brebis. Il fit tirer du détroit, placer sur des rouleaux et couler sur ces planches, à force de bras et de poulies, quatre-vingts galères ou brigantins de cinquante et trente rames ; deux guides ou pilotes étaient au gouvernail et la proue de chaque navire : les voiles flottaient au gré des vents, et des chants et des acclamations égayèrent ce grand travail. Dans le cours d'une seule nuit, la flotte des Turcs gravit la colline, traversa la plaine et fut lancée dans le havre, dans un lieu où il n'y avait pas assez d'eau pour les navires plus lourds des Grecs. La terreur qu'inspira aux Grecs cette opération, et la confiance qu'elle donna aux Turcs, exagérèrent son importance réelle ; mais ce fait notoire et incontestable eut pour témoins les deux nations dont les écrivains l'ont également raconté². Les anciens avaient employé souvent ce stratagème³. Les galères ottomans, je dois le répéter, n'étaient que de gros bateaux si nous comparons la grandeur des navires et la distance, les obstacles et les moyens, on a peut-être exécuté de nos

¹ Ducas, qui s'avoue mal informé sur les affaires de Hongrie, donne à ce fait un motif de superstition. Les Hongrois, dit-il, croyaient que Constantinople serait le terme de la conquête des Turcs. Voyez Phranza (l. III, c. 20) et Spondanus.

² Le témoignage unanime des quatre Grecs est confirmé par Cantemir (p. 96), d'après les Annales turques ; mais je voudrais réduire la distance de *dix* milles, et prolonger l'intervalle d'une nuit.

³ Phranza cite deux exemples de navires qu'on transporta ainsi sur l'isthme de Corinthe l'espace de six milles : l'un fabuleux, celui d'Auguste après la bataille d'Actium ; l'autre véritable, celui de Nicéas, général grec du dixième siècle. Il aurait pu y ajouter l'audacieuse entreprise d'Annibal pour introduire ses navires dans le port de Tarente (Polybe, l. VIII, p. 749, édit. de Gronov.).

jours¹ des entreprises aussi merveilleuses². Dès que Mahomet eut des navires et des troupes dans la partie supérieure du havre, avec des tonneaux réunis par des solives et des anneaux de fer, et revêtus d'un plancher solide, il construisit à l'endroit le plus resserré un pont, ou plutôt un môle, large de cinquante coudées et long de cent. Il établit un de ses plus grands canons sur cette batterie flottante, tandis que les quatre-vingts galères, les troupes et les échelles, approchaient du côté le plus accessible, celui par où les guerriers latins avaient autrefois emporté la ville d'assaut. On a reproché aux chrétiens de n'avoir pas détruit les ouvrages avant qu'ils fussent achevés ; mais un feu supérieur fit taire le feu de leur batterie, et ils essayèrent une nuit de brûler les navires ainsi que le pont du sultan. La vigilance de Mahomet empêcha leur approche ; les galiotes les plus avancées furent prises ou coulées bas ; il fit inhumainement massacrer quarante jeunes guerriers, les plus braves de l'Italie et de la Grèce. L'empereur fit exposer sur ses remparts les têtes de deux cent soixante captifs musulmans, sans que ces cruelles mais justes représailles pussent diminuer sa douleur. Après un siège de quarante jours, rien ne pouvait plus différer la prise de Constantinople : la garnison peu nombreuse se trouvait épuisée par une double attaque ; le canon des Ottomans avait détruit de toutes parts ces fortifications qui avaient résisté pendant près de dix siècles à l'attaque des ennemis ; elles offraient plusieurs brèches, et près de la porte de Saint-Romain l'artillerie des Turcs avait abattu quatre tours. Pour payer ses troupes, faibles et prêtes à se révolter, Constantin fut réduit à dépouiller les églises, en promettant de restituer quatre fois la valeur de ce qu'il y prenait ; et ce sacrilège fournit aux ennemis de l'union un nouveau sujet de reproche. L'esprit de discorde diminuait encore le peu de forces des chrétiens ; les auxiliaires génois et vénitiens faisaient valoir leur prééminence respective, et Justiniani et le grand-duc, dont l'ambition n'était pas amortie par leur commun danger, s'accusaient mutuellement de perfidie et de lâcheté.

Durant le siège de Constantinople on avait parlé quelquefois de paix et de capitulation, et il y avait eu plusieurs messages, entre le camp et la ville³. La fierté de l'empereur Grec se trouvait abattue par le malheur, et pourvu qu'on mît à couvert sa religion et sa royauté, il se serait soumis à toutes les conditions. Mahomet désirait charger le sang de ses soldats ; il désirait surtout s'assurer les trésors de Byzance, et remplissait également son devoir de musulman en offrant aux *gabours* l'alternative de se faire circoncire, de payer un tribut, ou de se résigner à la mort. Une somme annuelle de cent mille ducats aurait satisfait sa cupidité ; mais son ambition voulait la capitale de l'Orient. Il proposa à Constantin un équivalent de cette ville ; il proposa la tolérance aux Grecs, ou, s'ils l'aimaient mieux, la permission de se retirer en sûreté ; mais, après une négociation infructueuse, il déclara qu'il trouverait un trône ou un tombeau sous les murs de Constantinople. Le sentiment de l'honneur et la crainte du blâme universel ne permirent pas à Paléologue de livrer sa capitale aux Ottomans : il résolut de souffrir les dernières extrémités de la gloire. Le sultan employa plusieurs jours aux préparatifs de l'assaut, et sa confiance dans l'astrologie, sa science favorite, laissa respirer les Grecs jusqu'au 29 mai, jour que les astres annonçaient être le jour heureux et prédestiné de la prise de Constantinople. Le

¹ Cette opération fut peut-être conseillée et exécutée par un Grec de Candie, qui avait servi les Vénitiens dans une entreprise pareille (Spond., A. D. 1438, n° 37).

² Je veux surtout parler de nos embarquements sur les lacs du Canada en 1776 et 1777, dont le travail fut si considérable, et dont l'effet fut si inutile.

³ Chalcocondyles et Ducas diffèrent sur l'époque et les détails de la négociation ; et comme elle ne fut ni glorieuse ni salutaire, le fidèle Phranza épargne à son prince jusqu'à la pensée de se rendre.

27 au soir, il donna ses derniers ordres. Il manda les chefs de ses troupes, et ses hérauts publièrent dans son camp les motifs de cette périlleuse entreprise, et excitèrent les soldats à faire leur devoir. La crainte est le premier principe d'un gouvernement despotique ; ses menaces, exprimées dans le style des Orientaux, annonçaient que quand les fugitifs et les déserteurs auraient les ailes d'un oiseau¹, ils n'échapperaient pas à son inexorable justice. La plupart de ses janissaires à de ses pachas avaient reçu le jour dans des familles chrétiennes ; mais des adoptions successives perpétuaient la gloire du nom turc, et, malgré le changement des individus ; l'imitation et la discipline maintiennent l'esprit d'une légion, d'un régiment ou d'une *oda*. On exhorta les musulmans à purifier ; pour ce pieux combat leur esprit par la prière, leur corps par sept ablutions et à s'abstenir de nourriture jusqu'au soir du lendemain. Une foule de derviches parcourut les tentes, pour inspirer aux soldats le désir du martyr, pour leur donner l'assurance qu'ils passeraient une jeunesse inépuisable au milieu des rivières et des jardins du paradis, et dans les bras des houris aux yeux noirs. Mahomet toutefois comptait principalement sur l'effet des récompenses temporelles et visibles. On promit une double solde comme prix de la victoire. *La ville et les bâtiments m'appartiennent, dit Mahomet, mais je vous abandonne les captifs et le butin, les trésors de l'or et de la beauté ; soyez riches et heureux. Les provinces de mon empire sont nombreuses : l'intrépide soldat qui montera le premier sur les murs de Constantinople, sera récompensé par le gouvernement de la plus belle et de la plus riche, et ma reconnaissance accumuler sur lui des honneurs et une fortune au-delà de ses espérances.* Des motifs si variés et si puissants répandirent une ardeur générale parmi les Turcs ; méprisant la mort, et impatients du combat, ils firent retentir le camp de l'acclamation mahométane : *Dieu est Dieu ; il n'y a qu'un Dieu, et Mahomet est l'apôtre de Dieu*² ; et depuis Galata jusqu'aux sept tours, la terre et la mer furent éclairées des feux qu'ils allumèrent pendant la nuit.

La situation des chrétiens était bien différente ; ils déploraient avec des cris impuissants leurs péchés ou le châtement qui les menaçait. On avait exposé dans une procession solennelle l'image céleste de la Vierge ; mais la Vierge n'écouta point leurs prières ils accusaient l'obstination de l'empereur, qui n'avait pas voulu rendre la place quand il en était encore temps ; ils anticipaient les horreurs de leur sort, et soupiraient après le repos et la sûreté dont ils espéraient jouir dans l'esclavage des Turcs. Les plus nobles d'entre les Grecs et les plus braves d'entre les alliés furent mandés au palais le 28 au soir, pour s'y préparer à l'assaut

¹ Ces ailes (Chalcocondyles, l. VIII, p. 208) ne sont qu'une figure orientale ; mais dans la tragédie anglaise d'Irène, la passion de Mahomet sort des bornes de la raison et même du sens commun.

*Should the fierce North, upon his frozen wings,
Bear him aloft above the wondering clouds,
And seat him in the Pleiads' golden, chariot —
Thence should my fury drag him down to tortures.*

Quand le fougueux vent du nord, sur ses ailes glacées, l'emporterait au-dessus des nuages étonnés, et le déposerait dans le char doré des Pléiades, ma fureur l'en arracherait pour le livrer aux tourments !

Indépendamment de l'extravagance de ce galimatias, j'observerai, 1° que l'action des vents ne s'exerce pas au-delà de la région inférieure de l'atmosphère ; 2° que le nom, l'étymologie et la fable des Pléiades, sont purement grecs (*Scholiast. ad Honer.*, Σ. 686, *Eudocia in Ionia*, p. 339 ; Apollodore, l. III, c. 10 ; Heyne, p. 229, not. 682), et n'avaient point d'analogie avec l'astronomie de l'Orient (Hyde, *Ulugbeg. Tabul. in Syntag. Disserta*, t. I, p. 46-42 ; Goguet, *Origine des arts*, etc., t. VI, p. 73-78 ; Gebelin, *Hist. du Calendrier*, p. 73) que Mahomet avait étudiée ; 3° le char doré n'existe ni dans la science de l'astronomie ni dans la fable. J'ai peur que le docteur Johnson n'ait confondu les Pléiades avec la grande ourse ou le chariot, le zodiaque avec une constellation du nord :

Ἀρκτον θ' ἦν καὶ ἀμαξάν ἐπικλησὶν καλεοῦσι.

² Phranza s'indigne contre ces acclamations des musulmans, non pour l'emploi du nom de Dieu, mais parce qu'ils y mêlent celui du prophète. Le zèle pieux de Voltaire est excessif et même ridicule.

général qu'ils allaient avoir à soutenir. Le dernier discours de Paléologue fut l'oraison funèbre de l'empire romain¹. Il promit, conjura, et essaya vainement de ranimer dans les cœurs l'espoir éteint dans le sien ; il n'avait à offrir pour le présent qu'un aspect triste et sombre, et l'Évangile ni l'Église chrétienne, n'ont promis aucune récompense sensible aux héros qui tomberaient en servant leur pays. Mais l'exemple du prince, et l'ennui de se voir renfermés dans une ville assiégée, avaient armé ces guerriers du courage du désespoir. L'historien Phranza, qui assista à cette lugubre assemblée, la décrit d'une manière pathétique. Ils versèrent des larmes, ils s'embrassèrent ; oubliant leurs familles et leurs richesses, ils se dévouèrent à la mort. Chacun des chefs se rendit à son poste, et passa la nuit à faire sur le rempart une garde vigilante. L'empereur, suivi de quelques fidèles compagnons, entra dans l'église de Sainte-Sophie, qui, en peu d'heures, allait devenir une mosquée pleurèrent ; ils prièrent au pied des autels, et y reçurent la sainte communion. Il se reposa quelques moments dans le palais, qui retentissait de cris et de lamentations, il demanda pardon à tous ceux qu'il avait pu offenser², et monta à cheval pour visiter les gardes et reconnaître les mouvements de l'ennemi. La chute du dernier des Constantin est plus glorieuse que la longue prospérité des Césars de Byzance.

Un assaut peut quelquefois réussir au milieu des ténèbres ; cependant les talents militaires et les connaissances astrologiques de Mahomet le déterminèrent à attendre le matin de ce mémorable 29 mai 1453 de l'ère chrétienne. On n'avait pas perdu un seul instant de la nuit ; les troupes, le canon et les fascines, s'étaient avancés au bord du fossé qui en plusieurs endroits offrait un chemin uni jusqu'à la brèche, et ses quatre-vingts galères touchaient presque avec leurs proues et leurs échelles d'escalade les murs du port le moins susceptibles de défense. Le sultan ordonna le silence sous peine de mort ; mais les lois physiques du mouvement et du son ne se trouvent pas soumises à la discipline et à la crainte. Chaque individu pouvait étouffer sa voix et mesurer ses pas ; mais la marche et le travail d'une armée produisirent nécessairement des sons confus qui frappèrent l'oreille des sentinelles des tours. Au lever de l'aurore, les Turcs donnèrent l'assaut par mer et par terre, sans tirer, selon leur usage le canon du matin, et leur ligne d'attaque serrée, et continue a été comparée à une longue corde tressée ou tordue³. Les premiers rangs étaient composés du rebut des troupes, d'un ramas de volontaires qui se battaient sans ordre et sans discipline, de vieillards ou d'enfants de paysans et de vagabonds, et enfin de tous ceux qui avaient joint l'armée dans l'aveugle espoir du butin ou du martyre. Une impulsion générale les porta au pied des murs ; les plus hardis à monter sur le rempart furent précipités dans le fossé ; la foule se trouvait si pressée, que chaque dard et chaque boulet des chrétiens renversait des guerriers. Mais cette laborieuse défense ne tarda pas à épuiser leurs forces et leurs munitions : le fossé se remplit de cadavres qui servirent de pont à leurs camarades et la mort de ces enfants perdus fut plus utile que ne l'avait été leur vie. Les soldats de l'Anatolie et de la Roumanie, conduits par leurs pachas et leurs sanghaks, chargèrent les uns après les autres ; leurs succès furent divers et douteux :

¹ Je crains que Phranza n'ait composé ce discours, et il a une odeur si forte de sermon et de couvent, que je doute beaucoup que Constantin l'ait prononcé. Léonard lui attribue une autre harangue, dans laquelle il montre plus d'égards pour les Latins qui lui servaient d'auxiliaires.

² Cette marque d'humilité que la dévotion a quelquefois arrachée aux princes qui se trouvaient au lit de la mort, est un perfectionnement ajouté à la doctrine de l'Évangile sur le pardon des injures : il est plus facile de pardonner quatre cent quatre-vingt-dix fois, que de demander une seule fois pardon à un inférieur.

³ Outre les dix mille gardes, les matelots et les soldats de marine, Ducas compte deux cent cinquante mille Turcs, cavaliers ou fantassins, comme ayant eu part à l'assaut général.

l'assaut durait depuis deux heures, les Grecs avaient et gagnaient encore de l'avantage ; on entendit la voix de l'empereur, qui excitait ses soldats à achever, par un dernier effort, la délivrance de leur pays. Dans ce fatal moment, les janissaires s'ébranlèrent frais, vigoureux et invincibles. Le sultan, à cheval et une massue à la main, était le témoin et le juge de leur valeur ; il avait autour de lui dix mille hommes de ses troupes domestiques, qu'il réservait pour les moments décisifs, et de la voix et de l'œil il dirigeait et pressait les flots des combattants. On voyait derrière la ligne la nombreuse troupe des ministres de sa justice qui poussaient, qui contenaient, qui punissaient les guerriers ; si le danger était devant, la honte et une mort inévitable se trouvaient derrière ceux qui songeaient à prendre la fuite. La musique guerrière des tambours, des trompettes et des timbales, étouffait les cris de l'effroi et de la douleur ; et l'expérience a prouvé que l'opération mécanique des sons, en donnant plus de vivacité à la circulation du sang et des esprits, produit sur la machine humaine plus d'effet que l'éloquence de la raison et de l'honneur. L'artillerie des lignes, des galères et du pont des assaillants, foudroyait les Grecs sur tous les points ; le camp, la ville, les assiégeants et les assiégés, étaient environnés d'un nuage de fumée qui ne pouvait plus être dissipé que par la délivrance ou la destruction complète de l'empire romain. Les combats singuliers des héros, de l'histoire et de la fable amusent notre imagination et nous inspirent de l'intérêt ; les savantes évolutions de la guerre peuvent éclairer l'esprit et perfectionner un art nécessaire, quoique pernicieux au genre humain ; mais dans la peinture d'un assaut général, tout est sang, horreur et confusion ; et séparé par trois siècles et un millier de milles d'une scène qui n'a point eu de spectateurs, et dont les acteurs eux-mêmes ne pouvaient se former une idée exacte ou complète, je n'essaierai pas de la dessiner.

Si Constantinople ne fit pas une plus longue résistance, il faut l'attribuer à la balle ou au trait qui perça la main de Justiniani à travers son gantelet. La vue de son sang et l'extrême douleur que lui causait sa blessure, abattirent son courage : il était, par son bras et ses conseils, le plus ferme rempart de la ville. Comme il abandonnait son poste pour chercher un chirurgien, l'infatigable empereur s'aperçut de sa retraite, et l'arrêta : *Votre blessure, s'écria Paléologue, est légère ; le danger est imminent ; votre présence est nécessaire, et de quel côté se fera votre retraite ? — Je me retirerai, dit le Génois tremblant, par le chemin que Dieu a ouvert aux Turcs* ; et à ces mots il traverse rapidement une des brèches. Du mur intérieur. Ce trait de lâcheté déshonora une vie toute guerrière ; il survécut peu de jours, et ses derniers instants, qu'il passa à Galata ou dans l'île de Chios, furent empoisonnés par les reproches de sa conscience et par ceux du public¹. La plupart des auxiliaires latins imitèrent son exemple, et la défense se relâcha au moment où l'attaque était poussée avec le plus de vigueur. Le nombre des Ottomans était cinquante fois, peut-être cent fois plus considérable que celui des chrétiens : les doubles murs de la place, foudroyés par l'artillerie, n'offraient plus qu'un amas de ruines ; il devait y avoir, dans une circonférence de plusieurs milles, des endroits accessibles ou mal gardés, et si les assiégeants se rendaient maîtres d'un seul point, la ville se trouvait à jamais perdue. Hassan le janissaire, d'une stature et d'une force gigantesques, mérita le premier la récompense

¹ Phranza, dans la sévère censure qu'il fait de l'évasion de Justiniani, exprime sa douleur et celle du public. Ducas, d'après des raisons que nous ne connaissons point, le traite avec plus de douceur et d'égards ; mais les expressions de Léonard de Chios manifestent une indignation encore dans toute sa force, *gloria salutis sui que oblitus*. Les Génois, compatriotes de Justiniani, ont toujours été suspects et souvent coupables dans tout ce qu'ils ont fait en Orient.

qu'avait promise le sultan. Son cimenterre d'une main et son bouclier de l'autre, il escalada le mur extérieur ; dix-huit de trente janissaires émules de sa valeur, périrent sous le fer ennemi : parvenu au sommet, et s'y défendant avec ses douze camarades, il fût précipité dans le fossé ; on le vit se relever sur ses genoux, mais il fut renversé de nouveau par une grêle de dards et de pierres. Toutefois il avait montré qu'il pouvait gagner le haut du rempart : bientôt un essaim de Turcs couvrit les murs et les tours, et les Grecs, perdant ainsi l'avantage du terrain, furent accablés par la multitude des musulmans, qui augmentait d'un moment à l'autre. On aperçut longtemps au milieu de cette foule, l'empereur¹ remplissant tous les devoirs de général et de soldat ; il disparut enfin. Les nobles qui combattaient autour de lui soutinrent jusqu'à leur dernier soupir les honorables noms de Paléologue et de Cantacuzène. On l'entendit prononcer ces douloureuses paroles : **Aucun des chrétiens ne voudra-t-il donc me couper la tête ?**² et sa dernière inquiétude fut de tomber vif entre les mains des infidèles³. Déterminé à la mort, il avait eu la précaution de quitter ses habits de pourpre : au milieu du tumulte, il tomba sous une main inconnue et demeura caché sous un monceau de morts. Du moment où il eut été tué, il n'y eut plus de résistance et la déroute fut générale ; les Grecs se mirent à fuir du côté de la ville ; et chacun se pressant d'entrer, plusieurs périrent étouffés dans l'étroit passage de la porte de Saint-Romain. Les Turcs, victorieux se précipitèrent à leur poursuite par les brèches du mur intérieur, et tandis qu'ils avançaient dans les rues ; ils furent rejoints par la division qui avait forcé la porte de Phenar du côté du port⁴. Dans la première chaleur de la poursuite, environ deux mille chrétiens furent passés au fil de l'épée ; mais l'avarice triompha bientôt de la cruauté, et les vainqueurs avouèrent qu'ils auraient sur-le-champ fait quartier, si la valeur de Constantin et de ses soldats d'élite ne leur eût fait supposer qu'ils trouveraient la même opposition dans tous les quartiers de la capitale. Ainsi, après un siège de cinquante-trois jours, tomba enfin sous les armes de Mahomet II, cette Constantinople qui avait bravé les forces de Chosroès, du chagan et des califes. Les Latins n'avaient renversé que son empire, mais les musulmans vainqueurs renversèrent sa religion⁵.

Le bruit du malheur vole avec rapidité ; mais telle était l'étendue de la ville, que les quartiers les plus éloignés demeurèrent encore quelques moments dans l'heureuse ignorance de leur triste sort⁶. Mais au milieu de la consternation générale, au milieu des affreuses inquiétudes, que chacun éprouvait pour soi ou pour la patrie, au milieu du tumulte et du bruyant fracas de l'assaut, le repos

¹ Ducas dit que l'empereur fut tué par deux soldats turcs. Si l'on en croit Chalcocondyles, il fut blessé à l'épaule et ensuite écrasé sous la porte de la ville. Phranza, entraîné par son désespoir, se précipita au milieu des Turcs, et ne fut pas témoin de la mort de Paléologue, mais nous pouvons sans flatterie lui appliquer ces nobles vers de Dryden :

Quant à Sébastien, laissons-les le chercher par toute la plaine, et lorsqu'on trouvera une montagne de morts, qu'un d'eux la gravisse ; alors regardant au-dessous de lui, il le reconnaîtra à sa mâle stature, et le verra le visage tourné vers le ciel et enseveli dans ce sanglant monument qu'a formé autour de lui sa forte épée.

² Spondanus (A. D. 1453, n° 10), qui espère le salut de l'empereur, désire pouvoir absoudre cette demande du crime de suicide.

³ Léonard de Chios observe avec raison que si les Turcs avaient reconnu l'empereur, ils auraient fait des efforts pour sauver un captif, dont la prise eût été si agréable à Mahomet.

⁴ Cantemir, p. 96. Les vaisseaux chrétiens qui étaient à l'embouchure du havre, avaient soutenu et retardé l'attaque de ce côté.

⁵ Chalcocondyles suppose ridiculement que les Asiatiques saccagèrent Constantinople pour venger les anciens malheurs de Troie ; et les grammairiens du quinzième siècle se plaisent à faire dériver la grossière dénomination de Turcs du nom plus classique de *Teucri*.

⁶ Lorsque Cyrus surprit Babylone, qui célébrait une fête, la ville était si grande et les habitants faisaient la garde avec si peu de soin, qu'il fallut un longtemps pour instruire les quartiers éloignés du succès du roi de Perse. Hérodote (l. I, c. 191) ; et Usher (*Annal.*, p. 78), qui cite sur ce point un passage du prophète Jérémie.

sans doute approcha peu cette nuit des habitants de Constantinople ; et j'ai peine à croire qu'un grand nombre de femmes grecques avaient été éveillées par les janissaires d'un profond et tranquille sommeil. Dès que le malheur public fut certain, les maisons et les couvents se trouvèrent en un instant déserts ; les habitants tremblants s'amoncelaient dans les rues comme une troupe de timides animaux ; comme si la réunion de leur faiblesse eût dû produire la force, ou se flattant peut-être que dans cette foule chacun d'eux se trouverait caché et en sûreté. Ils se réfugiaient de toutes parts dans l'église de Sainte-Sophie ; en moins d'une heure, les pères et les maris, les femmes et les enfants, les prêtres, les moines et les religieuses, remplirent le sanctuaire, le chœur, la nef et les galeries supérieures et inférieures ; ils en barricadèrent les portes, ils cherchaient un asile dans ce temple sacré qui la veille encore leur paraissait un édifice souillé. Leur confiance se fondait sur la prédiction d'un fanatique, ou d'un imposteur qui avait annoncé que les Turcs emporteraient Constantinople, qu'ils poursuivraient les Grecs jusqu'à la colonne de Constantin, sur la place qui précède Sainte-Sophie, mais que ce serait la terme des malheurs de Byzance ; qu'un ange descendrait du ciel le glaive à la main, et livrerait son glaive et l'empire à un pauvre homme assis au pied de la colonne ; qu'il lui dirait : **Prends ce glaive et venge le peuple du Seigneur** ; qu'à ces mots les Turcs prendraient la fuite, que les Romains victorieux les chasseraient alors de l'Occident et de toute l'Anatolie, jusqu'aux frontières de la Perse. C'est à ce propos que Ducas reproche aux Grecs, avec une grande vérité et d'une manière assez piquante, leur discorde et leur opiniâtreté : **Si l'ange avait paru, s'écrie cet historien, s'il eût proposé d'exterminer vos ennemis à condition que vous souscriviez l'union de l'Église, dans ce fatal moment vous auriez encore refusé ce moyen de salut, ou vous auriez trompé votre Dieu**¹.

Tandis qu'ils attendaient cet ange qui n'arrivait captivité point, les Turcs enfoncèrent à coups de hache les portes de Sainte-Sophie : n'éprouvant point de résistance, le sang ne coula point ; et ils ne s'occupèrent que du soin de choisir et de garder leurs prisonniers. La jeunesse, la beauté et l'apparence de la richesse, déterminèrent leur choix ; et l'antériorité de la saisie, la force personnelle et l'autorité des chefs, décidèrent alors du droit de propriété. Dans l'espace d'une heure, les captifs mâles se trouvèrent liés avec des cordes, les femmes avec leurs voiles et leurs ceintures : les sénateurs furent accouplés à leurs esclaves, les prélats aux portiers des églises, des jeunes gens de race plébéienne à de nobles vierges, cachées jusqu'alors au jour et aux regards de leurs plus proches parents. Cette captivité confondit les rangs de la société et brisa les liens de la nature ; et les gémissements des pères, les larmes des mères, les lamentations des enfants, ne purent émouvoir les inflexibles soldats de Mahomet. Les cris les plus persans étaient ceux des religieuses qu'on voyait arrachées des autels le sein découvert, les bras étendus et les cheveux épars : nous devons croire que peu d'entre elles purent préférer les grilles du sérail à celles du monastère. Les rues étaient pleines de ces malheureux captifs, de ces animaux domestiques rudement conduit en longues files. Le vainqueur, pressé de retourner chercher un nouveau butin, hâtait par des menaces et des coups leur marche tremblante. Au même instant, les mêmes scènes de rapine se répétèrent dans toutes les églises et dans tous les couvents, tous les palais et

¹ Cette description animée est tirée de Ducas (c. 39), qui, deux années après, se rendit auprès du sultan en qualité d'ambassadeur du prince de Lesbos (c. 44). Jusqu'à la conquête de Lesbos en 1463 (Phranza, I. III, c. 27), cette île dut être remplie de réfugiés de Constantinople, qui se plaisaient à redire et peut-être à embellir l'histoire de leurs malheurs.

toutes les habitations de la capitale : le lieu le plus sacré ou le plus solitaire ne put défendre la personne ou la propriété des Grecs. Plus de soixante mille de ces infortunés furent traînés dans le camp et sur la flotte ; ils furent échangés ou vendus d'après le caprice ou l'intérêt de leurs maîtres, et dispersés dans les diverses provinces de l'empire ottoman. Il est bon de faire connaître ici les aventures de quelques-uns des plus remarquables. L'historien Phranza, premier chambellan et principal secrétaire de l'empereur, tomba ainsi que sa famille au pouvoir des Turcs. Après quatre mois d'esclavage, il recouvra sa liberté ; l'année suivante, il se hasarda d'aller à Andrinople, et racheta sa femme qui appartenait au *mir-bashi*, ou maître de la cavalerie ; mais on avait réservé pour l'usage de Mahomet ses deux enfants, qui se trouvaient dans la fleur de l'âge et de la beauté. Sa fille mourut dans le sérail, peut-être vierge : son fils, âgé de quinze ans, préféra, la mort à l'infamie et fut poignardé par le sultan qui voulait attenter à sa pudeur¹. Mahomet ne prétendit pas sans doute expier cette action cruelle par la générosité éclairée avec laquelle il rendit la liberté à une matrone grecque et à ses deux filles, sur une ode latine de Philelphe, qui avait pris sa femme dans cette noble famille². L'orgueil ou la cruauté de Mahomet aurait été sensiblement flatté de la prise du légat de Rome ; mais le cardinal Isidore parvint à s'échapper de Galata sous l'habit d'un homme du peuple³. Les vaisseaux italiens étaient toujours maîtres de la chaîne et de l'entrée du havre extérieur. Ils avaient signalé leur valeur durant le siège, et pour se sauver ils profitèrent du moment où le pillage de la ville occupait les équipages turcs. Lorsqu'ils appareillèrent, une foule suppliante couvrit la grève ; mais ils ne pouvaient se charger de tant de malheureux : les Vénitiens et les Génois choisirent leurs compatriotes ; et, malgré les promesses de Mahomet, les habitants de Galata abandonnèrent leurs maisons et se sauvèrent avec ce qu'ils avaient de plus précieux.

Dans la peinture du sac des grandes villes, l'historien est condamné à d'uniformes récits des mêmes calamités ; les mêmes passions produisent les mêmes effets ; et lorsque ces passions n'ont plus de frein, l'homme civilisé diffère, hélas ! bien peu de l'homme sauvage. Parmi les vagues exclamations de la bigoterie et de la haine, nous ne trouvons pas qu'on accuse les Turcs d'avoir versé de gaieté de cœur le sang des chrétiens ; mais, selon leurs maximes, qui furent celles de l'antiquité, la vie des vaincus leur appartenait, et le vainqueur eut pour récompense de ses exploits les services, le prix de la vente ou la rançon de ses captifs de l'un ou l'autre sexe⁴. Le sultan avait accordé à ses soldats, toutes les richesses de Constantinople, et une heure de pillage enrichit plus que le travail de plusieurs années. Mais le butin n'ayant pas été partagé d'une manière régulière, le mérite n'en fixa pas les portions ; et les valets du camp, qui n'avaient point essuyé la fatigue et les dangers de la bataille, s'approprièrent les récompenses de la valeur. Le récit de toutes ces déprédations serait aussi peu

¹ Voyez Phranza, l. III, c. 201.21. Ses expressions sont positives : *Ameras sua mana jugulavit..... volebat enim eo turpiter et nefarie abuti. Me miserum et infelicem !* Au reste, il ne put savoir que par oui-dire les scènes sanglantes ou infâmes qui se passaient au fond du sérail.

² Voyez Tiraboschi (t. VI, part. I, p. 290) et Lancelot (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. X, p. 718). Je serais curieux de savoir comment il a pu louer cet ennemi public, qu'il outrage en plusieurs endroits comme le plus corrompu et le plus inhumain des tyrans.

³ Les Commentaires de Pie II supposent qu'Isidore plaça son chapeau de cardinal sur la tête d'un mort, que cette tête fut coupée et portée en triomphe, tandis que le légat lui-même fut vendu et délivré comme un captif sans valeur. La grande Chronique des Belges ajoute de nouvelles aventures à l'évasion d'Isidore. Celui-ci, dit Spondanus (A. D. 1453, n° 15), les supprima dans ses lettres, de crainte de perdre le mérite et la récompense d'avoir souffert pour Jésus-Christ.

⁴ Busbecq s'étend avec plaisir et approbation sur les droits de la guerre et sur la servitude si commune parmi les anciens et parmi les Turcs (*de Legat. Turcica, epist.* 3, p. 161).

amusant que peu instructif ; on les a évaluées à quatre millions de ducats, reste de la richesse de l'empire¹. Une petite partie de cette somme fut prise sur les Vénitiens, les Génois, les Florentins et les négociants d'Ancône. Ces étrangers augmentaient leur fortune par une continuelle et rapide circulation ; mais les Grecs consumaient la leur dans le vain luxe de leurs palais et de leur garde-robe, ou bien ils enfouissaient leurs trésors convertis en lingots et en vieille monnaie, de peur que le fisc ne les réclamât pour la défense du pays. La profanation et le pillage des églises et des monastères excitèrent les plaintes les plus douloureuses. Sainte-Sophie, le ciel terrestre, le second firmament, le véhicule des chérubins, le trône de la gloire de Dieu² fut dépouillé de ces offrandes qu'y avait portées durant des siècles la dévotion des chrétiens : l'or et l'argent, les perles et les pierreries, les vases et les ornements qu'elle contenait, furent indignement employés à l'usage des hommes. Lorsque les musulmans eurent dépouillé les saintes images de ce qu'elles pouvaient offrir de précieux à des regards profanes, la toile ou le bois des tableaux ou des sièges furent déchirés, brisés, foulés aux pieds, ou employés, dans les écuries et dans les cuisines, aux usages les plus vils. Au reste les Latins qui s'étaient emparés de Constantinople s'étaient permis les mêmes sacrilèges ; et le zélé musulman pouvait bien faire éprouver aux monuments de l'idolâtrie le traitement qu'avaient souffert de la part des coupables catholiques le Christ, la Vierge et les saints. Un philosophe, au lieu de se joindre à la clameur publique, pourra observer qu'au déclin des arts le travail n'avait probablement pas plus de valeur que le sujet de l'ouvrage, et que la supercherie des prêtres et la crédulité du peuple ne tardèrent pas à rouvrir d'autres sources de visions et de miracles. Il regrettera plus sérieusement la perte des bibliothèques de Byzance ; qui furent anéanties ou dispersées au milieu de la confusion générale. On dit que cent vingt mille manuscrits furent alors perdus³, qu'avec un ducat on achetait dix volumes, et que ce prix, trop considérable peut-être pour une tablette de livres de théologie, était le même pour les Œuvres complètes d'Aristote et d'Homère, c'est-à-dire des plus nobles productions de la science et de la littérature des anciens Grecs. On songe du moins avec plaisir qu'une portion inestimable de nos richesses classiques était déjà déposée en sûreté dans l'Italie, et que des ouvriers d'une ville d'Allemagne avaient fait une découverte qui brave les ravages du temps et des Barbares.

Le désordre et le pillage commencèrent à Constantinople dès la première heure⁴ de cette mémorable journée du 29 mai ; ils se prolongèrent jusqu'à la huitième : à ce moment, Mahomet arriva en triomphe par la porte de Saint-Romain ; il était accompagné de ses vizirs ; de ses pachas et de ses gardes, dont chacun, dit un historien de Byzance, doué de la force d'Hercule et de l'adresse d'Apollon, équivalait, en un jour de bataille, à dix hommes ordinaires. Le vainqueur⁵ fut frappé d'étonnement et de surprise à l'aspect magnifique, mais étrange à ses yeux, de ces dômes et de ces palais d'un style si différents de celui de l'architecture orientale. Lorsqu'il fut dans l'Hippodrome ou *Atmeidan*, la colonne des trois serpents attira son attention ; et pour montrer sa force, il abattit, avec

¹ Cette somme est indiquée dans une note marginale de Leunclavius (Chalcocondyles, l. VIII, p. 211) ; mais lorsqu'on nous dit que Venise, Gênes, Florence et Ancône, perdirent cinquante, vingt et quinze mille ducats, je soupçonne qu'il y a un chiffre d'oublié ; et, dans cette supposition même, les sommes enlevées aux étrangers passeraient à peine le quart de la somme totale du butin.

² Voyez les éloges exaltés et les lamentations de Phranza (l. III, c. 17).

³ Voyez Ducas (c. 43) et une lettre du 15 juillet 1453, écrite par Laurus Quirinus au pape Nicolas V (Hody, *de Græcis*, p. 192 d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Cotton).

⁴ On suivait à Constantinople le calendrier julien, qui compte les jours et les heures depuis minuit ; mais Ducas semble ici prendre les heures à compter du lever du soleil.

⁵ Voyez les *Annales turques*, p. 329, et les *Pandectes de Leunclavius*, p. 448.

sa massue de fer ou sa hache de bataille, la mâchoire inférieure de l'un de ces monstres¹, que les Turcs prenaient pour les idoles ou les talismans de la ville. Il descendit de cheval à la grande porte de Sainte-Sophie, entra dans l'église, et se montra si jaloux de conserver ce monument de sa gloire, qu'apercevant un zélé musulman occupé à briser le pavé de marbre, il l'avertit d'un coup de cimeterre que s'il avait accordé à ses soldats le butin et les captifs, il avait réservé pour le souverain les édifices publics et particuliers. La métropole de l'Église d'Orient fut, par ses ordres, transformée en mosquée ; les riches objets de la superstition, ceux qu'on avait pu déplacer, ne s'y trouvaient plus ; on renversa les croix ; les murs couverts de peintures à fresque et de mosaïques furent lavés, purifiés et dépouillés de tout ornement. Le même jour ou le vendredi suivant, le *muezzin* ou le crieur proclama, du haut de la tour la plus élevée, l'*ezan* ou invitation publique au nom de Dieu et de son prophète ; l'imam prêcha, et Mahomet II fit la *namaz* de prières et d'actions de grâces sur le grand autel, où l'on avait célébré les mystères chrétiens, si peu de jours auparavant, devant le dernier des Césars². En sortant de Sainte-Sophie, il se rendit à la demeure auguste, mais désolée, qu'avaient habitée cent successeurs de Constantin : en peu d'heures, elle avait été dépouillée de toute la pompe de la royauté ; il ne put s'empêcher de faire une triste réflexion sur les vicissitudes de la grandeur humaine, et répétant un élégant distique d'un poète persan : *L'araignée, dit-il, a fabriqué sa toile dans le palais impérial, et la chouette a chanté ses chants de nuit sur les tours d'Afrasiab*³.

Toutefois son esprit n'était pas satisfait, et sa victoire ne lui semblait pas complète, tant qu'il ne savait pas ce qu'était devenu Constantin ; s'il avait pris la fuite, s'il était prisonnier, ou s'il avait péri dans le combat. Deux janissaires réclamèrent l'honneur et le prix de sa mort ; on le reconnut sous un tas de cadavres, aux aigles d'or brodés sur sa chaussure : les Grecs reconnurent en pleurant la tête de leur souverain. Mahomet, après avoir fait exposer aux regards publics ce sanglant trophée⁴, accorda à son rival les honneurs de la sépulture. L'empereur mort, Lucas Notaras, grand-duc et premier ministre de l'empire⁵, se trouvait être le plus important des prisonniers. On l'amena au pied du trône avec ses trésors : *Et pourquoi, lui dit le sultan indigné, n'avez-vous pas employé ces trésors à la défense de votre prince et de votre pays ? — Ils vous appartenaient, répondit l'esclave ; Dieu vous les avait réservés. — S'ils m'étaient réservés, répliqua le despote, pourquoi donc avez-vous eu l'audace de les retenir si longtemps, et de vous permettre une résistance si infructueuse et si funeste ?* Le grand-duc alléguait l'obstination des auxiliaires et quelques encouragements secrets de la part du vizir turc ; il sortit enfin de cette périlleuse entrevue, avec l'assurance qu'on lui pardonnait et qu'on protégerait ses jours. Mahomet alla voir la femme de Notaras, princesse âgée, accablée de douleurs et de maladies, et

¹ J'ai déjà parlé de ce monument curieux de l'antiquité grecque. Voyez le chapitre XVII de cet ouvrage.

² Nous devons à Cantemir (p. 182), les détails donnés par les Turcs sur la conversion de Sainte-Sophie en mosquée, que Phranza et Ducas déplorent avec tant d'amertume. Il est assez amusant d'observer comment le même objet paraît sous des jours opposés à un musulman et à un chrétien.

³ Ce distique, rapporté par Cantemir en original, tire une nouvelle beauté de l'application. C'est ainsi qu'au sac de Carthage, Scipion répéta la fameuse prophétie d'Homère. C'est même un sentiment généreux qui a reporté l'esprit des deux conquérants sur le passé ou sur l'avenir.

⁴ Je ne puis croire avec Ducas (voyez Spondanus, A. D. 1453, n° 13) que Mahomet ait fait porter la tête de l'empereur grec à travers les provinces de la Perse, de l'Arabie, etc. Il se serait sûrement contenté de trophées moins inhumains.

⁵ Phranza était l'ennemi personnel du grand-duc, et ni le temps, ni la mort de cet ennemi, ni la retraite de Phranza dans un monastère, n'ont pu lui arracher un mouvement d'intérêt ou de pardon. Ducas penche à louer le grand-duc comme martyr ; Chalcocondyles est neutre ; mais c'est lui qui nous fait entendre que les Grecs avaient formé une conspiration.

employa pour la consoler les plus tendres expressions d'humanité et de respect filial. Il eut la même clémence pour les principaux officiers de l'État ; il paya lui-même la rançon de plusieurs, et durant quelques jours il se déclara l'ami et le père des vaincus ; mais bientôt la scène changea, et avant son départ de l'Hippodrome fut inondé du sang des plus nobles captifs. Les chrétiens parlent avec horreur de sa perfide cruauté ; dans leur récit, l'exécution du grand-duc et de ses deux fils est embellie de toutes les couleurs d'un martyr héroïque ; ils attribuent sa mort au refus généreux qu'il fit de livrer ses enfants aux intimes désirs de Mahomet. Mais un historien grec a laissé échapper, par inadvertance, un mot sur une conspiration, sur un projet de rétablir l'empire de Byzance, sur des secours qu'on attendait de l'Italie : de pareilles trahisons peuvent être glorieuses ; mais le rebelle assez courageux pour les hasarder, n'a pas le droit de se plaindre s'il les paie de sa vie ; et l'on ne peut blâmer un vainqueur de détruire des ennemis auxquels il ne peut plus se fier. Le sultan retourna à Andrinople le 18 juin, et il sourit des basses et trompeuses félicitations des princes chrétiens qui voyaient leur perte prochaine dans la chute de l'empire d'Orient.

Constantinople avait été laissée vide et désolée, sans prince et sans peuple ; mais on n'avait pu lui ôter cette admirable position qui la désignera toujours pour la métropole d'un grand empire, et le génie du lieu triomphera toujours des révolutions du temps et de la fortune. Bursa et Andrinople, autrefois sièges de l'empire ottoman, ne furent plus que des villes de province ; et Mahomet II établit sa résidence et celle de ses successeurs sur la colline élevée qu'avait choisie Constantin¹. Il prit la précaution de détruire les fortifications de Galata, où les Latins auraient pu trouver un refuge ; mais il fit promptement réparer les dommages causés par l'artillerie des Turcs et avant le mois d'août on avait préparé une grande provision de chaux pour rétablir les murs de la capitale, le sol et les édifices publics et particuliers, sacrés et profanes, appartenant au vainqueur. Il prit sur la pointe du triangle un terrain de huit stades pour son sérail ou son palais. C'est là qu'au sein de la mollesse, le *grand-seigneur* (nom pompeux imaginé par les Italiens) semble régner sur l'Europe et sur l'Asie, tandis que sa personne non plus que les rives du Bosphore ne sont pas à l'abri des insultes d'une escadre ennemie. Il accorda un grand revenu à la cathédrale de Sainte-Sophie, désormais devenue mosquée : il la fit couronner de minarets élevés ; il l'entourna de bocages et de fontaines qui servent aux ablutions des musulmans, et qui leur procurent de la fraîcheur. On suivit le même modèle dans la construction des *jami* ou mosquées royales : la première fut bâtie par Mahomet lui-même sur les ruines de l'église des Saints-Apôtres et des tombeaux des empereurs grecs. Le troisième jour après la conquête, une vision révéla le tombeau à Abou-Ayub ou Job, qui avait été tué durant le premier siège mis devant Constantinople par les Arabes, et c'est devant le sépulcre de ce martyr que les nouveaux sultans ceignent le glaive impérial². Constantinople n'appartient plus à l'historien de l'empire de Rome ; et je ne décrirai pas les édifices civils et religieux que les Turcs profanèrent ou élevèrent. La population ne tarda pas à se rétablir, et avant la fin de septembre cinq mille familles de

¹ Voyez sur le rétablissement de Constantinople et les fondations des Turcs, Cantemir (p. 102-109), Ducas (c. 42), Thévenot, Tournefort, et nos autres voyageurs modernes. L'auteur de l'Abrégé de l'Histoire ottomane (t. I, p. 16-21) fait un tableau exagéré de la grandeur et de la population de Constantinople, d'où nous pouvons apprendre toutefois, qu'en 1586 les musulmans étaient moins nombreux dans cette capitale que les chrétiens ou même les Juifs.

² Le *Turbé* ou monument sépulcral d'Abou-Ayub, est décrit et gravé dans le *Tableau général de l'empire ottoman* (Paris, 1787, grand in-folio), ouvrage qui est peut-être plus magnifique qu'utile (t. I, p. 305, 306).

l'Anatolie et de la Romanie s'étaient conformées à l'ordre du prince, qui leur enjoignait, sous peine de mort, de venir occuper les habitations de la capitale. Le trône de Mahomet était gardé par de nombreux et fidèles sujets ; mais sa politique éclairée aspirait à rassembler les restes des Grecs : ceux-ci accoururent en foule, du moment où ils n'eurent plus à craindre pour leur vie, leur liberté et l'exercice de leur religion : on reprit pour l'élection et l'investiture du patriarche le cérémonial de la cour de Byzance. Ce fut avec un mélange de satisfaction et d'horreur qu'ils virent le sultan, environné de toute sa pompe, remettre aux mains de Gennadius la crosse ou le bâton pastoral, symbole de ses fonctions ecclésiastiques, le conduire à la porte du sérail, lui donner un cheval richement équipé, et commander à ses vizirs et à ses pachas de le mener au palais qui lui était assigné¹. Les églises de Constantinople furent partagées entre les deux religions ; on fixa les bornes des deux cultes, et jusqu'au moment où les privilèges de l'Église grecque furent violés par Selim, petit-fils de Mahomet, il s'écoula soixante ans durant lesquels les Grecs² jouirent des avantages de cet équitable partage. Les défenseurs du christianisme, excités par les ministres du divan qui voulaient tromper le fanatisme de Selim, osèrent soutenir que ce partage avait été un acte de justice, et non pas de générosité, un traité et non pas une concession, et que si une moitié de la ville avait été prise d'assaut, l'autre moitié s'était rendue à la suite d'une capitulation sacrée ; que le feu avait consumé la chartre, mais que la déposition de trois vieux janissaires suppléait à cette perte ; et leur foi vendue a plus de poids sur l'esprit de Cantemir, que la déclaration positive et unanime des auteurs contemporains³.

J'abandonne aux armes turques les débris de la monarchie des Grecs en Europe et en Asie ; mais, dans une histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain en Orient, je dois conduire jusqu'à leur extinction les deux dernières dynasties⁴ qui aient régné à Constantinople, Démétrius et Thomas Paléologue⁵, frères de Constantin et despotes de la Morée, furent consternés en apprenant la mort de l'empereur et la ruine de la monarchie. Sans espoir de pouvoir se défendre, ils se disposèrent, ainsi que les nobles attachés à leur fortune, à passer en Italie, hors de la portée de la foudre ottomane. Leurs premières inquiétudes furent dissipées par Mahomet, qui se contenta d'un tribut de douze mille ducats ; occupé à ravager le continent et les îles par ses invasions, il laissa à la Morée un répit de sept ans. Mais ces sept années furent une période de douleur, de

¹ Phranza (l. III, c. 19) décrit cette cérémonie, qui s'est peut-être embellie en passant dans la bouche des Grecs et dans celle des Latins. Le fait est confirmé par Emmanuel Malaxus, qui a écrit en grec vulgaire, *l'Histoire des Patriarches après la prise de Constantinople*, insérée dans la *Turco-Græcia* de Crusius (l. V, p. 106-184). Mais les lecteurs les plus dociles auront peine à croire que Mahomet ait adopté cette formule catholique : *Sancta Trinitas quæ mihi donavit imperium te in patriarcham novæ Romæ delegit*.

² Spondanus décrit (A. D. 1453, n° 21 ; 1458, n° 16), d'après la *Turco-Græcia* de Crusius, l'esclavage et les querelles intestines de l'Église grecque. Le patriarche qui succéda à Gennadius, se jeta de désespoir dans un puits.

³ Cantemir (p. 101-105) insiste sur le témoignage unanime des historiens turcs anciens et modernes ; il dit que ces auteurs ne se seraient pas permis un mensonge pour diminuer leur gloire nationale, puisqu'il est plus honorable de prendre une ville d'assaut que par capitulation : mais, 1° ces témoignages me paraissent douteux, puisqu'il ne cite aucun historien particulier, et que les Annales turques de Leunclavius affirment, sans exception, que Mahomet prit Constantinople *per vim* (p. 329). 2° On peut employer le même argument en faveur des Grecs contemporains, qui n'auraient pas oublié ce traité honorable et salutaire. Voltaire préfère, selon son usage, les Turcs aux chrétiens.

⁴ Voyez Ducange (*Fam. byzant.*, p. 195) sur la généalogie et la chute des Comnènes de Trébisonde ; sur les derniers Paléologues, ce même antiquaire, toujours exact dans ses recherches (p. 244-247, 248). La branche des Paléologues de Montferrat ne s'éteignit que dans le siècle suivant ; mais ils avaient oublié leur origine et les parents qui leur restaient en Grèce.

⁵ Dans l'indigne histoire des disputes et des malheurs des deux frères, Phranza (l. III, c. 21-30) montre trop de préventions en faveur de Thomas Ducas (c. 44, 45) est trop bref ; Chalcocondyles (l. VIII, IX, X) est trop diffus et se permet trop de digressions.

discorde et de misère. Trois cents archers d'Italie ne pouvaient plus défendre l'*hexamilion*, ce rempart de l'isthme, relevé et renversé si souvent. Les Turcs s'emparèrent des portes de Corinthe ; ils revinrent de cette incursion, faite durant l'été, avec beaucoup de captifs et de butin ; les Grecs se plaignirent, mais on les écouta avec indifférence et avec mépris. Les Albanais, tribu errante de pasteurs adonnés au vol, remplirent la péninsule de brigandages et de meurtres. Démétrius et Thomas implorèrent le secours dangereux et humiliant d'un pacha voisin ; et après avoir étouffé la révolte, il traça aux deux princes la règle de leur conduite. Mais ni les liens du sang, ni les serments renouvelés au pied des autels et au moment de la communion, ni la nécessité dont la force est encore plus impérieuse, ne purent apaiser ou suspendre leurs querelles domestiques. Chacun d'eux porta le fer et la flamme sur le territoire de l'autre ; ils consumèrent dans cette guerre dénaturée les aumônes et les secours de l'Occident, et ne firent servir leur puissance qu'à des exécutions barbares et arbitraires. Dans sa détresse et son ressentiment, le plus faible des deux eut recours à leur commun maître ; et lorsque le moment du succès et de la vengeance fut arrivé, Mahomet se déclara l'ami de Démétrius, et entra dans la Morée avec des forces irrésistibles. Après avoir pris possession de Sparte : **Vous êtes trop faible, dit-il à son allié, pour contenir cette province turbulente. Votre fille sera reçue dans mon lit, et vous passerez le resté de vos jours dans la tranquillité et les honneurs.** Démétrius soupira, mais obéit. Il livra sa fille et ses forteresses ; il suivit à Andrinople son souverain, et son gendre, et reçut, pour son entretien et celui de sa maison, une ville de la Thrace et les îles adjacentes d'Imbros, de Lemnos et de Samothrace. Il y fut rejoint l'année suivante par un compagnon d'infortune, David, le dernier des princes de la race des *Comnènes*, qui, après la prise de Constantinople par les Latins, avait fondé un nouvel empire sur la côte de la mer Noire¹. Mahomet, qui poursuivait ses conquêtes dans l'Anatolie, investit, avec une escadre et une armée la capitale de David, qui osait prendre le titre d'empereur de Trébisonde² : la négociation se borna à une question unique et péremptoire : **Voulez-vous, lui dit le sultan, en résignant votre royaume, conserver votre vie et vos richesses ? ou bien aimez-vous mieux perdre votre royaume, vos richesses et la vie ?** Le faible Comnène fut épouvanté, et suivit l'exemple d'un musulman son voisin, le prince de Sinope³, qui, d'après une pareille sommation, avait livré une ville fortifiée, quatre cents canons et dix ou douze mille soldats. On exécuta fidèlement les articles de la capitulation de Trébisonde. David et sa famille furent conduits dans un château de la Roumanie ; mais David fut soupçonné, d'après de légers indices, d'entretenir une correspondance avec le roi de Perse, et le vainqueur l'immola avec toute sa famille à ses soupçons ou à sa cupidité. Le titre de beau-père du sultan ne mit pas longtemps l'infortuné Démétrius à l'abri de l'exil et de la confiscation ; son abjecte soumission excita la pitié et le mépris de Mahomet. On fit passer à Constantinople les Grecs de sa suite ; on lui assigna une pension de cinquante

¹ Voyez la perte ou la conquête de Trébisonde dans ses conquêtes dans Chalcocondyles (l. IX, p. 263-266), Lucas (c. 45), Phranza (l. III, c. 27) et Cantemir (p. 107).

² Tournefort (t. III, lettre 17, p. 179) dit que Trébisonde est mal peuplée ; mais Peyssonel, le dernier et le plus exact des observateurs, lui donne cent mille habitants (*Commerce de la mer Noire*, t. II, p. 72, et pour la province, p. 53-90). Sa prospérité et son commerce sont troublés continuellement par les querelles factieuses des deux *Odas* de janissaires, dans l'une desquelles s'enrôlent ordinairement trente mille *Lazis* (*Mém. de Tott*, t. III, p. 16, 17).

³ Ismaël Beg, prince de Sinope ou de Sinople, avait un revenu de deux cent mille ducats, qui provenait surtout de ses mines de cuivre (Chalcocondyles, l. IX, p. 258, 259). Peyssonel (*Commerce de la mer Noire*, t. II, p. 100) donne à la ville moderne soixante mille habitants. Cette population paraît énorme ; toutefois c'est en commerçant avec un peuple qu'on connaît sa richesse et sa population.

mille aspres, jusqu'à ce qu'enfin l'habit monastique et la mort, qu'il n'atteignit que dans un âge avancé, le délivrassent du pouvoir d'un maître terrestre. Il n'est pas aisé de prononcer si la servitude de Démétrius fut plus humiliante que l'exil auquel se condamna son frère Thomas¹. Lorsque la Morée tomba au pouvoir des Turcs, celui-ci se réfugia à Corfou, et delà en Italie, avec quelques compagnons dépouillés de tout. Son nom, ses malheurs, et la tête de l'apôtre saint André, lui valurent l'hospitalité au Vatican, et sa misère fut prolongée par une pension de six mille ducats, que lui firent le pape et les cardinaux. André et Manuel, ses deux fils, furent élevés en Italie ; mais l'aîné, méprisé de ses ennemis et à charge de ses amis, s'avilit par sa conduite et par son mariage. Il ne lui restait que son titre d'héritier de l'empire de Constantinople, et il le vendit successivement aux rois de France et d'Aragon². Charles VIII, aux jours de sa passagère prospérité, aspira à réunir l'empire d'Orient au royaume de Naples. Au milieu d'une fête publique, il prit le titre d'*Auguste* et l'habit de pourpre ; les Grecs se réjouissaient, et les Ottomans tremblaient déjà de voir arriver les chevaliers français³. Manuel Paléologue, second fils de Thomas, voulut revoir sa patrie. Son retour pouvait être agréable à la Porte, et ne pouvait l'inquiéter ; grâce aux bontés du sultan, il vécut à Constantinople dans l'aisance, et ses funérailles furent honorées par un nombreux cortège de chrétiens et de musulmans. S'il est des animaux d'un naturel si généreux qu'ils refusent de propager leur race dans la servitude, c'est dans une moins noble espèce qu'il faut ranger les derniers princes de la famille impériale. Manuel accepta deux belles femmes de la générosité du grand seigneur, et laissa un fils confondu dans la foule des esclaves turcs, dont il adopta l'habit et la religion.

Lorsque les Turcs furent maîtres de Constantinople, on sentit et on exagéra l'importance de cette perte. Le pontificat de Nicolas V, d'ailleurs paisible et heureux, fût déshonoré par la chute de l'empire d'Orient et la douleur ou l'effroi des Latins ranima ou parut ranimer l'enthousiasme des croisades. Dans l'une des contrées les plus éloignées de l'Occident, à Lille en Flandre, Philippe, duc de Bourgogne, rassembla les premiers personnages de sa noblesse, et régla le fastueux appareil de la fête, de manière à frapper leur imagination et leurs sens⁴. Au milieu du banquet, un Sarrasin d'une taille gigantesque entra dans la salle ; il conduisait un simulacre d'éléphant qui portait un château ; on vit sortir du château, en habit de deuil, une matrone qui représentait la religion. Elle déplora ses malheurs, elle accusa l'indolence de ses champions ; le premier héraut de la toison d'or s'avança, tenant sur son poing un faisan en vie qu'il offrit au duc, selon les rites de la chevalerie. Sur cette étrange sommation, Philippe, prince sage et âgé, s'engagea lui et toutes ses forces pour une sainte guerre contre les Turcs. Les barons et les chevaliers réunis dans cette assemblée, imitèrent son exemple ; ils en jurèrent Dieu, la Vierge Marie, les dames et le

¹ Spondanus raconte, d'après Gobelin (*Comment. Pii II*, l. V), l'arrivée et la réception du despote Thomas à Rome (A. D. 1461, n° 3).

² Par un acte daté A. D. 1494, septembre 6, et transporté dernièrement des archives du Capitole à la Bibliothèque du roi à Paris, le despote André Paléologue, en se réservant la Morée et quelques avantages particuliers, transmit à Charles VIII, roi de France, les empires de Constantinople et de Trébisonde (Spondanus, A. D. 1495, n° 2). M. de Foncemagne (*Mém. de l'Acad., des Inscript.*, t. XVII, p. 539-578) a donné une dissertation sur cet acte dont il avait reçu une copie de Rome.

³ Voyez Philippe de Comines (l. VII, c. 14), qui compte avec plaisir le nombre de Grecs dont on espérait le soulèvement. Il ajouta dans ses calculs que les Français n'auraient à faire que soixante milles d'une navigation aisée, la distance de Valona à Constantinople étant seulement de dix-huit jours de marche, etc. L'empire turc fut sauvé en cette occasion par la politique de Venise.

⁴ Voyez les détails de cette fête dans Olivier de La Marche (*Mémoires*, part. I, c. 29, 30) et l'extrait et les observations de M. de Sainte-Palaye (*Mém. sur la Chevalerie*, t. I, part. III, p. 182-185). Le paon était, ainsi que le faisan, considéré comme un oiseau royal.

faisan : ils y ajoutèrent des vœux particuliers non moins extravagants que la teneur générale de leur serment. Mais l'exécution de tous ces engagements défendait de quelques événements à venir et étrangers à cette entreprise ; et le duc de Bourgogne, qui vécut encore douze ans, put, jusqu'au dernier moment de sa vie, paraître et se croire peut-être à la veille de son départ. Si le même feu avait embrasé tous les cœurs ; si l'union des chrétiens avait égalé leur valeur, si toutes les puissances, depuis la Suède¹ jusqu'à Naples, avaient fourni dans une juste proportion, leur contingent de cavalerie, d'infanterie et de subsides, il y a lieu de croire que les Européens auraient repris Constantinople, et qu'on aurait repoussé les Turcs au-delà de l'Hellespont et de l'Euphrate. Mais le secrétaire de l'empereur, qui écrivit toutes les dépêches, qui assista à toutes les assemblées, Æneas Sylvius², homme distingué par ses vues politiques et ses talents oratoires, fait connaître, d'après ce qu'il avait vu, combien l'état de la chrétienté et la disposition des esprits s'opposaient à l'exécution de ce projet. La chrétienté, dit-il, est un corps sans tête, une république qui n'a ni lois ni magistrats. Le pape et l'empereur ont l'éclat que donnent les grandes dignités : ce sont des fantômes éblouissants ; mais ils sont hors d'état de commander, et personne ne veut obéir. Chaque pays est gouverné par un souverain particulier, et chaque prince a des intérêts séparés. Quelle éloquence pourrait parvenir à réunir sous le même drapeau un si grand nombre de puissances discordantes par leur nature, et ennemies les unes des autres ? Si on pouvait rassembler leurs troupes, qui oserait faire les fonctions de général ? quel ordre établirait-on dans cette armée ? quelle en serait la discipline militaire ? qui voudrait entreprendre de nourrir une si énorme multitude ? qui pourrait comprendre leurs divers langages ou diriger leurs mœurs incompatibles ? Quel homme viendrait à bout de réconcilier les Anglais et les Français, Gênes et l'Aragon, les Allemands et les peuples de la Hongrie et de la Bohême ? Si on entreprend cette guerre avec un petit nombre de troupes, elles seront accablées par les infidèles ; avec un grand nombre, elles le seront par leur propre poids et par leur désordre. Toutefois ce même Æneas Sylvius, lorsqu'il fût devenu pape sous le nom de Pie II, passa le reste de sa vie à négocier une guerre contre les Turcs. Il excita au concile de Mantoue quelques étincelles d'un enthousiasme faible ou simulé : mais lorsqu'il arriva à Ancône pour s'embarquer lui-même avec les troupes, les engagements s'évanouirent en excuses ; le jour du départ, fixé d'une manière précise, fut remis à une époque indéfinie, et son armée se trouva composée de quelques pèlerins allemands qu'il fut obligé de renvoyer avec des indulgences et des aumônes. Ses successeurs et les autres princes de l'Italie ne s'occupèrent pas de l'avenir ; dominés par le moment, ils ne songèrent qu'à s'agrandir autour d'eux la distance ou la proximité de chaque objet déterminait à leurs yeux sa grandeur apparente. Des vues plus étendues les auraient engagés, pour leur propre intérêt, à soutenir sur mer une guerre défensive contre l'ennemi commun, et l'appui de Scanderbeg et de ses braves Albanais aurait empêché l'invasion du royaume de Naples. Le siège et le sac d'Otrante par les Turcs répandirent une consternation générale, et le pape Sixte IV se disposait à fuir au-delà des Alpes, lorsque cet orage fut dissipé par la mort de Mahomet II (3 mai ou 2 juillet 1481), qui termina sa carrière à l'âge de

¹ D'après un dénombrement qui se fit alors, on trouva que la Suède, la Gothie et la Finlande, contenaient dix-huit cent mille combattants, et qu'ainsi elles étaient bien plus peuplées que de nos jours.

² Spondanus a fait, en 1454, d'après Æneas Sylvius, le tableau de l'état de l'Europe, qu'il a enrichi de ses observations. Ce précieux annaliste et l'Italien Muratori donnent la suite des événements depuis 1453 jusqu'en 1481, époque de la mort de Mahomet, et à laquelle je terminerai ce chapitre.

cinquante et un ans¹. Son génie ambitieux aspirait à la conquête de l'Italie ; il possédait une ville très forte, un vaste port, et, selon toute apparence, le même prince aurait subjugué l'ancienne et la nouvelle Rome².

¹ Outre les deux annalistes indiqués dans la note précédente, le lecteur peut consulter Giannone (*Istoria civile*, l. III, p., 449-455) sur l'invasion du royaume de Naples par les Turcs. Quant aux détails du règne et des conquêtes de Mahomet II, j'ai fait usage quelquefois des *Memorie istoriche de Monarchi ottomani di Giovanni Sagredo*, Venise, 1677, in-4°. Soit en temps de paix ou en temps de guerre, les Turcs ont toujours fixé l'attention de la république de Venise. Sagredo, en qualité de procureur de Saint-Marc, examina toutes les dépêches et toutes les archives de cette république, et il n'est pas sans mérite ni pour le fond ni pour le style. Cependant il a trop d'aigreur contre les infidèles ; il ignore leur langue et leurs mœurs, et sa narration, qui n'offre que soixante-dix pages sur Mahomet II (p. 69-140), devient plus détaillée et plus authentique à mesure qu'il approche des années 1640 et 1644, terme de ses travaux historiques.

² Comme c'est ici la fin de mes travaux sur l'empire grec, je vais dire quelques mots sur la grande collection des écrivains de Byzance, dont j'ai souvent employé les noms, et les témoignages dans le cours de cette histoire. Alde et les Italiens n'imprimèrent en grec que les auteurs classiques des temps plus éclairés ; et c'est aux Allemands que nous devons les premières éditions de Procope, d'Agathias, de Cedrenus, de Zonare, etc. Les volumes de la Byzantine (36 vol. in-folio) sont sortis successivement (A. D. 1648, etc.) de l'imprimerie du Louvre, avec quelques secours des imprimeries de Rome et de Leipzig. Mais l'édition de Venise (A. D. 1729), moins chère à la vérité et plus abondante, est aussi inférieure à celle de Paris en correction qu'en magnificence. Les Français qui furent chargés de l'édition n'ont pas tous le même mérite ; mais les notes historiques de Charles Dufresne Ducange donnent du prix au texte d'Anne Comnène de Cinnamus, de Villehardouin, etc. Les autres ouvrages qu'il a publiés sur ces matières, c'est-à-dire le *Glossaire grec*, la *Constantinopolis christiana* et les *Familiae byzantinæ*, répandent une vive lumière sur les ténèbres du bas-empire.

CHAPITRE LXVIX

État de Rome depuis le douzième siècle. Domination temporelle des papes. Séditions dans la ville de Rome. Hérésie politique d'Arnaud de Brescia. Rétablissement de la république. Les sénateurs. Orgueil des Romains. Leurs guerres. Ils sont privés de l'élection et de la présence des papes, qui se retirent à Avignon. Jubilé. Nobles familles de Rome. Querelle des Colonnes et des Ursins.

DANS le cours des premiers siècles de la décadence et de la chute de l'empire romain, nos regards demeurent invariablement fixés sur la cité souveraine qui avait donné des lois, à la plus belle portion du globe. Nous contemplons sa fortune, d'abord avec admiration, ensuite avec pitié, toujours avec attention ; et lorsque notre esprit s'éloigne du Capitole pour examiner les provinces, on ne les regarde que comme des branches détachées successivement du corps de l'empire. La fondation d'une nouvelle Rome sur les rivages du Bosphore nous a obligés de suivre les successeurs de Constantin, et notre curiosité s'est laissé entraîner dans les contrées les plus reculées de l'Europe et de l'Asie, pour y découvrir les causes et les auteurs du long affaiblissement de la monarchie de Byzance. Les conquêtes de Justinien nous ont rappelés aux bords du Tibre pour y être témoins de la délivrance de l'ancienne métropole ; mais cette délivrance ne fit que changer ou peut-être qu'aggraver la servitude. Rome avait déjà perdu ses trophées, ses dieux et ses Césars, et la domination des Goths n'avait été ni plus humiliante ni plus oppressive que la tyrannie des Grecs. Au huitième siècle de l'ère chrétienne, une querelle religieuse sur le culte des images excita les Romains à recouvrer leur indépendance. Leur évêque devint le père temporel et spirituel d'un peuple libre ; et l'empire d'Occident, rétabli par Charlemagne, releva encore de l'éclat de son nom la singulière constitution de l'Allemagne moderne. Le nom de Rome nous frappe toujours d'un respect involontaire. Ce climat, dont je n'examine pas ici l'influence, n'était plus le même¹ ; la pureté de son sang s'était corrompue à travers mille canaux étrangers ; mais ses ruines vénérables et le souvenir de sa grandeur passée ranimèrent une étincelle du caractère de la nation. Les ténèbres du moyen âge offrent quelques scènes dignes de nos regards, et je ne terminerai cet ouvrage qu'après avoir jeté un coup d'œil sur l'état et les révolutions de la *ville de Rome*, qui se soumit à l'autorité absolue des papes, vers l'époque où les Turcs asservirent Constantinople.

Au commencement du douzième siècle², époque de la première croisade, les Latins respectaient Rome comme la métropole du monde, comme le trône du pape et de l'empereur, qui tiraient de la cité éternelle les titres, les hommages dont ils jouissaient, et le droit ou l'exercice de leur empire temporel. Après une si longue interruption dans son histoire, il ne sera pas inutile de répéter ici qu'une diète nationale choisissait au-delà du Rhin les successeurs de Charlemagne et des Othon ; mais que ces princes se contentaient du modeste titre de roi

¹ L'abbé Dubos, qui a soutenu et exagéré l'influence du climat avec moins de génie que Montesquieu son successeur, s'objecte lui-même la dégénération des Romains et des Bataves. Il répond sur le premier de ces exemples, 1^o que l'altération est moins réelle qu'apparente, et que les modernes Romains ont la prudence de cacher en eux-mêmes les vertus de leurs ancêtres ; 2^o que l'air, le sol et le climat de Rome, ont souffert une grande et visible altération. *Réflexions sur la Poésie et la Peinture*, part. II, sect. 16.

² Le lecteur est éloigné de Rome, depuis si longtemps, que je lui conseille de se rappeler, ou de relire le quarante-neuvième chapitre de cette histoire.

d'Allemagne et d'Italie, jusqu'au moment où ils avaient passé les Alpes et l'Apennin pour venir sur les bords du Tibre chercher la couronne impériale¹. Ils recevaient à quelque distance de la ville les hommages du clergé et du peuple, qui allaient à leur rencontre avec des branches de palmier et des croix ; ces figures de loups et de lions, de dragons et d'aigles, tous ces terribles emblèmes qu'on voyait flotter sur les drapeaux, rappelaient les légions et les cohortes qui avaient autrefois combattu pour la république. L'empereur jurait trois fois de maintenir les libertés de Rome, d'abord au pont Milvius, ensuite à la porte de la ville, enfin sur l'escalier du Vatican, et la distribution des largesses d'usage imitait faiblement la magnificence des premiers Césars. Il était couronné dans l'église de Saint-Pierre par le successeur de ce prince des apôtres ; la voix de Dieu se confondant avec celle du peuple, le consentement du peuple se manifestait par ces acclamations : **Victoire et longue vie au pape notre souverain ! victoire et longue vie à l'empereur notre souverain ! victoire et longue vie aux soldats romains et teutons !**² Les noms de César et d'Auguste, les lois de Constantin et de Justinien, l'exemple de Charlemagne et d'Othon, établissaient la suprême domination des empereurs ; on gravait leur titre et leur image sur les monnaies du pape³ ; et pour constater leur juridiction, ils remettaient le glaive de la justice au préfet de la ville ; mais le nom, la langue et les mœurs d'un maître barbare réveillaient tous les préjugés des Romains. Les Césaires de la Saxe et de la Franconie étaient les chefs d'une aristocratie féodale ; ils ne pouvaient exercer une discipline civile et militaire qui seule assure l'obéissance d'un peuple éloigné, impatient du joug de la servitude, quoique peut-être incapable de liberté. Une seule fois dans sa vie chaque empereur passait les Alpes, à la tête d'une armée d'Allemands ses vassaux. J'ai décrit le paisible cérémonial de son entrée et de son couronnement ; mais l'ordre en était communément troublé par les clameurs et la sédition des Romains, qui s'opposaient à leur souverain comme à un étranger qui venait envahir leur territoire : son départ était toujours brusqué et souvent honteux ; et durant l'absence qu'occasionnait un long règne, on insultait à son pouvoir et on oubliait son nom. Les progrès de l'indépendance en Allemagne et en Italie minèrent la base de la souveraineté impériale, et le triomphe des papes fut la délivrance de Rome.

L'empereur avait régné par droit de conquête ; l'autorité du pape était fondée sur l'opinion et l'habitude, base moins imposante, mais plus solide. Le pontife, en affranchissant son pays de l'influence d'un prince étranger, se rendit plus cher à son troupeau dont il redevint en effet le pasteur. Le choix du vicaire de Jésus-Christ ne dépendait plus de la nomination vénale ou arbitraire d'une cour d'Allemagne ; il était nommé librement par le collège des cardinaux, pour la plupart originaires ou habitants de Rome. Les applaudissements des magistrats et du peuple confirmaient son élection, et c'était en définitive du suffrage des Romains que dérivait cette puissance ecclésiastique à laquelle on obéissait en Suède et dans la Bretagne. Les mêmes suffrages donnaient à la capitale un souverain et un pontife. On croyait généralement que Constantin avait accordé

¹ Les auteurs qui décrivent le mieux le couronnement des empereurs d'Allemagne, surtout de ceux du onzième siècle, sont Muratori, qui suit les monuments originaux. (*Antiq. Ital. medii ævi*, t. I, *Dissert.* 1, p. 99, etc.), et Cenni (*Monument. domin. pontif.*, t. II, *Dissert.* 6, p. 261). Je ne connais le dernier que par les extraits étendus de Schmidt (*Hist. des Allemands*, t. III, p. 255-266).

² *Exercitui romano et teutonico* ! On s'apercevait en effet de la réalité de l'armée des Allemands ; mais ce qu'on appelait l'armée romaine n'était plus que *magni nominis umbra*.

³ Muratori a donné la série des monnaies pontificales (*Antiquit.*, t. II, *Dissert.* 2, p. 548-554). Il n'en trouve que deux antérieures à l'année 800 ; nous en avons cinquante depuis Léon III jusqu'à Léon IX, où l'on voit le titre et l'image de l'empereur qui régnait alors : aucune de celles de Grégoire VII ou d'Urbain II n'est parvenue jusqu'à nous ; mais il paraît que Pascal II ne voulut pas permettre sur les siennes cette preuve de dépendance.

aux papes la domination temporelle de Rome, et les publicistes les plus courageux, les plus audacieux sceptiques se bornaient à contester le droit de l'empereur et la validité de sa donation. L'ignorance et la tradition de quatre siècles avaient profondément enraciné dans les esprits l'opinion de la vérité du fait et de l'authenticité de la donation, et l'origine de cette fable se perdait sous des effets réels et durables. Le nom de *dominus* ou de seigneur était gravé sur la monnaie de l'évêque ; son droit était reconnu par des acclamations et des serments de fidélité ; et, d'après le consentement volontaire ou forcé des empereurs d'Allemagne, il avait longtemps exercé une juridiction suprême ou subordonnée sur la ville et sur le patrimoine de saint Pierre. Le règne des papes, agréable aux préjugés des Romains, n'était pas incompatible avec leurs libertés, et des recherches plus éclairées auraient découvert une source encore plus noble de leur pouvoir, la reconnaissance d'une nation qu'ils avaient arrachée à l'hérésie et à la tyrannie des empereurs grecs. Il paraît que, dans un siècle de superstition, la puissance royale et l'autorité sacerdotale réunies durent se fortifier l'une l'autre, et que les clefs du paradis étaient pour l'évêque de Rome le garant le plus sûr de l'obéissance qu'il voulait obtenir sur la terre. Les vices personnels de l'homme pouvaient, il est vrai, affaiblir le caractère sacré du vicaire de Jésus-Christ ; mais les scandales du dixième siècle furent effacés par les vertus austères et plus dangereuses de Grégoire VII et de ses successeurs ; et dans les combats d'ambition qu'ils soutinrent pour les droits de l'Église, leurs revers et leurs succès augmentèrent également la vénération du peuple. Victimes de la persécution, on les voyait quelquefois errer dans la pauvreté et dans l'exil ; le zèle apostolique avec lequel ils s'offraient au martyre, devait émouvoir et intéresser en leur faveur tous les catholiques. Quelquefois tonnant du haut du Vatican, ils créaient, jugeaient, déposaient les rois de la terre, et le plus orgueilleux des Romains ne pouvait se croire avili en se soumettant à un prêtre qui voyait les successeurs de Charlemagne lui baiser les pieds et lui tenir l'étrier¹. L'intérêt même temporel de la ville de Rome était de défendre les papes et de leur assurer dans son sein un séjour tranquille et honorable, puisque c'était de leur seule présence qu'un peuple vain et paresseux tirait la plus grande partie de ses subsistances et de leurs richesses. Le revenu fixe des papes avait probablement diminué : des mains sacrilèges avaient envahi en Italie et dans les provinces un assez grand nombre de domaines de l'ancien patrimoine de saint Pierre, et les vastes concessions de Pépin et de ses descendants, réclamées plutôt que possédées par l'évêque de Rome, ne pouvaient compenser cette perte ; mais une foule perpétuelle et toujours croissante de pèlerins et de suppliants nourrissait le Vatican et le Capitole ; l'étendue de la chrétienté était fort augmentée, et le pape ainsi que les cardinaux étaient accablés des affaires que leur donnait le jugement des causes en matières ecclésiastiques et en matières civiles. Une nouvelle jurisprudence avait établi dans l'Église latine le droit et l'usage des appels² ; on engageait ou l'on sommait les évêques et les abbés du Nord et de l'Occident à venir solliciter ou porter des plaintes accuser leurs ennemis ou se justifier au sanctuaire des saints apôtres. On citait un fait qu'il faut regarder comme une espèce de prodige : on dit que deux chevaux

¹ Voyez Ducange, *Gloss. mediæ et infimæ latinæ*, t. VI, p. 364, 365, Staffa. Les rois rendaient cet hommage aux archevêques, et les vassaux le rendaient à leurs seigneurs (Schmidt, t. III, p. 262) ; c'était un des plus adroits moyens de politique de la cour de Rome que de confondre les marques de la soumission filiale et celles de la soumission féodale.

² Le zélé saint Bernard (*de Consideratione*, l. III, t. II, p. 431-442, éd. de Mabillon, Venise, 1750) et le judicieux Fleury (*Discours sur l'hist. ecclés.*, IV et VII) déplorent ces appels que toutes les Églises formaient devant le pontife romain ; mais le saint, qui croyait aux fausses décrétales, ne condamne que l'abus de ces appels ; l'historien plus éclairé recherche l'origine et combat les principes de cette nouvelle jurisprudence.

appartenant à l'archevêque de Mayence et à l'archevêque de Cologne, repassèrent les Alpes encore chargés d'or¹ et d'argent : mais on ne tarda pas à voir que le succès des pèlerins et des clients dépendait moins de la justice de la cause que de la valeur de l'offrande. Ces étrangers déployaient avec ostentation leurs richesses et leur piété, et leurs dépenses sacrées ou profanes, tournaient par mille canaux au profit des Romains.

Des raisons si puissantes devaient maintenir le peuple de Rome dans une pieuse et volontaire soumission envers son père spirituel et temporel. Mais l'opération du préjugé ou de l'intérêt est souvent troublée par les mouvements indomptables des passions. Le sauvage qui coupe l'arbre pour en cueillir le fruit², l'Arabe qui pille les caravanes des commerçants sont animés par la même impulsion d'une nature sauvage, qui songe au présent sans s'occuper de l'avenir, et sacrifie à des jouissances momentanées la longue et paisible possession des plus importants avantages. C'est ainsi que les Romains inconsiderés profanèrent la chaise de saint Pierre, volèrent les offrandes des fidèles, blessèrent les pèlerins, sans calculer le nombre et la valeur de ces pèlerinages qu'allait arrêter leur brigandage sacrilège. L'influence même de la superstition est mobile et précaire, et souvent l'avarice ou l'orgueil délivre l'esclave dont la raison est asservie. Les fables et les oracles des prêtres peuvent avoir beaucoup d'empire sur l'esprit d'un barbare ; mais aucun esprit n'est moins disposé à préférer l'imagination aux sens, à sacrifier les désirs et les intérêts de ce monde à un motif éloigné ou à un objet invisible et peut-être idéal : dans la vigueur de l'âge et de la santé, ses mœurs sont toujours en contradiction avec sa foi ; et le désordre continue jusqu'à l'époque ou la vieillesse, la maladie ou l'infortune, éveillent ses craintes et le pressent d'acquiescer la double dette que lui imposent la piété et le remords. J'ai déjà observé que l'indifférence de nos temps modernes sur les matières de religion est ce qu'il y a de plus favorable à la paix et à la sûreté des prêtres. Sous le règne de la superstition, ils avaient beaucoup à espérer de l'ignorance, et beaucoup à craindre de la violence des hommes ; l'accroissement continu de leurs richesses les aurait rendus seuls propriétaires de tous les biens de la terre, mais ces biens que leur livrait un père repentant leur étaient enlevés par un fils avide : on adorait les ecclésiastiques, ou bien on attentait à leur personne ; et les mêmes individus plaçaient sur l'autel ou foulaient aux pieds la même idole. Dans le système féodal de l'Europe, les distinctions et la mesure des pouvoirs n'étaient fondées que sur les armes ; et dans le tumulte qu'elles excitaient, on écoutait ou l'on suivait rarement la paisible voix de la loi et de la raison. Les Romains dédaignaient le joug et insultaient à l'impuissance de leur évêque³, qui ne pouvait, par son éducation et par son caractère, exercer décemment ou avec succès la puissance du glaive. Les motifs de son élection et les faiblesses de sa vie faisaient la matière de leur entretien, et la proximité diminuait le respect que

¹ *Germanici..... summarii non levatis sarcinis onusti nihilominus repatriant inviti. Nova res ! Quando hactenus aurum Roma refudit ? et nunc Romanorum concilio id usurpatum non credimus.* (Saint-Bernard, de *Consideratione*, l. III, c. 3, p. 437.) Les premiers mots de ce passage sont obscurs et vraisemblablement altérés.

² *Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied et cueillent le fruit. Voilà le gouvernement despotique* (*Esprit des Lois*, l. V, c. 13), et les passions et l'ignorance sont toujours despotiques.

³ Jean de Salisbury, dans une conversation familière avec Adrien IV, son compatriote, accuse l'avarice du pape et du clergé : *Provinciarum deripiunt spolia, ac si thesauros Cræsi studeant reparare. Sed recte cum eis agit Altissimus, quoniam et ipsi aliis et sæpe vilissimis hominibus dati sunt in direptionem* (*de Nugis Curialium*, l. VI, c. 24, p. 387). A la page suivante, il blâme la témérité et l'infidélité des Romains, dont les papes s'efforçaient en vain de captiver l'affection avec des présents, au lieu de la mériter par leurs vertus. Il est bien dommage que Jean de Salisbury, qui a écrit sur tant d'objets divers, ne nous ait pas donné, au lieu de moralités et d'érudition, quelque connaissance de lui-même et des mœurs de son temps.

son nom et ses décrets inspiraient à un monde barbare. Cette remarque n'a pas échappé à notre historien philosophe. Tandis que le nom et l'autorité de la cour de Rome étaient la terreur des contrées recalées de l'Europe, plongées dans une profonde ignorance, et où l'on ne connaissait ni son caractère ni sa conduite, en Italie on respectait si peu le souverain pontife que ses ennemis les plus invétérés environnaient les portes de Rome ; qu'ils contrôlaient son gouvernement dans la ville ; que des ambassadeurs qui arrivaient des extrémités de l'Europe pour lui témoigner l'humble ou plutôt l'abjecte soumission du plus grand monarque de son siècle, eurent bien de la peine à parvenir jusqu'à son trône et à se jeter à ses pieds¹.

Dès les premiers temps, la richesse des papes avait excité l'envie ; leur pouvoir avait rencontré des oppositions, leur personne avait été exposée à la violence. Mais la longue guerre de la tiare et de la couronne augmenta le nombre et enflamma les passions de leurs ennemis. Les Romains, sujets et adversaires à la fois de l'évêque et de l'empereur, ne purent jamais embrasser de bonne foi et avec persévérance les haines mortelles des Guelfes et des Gibelins, si fatales à l'Italie ; mais ils étaient recherchés par les deux partis, et dans leurs bannières ils arboraient alternativement les clefs de saint Pierre et l'aigle d'Allemagne. Grégoire VII, qu'on peut ou honorer ou détester comme le fondateur de la souveraineté des papes, fut chassé de Rome, et mourut en exil à Salerne. Trente-six de ses successeurs² soutinrent, jusqu'à leur retraite à Avignon, une lutte inégale contre les Romains : on oublia souvent le respect dû à leur âge et à leur dignité, et les églises, au milieu des solennités de la religion, furent souvent souillées de meurtres et de séditions³. Ces désordres sans liaison et sans but, effets d'une brutalité capricieuse seraient aussi ennuyeux que dégoûtants à raconter ; je me bornerai à quelques événements du douzième siècle, qui peignent la situation des papes et celle de la ville de Rome. Au moment où Pascal II (1099-1118) officiait, le jeudi de la semaine sainte ; il fut interrompu par les cris de la multitude : elle demandait d'un ton impérieux, la confirmation d'un magistrat qu'elle favorisait. Le silence du pontife accrut la fureur de la populace ; et ayant refusé de se mêler des affaires de la terre lorsqu'il s'occupait de celles du ciel, on lui déclara avec des menaces et des serments qu'il serait la cause et le témoin de la ruine publique. Le jour de Pâques, se rendant avec son clergé, en procession et pieds nus, aux tombeaux des martyrs, il fut assailli deux fois, sur le pont Saint-Ange et devant le Capitole, d'une grêle de pierres et de dards. On rasa les maisons de ses adhérents : Pascal se sauva avec peine, et après avoir couru bien des dangers il leva une armée dans le patrimoine de saint Pierre ; la guerre civile empoisonna ses derniers jours du sentiment des maux dont il fut la cause ou la victime. Les scènes qui suivirent l'élection de Gélase II (1118-1119), son successeur, furent encore plus scandaleuses sous les points de vue civils et

¹ Humes, *History of England*, vol. I, p. 419. Le même auteur rapporte, d'après Fitz-Stephen, un acte de cruauté bien atroce et bien singulier que se permit contre les prêtres Geoffroi, père de Henri II. *A l'époque où il était mitre de la Normandie, le chapitre de Seez s'avisait de procéder ; sans son consentement, la l'élection d'un évêque ; il ordonna de mutiler tous les chanoines et l'évêque qu'ils avaient nommé, et se fit apporter sur un plat les parties génitales de ces malheureux.* Ils pouvaient se plaindre avec raison de la douleur et du danger de cette opération ; mais puisqu'ils avaient fait vœu de chasteté, il ne les privait que d'un trésor inutile.

² On trouve dans les Historiens italiens de Muratori (t. III, part. I, p. 277-685) la vie des papes depuis Léon IX et Grégoire VII, par le cardinal d'Aragon, Pandolphe de Pise, Bernard Guide, etc., écrivains contemporains qui ont écrit, d'après des monuments authentiques ; et j'ai toujours eu ce recueil sous les yeux.

³ Les dates qu'on trouve à la marge de ce chapitre peuvent être envisagées comme des renvois aux Annales de Muratori, cet excellent guide que je suis ordinairement. Il emploie et cite avec la liberté d'un maître da grande Collection des Historiens italiens, en vingt-huit volumes, et ce trésor étant dans ma bibliothèque, c'est par plaisir et non par nécessité que j'ai consulté les originaux.

religieux. Cencio Frangipani¹, baron puissant et factieux, entra dans le conclave furieux et les armes à la main ; il dépouilla, frappa, foula à ses pieds les cardinaux, et saisit sans respect et sans pitié le vicaire de Jésus-Christ à la gorge : il traîna Gélase par les cheveux, l'accabla de coups, le blessa avec ses éperons, et le fit conduire dans sa propre maison, où il l'enchaîna. Une insurrection du peuple délivra le pontife ; les familles rivales de Frangipani s'opposèrent à sa fureur ; et Cencio, qui se vit contraint de demander pardon, regretta moins son entreprise que son mauvais succès. Peu de jours après, le pape fut encore attaqué au pied des autels. Tandis que ses ennemis et ses partisans se livraient un combat meurtrier, il se sauva en habits pontificaux. Les compagnons de cette indigne fuite, qui excita la pitié des matrones romaines, furent ou dispersés ou désarçonnés, et on trouva le pape seul et à demi mort de crainte et de fatigue dans les champs situés derrière l'église de Saint-Pierre. Après avoir, selon le langage de l'Écriture, secoué la poussière de ses souliers, l'*apôtre* s'éloigna d'une ville où sa dignité était insultée et sa personne en danger ; et, avouant involontairement qu'il valait mieux obéir à un seul empereur que se voir soumis à tant de maures ; il mit au jour la vanité de ce pouvoir qui faisait l'objet de l'ambition sacerdotale². Ces exemples seraient sans doute suffisants ; mais je ne peux omettre les malheurs de deux papes du même siècle, Lucius II (1144-1145) et Lucius III (1181-1185). Le premier, montant à l'assaut du Capitole, en équipage de guerrier, reçut un coup de pierre à la tempe et expira peu de jours après. Le second vit son cortège chargé de blessures. Plusieurs de ses prêtres avaient été faits prisonniers dans une émeute ; les cruels Romains réservant un de ces captifs pour servir de guide aux autres, crevèrent les yeux à tout le reste, leur mirent par dérision des mitres sur la tête, les placèrent sur des ânes, le visage tourné vers la queue, et leur firent jurer de se montrer en cet état à la tête du clergé, pour servir de leçon aux autres. L'espoir ou la crainte, la lassitude ou le remords, la disposition du peuple et les conjonctures, amenaient quelquefois un intervalle de paix et de soumission : on rétablissait le pape avec de joyeuses acclamations, dans le palais de Latran ou le Vatican, d'où on l'avait chassé avec des menaces et des violences. Mais la racine du mal était profonde, et son action subsistait toujours ; ces moments de calme se trouvaient précédés et suivis d'orages qui coulaient presque à fond la barque de saint Pierre. Rome offrait sans cesse le spectacle de la guerre et de la discorde : les diverses factions et les diverses familles fortifiaient et assiégeaient les églises et les palais. Après avoir donné la paix à l'Europe, Calliste II (1119-1124) eut seul assez de puissance et de fermeté pour interdire aux particuliers, dans la métropole l'usage des armes. Les émeutes de Rome excitèrent une indignation générale chez les peuples qui révéraient le trône apostolique ; et saint Bernard, dans une lettre à Eugène III, son disciple, fait, avec toute la vivacité de son esprit et de son zèle, le tableau des vices de ce peuple rebelle³. Qui ne connaît, dit le moine

¹ Je ne puis m'empêcher de transcrire cet énergique passage de Pandolphe de Pise (p. 314) : *Hoc acadiens inimicus pacis atque turbator jam factus Centius Frangipane, more draconis immanissimi sibilans, et ab imis pectoribus trahens longa suspiria, accinctus retro gladio sine mora concurrat, valvas ac fores confregit. Ecclesiam furibundus introiit, inde custode remato papam per gulam accepit, distraxit, pugnis calcibusque percussit, et tanquam brutum animal intra limen ecclesiae acriter calcaribus cruentavit ; et latro tartum dominum per capillos et brachia, Jesu bono interim dormiente detraxit, ad domum usque deduxit, inibi catenavit et inclusit.*

² *Ego coram Deo et Ecclesia dico, si unquam possibile esset, mallet unum impratorem quam tot dominos.* (Vit. Gelas. II, p. 398).

³ *Quid tam notum seculis quam protervia et cervicositas Romanorum ? Gens insueta paci, tumultui assueta, gens immittis et intractabilis usque adhuc, subdi nescia, nisi cum non valet resistere* (de Consideratione, l. IV, p. 441). Le saint reprend haleine, puis continue ainsi : *Hi invisit terrae et caelo, utriusque injecere manus*, etc. (p. 443).

de Clairvaux, la vanité et l'arrogance des Romains, peuple élevé dans la sédition, nation cruelle, intraitable, qui dédaigne d'obéir à moins qu'elle ne soit trop faible pour résister ? Lorsque les Romains promettent de servir, ils aspirent à régner ; s'ils jurent de vous demeurer fidèles, ils épient l'occasion de se révolter ; cependant si vos portes ou vos conseils leur sont fermés, leur mécontentement s'exhale en violentes clameurs. Habiles à faire le mal, ils n'ont jamais appris l'art de faire le bien : odieux à la terre et au ciel, impies envers la divinité ; livrés à la sédition, jaloux de leurs voisins, cruels à l'égard des étrangers, ils n'aiment personne, et personne ne les aime. Tandis qu'ils cherchent à inspirer la crainte, ils vivent eux-mêmes dans des transes continuelles et avilissantes ; ils ne veulent pas se soumettre, et ils ne savent point gouverner ; sans foi envers leurs supérieurs ; insupportable à leurs égaux ; ingrats pour leurs bienfaiteurs ; d'une égale impudence dans leurs demandes et dans leurs refus, ils sont magnifiques dans leurs promesses, misérables dans l'exécution ; enfin l'adulation et la calomnie, la perfidie et la trahison sont les moyens ordinaires de leur politique. Sûrement ce sombre portrait n'a pas été coloré par le pinceau de la charité chrétienne¹ ; mais, quelque bizarre et difforme qu'il puisse paraître, il offre l'image frappante des Romains du douzième siècle².

Les Juifs n'avaient point voulu reconnaître Jésus-Christ lorsqu'il parut à leurs regards sous le caractère d'un homme du peuple, et lorsque son vicaire s'entourait de la pourpre et de l'orgueil du monarque de ce monde, les Romains pouvaient également le méconnaître. L'agitation des croisades avait fait reparaître en Occident quelques étincelles de curiosité et de raison. La secte des pauliciens, qui avait commencé dans la Bulgarie, s'établit en Italie et en France : les visions des gnostiques se mêlèrent à la simplicité de l'Évangile, et les ennemis du clergé accordèrent leurs passions et leur conscience, la dévotion et l'amour de la liberté³. Arnaud de Brescia⁴, qui ne s'éleva jamais au-dessus des derniers rangs de l'Église, et qui portait l'habit de moine, plutôt comme la livrée de la pauvreté que comme celle de l'obéissance, emboucha le premier la trompette de la liberté romaine. Ses adversaires ne pouvaient lui refuser l'esprit et l'éloquence, car ils en avaient souvent éprouvé les traits ; ils avouent malgré eux la pureté spécieuse de sa morale, et ses erreurs en imposaient au public par un mélange de vérités utiles et importantes. Dans ses études théologiques, il avait été disciple du fameux et infortuné Abailard⁵, qui fût de même soupçonné d'hérésie ; mais l'amant d'Héloïse avait de la douceur et de la flexibilité dans le caractère, et l'humilité de son repentir édifia et désarma les juges ecclésiastiques. Il est vraisemblable qu'Arnaud emprunta de son maître quelques définitions métaphysiques de la Trinité, contraires au goût de son temps : on

¹ Pétrarque, en qualité de citoyen romain, prend la liberté d'observer que saint Bernard, quoique saint, était homme, que le ressentiment put l'entraîner, qu'il a pu se repentir de sa précipitation, etc. *Mém. sur la vie de Pétrarque*, t. I, p. 330.

² Baronius, dans l'Index du douzième volume de ses *Annales*, emploie une excuse simple et facile ; il fait deux parts des Romains : il distingue les *catholici* des *schismatici*. Il applique aux premiers tout le bien, et aux seconds tout le mal qu'on a dit de la ville de Rome.

³ Mosheim expose les hérésies du douzième siècle (*Instit. Hist. ecclés.*, p. 419-427). Il a une opinion favorable d'Arnaud de Brescia. J'ai parlé ailleurs de la secte des pauliciens (c. 54), et j'ai suivi leurs migrations depuis l'Arménie jusque dans la Thrace et la Bulgarie, en Italie et en France.

⁴ Arnaud de Brescia nous a été peint d'original par Othon de Freysingen (*Chron.*, l. VII, c. 31 ; *de Gestis Frederici I*, l. I, c. 27 ; l. II, c. 21), et dans le troisième livre du *Ligurinus*, poème de Gunther, auteur qui vivait A. D. 1200, dans le monastère de Paris, près de Bâle (Fabricius., *Bibl. lat. med. et infim. ætat.*, t. III, p. 174, 175). Guilliman (*de Rebus helveticis*, l. III, c. 5, p. 108) copie le long passage qui a rapport à cet hérésiarque.

⁵ Bayle, entraîné par son maudit penchant à la plaisanterie, s'est amusé, dans son *Dictionnaire critique*, à composer avec autant de légèreté que de savoir les articles *Abailard*, *Foulques* et *Héloïse*. Mosheim expose très bien la dispute d'Abailard et du saint Bernard sur plusieurs points de théologie scolastique et positive (*Instit. Hist. ecclés.*, p. 412-415).

censura vaguement ses idées sur le baptême et l'eucharistie ; mais une l'hérésie *politique* fut la source de sa réputation et de ses malheurs. Il osa rappeler cette déclaration de Jésus-Christ, que son royaume n'est pas de ce monde : Arnaud soutint hardiment que le glaive et le sceptre appartenaient au magistrat civil ; que les honneurs et les possessions temporelles étaient le légitime apanage des laïques ; que les abbés, les évêques et le pape lui-même, devaient renoncer à leurs domaines ou à leur salut ; qu'après l'abandon de leurs revenus, les dîmes et les oblations volontaires des fidèles devaient leur suffire, non à satisfaire aux besoins du luxe et de l'avarice, mais à mener la vie frugale qui convient à l'exercice des travaux spirituels. Le prédicateur fut révééré quelque temps comme un patriote, et ses dangereuses leçons ne tardèrent pas à produire le mécontentement ou la révolte de la ville de Brescia contre son évêque. Mais la faveur du peuple est moins durable que le ressentiment des prêtres ; et lorsqu'au concile général de Latran, Innocent II¹ (1130-1143) eut condamné l'hérésie d'Arnaud ; le préjugé et la crainte déterminèrent les magistrats eux-mêmes à exécuter le décret de l'Église. Le disciple d'Abailard ne pouvait plus trouver d'asile en Italie ; il passa les Alpes et fut accueilli à Zurich, ville qui est aujourd'hui la capitale du premier des cantons suisses. Zurich, qui avait été d'abord une garnison romaine², ensuite une maison de campagne royale et un chapitre de filles nobles, était devenue peu à peu une cité libre et florissante, où les commissaires de l'empereur prononçaient quelquefois sur les appels des Milanais³. Dans un siècle moins mûr, pour la réformation gage celui de Zwingle, son précurseur fut entendu avec applaudissements ; un peuple brave et simple adopta et conserva longtemps dans ses opinions la couleur que leur avait donnée Arnaud l'évêque de Constance et même le légat du pape, séduits par son adresse ou son mérite, oublièrent en sa faveur les intérêts de leur maître et ceux de leur ordre. Les violentes exhortations de saint Bernard⁴ éveillèrent enfin leur zèle, et l'ennemi de l'Église, forcé par la persécution à ce parti désespéré, vint dans Rome arborer son étendard en face du successeur de saint Pierre.

Toutefois le courage d'Arnaud n'était pas dépourvu de prudence : il était protégé et avait peut-être même été appelé par les nobles et le peuple ; son éloquence tonna sur les sept collines en faveur de la liberté. Mêlant dans ses discours les passages de Tite-Live et de saint Paul, les raisons de l'Évangile et l'enthousiasme de liberté qu'inspirent les auteurs classiques, il fit sentir aux Romains combien, par leur patience et les vices du clergé, ils avaient dégénéré des premiers temps de l'Église et de la cité. Il les engagea à revendiquer leurs droits inaliénables d'hommes et de chrétiens, à rétablir les lois et les magistrats de la république, à respecter le *nom* de l'empereur, mais à réduire leur pasteur au gouvernement

¹ — *Damnatus ab illo*

*Præsule, qui numeros vetitam contingere nostros
Nomen ab INNOCUA ducit, laudabile vita.*

Il faut applaudir à l'adresse et à l'exactitude de *Ligurinus*, qui tire un compliment du nom antipoétique d'Innocent II.

² On a trouvé à Zurich une inscription *de Statio Turicensis*, en lettres romaines (d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 642-644) ; mais c'est sans preuves que la ville et le canton ont usurpé et même se sont approprié exclusivement les noms de *Tigurum* et *Palus Tigurinus*.

³ Guilliman (*de Rebus helveticis*, l. III, c. 5, y. i o6) détaille la donation (A.-D. 833) de l'empereur Louis le Pieux à l'abbesse Hildegarde sa fille. *Curtim nostram Turegum in ducatu Alamanniæ in pago Durgaugensi*, avec les villages, les bois, les prairies, les eaux, les cerfs, les églises, etc. ; ce qui formait un magnifique présent. Charles le Chauve accorda le *jus monetæ* ; la ville fut environnée de murs sous Othon Ier ; et les antiquaires de Zurich répètent avec plaisir ce vers de l'évêque de Freysingen :

Nobile Turegum multarum copia rerum.

⁴ Saint-Bernard, *epist.* 195, 196, t. I, p. 187-190. Au milieu de ses invectives, un aveu important lui est échappé, *qui, utinam quam sanæ esset doctrinæ quam districtæ, est vitæ !* Il convient qu'Arnaud serait une acquisition précieuse pour l'Église.

spirituel de son troupeau¹. Le gouvernement spirituel du pape ne put même échapper à la censure du réformateur, et il apprit au clergé inférieur à résister aux cardinaux qui avaient usurpé une autorité despotique sur les vingt-huit quartiers ou paroisses de Rome². Cette révolution ne put s'accomplir sans violence et sans pillage, sans que le sang coulât et que plusieurs maisons fussent démolies. La faction victorieuse s'enrichit des dépouilles du clergé et, des nobles du parti contraire. Arnaud de Brescia eut le temps de jouir des effets de sa mission ou de les déplorer. Son règne dura plus de dix ans, durant lesquels deux papes, Innocent II et Anastase IV, tremblèrent au milieu du Vatican, ou bien errèrent en exil dans les villes des environs. Un pontife plus ferme et plus heureux monta enfin sur le trône de saint Pierre. Ce fut Adrien IV³, le seul Anglais qui ait porté la tiare, et qui, par son mérite, s'éleva du fond du monastère de Saint-Alban, de l'état de moine et presque de mendiant, à la chaire pontificale. Il se fit connaître dès la première insulte : un cardinal ayant été tué ou blessé dans la rue, il jeta un interdit sur le peuple de Rome ; depuis Noël jusqu'à Pâques la ville fut privée des consolations réelles ou imaginaires du culte religieux. Les Romains avaient méprisé leur prince temporel ; ils se soumièrent avec douleur et avec effroi aux censures de leur père spirituel ; ils expièrent leur crime par le repentir, et le bannissement du prédicateur séditieux fut le prix de leur absolution. Mais la vengeance d'Adrien n'était pas satisfaite et le couronnement de Frédéric Barberousse, dont l'époque approchait, devint funeste au réformateur qui avait blessé, quoique dans une proportion différente, les chefs de l'Église et ceux de l'État. Le pape eut à Viterbe une entrevue avec l'empereur : il lui peignit les séditieuses fureurs des Romains, les insultes, les outrages et les craintes auxquels sa personne et son clergé se trouvaient continuellement exposés ; les funestes effets de l'hérésie d'Arnaud, qui tendait à renverser tous les principes de la subordination civile et ecclésiastique. Frédéric se laissa persuader par ces raisons ou séduire par le désir de la couronne impériale. Dans les calculs de l'ambition, l'innocence ou la vie d'un individu, sont des intérêts de bien peu d'importance, et ils immolèrent leur ennemi commun à une réconciliation momentanée. Arnaud, depuis sa retraite de Rome, vivait sous la protection des vicomtes de la Campanie ; l'empereur usa de son pouvoir pour s'en rendre maître ; le préfet de la ville prononça son arrêt : le martyr de la liberté fût brûlé vif sous les yeux à un peuple ingrat et indifférent ; et on jeta ses cendres dans le Tibre, de peur que les hérétiques ne fissent de ses reliques un objet de vénération⁴. Le clergé triomphait : la secte de l'hérésiarque fait dispersée avec ses cendres ; mais sa mémoire vivait encore dans l'esprit des Romains. Vraisemblablement ils avaient tiré de son école ce nouvel article de foi, que la métropole de l'Église catholique n'est pas soumise aux peines de l'excommunication et de l'interdit. Les papes pouvaient répondre que la

¹ Il conseillait aux Romains,

*Consiliis armisque suis moderamina summa
Arbitrio tractare suo : nil juris in hac re
Pontifici summo, modicum concedere regi
Suadebat populo ! Sic læsa stultus utraque
Majestate, reum geminæ se fecerat aulæ.*

Et la poésie de Gunther s'accorde en ce point avec la prose d'Othon.

² Voyez Baronius (A. D. 1148, n° 38, 39), d'après le manuscrit du Vatican : il s'élève à grands cris contre Arnaud (A. D. 1141, n° 3). C'est à lui qu'il attribue les hérésies politiques qu'on voyait alors en France, et dont l'influence le blessait.

³ Le lecteur anglais peut consulter la *Biographia britannica*, article d'*Adrien IV* ; mais nos propres auteurs n'ont rien ajouté à la réputation ou au mérite de leur compatriote.

⁴ Outre l'historien et le poète que j'ai déjà cités, le biographe d'Adrien IV raconte les dernières aventures d'Arnaud, (*Muratorii, Scriptor. rerum italicar.*, t. III, part. I, p. 441, 442).

juridiction suprême qu'ils exerçaient sur les rois et les nations embrassait plus particulièrement encore la ville et le diocèse du prince des apôtres ; mais personne ne les écoutait, et le même principe qui atténuait l'action des foudres du Vatican devait en tempérer l'abus.

L'amour de la liberté a fait croire que dès le dixième siècle, dans leurs premières luttes avec les Othon, le sénat et le peuple de Rome avaient rétabli la république ; que tous les ans on choisissait deux consuls parmi les nobles, et que dix à douze magistrats plébéiens faisaient revivre le nom et les fonctions des tribuns du peuple¹. Mais cet imposant édifice disparaît au flambeau de la critique. Au milieu des ténèbres du moyen âge, on découvre quelquefois les titres de sénateur, de consul ou de fils de consul² ; mais ces titres étaient accordés par les empereurs, ou bien les citoyens puissants les prenaient eux-mêmes comme marque de leur rang et de leur dignité³, et peut-être de leurs prétentions à une origine pure et patricienne ; mais ce n'étaient que des apparences sans réalité et sans conséquence, qui désignaient un homme, et non point un ordre dans le gouvernement⁴. Ce n'est qu'en 1144 que les actes de la ville commencèrent à dater du rétablissement du sénat comme d'une époque glorieuse. L'ambition de quelques individus ou l'enthousiasme du peuple produisit à la hâte une nouvelle constitution, et au douzième siècle Rome n'avait pas un antiquaire ou un législateur qui fût en état de développer ou de rétablir l'harmonie et les proportions de l'ancien modèle. L'assemblée générale d'un peuple libre et armé s'expliquera toujours par de bruyantes et imposantes acclamations. Il était difficile qu'une multitude aveugle, qui ne connaissait ni les formes ni les avantages d'un gouvernement bien combiné, adoptât cette division régulière des trente-cinq tribus, cet équilibre des centuries calculé d'après les fortunes, les débats des orateurs d'un système opposé, ni enfin la lente opération des suffrages donnés à haute voix ou au scrutin. Arnaud proposa de faire revivre l'ordre équestre ; mais quels pouvaient être le motif et la mesure d'une pareille distinction⁵ ? Il aurait fallu réduire ; d'après la pauvreté qui régnait alors, la quotité de fortune nécessaire pour être membre de la classe des chevaliers : on avait plus besoin des fonctions civiles des juges et des fermiers du fisc ; les fiefs militaires et l'esprit de chevalerie, suppléaient d'une manière plus noble au devoir primitif des individus de l'ordre équestre, c'est-à-dire au service de guerre

¹ Ducange (*Gloss, latin med. et infim. ætat.* Decarchones, t. II, p. 726) rapporte ce passage d'après Blondus (*Decad.* II, l. 2) : *Duo consules ex nobilitate quotannis fiebant, qui, ad vetustum consulum exemplar, summæ rerum præessent* ; et Sigonius (*de Regno Italiae*, l. VI, *opp.*, p. 400) parle des consuls et des tribuns du dixième siècle. Blondus et même Sigonius ont trop suivi la méthode classique de suppléer, par la raison ou l'imagination, à ce qui manquait aux monuments.

² Il est question dans le Panégyrique de Berenger (Muratori, *Script. rer. ital.*, t. II, part. I, p. 408) d'un Romain *consulis natus*, au commencement du dixième siècle. Muratori (*Dissert.* 5) a découvert dans les années 952 et 956 un *Gratianus in Dei nomine consul et dux*, et un *Georgius consul et dux* ; et en 1015, Romanus, frère de Grégoire VIII, se qualifiait orgueilleusement, mais d'une manière un peu vague, de *consul et dux et omnium Romanorum senator*.

³ Les empereurs grecs ont donné jusqu'au dixième siècle aux ducs de Venise, de Naples, d'Amalfi, etc., le titre de *υπατοϛ* ou consul (voyez *Chron. Sagornini* passim), et les successeurs de Charlemagne n'abdiquèrent aucune de leurs prérogatives. Mais en général, les noms de consul et de sénateur, qu'on donnait autrefois chez les Français et les Allemands, ne signifient autre chose que comte ou seigneur (*Seigneur*, Ducange, *Gloss.*) Les écrivains monastiques se laissent souvent aller à l'ambition d'employer les belles expressions classiques.

⁴ La forme la plus constitutionnelle est celle qu'on trouve dans un diplôme d'Othon (A. D. 998) qui contient ces mots : *Consulibus senatus populique romani* ; mais l'acte est vraisemblablement supposé. A l'occasion du couronnement de Henri Ier, A. D., 1014, l'historien Dithmar (*ap.* Muratori, *Dissert.* 23) représente : *A senatoribus duodecim Vallatum quorum sex rasi barba, alii prolixa, mystice incedebant cum baculis*. Le Panégyrique de Berenger fait mention du sénat (p. 406).

⁵ Dans l'ancienne Rome, l'ordre équestre ne devint une troisième branche de la république, composée simplement jusqu'alors du sénat et du peuple, que sous le consulat de Cicéron, qui se donne le mérite de cet établissement (Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 3 ; Beaufort, *Républ. rom.*, t. I, p. 144-155).

qu'ils devaient faire à cheval. La jurisprudence de la république était devenue inutile, et on ne la connaissait pas. Les nations et les familles de l'Italie qui obéissaient aux lois de la ville de Rome et aux lois barbares, avaient insensiblement formé une masse commune, où une faible tradition et des fragments imparfaits conservaient le souvenir des Pandectes de Justinien. Les Romains auraient sans doute rétabli, avec leur liberté, le titre et les fonctions de consuls, s'ils n'avaient pas dédaigné un titre si prodigué par les villes d'Italie, qu'à la fin il n'a plus désigné que les agents du commerce en pays étranger. Mais les droits de tribuns, ce mot redoutable qui arrêtaient les conseils publics, supposent ou doivent produire une démocratie autorisée par les lois. Les anciennes familles patriciennes étaient sujettes de l'État, les barons modernes en étaient les tyrans ; et les ennemis de la paix et de la tranquillité publique, qui insultaient le vicaire de Jésus-Christ, n'auraient pas respecté longtemps le caractère d'un magistrat plébéien sans armes¹.

Nous devons remarquer dans le cours du douzième siècle, qui fut pour Rome une ère nouvelle et l'époque d'une nouvelle existence, les événements qui annoncèrent ou confirmèrent son indépendance politique. 1° Le mont Capitolin, l'une des sept collines de la cité², a environ quatre cents verges de longueur, et sa largeur est de deux cents. Une rampe de cent pas conduit au sommet de la roche Tarpéienne : la montée en était beaucoup plus difficile avant que les décombres des édifices eussent adouci la pente, et comblé les précipices. Dès les premiers siècles, le Capitole avait servi de temple pendant la paix et de forteresse pendant la guerre ; les Romains y soutinrent un siège contre les Gaulois maîtres de la ville ; durant les guerres civiles de Vitellius et de Vespasien³, ce sanctuaire de l'empire fut pris d'assaut et brûlé. A l'époque de l'histoire où je suis parvenu, les temples de Jupiter et des divinités qui lui servaient de cortège avaient disparu ; des monastères et des maisons les avaient remplacés : le temps avait détruit ou dégradé les gros murs et les longs portiques qui régnaient sur le penchant de la colline. Le premier usage que firent les Romains de leur liberté, fut de fortifier de nouveau le Capitole, quoique sans lui rendre sa beauté, d'y établir leur arsenal, et d'y tenir leur conseil ; et sans doute ils ne pouvaient y monter sans que les cœurs les plus froids ne s'enflammassent au souvenir de leurs ancêtres. 2° Les premiers Césars avaient le droit exclusif de fabriquer les monnaies d'or et d'argent ; ils abandonnèrent au sénat celui de fabriquer les monnaies de bronze et de cuivre⁴. Un champ plus vaste fut ouvert aux emblèmes et aux légendes prodigués par l'esprit de flatterie, et le prince put se dispenser du soin de célébrer ses propres vertus. Les successeurs de Dioclétien ne mirent pas même d'intérêt à l'adulation du sénat ;

¹ Gunther expose ainsi le plan démocratique qu'avait formé Arnaud de Brescia :

*Quin etiam titulos urbis renovare vetustos ;
Nomini plebeio discernere noinen equestre,
Jura tribunorum sanctum reparare senatum,
Et senio fessas mutasque reponere leges.
Lapsa ruinosis et adhuc pendentia muris
Reddere primævo Capitolia prisca nitenti.*

Mais quelques-unes de ces réformes étaient des chimères, et d'autres n'étaient que des mots.

² Après de longues disputes parmi les antiquaires de Rome, il paraît aujourd'hui reconnu que le sommet du mont Capitolin, près de la rivière, est le *mons Tarpeius*, l'*Arx*, et que sur l'autre sommet, l'église et le couvent d'*Araceli*, couvent de franciscains déchaussés, occupent la place du temple de Jupiter (Nardini, *Roma antica*, l. V, c. 11-16).

³ Tacite, *Hist.*, III, 69, 70.

⁴ Ce partage des monnaies entre l'empereur et le sénat n'est pas cependant un fait positif, mais l'opinion vraisemblable des meilleurs antiquaires. Voyez la *Science des Médailles*, du père Joubert, t. II, p. 208-211, dans l'édition perfectionnée et rare du baron de La Bastie.

leurs officiers reprirent à Rome et dans les provinces la direction de toutes les monnaies, et les Goths qui régnèrent en Italie, ainsi que les dynasties grecques, françaises et allemandes, héritèrent de cette prérogative. Le sénat de Rome revendiqua au douzième siècle ce droit honorable et lucratif de fabriquer les monnaies, perdu depuis huit cents ans ; droit auquel les papes semblaient avoir renoncé depuis que Pascal II avait établi leur résidence au-delà des Alpes. On montre dans les cabinets des curieux quelques-unes de ces médailles du douzième ou treizième siècle frappées par la république de Rome. On en voit une en or, sur laquelle Jésus-Christ est représenté tenant de la main gauche un livre avec cette inscription : **VŒU DU SÉNAT ET DU PEUPLE ROMAIN, ROME CAPITALE DU MONDE** : sur le revers, saint Pierre remet la bannière à un sénateur à genoux qui porte la toge, et qui après de lui un bouclier où se trouvent gravés son nom et les armes de sa famille¹. 3° A mesure que le pouvoir de l'empire déclinait, le préfet de la Ville était descendu au rang d'un officier municipal ; toutefois il exerçait en dernier ressort la juridiction civile et criminelle. Il recevait des successeurs d'Othon une épée nue ; c'était la forme de son investiture et l'emblème de ses fonctions². On n'accordait cette dignité qu'aux nobles familles de Rome ; le pape ratifiait l'élection du peuple ; mais les trois serments qu'on exigeait imposèrent des obligations contradictoires, qui durent souvent l'embarrasser³. Les Romains, devenus indépendant, supprimèrent un serviteur qui ne leur appartenait pour ainsi dire que pour un tiers ; ils le remplacèrent par un *patrice* ; mais ce titre, que Charlemagne n'avait pas dédaigné, était trop grand pour un citoyen ou pour un sujet, et, après la première ferveur de la rébellion, ils consentirent sans peine au rétablissement du préfet. Environ un demi-siècle après cet événement. Innocent III (1198-1216), le plus ambitieux, ou du moins le plus heureux des pontifes, affranchit les Romains et lui-même de ce reste de soumission à un prince étranger ; il investit le préfet avec une bannière et non pas avec une épée, et il le déclara absous de toute espèce de serment ou de service envers les empereurs d'Allemagne⁴. Le gouvernement civil de Rome fut donné à un ecclésiastique, cardinal ou destiné à le devenir ; mais sa juridiction a été fort limitée, et dans le temps de la liberté de Rome ce fut du sénat et du peuple qu'il reçut ses pouvoirs. 4° Après, la renaissance du sénat⁵, les pères conscrits, si je puis employer cette expression, furent revêtus de la puissance législative et du pouvoir exécutif ; mais leurs vues ne s'étendaient guère au-delà du jour où ils se trouvaient, et ce jour était ordinairement troublé par la violence ou le tumulte. Lorsque l'assemblée était complète elle se composait de cinquante-six sénateurs⁶, dont les principaux étaient distingués par

¹ La vingt-septième dissertation sur les *Antiquités de d'Italie* (t. II, p. 559-569 des Œuvres de Muratori) offre une suite de monnaies sénatoriales qui portaient les noms obscurs d'*Affortati*, *Infortiati*, *Provisini*, *Parparini*. Durant cette époque, tous les papes, sans en excepter Boniface VII, s'abstinrent du droit de fabriquer des monnaies, que Benoît XI reprit et qu'il exerça d'une manière régulière dans la cour d'Avignon.

² Un historien allemand, Gérard de Reicherspeg (*in Baluz. Miscell.*, t. V, p. 64, *apud Schmidt, Hist. des Allem.*, t. III, p. 265), décrit ainsi la constitution de Rome au onzième siècle : *Grandiora urbis et orbis negotia spectant ad romanum ponticem, itemque ad romanum imperatorem ; sive illius vicarium urbis præfectum, qui de sua dignitate respicit utrumque, videlicet dominum papam cui facit hominum, et dominum imperatorem a quo accipit suæ potestatis insigne, sicilicet gladium exertum.*

³ Un auteur contemporain (Pandulph. Pisan., *in Vit. Pascal. II*, p. 357, 358) rapporte de cette manière l'élection et le serment du préfet en 1118 : *Inconsultis patribus... loca præfectoria... laudes præfectora... comitiorum applausum... juraturum populo in ambonem sublevant... confirmari eum in orbe præfectum petunt.*

⁴ *Urbis præfectum ad ligiam delitatem recepit, et per mantum quod illi donavit de præfectura eum publice investivit, qui usque ad id tempus juramento fadelitatis imperatori fuit obligatus ; et ab eo præfectura tenuit honorem* (*Gesta Innocent. III*, *in Muratori*, t. III, part. I, p. 487).

⁵ Voyez Othon de Freysing., *Chron.*, VII, 31 ; de *Gestis Frederici I*, l. I, c. 27.

⁶ Un auteur anglais, Roger Hoveden, parle des seuls sénateurs de la famille Capuzzi, etc., *quorum, termoribus melius regebat Roma quam nunc* (A. D. 1194) *est temporibus LVI senatorum* (Ducange, *Gloss.*, t. VII, p. 191, SENATOIRES).

le titre de conseillers, ils étaient nommés par le peuple peut-être chaque année, mais chaque citoyen ne donnait sa voix que pour le choix des électeurs ; ces électeurs étaient au nombre, de dix dans chaque quartier ou paroisse, et cette forme présentait ainsi la base la plus solide d'une constitution libre. Les papes qui, dans cet orage, crurent devoir plier pour n'être pas brisés, confirmèrent par un traité l'établissement et les privilèges du sénat ; ils espérèrent que le temps, la paix et la religion, rétabliraient leur pouvoir. Les Romains, d'après des motifs d'intérêt public ou d'intérêt privé, faisaient quelquefois un sacrifice momentané de leurs prétentions ; ils renouvelaient alors leur serment de fidélité au successeur de saint Pierre et à Constantin, chef légitime de l'Église et de la république¹.

Dans une ville sans lois les conseils publics manquèrent d'union et de vigueur, et les Romains adoptèrent bientôt une forme d'administration plus énergique et plus simple. Un seul magistrat, ou deux au plus, furent revêtus de toute l'autorité du sénat ; et comme, ils ne restaient en place que six mois ou une année, la courte durée de leur exercice contrebalançait l'étendue de leurs fonctions ; mais les sénateurs de Rome profitaient de ces instants de règne pour satisfaire leur ambition et leur avarice : des intérêts de famille ou de parti corrompaient leur justice ; et comme ils ne punissaient que leurs ennemis, ils ne trouvaient de la soumission que parmi leurs adhérents. L'anarchie, que ne tempérerait plus le soin pastoral de l'évêque, fit sentir aux Romains qu'ils ne pouvaient se gouverner eux-mêmes et ils cherchèrent au dehors un bien qu'ils n'espéraient plus de leurs concitoyens. A la même époque, les mêmes motifs déterminèrent la plupart des républiques d'Italie à une mesure qui, quelque étrange qu'elle puisse paraître, convenait à leur situation, et qui eut les effets les plus salutaires². Elles choisissaient dans une ville étrangère, mais alliée, un magistrat impartial, de famille noble et d'un caractère irréprochable, tout à la fois guerrier et homme d'État, et réunissant en sa faveur la voix de la renommée et celle de son pays : elles lui déléguaient, pour un intervalle déterminé, le gouvernement dans la paix et dans la guerre. Le traité entre le gouverneur et la république qui l'appelait, était muni de serments et de signatures : on réglait avec une précision scrupuleuse leurs devoirs réciproques ainsi que la durée du pouvoir et la quotité du salaire de ce magistrat étranger. Les citoyens juraient de lui obéir comme à leur légitime supérieur ; il jurait de son côté d'unir l'impartialité d'un étranger au zèle d'un patriote. On le nommait *podesta*³ ; il choisissait quatre ou six chevaliers ou jurisconsultes, qui l'aidaient à la guerre et dans l'administration de la justice : sa maison, montée sur un pied convenable, était à ses frais ; sa femme, son fils ni son frère, dont on aurait pu craindre l'influence, n'avaient la permission de l'accompagner. Durant l'exercice de ses fonctions, on ne lui permettait pas d'acheter une terre, de former une alliance ou

¹ Muratori (*Dissert.* 42, t. III, p. 785-788) a publié un Traité original qui a pour titre : *Concordia inter D. nostrum papam Clementem III et senatores populi romani super regalibus et aliis dignitatibus urbis, etc., anno 44° senatus*. Le sénat y prend le langage de l'autorité : *Reddimus ad præsens... habebimus... dabitur præsbyteria... jurabimus pacem et fidelitatem*, etc. Le même auteur rapporté aussi une chartula de Tenimentis Tusculani, datée de la quarante-septième année de la même époque, et confirmée *decrete amplissimi ordinis senatus acclamatione P. R. publice Capitolio consistentis*. C'est là qu'on trouve la distinction de *senatores consilarii* et de simples sénateurs (Murat., *Diss.* 42, t. III, p. 787-789).

² Muratori (*Dissert.* 45, t. IV, p. 64-92) a très bien expliqué cette forme de gouvernement ; et l'*Oculus pastoralis*, qu'il a donné à la fin, est un traité ou un sermon sur les devoirs de ces magistrats étrangers.

³ Les auteurs latins, ceux du moins du siècle d'argent, transfèrent le titre de potestas de l'office au magistrat :

*Hujus qui rahitur prætextam sumere mavis,
An Fidenarun Gabiorumque esse POTESTAS ?
(Juvénal, Satires, X, 99.)*

même d'accepter une invitation chez un citoyen, et il ne pouvait retourner avec honneur dans sa patrie, sans avoir satisfait aux plaintes qu'on avait pu élever contre son gouvernement.

C'est ainsi que, vers le milieu du treizième siècle, les Romains appelèrent de Bologne le sénateur Brancaléon¹ (1252-1258), dont un historien anglais a tiré de d'oubli le nom et le mérite. Soigneux de sa réputation, et bien instruit des difficultés de cette grande charge, il refusa d'abord l'honorable commission qu'on lui proposait, mais il se rendit enfin. La durée de son gouvernement fut figée à trois ans, pendant lesquels les statuts de la ville furent suspendus. Les coupables et les mauvais sujets l'accusèrent de cruauté, le clergé le soupçonna de partialité ; mais les amis de la paix et du bon ordre applaudirent à la fermeté et à la droiture du magistrat auquel ils durent le retour de ces biens. Nul criminel ne fut assez puissant pour braver sa justice, ou assez obscur pour y échapper. Il fit monter sur un gibet deux nobles de la famille d'Annibaldi ; il fit détruire sans aucun égard, dans Rome et dans la campagne d'alentour, cent quarante tours qui servaient de repaires aux brigands. Il traita le pape comme un simple évêque, et l'obligea de résider dans son diocèse : les ennemis de Rome craignirent et éprouvèrent la puissance de ses armes. Les Romains, indignes du bonheur dont il les faisait jouir, payèrent ses services d'ingratitude. Excités par les voleurs publics, dont il s'était pour eux attiré la haine, ils déposèrent et emprisonnèrent leur bienfaiteur, et n'auraient pas épargné sa vie, si Bologne n'avait pas eu des garants de sa sûreté. Avant de partir, Brancaléon avait prudemment exigé qu'on livret trente étagés des premières familles de Rome ; des qu'on sut le *podesta* en danger, sa femme demanda qu'on fit autour des étages une garde plus sévère ; et Bologne, fidèle à l'honneur, brava les censures du pape. Cette généreuse résistance laissa aux Romains le loisir de comparer le présent et le passé : Brancaléon fut tiré de sa prison, et conduit au Capitole au milieu des acclamations du peuple. Il continua de gouverner avec fermeté et avec succès ; et lorsque sa mort eut fait taire l'envie, on renferma sa tête dans un vase précieux, qu'on déposa au sommet d'une grande colonne de marbre².

Bientôt on reconnut que la raison et la vertu n'étaient pas une puissance suffisante ; au lieu d'un A. D. 1263 simple citoyen, auquel ils accordaient une obéissance volontaire ; les Romains choisirent pour leur sénateur un prince qui, déjà revêtu d'un pouvoir indépendant, se trouvait en état de les défendre, contre l'ennemi et contre eux-mêmes. Leurs suffrages tombèrent sur Charles d'Anjou (1263-1278), le prince le plus ambitieux et le plus guerrier de son siècle : il accepta en même temps le royaume de Naples que lui offrait le pape, et l'office de sénateur que lui donnait le peuple romain³. Marchand à la conquête de son royaume, il passa dans Rome ; il y reçut les serments de fidélité ; il logea au palais de Latran, et, durant ce premier séjour, il eut soin de ne pas laisser apercevoir les traits fortement prononcés de son caractère despotique.

¹ Voyez la vie et la mort de Brancaléon dans *l'Historia major* de Matthieu Paris, p. 741, 757, 792, 797, 799, 823, 833, 836, 840. Les pèlerinages et les sollicitations de procès maintenaient des liaisons entre Rome et Saint-Alban ; et le clergé anglais plein de ressentiment, se réjouissait lorsque les papes étaient humiliés et opprimés.

² Matthieu Paris termine ainsi le morceau sur Brancaléon : *Caput vero ipsius Brancaléonis in vase pretioso super maritorem columnam collocatum, in signum sicuti valoris et probitatis, quasi reliquias, superstitiose nimis et pompose sustulerunt. Fuerat enim superbiorum, potentum et malefactorum urbis, mallens et exstirpator, et populi protector et defensor, veritatis et justitiae imitator et amator* (p. 840). Un biographe d'Innocent IV (Muratori, *Script.*, t. III, part. I, p. 591, 592), fait un portrait moins favorable de ce sénateur gibelin.

³ Les historiens dont Muratori a inséré les ouvrages dans le huitième volume de sa Collection, Nicolas de Jamsilla (p. 592), le moine de Padoue (p. 724), Sabas Malespini (l. II, c. 9, p. 808), et Ricordano Malespini (c. 177, p. 999), parlent de la nomination de Charles d'Anjou à l'office de sénateur perpétuel de Rome.

Cependant il éprouva l'inconstance du peuple, qui reçut avec les mêmes acclamations son rival, l'infortuné Conradin, et la jalousie des papes fut alarmée de se voir dans le Capitole un si puissant vengeur. Il avait d'abord été revêtu, durant sa vie, de l'autorité de sénateur ; mais on régla ensuite que ses pouvoirs seraient renouvelés tous les trois ans, et l'inimitié de Nicolas III obligea le roi de Sicile à abdiquer le gouvernement de Rome. Ce pontife impérieux fit voir, dans une bulle qui devint une loi perpétuelle, l'authenticité et la validité de la donation de Constantin, non moins essentielle à la paix de la ville qu'à l'indépendance de l'Église ; il établit que le sénateur serait élu tous les ans, et déclara incapables de remplir cet emploi les empereurs, les rois, les princes et toutes les personnes d'un rang trop éminent et trop illustre¹. Martin IV (1281), qui sollicita humblement les suffrages du peuple pour être nommé sénateur, révoqua les exclusions prononcées par la bulle de Nicolas III. Sous les yeux et en vertu de l'autorité du peuple, deux électeurs conférèrent, non pas au pape, mais au *noble et fidèle Martin*, la dignité de sénateur, l'administration suprême de la république² jusqu'à sa mort, avec le droit à en exercer les fonctions, à volonté par lui-même ou par ses délégués. Environ cinquante ans après, on accorda le même titre à l'empereur Louis de Bavière (1328), et la liberté de Rome fut ainsi reconnue par ses deux souverains, qui acceptèrent un office municipal dans l'administration de leur propre métropole.

Lorsque Arnaud de Brescia eut soulevé les esprits contre l'Église, les Romains cherchèrent adroitement, dans les premiers moments de la rébellion, à mériter les bonnes grâces de l'empereur, et à faire valoir leur mérite et leurs services dans la cause de César. Les discours de leurs ambassadeurs à Conrad III (1144) et à Frédéric Ier, offrent un mélange de flatterie et d'orgueil, de souvenirs traditionnels et d'ignorance de leur propre histoire³. Après quelques mots de plaintes sur le silence du premier de ces princes, et du peu d'intérêt qu'il paraissait témoigner à la ville de Rome, ils l'exhortèrent à passer les Alpes et à venir recevoir de leurs mains la couronne impériale. *Nous supplions votre majesté, lui disaient-ils, de ne pas dédaigner la soumission de vos enfants et de vos vassaux, de ne pas écouter les accusations de nos ennemis communs, qui peignent le sénat comme l'ennemi de votre trône, et qui sèment des germes de discorde, pour recueillir des fruits de destruction. Le pape et le Sicilien ont formé une ligue impie ; ils veulent s'opposer à notre liberté et à votre couronnement. A l'aide du ciel, notre zèle et notre courage ont jusqu'ici repoussé leurs tentatives. Nous avons pris d'assaut les maisons et les forteresses des familles puissantes, et surtout des Frangipani, qui leur sont dévoués. Nous avons des troupes dans quelques-uns de ces édifices, et nous avons rasé les autres. Le pont Milvius, qu'ils avaient rompu et que nous avons réparé et fortifié, vous offre un passage ; votre armée peut entrer dans la ville sans être incommodée par le château Saint-Ange. Dans tout ce que nous avons fait et tout ce que nous projetons, nous n'avons songé qu'à votre gloire et à votre service, persuadés que bientôt vous*

¹ L'arrogante bulle de Nicolas, III, qui fonde sa souveraineté temporelle sur la donation de Constantin, subsiste toujours, et Boniface VIII l'ayant insérée dans la sixième des décrétales, les catholiques ou du moins les papistes doivent la révéler, comme une loi perpétuelle et sacrée.

² Je dois à Fleury (*Hist. ecclés.*, t. XVIII, p. 306) un extrait de cet acte de d'autorité du peuple, qu'il a tiré des *Annales ecclésiastiques* d'Odericus Raynaldus, A. D. 1281, n° 14, 15.

³ Othon, évêque de Freysingen, a conservé ces lettres et ces discours (Fabricius, *Bibliot. latin. med. et infim. œt.* t. V, p. 186, 187). Othon était peut-être de tous les historiens celui qui pouvait se vanter de la plus haute naissance : il était fils de Léopold, marquis d'Autriche ; Agnès sa mère était fille de l'empereur Henri IV, et il était devenu frère et oncle de Conrad III et de Frédéric Ier. Il a laissé une chronique de son temps en sept livres, et une histoire de *Gestis Frederici I*, en deux livres ; ce dernier ouvrage se trouve dans le sixième volume des *Historiens de Muratori*.

viendrez vous-même venger les droits envahis par le clergé, faire revivre la dignité de l'empire, et surpasser la réputation et la gloire de vos prédécesseurs. Puissiez-vous fixer votre résidence dans Rome, la capitale du monde, donner des lois à l'Italie et au royaume teutonique, et imiter Constantin et Justinien¹, qui, par la vigueur du sénat et du peuple, obtinrent le sceptre de la terre !² Mais ces vues brillantes et trompeuses séduisirent peu Conrad, qui avait les yeux fixés sur la Terre-Sainte, et qui, bientôt après son retour de la Palestine, mourut sans venir à Rome.

Frédéric Barberousse (1155), son neveu et son successeur, mit plus de prix à la couronne impériale, et gouverna le royaume d'Italie d'une manière plus absolue qu'aucun des successeurs d'Othon. Environné de ses princes ecclésiastiques et séculiers, il donna, dans son camp de Sutri, audience aux ambassadeurs de Rome, qui lui adressèrent ce discours hardi et pompeux : Prêtez l'oreille à la reine des cités ; venez avec des intentions paisibles et amicales dans l'enceinte de Rome, qui a secoué le joug du clergé, et qui est impatiente de couronner son légitime empereur. Puissent, sous votre heureuse influence, revenir les anciens temps ! Soutenez les droits de la ville éternelle ; abaissez sous sa domination l'insolence des autres peuples. Vous n'ignorez pas que dans les premiers siècles la sagesse du sénat, la valeur et la discipline de l'ordre équestre, étendirent ses armes victorieuses en Orient et en Occident, au-delà ces Alpes et sur les îles de l'Océan. Nos péchés, en l'absence de nos princes, avaient fait tomber dans l'oubli le sénat, cette noble institution, et nos forces ont diminué avec notre sagesse. Nous avons rétabli le sénat et l'ordre équestre ; l'un dévouera ses conseils et l'autre ses armes à votre personne et au service de l'empire. N'entendez-vous pas le langage de la cité de Rome ? Elle vous dit : Vous étiez mon hôte, je vous ai fait un de mes citoyens³, vous étiez un étranger de par-delà les Alpes, et je vous ai choisi pour mon souverain, je me suis donnée à vous, je vous ai donné tout ce qui m'appartenait. Le premier, le plus sacré de vos devoirs, est de jurer, de signer, que vous verserez votre sang pour la république, que vous y maintiendrez la paix et la justice, que vous observerez les lois de la ville et les chartres de vos prédécesseurs, et que pour récompenser les fidèles sénateurs qui vous proclameront au Capitole, vous leur paierez cinq mille livres d'argent. Enfin, avec le nom d'Auguste, prenez-en le caractère. La fastueuse rhétorique des ambassadeurs n'était pas épuisée ; mais Frédéric, qu'impatientait leur vanité, les interrompit et prit avec eux le langage d'un roi et d'un conquérant. La valeur et la sagesse des premiers Romains furent en effet célèbres, leur dit-il ; mais on ne retrouve pas cette sagesse dans votre harangue, et je voudrais que vos actions nous offrissent leur courage. Ainsi que toutes les choses de ce monde, Rome a éprouvé les vicissitudes du temps et de la fortune. Vos familles les plus nobles se sont transplantées dans la cité royale élevée par Constantin, et il y a longtemps que les Grecs et les Francs ont épuisé le reste de vos forces et de votre liberté. Voulez-vous revoir l'antique gloire de Rome, la sagesse du sénat et le courage des chevaliers, la discipline du camp et la valeur des légions ? vous les retrouverez dans la république d'Allemagne. L'empire n'est point sorti de Rome, nu et dépouillé. Ses ornements et ses vertus ont aussi passé les Alpes pour se réfugier chez un peuple qui en est plus digne⁴ ; ils seront employés à votre

¹ Nous désirons, disaient les Romains ignorants, remettre l'empire *in eum statum, quo fuit tempore Constantini et Justiniani, qui totum orbem a vigore senatus et populi romani suis tenuere manibus.*

² Othon de Freysing., *de Gestis Freder. I.*, l. I, c. p. 662-664.

³ *Hospes eras, civem feci. Advena fuisti ex Transalpinis partibus, principem constitui.*

⁴ Cicéron ou Tite-Live n'auraient pas rejeté ces images qu'employait un Barbare né et élevé dans la forêt Hercynienne.

defense, mais ils exigent votre soumission. Vous dites que mes prédécesseurs ou moi nous avons été appelés par les Romains ; l'expression est impropre : on ne nous a pas appelés ; on nous a implorés. Charlemagne et Othon, dont les cendres reposent ici, délivrèrent Rome des tyrans étrangers ou domestiques qui l'opprimaient, et leur domination fut le prix de votre délivrance. Vos aïeux ont vécu, ils sont morts sous cette domination. Je vous réclame à titre d'héritage et de possession ; et qui osera vous arracher de mes mains ? Le bras des Francs¹ et des Germains est-il affaibli par la vieillesse ? Suis-je vaincu ? suis-je captif ? Ne suis-je pas environné des drapeaux d'une armée puissante et invincible ? Vous imposez des conditions à votre maître, vous exigez des serments : si les conditions sont justes, les serments seraient superflus ; si elles sont injustes, ils deviennent criminels. Pouvez-vous douter de ma justice ? elle s'étend sur le dernier de mes sujets. Après avoir rendu à l'empire romain le royaume de Danemark, ne saurai-je pas défendre le Capitole ? Vous prescrivez la mesure et l'objet de mes largesses ; je les répands avec profusion, mais elles sont toujours volontaires. J'accorderai tout au mérite patient, et je refuserai tout à l'importunité². L'empereur ni le sénat ne purent soutenir ces hautes prétentions de domination et de liberté. Frédéric, réuni au pape et suspect aux Romains, continua sa marche vers le Vatican ; une sortie du Capitole troubla son couronnement : le nombre et la valeur des Allemands triomphèrent dans un combat sanglant ; mais, après cette victoire, il ne se crut pas en sûreté sous les murs d'une ville dont il se disait le souverain. Douze années après, il voulut placer un antipape sur le trône de saint Pierre ; il assiégea Rome, et douze galères pisanes entrèrent dans le Tibre ; mais d'artificieuses négociations et une maladie contagieuse qui frappa les assiégeants, sauvèrent le sénat et le peuple, et depuis cette époque, ni Frédéric ni ses successeurs ne renouvelèrent une pareille entreprise. Les papes, les croisades et l'indépendance de la Lombardie et de l'Allemagne, suffirent pour les occuper. Ils recherchèrent l'alliance des Romains, et Frédéric II fit présent au Capitole du grand drapeau qu'on nommait le *Carroccio* de Milan³. Après l'extinction de la maison de Souabe, ils furent relégués au-delà des Alpes, et leurs derniers couronnements laissèrent apercevoir la faiblesse et la misère des Césars teutoniques⁴.

Sous le règne d'Adrien, à l'époque où l'empire se prolongeait de l'Euphrate à l'Océan, du mont Atlas aux collines Grampiennes, un historien plein

¹ Othon de Freysingen, qui connaissait sûrement le langage de la cour et de la diète d'Allemagne, parle des Francs du douzième siècle comme de la nation régnante (*proceres Franci, equites Franci, manus Francorum*) : il ajoute cependant l'épithète de *Teutonici*.

² Othon de Freysingen, *de Gestis Freder. I.*, l. II, c. 22, p. 720-723. Dans la traduction et l'abrégé de ces actes authentiques et originaux, je me suis permis quelques libertés, mais sans m'écarter du sens.

³ Muratori (*Dissert.* 26, t. II, p. 492) a tiré des *Chroniques* de Ricobaldo et de François Pépin ce fait curieux et les vers détestables qui accompagnèrent le présent :

*Ave decus orbis, ave ! Victus tibi destinor, ave !
Currus ab Augusto Frederica Cæsare justo.
Væ Mediolanum ! Jam sentis spernere vanum
Imperii vires, proprias tibi tollere vires.
Ergo triumphorum urbs potes memor esse priorum
Quos tibi mittebant reges qui bella gerebant.*

Voici maintenant un passage des *Dissertations italiennes* (t. I, p. 444) : *Ne si dee tacere che nell' anno 1727, una copia desso Carroccio in marmo dianzi ignoto si scopri nel Campidoglio, presso alle carceri di quel luogo, dove Sixto V l'avea fatto rinchiudere. Stava esso posto sopra quatro colonne di marmo fino colla sequente iscrizione, etc.*, dont l'objet était le même que celui de l'ancienne inscription.

⁴ Muratori raconte, avec une érudition impartiale (*Annal.*, t. X, XI, XII), le déclin des forces et de l'autorité des empereurs en Italie ; et les lecteurs peuvent rapprocher sa narration de l'*Histoire des Allemands* (t. III, IV) par Schmidt, qui a mérité l'estime de ses compatriotes.

d'imagination¹ retraçait ainsi aux Romains le tableau de leurs premières guerres : Il fut un temps, dit Florus, où Tibur et Préneste, nos maisons de plaisance durant l'été, étaient l'objet des vœux de conquête offerts au Capitole ; nous redoutions alors les bocages d'Aricie ; nous pouvions triompher sans rougir des villages sans noms des Sabins et des Latins, et Corioles même donnait un titre qu'on ne croyait pas indigne d'un général victorieux. Ce contraste du passé et du présent flattait l'orgueil de ses contemporains ; il les aurait humiliés, s'il avait pu leur montrer le tableau de l'avenir, s'il leur avait prédit qu'après dix siècles Rome, dépouillée de l'empire et resserrée dans ses premières limites, recommencerait les mêmes hostilités sur ces mêmes cantons qu'embellissaient ces maisons de campagne et ces jardins. Le territoire qui borde les deux rives du Tibre était toujours réclamé comme le patrimoine de saint Pierre, et quelquefois possédé à ce titre ; mais les barons ne reconnaissaient ni lois ni maîtres, et les villes imitaient trop fidèlement les révoltes et les discordes de la métropole. Les Romains des douzième et treizième siècles travaillèrent sans relâche à soumettre ou à détruire les vassaux rebelles de l'Église et du sénat, et si le pape modéra quelquefois leurs vues intéressées et la violence de leur ambition, il les encouragea souvent par le secours de ses armes spirituelles. Leurs petites guerres furent celles des premiers consuls et des premiers dictateurs qu'on tirait de la charrue. Ils se rassemblaient en armes au pied du Capitole ; ils sortaient de la ville, pillaient ou brûlaient la récolte de leurs voisins, livraient des combats tumultueux, et rentraient dans leurs murs après une expédition de quinze ou vingt jours. Les sièges étaient longs et mal conduits : ils se livraient, après la victoire, aux ignobles passions de la jalousie et de la vengeance, et au lieu de se fortifier du courage d'un ennemi vaincu, ils ne songeaient qu'à l'écraser. Les captifs sollicitaient leur pardon en chemise et la corde au cou : le vainqueur démolissait les remparts et même les maisons des cités rivales ; il dispersait les habitants dans les villages des environs. C'est ainsi que, dans ces féroces hostilités, furent successivement détruites les villes de Porto, d'Ostie, d'Albano, de Tusculum, de Préneste et de Tibur² ou Tivoli, résidences des cardinaux évêques. Porto et Ostie, les deux clefs du Tibre, ne se sont pas relevées³ : les bords marécageux et malsains de cette rivière sont couverts de troupeaux de buffles, et le Tibre est perdu pour la navigation et le commerce. Les collines offrant une douce retraite contre les chaleurs de la fin de l'été, ont repris leurs charmes avec la paix : Frascati s'est élevée près des ruines de Tusculum : Tibur ou Tivoli a repris la dignité d'une petite ville⁴ ; et les bourgades moins étendues d'Albano et de Palestrine s'embellissent des *villa* des cardinaux et des princes de Rome. L'ambition destructive des Romains fut souvent contenue et repoussée par les cités voisines et leurs alliés. Au premier siège de Tibur, ils furent chassés de leur camp ; et par rapport à l'état comparatif de la ville de Rome aux deux

¹ *Tibur nunc suburbanum, et æstivæ Præneste deliciæ, nuncupatis in Capitolio votis petebantur.* On peut lire avec plaisir le passage entier de Florus (l. I, c. 11), et il a obtenu les éloges d'un homme de génie (*Œuvres de Montesquieu*, t. III, p. 634, 635, édit. in-4°).

² *Ne a feritate Romanorum, sicut fuerant Hostienses, Portuenses, Tusculanenses, Albanenses, Labicenses, et nuper Tiburtini, destruerentur* (Matthieu Paris, p. 757). Ces événements sont indiqués dans les *Annales* et l'*Index* de Muratori (dix-huitième volume).

³ Voyez le tableau animé que fait le P. Labat (*Voyage en Espagne et en Italie*) de l'état ou de la ruine de ces villes, qui sont, pour ainsi dire, les faubourgs de Rome ; ce qu'il dit des rives du Tibre, etc. Il avait résidé longtemps dans le voisinage de Rome. Voyez aussi une description plus exacte de cette ville que le P. Eschinard (Rome, 1750, in-8°) a ajoutée à la carte topographique de Cingolani.

⁴ Labat (t. III, p. 233) rapporte un décret rendu alors depuis peu par le gouvernement romain, et qui a cruellement mortifié l'orgueil et la pauvreté de Tivoli : *In civitate Tiburtina non vivitur civiliter.*

époques, on peut rapprocher les batailles de Tusculum¹ (1167) et de Viterbe² ces mémorables journées de Trasimène et de Cannes. Dans la première de ces petites guerres, trente mille Romains furent battus par mille cavaliers allemands que Frédéric Barberousse avait envoyés au secours de Tusculum ; et, d'après les calculs les plus authentiques et les plus modérés, le nombre des morts fut de trois mille, et le nombre des prisonniers de deux mille. Soixante-huit ans après, les Romains marchèrent contre Viterbe (1234), ville de l'État ecclésiastique, avec toutes les forces de Rome ; par une rare coalition, l'aigle des Césars se trouva unie aux clefs de Saint Pierre sur les drapeaux de deux armées, et les auxiliaires du pape se trouvaient commandés par un comte de Toulouse et un évêque de Winchester. Les Romains perdirent beaucoup de monde, et leur déroute fut honteuse ; mais si le prélat anglais a réellement porté leur nombre à cent mille hommes et leur perte à trente mille, la vanité d'un pèlerin a pu seule lui dicter cette exagération. Supposé qu'en rebâtissant le Capitole on eût fait revivre la politique du sénat et la discipline des légions, l'Italie se trouvait tellement divisée, qu'il eût été facile de la conquérir une seconde fois. Mais à la guerre, les Romains de ce temps n'étaient qu'au niveau des républiques des environs, et ils étaient fort inférieurs dans les arts. Leur ardeur guerrière ne durait pas longtemps ; après quelques saillies désordonnées, ils retombaient dans l'apathie nationale, ils négligeaient les institutions utilitaires, et recouraient pour leur défense à l'humiliant et dangereux secours des mercenaires étrangers.

L'ambition est une ivraie qui croit de bonne heure et avec rapidité dans la vigne du Seigneur. Sous les premiers princes chrétiens, la chaire de saint Pierre était disputée par la vénalité et la violence qui accompagnaient une élection populaire ; le sang souillait les sanctuaires de Rome ; et du troisième au douzième siècle l'Église fut troublée par des schismes fréquents. Aussi longtemps que le magistrat civil prononça en dernier ressort sur ces discussions, le mal fut passager et local ; que le mérite fût jugé par l'équité ou la faveur, le compétiteur évincé ne pouvait guère arrêter le triomphe de son rival. Lorsque les empereurs eurent perdu leurs anciennes prérogatives, lorsqu'on eut établi pour maxime que le vicaire de Jésus-Christ n'est justiciable d'aucun tribunal de la terre, à chaque vacance du saint-siège la chrétienté courait le risque de se voir déchirée par le schisme et la guerre. Les prétentions des cardinaux et du clergé inférieur, des nobles et du peuple, étaient vagues et sujettes à contestation ; la liberté de l'élection se trouvait anéantie par les émeutes d'une ville qui ne reconnaissait plus de supérieur. A la mort d'un pape, les deux factions procédaient, en différentes églises, à une double élection. Le nombre et le poids des suffrages, l'époque de la cérémonie, le mérite des candidats, se balançaient mutuellement : les membres les plus respectables du clergé étaient divisés ; et les princes étrangers, qui se courbaient devant le trône spirituel, ne pouvaient distinguer la fausse idole de la véritable. Les empereurs produisirent souvent des schismes en voulant opposer à un pontife ennemi un pontife dévoué à leurs intérêts : chacun des compétiteurs essayait les outrages des adhérents de son rival qui n'étaient pas retenus par la conscience ; ils se voyaient réduits à acheter les partisans, que l'avarice ou l'ambition animait presque toujours. Alexandre III établit un

¹ Je m'écarte de ma méthode ordinaire de ne citer que la date des *Annales de Muratori*, en considération de la sagesse avec laquelle il a pesé le témoignage de neuf auteurs contemporains sur la bataille de Tusculum (t. X, p. 42-44).

² Matthieu Paris, p. 345. L'évêque de Winchester qui commandait une partie de l'armée du pape, était Pierre des Roches. Il fut évêque trente-deux ans (A. D. 1206-1238), et l'historien anglais en parle comme d'un guerrier et d'un homme d'État (p. 178-399).

ordre de succession paisible et durable¹ ; il abolit les élections tumultueuses du clergé et du peuple ; et attribua au seul collège des cardinaux le droit de choisir le pape² (1179). L'exercice de cet important privilège plaça sur le même niveau les évêques, les prêtres et les diacres ; le clergé paroissial de Rome obtint le premier rang dans la hiérarchie ; les ecclésiastiques qui le composaient étaient pris indifféremment chez toutes les nations chrétiennes, et la possession des plus riches bénéfices et des évêchés les plus considérables n'était pas incompatible avec le titre qu'ils obtenaient à Rome et les fonctions qu'ils y exerçaient : les sénateurs de l'Église catholique, les coadjuteurs et les légats du souverain pontife, furent revêtus de pourpre, symbole du martyr ou de la royauté ; ils se prétendaient égaux aux rois ; et comme jusqu'au règne de Léon X ils n'ont guère été plus de vingt ou vingt-cinq, leur petit nombre relevait encore leur dignité. Par ce sage règlement toute incertitude et tout scandale furent dissipés ; et cette opération coupa si bien la racine du schisme, que dans un intervalle de six siècles on ne vit qu'une seule fois une double élection ; mais comme on avait exigé les deux tiers des voix, l'intérêt et les passions des cardinaux différaient souvent le choix d'un nouveau pape ; et tandis qu'ils prolongeaient leur règne indépendant, le monde chrétien n'avait point de chef. Le trône pontifical vaquait depuis trois ans, lorsque les suffrages se réunirent sur Grégoire X (1274) ; il voulut prévenir un pareil abus. La bulle qu'il a publiée sur cette matière, après avoir éprouvé quelque opposition, a passé dans le code de la loi canonique³ ; elle accorde neuf jours pour les funérailles du pape défunt et l'arrivée des cardinaux absents ; elle ordonne de les emprisonner le dixième jour, chacun avec un domestique, dans un appartement commun ou conclave, qui ne soit séparé ni par des murs ni par des tapisseries, et auquel on ne laisse qu'une petite fenêtre, par où l'on introduira les choses dont ils auront besoin ; de fermer toutes les portes, qui seront gardées par les magistrats de la ville, afin que les cardinaux n'aient aucune communication avec le dehors ; si l'élection n'est pas faite en trois jours, de ne servir ensuite aux cardinaux qu'un plat le matin et un plat le soir, et à la fin du huitième jour, de ne leur accorder qu'une petite quantité de pain, d'eau et de vin : tant que dure la vacance du saint-siège, les cardinaux ne peuvent toucher aux revenus de l'Église, ni se mêler de l'administration, excepté dans des cas de nécessité très rares ; toute espèce de conventions et de promesses parmi les électeurs est formellement annulée, et leur intégrité doit être garantie par des serments et soutenue par les prières des fidèles. On s'est relâché peu à peu sur quelques articles d'une rigueur incommode et superflue ; mais la clôture est demeurée entière : des raisons de santé et le besoin de la liberté excitent toujours les cardinaux à hâter le moment de leur délivrance ; et l'introduction du scrutin a couvert les intrigues du conclave⁴ du voile brillant de

¹ Voyez Mosheim, *Institut. Hist. ecclés.*, p. 401-403. Alexandre lui-même avait pensé être la victime d'une élection contestée, et Innocent, dont le mérite était douteux, ne fut reconnu pape que parce que le génie ou le savoir de saint Bernard firent pencher la balance en sa faveur. Voyez sa vie et ses écrits.

² Thomassin (*Discipline de l'Église*, t. I, p. 1252-1287) a très bien discuté ce qui a rapport à l'origine, aux titres, à l'importance, aux vêtements, à la préséance, etc., des cardinaux ; mais leur pourpre n'a plus le même éclat. Le sacré collège fut porté et fixé au nombre de soixante-douze, pour représenter, sous l'autorité du vicaire de Jésus-Christ, le nombre de ses disciples.

³ Voyez la bulle de Grégoire X (*approbante sacro concilio*, dans le *SEXTE* de la loi canonique, l. I, tit. 6, c. 3), c'est-à-dire dans le supplément aux décrétales que Boniface VIII promulgua à Rome en 1298, et qu'il adressa à toutes les universités d'Europe.

⁴ Le génie du cardinal de Retz avait droit de peindre le conclave de 1655, auquel il assista (*Mém.*, t. IV, p. 15-57). Mais j'ignore le cas qu'il faut faire des lumières et de la véracité d'un anonyme italien, dont l'histoire (*Conclavi pontici romani*, in-4°, 1667) a été continuée depuis le règne d'Alexandre VII. La forme accidentelle de l'ouvrage donne aux ambitieux une leçon qui ne les découragera pas. On arrive à travers un labyrinthe d'intrigues à la cérémonie de l'adoration ; et la page suivante commence par les funérailles de l'heureux candidat.

la charité et de la politesse¹. Les Romains furent ainsi dépouillés de l'élection de leur prince et de leur évêque ; et au milieu, de l'effervescence de la liberté qu'ils croyaient avoir reconquise, ils se montrèrent insensibles à la perte de cet inestimable privilège. L'empereur Louis de Bavière, qui suivit les traces d'Othon le Grand voulut le leur rendre (1328). Après quelques négociations avec les magistrats, il fit assembler les Romains² devant l'église de Saint-Pierre ; le pape d'Avignon, Jean XXII, fut déposé, et le choix de son successeur fut ratifié par le consentement et les applaudissements du peuple. Il fut établi par une loi nouvelle, librement adoptée, que l'évêque de Rome ne serait jamais absent de la ville plus de trois mois de l'année, et ne s'en éloignerait jamais de plus de deux journées de chemin ; que s'il ne revenait pas à la troisième sommation, il serait, comme officier public, chassé de son siège et dégradé de ses fonctions³. Mais Louis publiait sa faiblesse et les préjugés de son temps : hors de l'enceinte de son camp, le fantôme qu'il avait créé ne put obtenir aucune considération ; les Romains méprisèrent leur propre ouvrage ; l'antipape implora le pardon de son légitime souverain⁴, et cette attaque tentée mal à propos ne fit qu'affermir le droit exclusif des cardinaux.

Si l'élection des papes avait toujours eu lieu au de Vatican, on n'eût pas impunément violé les droits du sénat et du peuple ; mais les Romains oublièrent et laissèrent oublier ces droits durant l'absence des successeurs de Grégoire VII, qui ne crurent pas que l'obligation de résider dans la ville ou dans le diocèse dût être regardée comme un précepte divin. Le soin de ce diocèse les intéressait moins que le gouvernement de l'Église universelle ; et les papes ne pouvaient se plaire dans une ville où leur pouvoir rencontrait sans cesse des oppositions, et où leur personne était souvent exposée à des dangers. Fuyant la persécution des empereurs et les guerres de l'Italie, ils se réfugièrent au-delà des Alpes, dans le sein hospitalier de la France ; en d'autres occasions, pour se mettre à l'abri des séditions de Rome, ils vécurent et moururent à Agnani, à Pérouse, Viterbe et dans les cités des environs, où ils passaient des jours plus tranquilles. Lorsque le troupeau se trouvait lésé ou appauvri par l'absence du pasteur, le peuple lui déclarait, d'une manière impérieuse, que saint Pierre avait établi sa chaire, non pas dans un obscur village, mais dans la capitale du monde ; il le menaçait de prendre les armes pour aller détruire la ville et les habitants qui oseraient lui offrir une retraite. Les papes obéissaient en tremblant. A peine arrivés, on leur demandait des dédommagements pour les pertes qu'avait occasionnées leur désertion ; on leur présentait l'état des maisons qu'on n'avait pas louées, des denrées qu'on n'avait point vendues, et enfin des dépenses des serviteurs et des étrangers à la suite de la cour, dont la ville de Rome n'avait pas profités⁵. Après

¹ Les expressions du cardinal de Retz sont positives et pittoresques. *On y vécut toujours avec le même respect et la même civilité que l'on observe dans le cabinet des rois ; avec la même politesse qu'on avait dans la cour de Henri III ; avec la même familiarité que l'on voit dans les collèges ; avec la même modestie qui se remarque dans les noviciats, et avec la même charité, du moins en apparence, qui pourrait être entre des frères parfaitement unis.*

² *Richiesti per bando* (dit Jean Villani) *senatori di Roma, e 52 del popolo, e capitani de' 25 ; et consoli* (consoli ?) *e 13 buoni uomini, uno per rione.* Nous ne sommes pas assez instruits sur cette époque pour déterminer quelle partie de cette constitution était seulement temporaire, et quelle autre était ordinaire et permanente. Cependant les anciens statuts de Rome nous donnent à cet égard quelques faibles lumières.

³ Villani (l. X, c : 68-71, in Muratori, *Script.*, t. XIII, p. 641-645) parle de cette loi et raconte toute l'affaire avec beaucoup moins d'horreur que le prudent Muratori. Ceux qui ont étudié les temps barbares de nos annales ont dû observer combien les idées (je veux dire les absurdités) de la superstition sont mobiles et incohérentes.

⁴ Voyez dans le premier volume des papes d'Avignon, la seconde vie originale de Jean XXII (p. 142-145), la confession de l'antipape (p. 145-152), et les notes laborieuses de Baluze (p. 714, 715).

⁵ *Romani autem, non valentes nec volentes ultra suam celare cupiditatem, gravissimam contra papam movere cæperunt questionem, exigentes ab eo urgentissime omnia quæ subierant per ejus absentiam damna et jacturas ; videlicet in hospitibus locandis, in mercimoniis, in usuris, in redditibus, in provisionibus, et in aliis mollis*

avoir joui de quelques moments de paix, et peut-être d'autorité, ils étaient chassés par de nouvelles séditions et rappelés de nouveau par les sommations impérieuses ou les respectueuses invitations du sénat. En pareille occasion, les exilés et les fugitifs qui se retiraient avec le pape, s'éloignaient peu de la métropole, et ne tardaient pas à y revenir ; mais au commencement du quatorzième siècle, le trône apostolique fut transféré, à ce qu'il paraissait, pour toujours, des rives du Tibre à celles du Rhône ; et on peut dire que cette transmigration, fut une suite de la violente querelle de Boniface VIII (1294-1303) et du roi de France¹. Aux armes spirituelles du pape, l'excommunication et l'interdît, on opposa l'union des trois ordres du royaume, et les privilèges de l'Église gallicane ; mais le pape ne put se soustraire à d'autres armes plus réelles que Philippe le Bel eut le courage d'employer. Il résidait à Agnani, sans prévoir le danger qui le menaçait. Son palais et sa personne furent attaqués par trois cents cavaliers, que Guillaume de Nogaret, ministre de France, et Sciarra Colonna, noble Romain, ennemi du pape, avaient levés secrètement. Les cardinaux prirent la fuite ; les habitants d'Agnani oublièrent la fidélité et la reconnaissance qu'ils devaient à leur souverain. Seul et sans armes, l'intrépide Boniface s'assit dans son fauteuil, et, à l'exemple des anciens sénateurs, attendit le glaive des Gaulois. Nogaret, étranger à l'ennemi qu'il combattait, se contenta d'exécuter les ordres de son maître : Colonna accabla d'injures et de coups le pontife qu'il haïssait personnellement ; et durant sa captivité, qui fut de trois jours, tous deux sans cesse occupés à irriter son opiniâtreté, la provoquèrent par de mauvais traitements qui mirent sa vie en danger. Ce délai de trois jours, qu'on ne peut expliquer, ranima la valeur des partisans de l'Église, leur donna le temps d'agir, et Boniface fut délivré des mains sacrilèges qui le retenaient ; mais ce caractère impérieux avait reçu une mortelle blessure. Boniface mourut à Rome dans un accès de rage et de ressentiment. Deux vices éclatants, l'avarice et l'orgueil, ont déshonoré sa mémoire ; et son courage, qui, dans la cause de l'Église, devint celui d'un martyr, n'a pu lui obtenir les honneurs de la canonisation. **Ce fut un magnanime pécheur, disent les chroniques du temps, qui se glissa comme un renard sur le trône apostolique, régna comme un lion, et mourut comme un chien.** Il eut pour successeur Benoît XI, le plus doux des hommes, qui cependant excommunia les émissaires impies de Philippe le Bel, et lança sur la ville et le peuple d'Agnani d'effrayantes malédictions dont les esprits superstitieux croient encore apercevoir les effets².

A sa mort, l'habileté de la faction française fixa la longue indécision du conclave. Elle proposa que la faction opposée désignât trois cardinaux parmi lesquels le parti français serait tenu d'en choisir un dans l'espace de quarante jours : cette offre spécieuse fut acceptée. L'archevêque de Bordeaux, ennemi forcené de son roi et de son pays, fut le premier sur la liste. Mais son ambition était connue ; le roi de France avait été informé par un rapide messenger que le choix du pape était entre ses mains. L'archevêque céda à la voix de sa conscience et à l'appât du présent qui lui était offert. Les conditions en furent réglées dans une entrevue

innumerabilibus. Quod cum audisset papa ; præcordialiter ingemuit, et se compeitens MUSCIPULATUM, etc. (Matthieu Paris, p. 757). Pour l'histoire ordinaire de la vie des papes, pour leurs actions, leur mort, leur résidence et leur absence, il suffit de renvoyer aux annalistes ecclésiastiques Spondanus et Fleury.

¹ Outre les historiens généraux de l'Église d'Italie et de France, nous avons un *Traité précieux*, composé par un savant ami de M. de Thou. Il a pour titre *Histoire particulière du grand différend entre Boniface VIII et Philippe le Bel*, par Pierre Dupuis (t. VII, part. II, p. 61-82), et on l'a inséré dans l'*Appendix* des dernières et meilleures éditions de l'histoire du président de Thou.

² Il n'est pas aisé de savoir si Labat (t. IV, p. 53-57) s'amusa ou parlait sérieusement, lorsqu'il suppose qu'Agnani éprouve encore l'effet de cette malédiction de Benoît XII ; et que la nature, fidèle esclave des papes, y arrête chaque année la maturité des champs de blé, des vignes ou des oliviers.

particulière, et tels furent la célérité et le secret de la négociation, que le conclave applaudit d'une voix unanime à l'élection de l'archevêque de Bordeaux, qui prit le nom de Clément V¹. Mais les cardinaux des deux partis reçurent bientôt avec une égale surprise l'ordre de le suivre au-delà des Alpes, et s'aperçurent promptement qu'ils ne devaient plus espérer de revenir à Rome. Clément V avait promis de résider en France, et ses goûts l'y portaient. Après avoir promené sa cour dans le Poitou et la Gascogne, après avoir ruiné par son séjour les villes et les couvents qui se trouvèrent sur sa route, il s'établit enfin à Avignon² (1309), qui a été plus de soixante-dix-sept ans³ la florissante résidence du pontife de Rome et la métropole de la chrétienté. De tous côtés, par terre, par mer, et par le Rhône, Avignon est d'un accès facile ; les provinces méridionales de la France ne le cèdent pas à l'Italie : le pape et les cardinaux y bâtirent des palais, et les trésors de l'Église y attirèrent bientôt les arts du luxe. Les évêques de Rome possédaient déjà le comtat Venaissin⁴, district peuplé et fertile touchant à celui d'Avignon. Ils profitèrent ensuite de la jeunesse et de la détresse de Jeanne Ire, reine de Naples et comtesse de Provence, pour acheter la souveraineté d'Avignon, qu'ils ne payèrent que quatre-vingt mille florins⁵. A l'ombre de la monarchie française, et au milieu d'un peuple obéissant, les papes retrouvèrent cette existence honorable et tranquille à laquelle ils étaient depuis si longtemps étrangers. Mais l'Italie déplorait leur absence, et Rome, solitaire et pauvre, dut se repentir de cet indomptable esprit de liberté qui avait chassé du Vatican le successeur de saint Pierre. Son repentir trop tardif devenait inutile. Lorsque le sacré collège eut perdu ses vieux membres, il se remplit de cardinaux français⁶ qui virent Rome et l'Italie avec horreur et mépris, et perpétuèrent une suite de papes pris dans la nation et même dans la province au milieu de laquelle ils résidaient, et attachés à leur patrie par des liens indissolubles.

Le progrès de l'industrie avait formé et enrichi les républiques de l'Italie ; le temps de leur liberté l'époque la plus florissante de leur population et de leur agriculture, de leurs manufactures et de leur commerce ; leurs travaux, d'abord mécaniques, amenèrent peu à peu les arts du luxe et du génie. Mais la position de Rome était moins favorable, et le sol moins fertile ; ses habitants, avilis par la

¹ Voyez dans la *Chronique* de Jean Villani (l. VIII, c. 63, 64, 80, dans Muratori, t. XIII) l'emprisonnement de Boniface VIII et l'élection de Clément V. Les détails de cette élection, comme ceux de beaucoup d'anecdotes, ne sont pas clairs.

² Les Vies originales des huit papes d'Avignon, Clément V, Jean XXIII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI et Clément VII, ont été publiées par Étienne Baluze (*Vitæ paparum Avenionensium*, Paris, 1693, 2 vol. in-4°), avec de longues notes bien travaillées et un second volume d'actes et de documents. Avec le zèle d'un patriote et d'un éditeur, il justifie ou excuse pieusement les caractères de ses compatriotes.

³ Les Italiens comparent Avignon à Babylone, et la translation du saint-siège dans cette ville à la captivité de Babylone. La *Préface* de Baluze réfute gravement ces métaphores violentes, plus analogues à l'ardeur de Pétrarque qu'à la raison de Muratori. L'abbé de Sade est embarrassé entre son affection pour Pétrarque et son amour pour son pays. Il observe modestement que plusieurs des incommodités du local d'Avignon ont disparu, et que les Italiens qui se trouvaient à la suite de la cour de Rome, y avaient porté la plupart des vices qui ont excité la verve du poète (t. I, p. 23-28).

⁴ Philippe III, roi de France, céda en 1273 le comtat Venaissin aux papes, après qu'il eut hérité des domaines du comte de Toulouse. Quarante années auparavant, l'hérésie du comte Raimond leur avait donné un prétexte de le saisir ; et ils tiraient du onzième siècle quelques droits obscurs sur quelques terres *citra Rhodanum* (Valois, *Notitia Galliarum*, p. 459-610 ; Longuerue, *Description de la France*, t. I, p. 376-381).

⁵ Si une possession de quatre siècles ne formait pas un titre, de pareilles objections pourraient rendre le marché nul ; mais il faudrait rendre la somme, car elle fait payée. *Civitatem Avenionem emit... per ejusmodi venditionem pecunia redundantes*, etc. (*Secunda Vit. Clément. VI*, in Baluze, t. I, p. 272, Muratori, *Scriptor.*, tom. III, part. II, p. 565). Jeanne et son second mari ne furent séduits que par l'argent comptant, sans lequel ils n'auraient pu retourner dans leur royaume de Naples.

⁶ Clément V fit tout de suite une promotion de dix cardinaux, neuf Français et un Anglais (*Vit. quarta*, p. 63, et Baluze, p. 625, etc.). En 1331 le pape refusa deux prélats recommandés par le roi de France, *quod XX cardinales, de quibus XVII de regno Franciæ originem traxisse noscuntur, in memorato collegio existant* (Thomassin, *Discipline de l'Église*, t. I, p. 1281).

paresse et enivrés par l'orgueil, s'imaginaient follement que le tribut des sujets devait nourrir à jamais la métropole de l'Église et de l'empire. Le grand nombre de pèlerins qui venaient au tombeau des apôtres, entretenait à quelques égards ce préjugé ; et le dernier legs des papes, l'institution de l'année sainte¹, ne fut pas moins utile au peuple qu'au clergé. Depuis la perte de la Palestine, le bienfait des indulgences plénières destiné aux croisades, demeurait sans objet et le trésor le plus précieux de l'Église avait été enlevé huit ans à la circulation publique. Boniface VIII, à la fois ambitieux et avare, lui ouvrit un nouveau canal ; il se trouva assez instruit pour connaître et rappeler les jeux séculaires qu'on célébrait à Rome à la fin de chaque siècle. Pour sonder sans péril la crédulité populaire, on prêcha un sermon sur cette matière ; on eut l'adresse de répandre des bruits, on fit valoir la déposition de quelques vieillards ; et le 1er janvier de l'année 1300, l'église de Saint-Pierre fut remplie de fidèles qui demandèrent à grands cris les indulgences de l'année sainte, *qu'on était dans l'usage d'accorder*. Le pontife, qui épiait et excitait leur dévote impatience, se laisse facilement persuader, d'après le témoignage des vieillards, de la justice de leur demande, et publia une absolution plénière en faveur de tous les catholiques qui dans le cours de cette année et à la fin de chaque siècle, visiteraient respectueusement les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Cette heureuse nouvelle se répandit promptement par toute la chrétienté. On vit d'abord des provinces les plus voisines de l'Italie, et ensuite des contrées les plus éloignées, telles que la Hongrie et la Bretagne, les routés se couvrir d'une foule de pèlerins empressés d'obtenir le pardon de leurs péchés par un voyage sans doute pénible et dispendieux, mais qui du moins n'offrait pas les dangers du service militaire. On oublia dans ce transport général toutes les excuses que pouvaient fournir le rang ou le sexe, l'âge ou les infirmités ; et tel fût l'empressement de leur dévotion, que plusieurs personnes périrent foulées aux pieds dans les rues et dans les églises. Il n'est pas facile d'évaluer avec exactitude le nombre des pèlerins ; il a probablement été exagéré par le clergé, habile à répandre la contagion de l'exemple : mais un historien judicieux, qui était à Rome alors, nous assure que durant le jubilé il n'y eut jamais moins de deux cent mille étrangers dans la ville, et un autre témoin dit que dans toute l'année on y vit plus de deux millions d'étrangers. Il eût suffi d'une légère offrande de la part de chaque individu pour fournir un immense trésor ; et deux prêtres, des râteaux à la main, étaient occupés nuit et jour à recueillir, sans compter, les monceaux d'or et d'argent qu'on versait sur l'autel de Saint-Paul². Heureusement que c'était une année de paix et d'abondance ; si le fourrage fut cher, si les hôtelleries et les logements furent à un prix énorme, l'adroit Boniface et les avides Romains avaient eu soin de préparer d'inépuisables magasins de pain et de vin, de viande et de poisson. Dans une ville dépourvue de commerce et d'industrie, on voit promptement disparaître des richesses purement casuelles. La cupidité et la jalousie de la génération suivante, demandèrent à Clément VI³ d'accorder un nouveau jubilé sans attendre la fin du siècle (1350). Le pape eut la bonté d'y consentir, il offrit à Rome ce misérable dédommagement de ce qu'elle avait perdu par la translation du saint-siège ; et, pour qu'on ne l'accusât pas de manquer à la loi de ses

¹ Les premiers détails que nous ayons sur cette affaire sont du cardinal Jacques Caiétan (*Maxima Bib. patrum*, t. 25) ; je suis embarrassé de déterminer si le neveu de Boniface VIII était un sot ou un fripon, mais on a moins d'incertitude sur le caractère de son oncle.

² Voyez Jean Villani (l. VIII, c. 36), dans le douzième volume de la *Collection de Muratori*, et le *Chronicon Astense*, dans le onzième volume (p. 191, 192) de la même Collection. *Papa innumarabilem pecuniam ab eisdem accepit ; nam duo clerici, cum rastris*, etc.

³ Les deux bulles de Boniface VIII et de Clément VI se trouvent dans le *Corpus juris canonici (Extravag. commun., l. V, tit. 9, c. 1, 2)*.

prédécesseurs, il fonda cette nouvelle pratique sur la loi mosaïque, dont elle prit son nom de jubilé¹. On obéit à sa voix, et le nombre, le zèle et la libéralité des pèlerins ne le cédèrent pas à ce qu'on avait vu au premier jubilé. Mais ils essayèrent le triple fléau de la guerre, de la peste et de la famine ; on attenta à la pudeur des femmes et des vierges dans les châteaux de l'Italie, et les farouches Romains, qui n'étaient plus contenus par la présence de leur évêque, volèrent et égorgèrent un assez grand nombre d'étrangers². C'est sans doute à l'avidité des papes qu'il faut attribuer ce raccourcissement de l'intervalle des jubilés, d'abord à cinquante ans, puis à trente-trois, puis à vingt-cinq. Cependant la durée du second de ces intervalles fut calculée sur celui de la vie de Jésus-Christ. La profusion des indulgences, la révolte des protestants et l'affaiblissement de la superstition, ont bien diminué les produits des jubilés, toutefois le dernier qu'on a célébré (le dix-neuvième) a été une année de plaisir et de profit pour les Romains, et le sourire du philosophe ne troublera pas ici le triomphe du clergé et le bonheur du peuple³.

Au commencement du onzième siècle, l'Italie était en proie à la tyrannie féodale, également onéreuse au souverain et au peuple. Ses nombreuses républiques, qui bientôt étendirent leur liberté et leur empire sur les campagnes d'alentour, vengèrent les droits de la nature humaine. On brisa le glaive des nobles, on affranchit leurs serfs, on démolit leurs châteaux ; ils rentrèrent dans la société, ils y reprirent les habitudes de l'obéissance ; leur ambition fut bornée aux honneurs municipaux ; dans les orgueilleuses aristocraties de Venise et de Gênes, chaque patricien fut soumis aux lois⁴. Mais le faible et irrégulier gouvernement de Rome ne put dompter ses rebelles enfants, qui, dans la ville et hors des murs, méprisaient l'autorité du magistrat. Ce n'était plus une dispute civile entre les nobles et les plébéiens sur le gouvernement de l'État ; les barons maintenaient leur indépendance par la force des armes ; ils avaient fortifié leurs palais et leurs châteaux de manière à soutenir un siège ; ils aimaient dans leurs querelles particulières une multitude de vassaux et de domestiques, ils ne tenaient à leur pays ni par leur origine ni par aucun sentiment d'affection⁵ ; et un véritable Romain aurait repoussé ces fiers étrangers, qui dédaignaient le nom de citoyens, et se qualifiaient orgueilleusement de princes de Rome⁶. Après une suite d'obscurités révolutions, les familles avaient perdu leur chartrier ; on avait aboli les surnoms ; le sang des diverses nations s'était mêlé dans un millier de canaux, et les Goths et les Lombards, les Grecs et les Francs, les Germains et les Normands, avaient obtenu les plus belles possessions de la faveur du prince ou

¹ Les années et les jubilés sabbatiques de la loi de Moïse (*Car. Sigon. de republ. Hebræorum, Opp.*, t. IV, l. III, c. 14, 15, p. 151, 152) ; la suspension de toute espèce de soins et de travaux, cette restitution périodique des terres, et cet affranchissement de dettes, de servitude, etc., paraissent une belle idée, mais l'exécution en serait impraticable dans une république non théocratique ; et si l'on pouvait me démontrer que les Juifs observaient cette fête ruineuse, j'en serais charmé.

² Voyez la *Chronique* de Matth. Villani (l. I, c. 56) dans le quatorzième volume de Muratori, et les *Mém. sur la vie de Pétrarque* (t. III, p. 75-89).

³ M. Chais, ministre de la communion protestante à la Haye, a épuisé cette matière dans ses *Lettres historiques et dogmatiques sur les Jubilés et les Indulgences*, la Haye, 1751, trois volumes in-12. Ouvrage laborieux, et qui serait agréable si l'auteur n'avait préféré le caractère d'un théologien polémique à celui d'un philosophe.

⁴ Muratori (*Dissert.* 47) allègue les Annales de Florence, de Padoue, de Gênes, etc., l'analogie des autres événements, le témoignage d'Othon de Freysingen (*de Gestis Freder.* I, l. II, c. 13) et la soumission du marquis d'Este.

⁵ Dès l'an 824 l'empereur Lothaire Ier crut devoir interroger le peuple romain, et savoir de tous les individus d'après quelle loi nationale ils voudraient être gouvernés (Muratori, *Dissert.* 22).

⁶ Pétrarque attaque ces étrangers, tyrans de Rome, dans une déclamation ou épître pleine de vérités hardies et d'un pédantisme absurde, où il veut appliquer les maximes et même les préjugés de l'ancienne république à Rome, telle qu'elle se trouvait au quatorzième siècle (*Mémoires*, t. III, p. 157-169).

comme un tribut payé à leur valeur. Il est aisé de concevoir que les choses durent se passer ainsi ; mais l'élévation d'une famille de Juifs au rang de sénateurs et de consuls, est la seule de ce genre qu'offre la longue captivité de ces malheureux proscrits¹. Sous le règne de Léon X, un Juif opulent et éclairé embrassa le christianisme, et fut honoré du baptême du nom de son parrain, le pape régnant. Pierre, son fils, ayant montré du zèle et du courage dans la cause de Grégoire VII, ce pape lui donna le gouvernement du môle d'Adrien, qu'on appela ensuite la tour de Crescence ; et qu'on nomme aujourd'hui le château Saint-Ange. Le père et le fils eurent beaucoup d'enfants ; leurs richesses, amassées par l'usure, passèrent dans les familles de Rome les plus anciennes ; et leurs alliances devinrent si nombreuses qu'ils parvinrent à placer sur le trône de saint Pierre le petit-fils du converti. Il était soutenu par la majorité du clergé, et du peuple ; il régna plusieurs années au Vatican sous le nom d'Anaclet, et il n'a été flétri du nom d'antipape que par l'éloquence de saint Bernard et le triomphe d'Innocent II. Après sa chute et sa mort, on ne vit plus reparaître sa famille, et aucun des nobles modernes ne voudrait descendre d'une race juive. Je n'ai pas le dessein de faire connaître les familles romaines qui se sont éteintes à diverses époques, ou celles qui se sont prolongées jusqu'à nos jours² celle des *Frangipani*, qui eût des consuls à la renaissance de la république, tire son nom de la générosité qu'elle eut de rompre (*frangere*) ou partager son pain avec le peuple dans une famine ; souvenir plus glorieux que celui d'avoir, avec les *Corsi* et ses alliés, enfermé un grand quartier de la ville dans les chaînes de ses fortifications. Les *Savelli*, qui paraissent être d'extraction sabine, ont conservé leur dignité première. On trouve sur les monnaies des premiers sénateurs, le vieux surnom de *Capizucchi* ; les *Conti* ont gardé les honneurs, mais non pas les domaines des comtes de Signia, et les *Annibaldi*³ doivent avoir été bien ignorants ou bien modestes, s'ils ne se sont pas donnés pour descendants du héros de Carthage.

Mais dans le nombre, et peut-être au-dessus des pairs et des princes de Rome, il faut, distinguer les maisons rivales des *Colonne*s et des *Ursins*, dont l'histoire particulière est une partie essentielle des annales de Rome moderne. 1° Le nom et les armes des *Colonne*s⁴ ont donné lieu à plusieurs étymologies bien incertaines ; et dans ces recherches, les orateurs et les antiquaires n'ont oublié ni la colonne de Trajan, ni les colonnes d'Hercule, ni la colonne à laquelle on attachait Jésus-Christ lors de sa flagellation, ni enfin la colonne lumineuse qui guida les Israélites dans le désert. C'est en 1104 que l'histoire en parle pour la première fois ; et l'explication qu'on donnait alors de leur nom, atteste leur pouvoir et leur antiquité. Les *Colonne*s avaient provoqué les armes de Pascal II en s'emparant de *Cavæ* ; mais ils possédaient légitimement les fiefs de Zagarola et de *Colonna* dans la campagne de Rome : il est probable que cette dernière

¹ Pagi (*Critica*, t. IV, p. 435, A. D. 1124, n° 3, 4) rapporte l'origine et les aventures de cette famille juive. Il parle d'après le *Chronographus Maurigniacensis*, et *Arnulphus Sagiensis de Schismate* (in Muratori, t. III, part. I, p. 423-432). Les faits doivent être vrais à quelques égards, mais je voudrais qu'on les eut racontés froidement avant d'en faire un sujet de reproche contre l'antipape.

² Muratori a publié deux dissertations (41 et 42) sur les noms, les surnoms et les familles de l'Italie. Sa critique ferme et modérée a pu blesser quelques nobles qui s'enorgueillissent de leurs fabuleuses généalogies. Cependant quelques onces d'or pur valent mieux que plusieurs livres d'un métal grossier.

³ Le cardinal de Saint-George, dans son histoire poétique ou plutôt versifiée de l'élection et du couronnement de Boniface VIII (Murat., *Script. ital.*, tom. III, part. I, p. 641, etc.) nous fait connaître l'état de Rome et les familles qu'elle renfermait lors de ce couronnement (A. D. 1295). Les anciens statuts de Rome (l. III, c. 51, p. 174, 175) distinguent onze familles de barons qui doivent prêter serment *in consilio communi*, devant le sénateur, qu'ils n'accorderont ni asile ni protection aux malfaiteurs, aux proscrits, etc., serment qu'on n'observait guère.

⁴ Il est bien à regretter que les *Colonne*s eux-mêmes n'aient pas donné au monde une histoire complète et critique de leur illustre maison. J'adopte l'idée de Muratori (*Dissert.* 42, t. III, p. 647, 648).

ville était ornée de quelque colonne élevée, reste d'une ancienne maison de campagne ou d'un ancien temple¹. Ils possédaient aussi une moitié de la ville de Tusculum, située dans le voisinage, et l'on présume de là qu'ils descendent des comtes de Tusculum, qui, au dixième siècle, opprimèrent les papes. Selon leur opinion et de celle du public, leur famille, qui remonte à un temps fort reculé, tire son origine des bords du Rhin², et les souverains de l'Allemagne ne se sont point crus abaissés par une affinité réelle ou fabuleuse avec une maison qui, dans les révolutions de sept siècles, a obtenu souvent les illustrations du mérite, et toujours celles de la fortune³. Vers la fin du treizième siècle, la branche la plus puissante était composée d'un oncle et de six frères, tous distingués dans les armes ou élevés aux dignités ecclésiastiques. Pierre, l'un d'entre eux, fut choisi pour sénateur de Rome ; un char de triomphe le porta au Capitole, et quelques voix le saluèrent du vain titre de César : Jean et Étienne furent nommés marquis d'Ancône et comtes de la Romagne par Nicolas IV, qui favorisa tellement leur famille, que sur des portraits satiriques on le voit emprisonné dans une colonne creuse⁴. Après sa mort, leur conduite hautaine révolta Boniface VIII, le plus implacable des hommes. Deux cardinaux de cette famille, l'oncle et le neveu, contestèrent son élection, et il employa contre leur maison les armes temporelles et spirituelles du saint-siège⁵. Il déclara une croisade contre ses ennemis personnels : leurs biens furent confisqués : les troupes de saint Pierre et celles des familles nobles rivales des colonnes assiégèrent les forteresses qu'ils avaient des deux côtés du Tibre et après la ruine de Palestrine ou Préneste, leur principale résidence, on fit passer sur le terrain qu'elle avait occupé, la charrue, emblème d'une éternelle désolation. Les six frères, dégradés, bannis et proscrits, furent réduits à se déguiser ; ils errèrent en Europe à travers mille dangers, mais conservant toujours l'espoir du retour et de la vengeance. La France les servit dans ce double espoir ; ils conçurent et dirigèrent l'entreprise de Philippe le Bel, et je louerais leur magnanimité s'ils avaient respecté l'infortune et le courage du tyran captif. Le peuple romain annula les actes civils de Boniface VIII ; il rétablit les Colonnes dans leur dignité et leurs possessions : on peut juger de leurs richesses par le tableau de leurs pertes, et se former une évaluation de ces pertes par les cent mille florins d'or de dédommagement qu'on leur accorda sur les biens des complices et des héritiers du dernier pape. Les successeurs de Boniface VIII abolirent prudemment toutes les censures et toutes les déclarations d'incapacité civile prononcées contre une maison dont cet orage passager ne servit qu'à affermir plus solidement la fortune⁶. Sciarra Colonna signala sa

¹ Pandulph. Pisan., in *Vit. Pascal. II*, in Muratori, *Script. ital.*, t. III, part., I, p. 335. Cette famille a encore de grandes possessions dans la campagne de Rome ; mais elle a vendu aux Rospigliosi le fief de Colonna (Eschinard, p. 258, 259).

² *Te longinqua dedit tellus et pascua Rheni*, dit Pétrarque ; et en 1417 un duc de Gueldres et de Juliers reconnut (Lenfant, *Histoire du concile de Constance*, t. II, p. 539) qu'il descendait des aïeux de Martin V (Othon Colonna). Mais le roi de Prusse observe dans les *Mémoires de Brandebourg*, que dans ses armes le sceptre a été confondu avec la colonne. Pour soutenir l'extraction romaine de cette maison, on a ingénieusement supposé (Diario di Mondaldeschi, dans les *Script. ital.*, t. XII, p. 533) qu'un cousin de l'empereur Néron s'était sauvé de Rome, et avait fondé la ville de Mayence.

³ Je ne dois pas oublier le triomphe romain ou l'ovation de Marc-Antoine Colonne, qui avait commandé les galères du pape à la bataille de Lépante (de Thou, *Hist.*, l. VII, t. III, p. 55, 56 ; Muratori, *Oratio 10, Qpp.*, tom. I, p. 180-190).

⁴ Muratori, *Annali d'Italia*, t. I, p. 216-200.

⁵ L'attachement de Pétrarque pour la maison de Colonne a engagé l'abbé de Sade à donner beaucoup de détails sur la position de cette famille au quatorzième siècle, sur la persécution de Boniface VIII, le caractère d'Étienne et de ses fils, leurs querelles avec les Ursins, etc. (*Mém. sur Pétrarque*, t. I, p. 98-110, 146-148, 174-176, 222-230, 275-280). Sa critique rectifie souvent les faits rapportés par Villani, d'après des oui-dire, et les erreurs de quelques modernes moins exacts. On m'assure que la branche d'Étienne ne subsiste plus.

⁶ Alexandre III avait déclaré les Colonnes qui adhéraient à l'empereur d'incapables de posséder aucun bénéfice ecclésiastique (Villani, l. v, c. 1). Sixte-Quint fit cesser l'usage de renouveler toutes les années

hardiesse lors de l'emprisonnement du pape à Agnani ; et longtemps après, lors du couronnement de Louis de Bavière, cet empereur, plein de reconnaissance, permit aux Colonnes d'orner leurs armes d'une couronne royale. Mais celui qui surpassa les autres en mérite et en réputation, fut Étienne premier du nom, que Pétrarque aimait et estimait comme un héros supérieur à son siècle et digne de l'ancienne Rome. La persécution et l'exil développèrent ses talents dans la paix et dans la guerre : victime du malheur, il fut un objet, non de pitié, mais de respect ; l'aspect du danger n'était qu'un motif de plus pour l'engager à déclarer ce nom qu'on poursuivait ; et un jour qu'on lui demanda **Où est maintenant votre forteresse ?** il mit la main sur son cœur et répondit : **Ici**. Il soutint avec la même vertu le retour de la prospérité ; et jusqu'à la fin de ses jours, Étienne Colonne fût par ses ancêtres, par lui-même et par ses enfants un des personnages des plus illustres de la république romaine ou de la cour d'Avignon.

2° Les Ursins sont venus de Spolette¹ au douzième siècle : on les appelait les fils d'Ursus, du nom de quelque personnage élevé en dignité ; personnage dont on ne sait rien, sinon qu'il est leur premier ancêtre. Ils se distinguèrent bientôt entre les nobles de Rome par le nombre et la valeur de leurs alliés, par la force des tours qui leur servaient de défense, par les dignités du sénat et du sacré collège, et par deux papes de leur famille et de leur nom, Célestin III et Nicolas III². Leurs richesses prouvent que les abus du népotisme sont très anciens. Célestin aliéna en leur faveur les domaines de saint Pierre³, et Nicolas, qui sollicita pour eux l'alliance des monarques, voulait leur donner de nouveaux royaumes dans la Lombardie et la Toscane, et les revêtir à jamais de l'office de sénateurs de Rome. Tout ce que nous avons dit de la grandeur des Colonnes, rejaillit également sur les Ursins, qui ont toujours été leurs antagonistes et toujours leurs égaux en forces durant la longue querelle qui troubla l'État de l'Église pendant plus de deux siècles et demi. La jalousie de la prééminence et du pouvoir fut la véritable cause de cette querelle ; mais pour donner à leurs divisions un prétexte spécieux, les Colonnes adoptèrent le nom de Gibelins et le parti de l'empire, et les Ursins épousèrent celui de Guelfes et la cause de l'Église. L'aigle et les clefs paraissaient sur leurs bannières, et ces factions, qui se partagèrent, l'Italie ne se livrèrent jamais à de plus violentes fureurs qu'à l'époque où l'on avait oublié dès longtemps l'origine et la nature de la dispute⁴. Après la retraite des papes à Avignon, elles se disputèrent, les armes à la main, le gouvernement de la république ; elles réglèrent à la fin qu'on élirait chaque année deux sénateurs rivaux, ce qui perpétua les maux de la discorde. Leurs hostilités particulières désolèrent la ville et la campagne ; et la balance pencha alternativement de l'un

l'excommunication portée contre eux (*Vita di Sisto V*, tome III, p. 416). La trahison, le sacrilège et la proscription, sont souvent les meilleurs titres de l'ancienne noblesse.

¹ Manaldeschi (t. XII, *Script. ital.*, p. 533) donne une origine française à la maison des Ursins. Elle a pu en effet passer de France en Italie à une époque très reculée.

² La Vie de Célestin V, que le cardinal de Saint-George a publiée en vers (Muratori, t. III, part. I, p. 613, etc.) contient ce passage, qui est très clair et qui ne manque pas d'élégance (l. I, c. 3, p. 203, etc.)

— *Genuit quem nobilis Ursæ* (Ursi ?)

Progenies, romana dontus, veterataque magnis

Fascibus in clero, pompasque experta senatus,

Bellorumque manu grandi stipata parentum

Cardineos apices necnon furstigia dudum

Papatus iterata tenens.

Muratori (*Dissert.* 42, t. III) voudrait lire *Ursi*. Il observe que le premier pontificat de Célestin III, Ursin, était inconnu.

³ *Filii Ursi, quondam Celestini papæ nepotes, de bonis Ecclesiæ romanæ ditati* (*Vit. Innocent III*, in Muratori, *Script.*, t. III, p. 1). La prodigalité de Nicolas III envers ses parents se voit mieux encore dans Villani et Muratori : cependant les Ursins auraient dédaigné les neveux d'un pape *moderne*.

⁴ Muratori, dans sa cinquième et unième dissertation sur les antiquités d'Italie, explique l'origine des factions des Guelfes et des Gibelins.

et de l'autre côté. Mais aucun individu des deux familles avait péri par le glaive à l'époque où Étienne Colonne le jeune surprit et égorga le champion le plus renommé des Ursins¹. Il ne dû son triomphe qu'à la violation de la trêve qui subsistait alors ; et les Ursins s'en vengèrent lâchement en assassinant à la porte d'une église un enfant des Colonnes et deux domestiques qui le suivaient. Le même Étienne Colonne, fut nommé sénateur de Rome pour cinq ans, et on lui donna un collègue qui ne devait rester en place qu'une année. La muse de Pétrarque s'abandonnant à ses vœux ou à ses espérances, prédit que le fils de son respectable héros rétablirait l'antique gloire de Rome et de l'Italie ; que sa justice anéantirait les loups et les lions, les serpents et les *ours*, qui s'efforçaient de renverser l'inébranlable COLONNE de marbre².

¹ Pétrarque (t. I, p. 222-230), d'après les sentiments des Colonnes, a célébré cette victoire ; mais deux auteurs contemporains, l'un de Florence (Giovanni Villani, l. X, c. 220) et l'autre de Rome (Ludov. Monaldeschi, p. 533, 534), contrarient l'opinion du poète, et sont moins favorables à leurs armes.

² L'abbé de Sade (t. I, notes, p. 61-66) a appliqué le sixième sonnet de Pétrarque, *Spirto gentil*, etc., à Étienne Colonne le jeune :

*Orsi, lupi, Leoni, aquile eserpi
Ad una gran marmorea Colonna
Fanno noja sovente, ed a se danno.*

CHAPITRE LXX

Caractère et couronnement de Pétrarque. Rétablissement de la liberté et du gouvernement de Rome par le tribun Rienzi. Ses vertus et ses vices ; son expulsion et sa mort. Les papes quittent Avignon et retournent à Rome. Grand schisme d'Occident. Réunion de l'Église latine. Derniers efforts de la liberté romaine. Statuts de Rome. Formation définitive de l'État ecclésiastique.

LES modernes ne voient dans Pétrarque¹ que le chantre italien de Laure et de l'amour. L'Italie, dans ce chantre harmonieux, admire ou plutôt adore le père de sa poésie lyrique ; et l'enthousiasme ou l'affectation de la sensibilité amoureuse répète ses chants, ou du moins son nom. Quelle que puisse être l'opinion d'un étranger, il n'a qu'une connaissance superficielle de la langue italienne, et il doit s'en rapporter sur ce point au jugement d'une nation éclairée. Toutefois j'ose espérer ou je présume, que les Italiens ne comparent pas des sonnets et des élégies, dont la marche est toujours uniforme et ennuyeuse, aux sublimes compositions de leurs poètes épiques, à l'originalité sauvage du Dante, aux beautés régulières du Tasse, ou à l'inépuisable variété de l'inimitable Arioste. Je suis encore moins propre à juger du mérite de l'amant ; et je m'intéresse peu à une passion métaphysique pour une maîtresse si aérienne qu'on a contesté son existence², pour une femme si féconde³ qu'elle mit au monde onze enfants légitimes⁴, tandis que son amoureux Céladon soupirait et chantait ses douleurs auprès de la fontaine de Vaucluse⁵. Dans l'opinion de Pétrarque et celle des plus graves de ses contemporains, son amour était un péché et les vers italiens un amusement frivole. Il dut à des vers et à des morceaux de philosophie et d'éloquence écrits en latin, sa réputation, qui ne tarda pas à remplir la France et l'Italie : ses amis et ses disciples se multiplièrent dans chaque ville ; et si le gros volume de ses œuvres⁶ dort maintenant en paix, notre reconnaissance doit des éloges à l'homme qui par ses préceptes et par son exemple, fit revivre le goût et

¹ Les *Mémoires sur la vie de François Pétrarque* (Amsterdam, 1764, 1767, 3 vol. in-4°) forment un ouvrage abondant en détails, original et très agréable. C'est un travail fait d'affection, et d'après l'étude exacte du poète et de ses contemporains ; mais on perd trop souvent le héros au milieu de l'histoire générale de son siècle ; et l'auteur se laisse trop souvent affadir par une affectation de politesse et de galanterie. Dans la préface du premier volume, l'abbé de Sade indique vingt biographes italiens qui ont traité spécialement même sujet, et il examine leur mérite.

² L'opinion de ceux qui ne voient dans Laure qu'un personnage allégorique, prévalut dans le quinzième siècle mais les prudents commentateurs n'étaient point d'accord, et ils disputaient pour savoir si Pétrarque avait voulu désigner par ce nom la Religion ou la Vertu, la sainte Vierge ou... Voyez les préfaces du premier et du second volume de l'abbé de Sade.

³ Laure de Noves naquit vers l'an 1307 : elle épousa, au mois de janvier 1325, Hugues de Sade, noble citoyen d'Avignon, dont la jalousie n'était pas un effet de l'amour ; car il se maria une seconde fois sept mois après la mort de Laure, qui arriva le 6 avril 1348, précisément vingt et un ans après l'époque où Pétrarque l'avait vue pour la première fois, et avait senti naître son amour pour elle.

⁴ *Corpus crebris partibus exhaustunt* : l'abbé de Sade, biographe de Pétrarque, et si plein de zèle et d'affection pour ce poète, descend, au dixième degré, d'un des enfants de Laure. Il est vraisemblable que c'est ce motif qui lui a fait naître le projet de son ouvrage, et l'a déterminé à rechercher toutes les circonstances d'une histoire si importante pour la réputation de son aïeule. Voyez surtout le tome I, p. 123-133, notes, p. 7-58 ; le t. II, p. 455-495, notes, p. 76-82.

⁵ La fontaine de Vaucluse, si bien connue de nos voyageurs anglais, a été décrite par l'abbé de Sade (*Mémoires*, t. I, p. 340-359) d'après les ouvrages de Pétrarque et ses propres connaissances locales. Ce n'était au vrai qu'une retraite d'ermite, et les modernes se trompent beaucoup s'ils placent dans la grotte Laure et son heureux amant.

⁶ L'édition de Bâle, du seizième siècle, sans indication de l'année, contient douze cent cinquante pages, petit caractère. L'abbé de Sade demande à grands cris qu'on fasse une nouvelle édition des œuvres latines de Pétrarque ; mais je doute beaucoup qu'elle fût utile au libraire et agréable au public.

l'étude des auteurs du siècle d'Auguste. Pétrarque aspira dès ses premières années à la couronne poétique. Celui qui avait obtenu dans les trois facultés les honneurs académiques, recevait le rang suprême de maître ou de docteur en poésie¹ ; et le titre de poète lauréat, que la coutume, plutôt que la vanité, perpétue à la cour d'Angleterre², a été inventé par les Césars de la Germanie. Dans les combats de musique de l'antiquité, le vainqueur obtenait un prix³, on croyait que Virgile et Horace avaient été couronnés au Capitole : cette idée échauffa Pétrarque, qui voulut obtenir les mêmes horreurs⁴, et le laurier⁵ tira pour lui un nouvel attrait de la ressemblance de son nom avec celui de Laure. Ces deux objets de ses désirs augmentèrent de prix par la difficulté ; et si la vertu ou la prudence de Laure fut inflexible⁶, il subjuga du moins la nymphe de la poésie et put se vanter de son triomphe. Sa vanité n'était pas du genre le plus délicat ; puisqu'il s'est plu à célébrer le succès de ses travaux : son nom était devenu populaire ; ses amis le servaient avec chaleur ; il surmonta enfin, par la dextérité du mérite patient, les oppositions publiques ou secrètes de la jalousie et du préjugé. A l'âge de trente-six ans, on le sollicita d'accepter ce qui faisait l'objet de ses désirs : il était alors dans la solitude de Vaucluse ; et le jour où il reçut cette invitation solennelle de la part du sénat de Rome, il en reçut une semblable de l'université de Paris. Sans doute il n'appartenait pas au savoir d'une école de théologie et à l'ignorance d'une ville livrée au désordre, d'accorder cette couronne immortelle, quoique idéale, que décernent au génie les hommages du public et de la postérité ; mais Pétrarque a eut soin d'écarter cette fâcheuse réflexion et, après quelques moments d'incertitude et de joie, il se décida pour les honneurs que lui offrait la métropole du monde.

La cérémonie de son couronnement⁷ fut célébrée au Capitole, par le suprême magistrat de la république, son protecteur et son ami. On y vit douze jeunes patriciens en habit écarlate, et six représentants des plus illustres familles, en robes vertes, avec des guirlandes de fleurs. Le sénateur comte d'Anguillara, allié des Colonnes, monta sur son trône, environné des princes et des nobles ; et Pétrarque, appelé par un héraut, se leva. Après avoir fait un discours sur un texte de Virgile, et formé à trois reprises des vœux pour la prospérité de Rome

¹ Voyez Selden, *Titles of Honour* (t. III de ses *Œuvres*, p. 457-466). Un siècle avant Pétrarque, saint François reçut la visite d'un poète *qui ab imperatore fuerat coronatus et exinde rex versuum dictus*.

² Depuis Auguste jusqu'à Louis XIV, la muse des poètes n'a que trop souvent été mensongère et vénale ; mais je doute que dans aucun siècle et dans aucune cour il y ait jamais eu, ainsi qu'à la cour d'Angleterre, un poète stipendié, qui, sous tous les règnes et dans toutes les occasions, fût obligé de fournir deux fois par an une certaine quantité de vers, et une certaine dose d'éloges qu'on pût chanter dans la chapelle, et, je crois, en présence du souverain. Je parle avec d'autant plus de liberté de cet usage ridicule, que le meilleur, temps pour l'abolir est celui où le roi se trouve être un homme vertueux, et le poète un homme de génie.

³ Voyez Isocrate, in *Panegy.*, t. I, p. 116, 117, édit. Battie, Cambridge, 1729. On imita à Delphes les panathénées ; mais aux jeux olympiques il n'exista de couronne, pour la musique que lorsqu'elle fut arrachée par la vanité tyrannique de Néron (Suétone, in *Nerone*, c. 23 ; Philostrate, *apud Casaubon, ad locum*, Dion Cassius ou Xiphilin, l. LXIII, p. 1032, 1041 ; *Potter's greek Antiquities*, vol. I, p. 445-450).

⁴ Les jeux capitolins (*certamen quinquennale MUSICUM, equestre, gymnicum*) furent établis par Domitien (Suétone, c. 4) l'an 86 de Jésus-Christ (Censorin, *de Die Natali*, c. 18, p. 100, édit. Havercamp), et ne furent abolis qu'au quatrième siècle, (Ausone, *de Professoribus Burdegal.* V). Si la couronne était accordée au mérite supérieur, l'exclusion de Stace (*Capitolia nostræ inficiata lyræ, Sylves*, l. III, v. 31) peut prouver le talent des poètes qui concouraient aux jeux du Capitole ; mais les poètes latins qui vécurent avant Domitien ne furent couronnés que par l'opinion publique.

⁵ Pétrarque et les sénateurs de Rome ignoraient que le laurier était la couronne des jeux de Delphes, et non des jeux capitolins (Pline, *Hist. nat.*, XV, 39 ; *Hist. critique de la république des lettres*, t. I, p. 150-220). Les vainqueurs du Capitole étaient couronnés d'une guirlande de feuilles de chêne (Martial, l. IV, *épigramme* 54).

⁶ Le pieux descendant de Laure s'est efforcé, et non sans succès, de venger la pureté de sa vertu des censures des graves personnages et du sourire malin des gens du monde (t. II, notes, p. 76-82).

⁷ L'abbé de Sade décrit avec beaucoup d'exactitude tout ce qui a rapport au couronnement de Pétrarque (t. I, p. 125-435 ; t. II, p. 1-6 ; notes, p. 1-13). Ces détails sont tirés des écrits de Pétrarque et du journal romain de Louis Monaldeschi : il a eu soin de ne pas mêler à ce récit les fables plus récentes de Sannuccio Delbene.

s'agenouilla devant le trône, et le sénateur, en lui mettant une couronne de laurier sur la tête, l'accompagna de ce mot plus précieux : **C'est la récompense du mérite**. Le peuple s'écria : **Longue vie au Capitole et au poète !** Pétrarque répandit par un sonnet à la gloire de Rome, effusion du génie et de la reconnaissance. Le cortège se rendit au Vatican, et le poète déposa devant la châsse de saint Pierre la couronne profane qu'il venait d'obtenir. Le diplôme¹ qu'on offrait à Pétrarque lui accordait le titre et les privilèges de poète lauréat qui ne subsistaient plus depuis treize siècles : on l'autorisait à porter à son choix une couronne de laurier, de lierre ou de myrte, à prendre l'habit de poète, à enseigner, disputer, interpréter, composer dans tous les lieux et sur tous les sujets de littérature. Le sénat et le peuple ratifièrent cette grâce, et on y ajouta le caractère de citoyen de Rome, comme une récompense de son zèle pour la gloire de cette ville. Cette distinction était honorable, et il la méritait. Il avait puisé dans les écrits de Cicéron et de Tite-Live les idées de ces patriotes des beaux temps de la république : son imagination ardente donnait à toutes les idées la chaleur du sentiment, et faisait de tout sentiment une passion. La vue des sept collines et de leurs ruines majestueuses fortifia ces vives impressions. Il aima un pays qui, après l'avoir couronné, l'adoptait pour un de ses enfants. La pauvreté et l'abaissement de Rome excitèrent l'indignation et la pitié de ce fils reconnaissant ; il dissimula les fautes de ses concitoyens ; il applaudissait avec enthousiasme aux derniers héros et aux dernières matrones de la république ; et, entraîné par le souvenir du passé et des espérances sur l'avenir, il se plaisait à oublier la misère du temps où il vivait, Rome était toujours à ses yeux la maîtresse légitime du monde : le pape et l'empereur, son évêque et son général, avaient abandonné leur poste, par une honteuse retraite sur les bords du Rhône et du Danube ; mais la république, en reprenant ses vertus, pouvait rétablir sa liberté et sa domination. Tandis que l'enthousiasme et l'éloquence² le livraient ainsi à leurs brillantes chimères, une révolution qui parut prête à les réaliser vint étonner Pétrarque, l'Italie et l'Europe. Je vais parler de l'élévation et de la chute du tribun Rienzi³ : le sujet a de l'intérêt, les matériaux sont en grand nombre, et le coup d'œil d'un barde patriote⁴ animera quelquefois le récit détaillé, mais simple, du Florentin⁵ et surtout du Romain⁶ qui ont traité ce morceau d'histoire.

¹ L'acte original est imprimé parmi les pièces justificatives des *Mémoires sur Pétrarque*, t. III, p. 50-53.

² Pour avoir des preuves de son enthousiasme pour Rome, j'invite seulement le lecteur à ouvrir au hasard les Œuvres de Pétrarque ou l'ouvrage de son biographe français. Ce dernier a décrit le premier voyage du poète à Rome (t. I, p. 323-335) ; mais, au lieu de tant de fleurs de rhétorique et de moralités, Pétrarque aurait dû, pour l'amusement de son siècle et de la postérité, nous donner une description exacte de la ville et de son couronnement.

³ Le père Du Cerceau, jésuite, a écrit *l'Histoire de la Conjuration de Nicolas Gabrini, dit de Rienzi, tyran de Rome, en 1347*, ouvrage publié à Paris en 1748, in-12, après la mort de l'auteur. Je lui dois quelques faits et divers documents qui se trouvent dans un livre de Jean Hocsemius, chanoine de Liège, historien contemporain (Fabricius, *Biblioth. latin. medii ævi*, t. III, p. 273, t. IV, p. 85).

⁴ L'abbé de Sade, qui fait un si grand nombre d'excursions sur l'histoire du quatorzième siècle, a nécessairement dû traiter, comme étant de son sujet, une révolution qui intéressait si vivement Pétrarque (*Mémoires*, t. II, p. 50, 51 ; 320, 417, notes, p. 70-76 ; t. III, p. 221-243, 366-375). Il y a lieu de croire qu'aucune des idées ou aucun des faits qui se trouvent dans les écrits de Pétrarque ne lui a échappé.

⁵ Jean Villani, l. XII, c. 89-1.4, in Muratori, *Rerum Ital. Script.*, t. XIII, p. 969, 970, 981-983.

⁶ Muratori a inséré dans son troisième volume des *Antiquités italiennes* (p. 249-548) les *Fragmenta historiæ romanæ ab anno 1327 usque ad annum 1351*, dans le dialecte qu'on parlait à Rome et à Naples au quatorzième siècle, avec une version latine en faveur des étrangers. Ces fragments contiennent les détails les plus authentiques de la vie de Cola (Nicolas) di Rienzi : ils avaient été imprimés en 1627, in-4°, sous le nom de Thomas Fortiocea, dont on ne dit rien dans cet ouvrage, sinon qu'il avait été puni par le tribun pour un crime de faux. La nature humaine est rarement capable d'une si sublime, ou si stupide impartialité ; mais, quelque soit l'auteur de ces *Fragments*, il les a écrits sur les lieux et au temps de la révolution, et il peint sans dessein et sans art les mœurs de Rome et le caractère du tribun.

Dans un quartier de la ville, qui n'était habité que par des artisans et des Juifs ; le mariage d'un cabaretier et d'une blanchisseuse produisit le libérateur de Rome¹. Nicolas Rienzi Gabrini ne pouvait recevoir d'une pareille famille ni dignité ni fortune ; mais elle s'imposa des privations pour lui donner une éducation libérale, cause de sa gloire et de sa fin prématurée. Le jeune plébéien étudia l'histoire et l'éloquence, les écrits de Cicéron, de Sénèque, de Tite-Live, de César et de Valère Maxime, et son génie s'éleva au-dessus de ses égaux et de ses contemporains. Il étudiait avec une ardeur infatigable les manuscrits et les marbres de l'antiquité ; il aimait à expliquer ce qu'il savait dans la langue vulgaire de son pays, et se laissait souvent entraîner à s'écrier : **Où sont aujourd'hui ces romains, leurs vertus, leur justice et leur puissance ? pourquoi n'ai-je pas reçu le jour dans ces temps heureux ?**² Lorsque la république envoya à la cour d'Avignon une ambassade composée des trois ordres de l'État, l'esprit et l'éloquence de Rienzi le firent nommer parmi les treize députés des communes. Il eut l'honneur de haranguer le pape Clément VI, et le plaisir de converser avec Pétrarque, esprit analogue au sien ; mais l'humiliation et la pauvreté arrêtaient ses désirs ambitieux et le patriote romain était réduit : à un seul vêtement et aux aumônes de l'hôpital. La justice rendue à son mérite, ou le sourire de la faveur, le tira enfin de cet état de misère ; il obtint l'emploi de notaire apostolique, qui lui procura un salaire journalier de cinq florins d'or, des liaisons plus honorables et plus étendues, et le droit de faire contraster l'intégrité de ses paroles et de ses actions avec les vices alors dominants dans l'État. Son éloquence rapide et persuasive faisait, une grande impression sur la multitude, toujours disposée à l'envie et à la censure. La mort de son frère, tué par des assassins qu'on n'avait pas punis, lui donnait une nouvelle ardeur, et il était impossible d'excuser ou d'exagérer les malheurs publics. La tranquillité et la justice, objets de toutes les sociétés civiles, étaient intérieurement bannies de Rome. Des citoyens³ jaloux, qui auraient enduré toutes les injures relatives à leurs personnes ou à leurs propriétés, étaient profondément blessés du déshonneur de leurs femmes et de leurs filles ; ils étaient opprimés également par l'arrogance des nobles et la corruption des magistrats ; et, selon les emblèmes allégoriques reproduits de diverses manières sur les tableaux que Rienzi exposait dans les rues et dans les églises, la seule différence qui se trouvât entre les chiens et les serpents, était l'abus qu'ils faisaient les uns des armes, et les autres des lois. Tandis que la foule attirée par ces tableaux les regardait avec curiosité, l'orateur, plein de hardiesse et toujours préparé, en développait le sens, en appliquait la satire ; il allumait les passions des spectateurs, et annonçait un espoir éloigné de délivrance et de soulagement. Les privilèges de Rome, sa souveraineté à jamais durable sur ses princes et sur ses provinces, étaient, soit en public, soit en particulier, l'objet de ses discours ; et un monument de servitude devint entre ses mains un titre et un aiguillon de liberté. Le décret du sénat, qui, accordait les plus grandes prérogatives à

¹ Le premier et le plus beau moment de la vie de Rienzi, celui de son gouvernement en qualité de tribun, se trouve dans le dix-huitième chapitre des *Fragments* (p. 399-479). Ce chapitre forme, dans la nouvelle division, le deuxième livre de l'histoire, qui contient trente-huit chapitres ou sections d'une moindre étendue.

² On verra peut-être ici avec plaisir un échantillon de l'idiome qu'on parlait à Rome et à Naples au quatorzième siècle : *Fo da soa juventuine nutricato di latte de eloquentia, buono gramatico, migliore rettuorico, autorista bravo. Deh como et quanto era veloce leitore ! moito, usava Tito Livio, Seneca, et Tullio, et Balerio Massimo, moito li diletiava le magnificentie di Julio Cesare raccontare. Tutta la die se speculava negl' intagli di marmo lequali iaccio intorno Roma. Non era altri che esso, che sapesse lejere li antichi pataffii. Tutte scrittore antiche vulgarizzava ; quesse fiure di marmo justamente interpretava. Oh come spesso diceva : Dove suono quelli buoni Romani ? dove ene loro somma justitia ? Poteramme trovare in tempo che quessi fiuriano !*

³ Pétrarque rapproche la jalousie des Romains du caractère facile des maris d'Avignon (*Mémoires*, t. I, p. 330).

l'empereur Vespasien, avait été inscrit sur une table de cuivre qu'on voyait encore dans le chœur de l'église de Saint-Jean de Latran¹. Il invita un grand nombre de nobles et de plébéiens à la lecture solennelle de ce décret, et fit élever un théâtre pour les recevoir. Rienzi arriva couvert d'un habit qui avait de la magnificence et quelque chose de mystérieux ; il expliqua l'inscription, il la traduisit en langue vulgaire ; il la commenta², et s'étendit avec éloquence et avec chaleur sur l'antique gloire du sénat et du peuple, d'où dérivait toute espèce de pouvoir légal. L'indolente ignorance des nobles ne leur permit pas d'apercevoir le but sérieux de ces singulières représentations : ils maltraitèrent quelquefois de paroles, et même de coups, le plébéien qui s'érigeait en réformateur ; mais ils lui permirent souvent d'amuser de ses menaces et de ses prédictions les personnes qui se rassemblaient au palais Colonne, et le moderne Brutus³ se cachait sous le masque de la folie et le rôle d'un bouffon. Tandis qu'il se livrait à leur mépris, le rétablissement du *bon état*, son expression favorite, était regardé par le peuple comme un événement désirable possible, et enfin même comme un événement prochain tous les plébéiens étaient disposés à applaudir au libérateur qui leur était promis, et quelques-uns eurent le courage de le seconder.

Une prophétie ou plutôt une sommation affichée à la porte de l'église Saint-George, fut le premier aveu public de ses desseins ; et une assemblée de cent citoyens, réunis la nuit sur le mont Aventin, fut le premier pas vers leur exécution. Après avoir exigé des conspirateurs un serment de garder le secret et de le secourir ; il leur fit voir l'importance et la facilité de l'entreprise ; leur montra les nobles désunis et sans ressource, forts seulement de la crainte qu'inspirait leur puissance imaginaire ; le pouvoir et le droit réunis dans les mains du peuple ; les revenus de la chambre apostolique suffisants pour alléger la misère publique, et le pape lui-même ayant intérêt d'approuver leur victoire sur les ennemis du gouvernement et de la liberté. Après avoir assuré à sa première déclaration l'appui d'une troupe fidèle, il ordonna, au son des trompettes, que chacun eût à se trouver sans armes, la nuit du lendemain devant l'église Saint-Ange ; afin de pourvoir au rétablissement du *bon état*. Il employa cette nuit à faire célébrer trente messes du Saint-Esprit ; à la pointe du jour il sortit de l'église, tête nue, armé de pied en cap, et ayant autour de lui les cent conjurés. Le vicaire du pape, simple évêque d'Orviète, qu'on avait déterminé à jouer un rôle dans cette singulière cérémonie, marchait à la droite de Rienzi, devant lequel on portait trois étendards, emblèmes des desseins des conjurés. Le premier, qu'on nommait la *bannière de la liberté*, représentait Rome assise sur deux lions, et tenant d'une main une palme, et de l'autre un globe ; sur celui de la *justice*, on voyait saint Paul, l'épée nue à la main ; et sur le troisième, saint Pierre avec les clefs de la *concorde* et de la *paix*. Rienzi était encouragé par les applaudissements d'une foule innombrable qui comprenait peu de chose à tout cet appareil ; mais qui formait de grandes espérances. La procession se rendit lentement du château Saint-Ange au Capitole. Le sentiment

¹ Les fragments de la *lex Regia* se trouvent dans les *Inscriptions* de Gruter, t. I, p. 242, et à la fin du *Tacite* d'Ernesti, avec quelques notes savantes de l'éditeur, t. II.

² Je ne puis omettre urge étonnante et ridicule erreur de Rienzi. La *lex Regia* autorise Vespasien à défendre le *pomœrium*, mot familier à tous les antiquaires, mais non pas au tribun, qui le confondait avec *pomarum*, verger, et traduisait *lo Jardino de Roma civene Italia* ; et ce sens a été adopté par le traducteur latin (p. 446) ainsi que par l'historien français (p. 33), moins excusables dans leur ignorance. Le savoir de Muratori lui-même s'est endormi sur ce passage.

³ *Priori (Bruto) tamen simillior, juvenis uterque, longe ingenio quam cujus simulationem induerat, ut sub hoc obtentu liberator ille P. R. aperiretur tempore suo... Ille regibus, hic tyrannis contemptus. Opp.*, p. 536.

de son triomphe fut troublé par de secrètes émotions qu'il s'efforça de supprimer : il monta sans obstacle et avec une apparente confiance dans la citadelle de la république ; et du haut du balcon il harangua le peuple, qui confirma ses actes, et ses lois de la manière la plus flatteuse. Les nobles, comme s'ils eussent été dépourvus d'armes et de moyens de prendre un parti, demeuraient consternés et en silence, témoins de cette étrange révolution ; on avait eu soin de choisir le moment où Étienne Colonne, le plus redoutable d'entre eux, ne se trouvait pas à Rome. A la première rumeur il revint dans son palais ; il affecta de mépriser cette émeute populaire, et déclara au député de Rienzi que, lorsqu'il en aurait le loisir, il jetterait par les fenêtres du Capitole le fou qui l'avait chargé d'une si belle commission. La grande cloche sonna aussitôt l'alarme ; le soulèvement fut si rapide et le danger devint si pressant, qu'Étienne Colonne gagna avec précipitation le faubourg Saint-Laurent, d'où, après un moment de repos, il continua de s'éloigner avec la même diligence, jusqu'à ce qu'il se trouvât en sûreté dans son château de Palestrine, regrettant son imprudence de n'avoir pas étouffé la première étincelle de ce terrible incendie. On publia au Capitole un ordre général et péremptoire, qui enjoignait à tous les nobles de se retirer paisiblement dans leurs domaines : ils obéirent, et leur départ assura la tranquillité de Rome, qui ne renferma plus que des citoyens libres et obéissants.

Mais une soumission volontaire disparaît avec les premiers transports de l'enthousiasme. Rienzi reconnut l'importance de justifier son usurpation par des formes régulières et un titre légal. S'il l'eût voulu, le peuple reconnaissant, et, enivré de l'exercice du pouvoir, aurait accumulé sur sa tête les titres de sénateur et de consul, de roi et d'empereur : il préféra l'antique et modeste nom de tribun ; la protection des communes formait l'essence de ce titre sacré, et le peuple ignorait que le tribunat n'avait jamais donné de part à la puissance législative ou au pouvoir exécutif de la république. Ce fut sous ce nom de tribun que Rienzi publia, de l'aveu des Romains, les règlements les plus salutaires pour le rétablissement et le maintien du *bon état*. Conformément aux vœux de l'honnêteté et de l'inexpérience, une loi ordonna de terminer en quinze jours tous les procès civils. Le danger des parjures multipliés justifie peut-être une autre loi qui infligeait au crime de fausse accusation la peine qu'aurait subie l'accusé. Le législateur peut se voir forcé, par les désordres du temps, à punir de mort tous les homicides, et à ordonner, pour toutes les injures, la peine du talion. Comme on ne pouvait espérer une bonne administration de la justice qu'après avoir aboli la tyrannie des nobles, on déclara que personne, excepté le suprême magistrat, n'aurait la possession ou le commandement des portes, des ponts ou des tours de l'État ; qu'on n'introduirait aucune garnison particulière dans les villes ou châteaux du territoire de Rome ; qu'aucun particulier ne pourrait ni porter d'armes, ni fortifier son habitation, soit dans la ville, soit dans la campagne ; que les barons répondraient, de la sûreté des grands chemins et de la libre circulation des denrées, et que la protection accordée aux malfaiteurs et aux voleurs serait punie d'une amende de mille marcs d'argent. Mais ces règlements eussent été impuissants et ridicules si l'autorité civile n'eût pas été soutenue par des farces capables de contenir la licence des nobles. Au premier moment d'alarme, la cloche du Capitole pouvait rassembler plus de vingt mille volontaires ; mais le tribun et les lois avaient besoin d'une force plus régulière et plus stable. Dans chacun des ports de la côte, on plaça un vaisseau chargé de protéger le commerce. Les treize quartiers de la ville levèrent, habillèrent et payèrent à leurs frais une milice permanente de trois cent soixante cavaliers et de treize cents fantassins, et on retrouve l'esprit des républiques dans le don de cent florins

qu'on assigna, comme un témoignage de reconnaissance, aux héritiers des soldats qui perdraient la vie au service de la république. Rienzi employa sans crainte de sacrilège les revenus de la chambre apostolique aux frais de la défense de l'État, à l'établissement des greniers publics, au soulagement des veuves, des orphelins et des couvents pauvres. L'impôt sur les feux, l'impôt sur le sel et les douanes, produisaient chacun cent mille florins par année¹ ; les abus étaient bien criants, si, comme on le dit, la judicieuse économie du tribun tripla en quatre ou cinq mois le revenu de la contribution sur le sel. Après avoir ainsi rétabli les forces et les finances de la république, Rienzi manda les nobles qui, dans leurs châteaux solitaires, continuaient à jouir de l'indépendance ; il leur enjoignit de se trouver au Capitole, et de venir prêter le serment de fidélité au nouveau gouvernement et de soumission aux lois du *bon état*. Craignant pour, leur sûreté, mais sentant qu'un refus aurait encore plus de danger que l'obéissance, les princes et les barons revinrent à Rome et rentrèrent dans leurs maisons comme de simples et paisibles citoyens. Les Colonna et les Ursini, les Savelli et les Frangipani, se virent confondus devant le tribunal d'un plébéien, de ce vil bouffon dont ils s'étaient moqués si souvent ; et leur humiliation était augmentée par un dépit qu'ils s'efforçaient en vain de déguiser. Le même serment fut prononcé tour à tour par les diverses classes de la société, par le clergé et par les citoyens aisés, par les juges et les notaires, par les marchands et les artisans ; l'ardeur et la sincérité du zèle se montraient davantage à mesure qu'on descendait vers les dernières classes. Tous juraient de vivre et de mourir au sein de la république et de l'Église, dont on lia adroitement les intérêts en associant, pour la forme, l'évêque d'Orviète, vicaire du pape, à l'office de tribun. Rienzi se vantait d'avoir affranchi le trône et le patrimoine de saint Pierre d'une aristocratie de rebelles ; et Clément VI, qui se réjouissait de la chute des nobles, affectait de croire aux démonstrations d'attachement que lui donnait le réformateur, de reconnaître ses services, et de confirmer le pouvoir dont il avait été revêtu par le peuple. Un zèle très vif pour la pureté de la foi animait les discours et peut-être le cœur de Rienzi ; il insinua que le Saint-Esprit l'avait chargé d'une mission surnaturelle, imposa de fortes peines pécuniaires à ceux qui ne rempliraient pas le devoir annuel de la confession et de la communion, et s'appliqua rigoureusement à maintenir le bien-être spirituel et temporel de son peuple fidèle².

Jamais peut-être le pouvoir du caractère d'un seul homme ne s'est montré avec autant d'énergie, que dans la révolution soudaine, quoique passagère, opérée par le tribun Rienzi. Il soumit un repaire de bandits à la discipline d'une armée ou d'un couvent : il écoutait avec patience ; il rendait une prompte justice ; il était inexorable dans ses châtements ; le pauvre et l'étranger l'abordaient sans peine, et ni la naissance, ni la dignité, ni les immunités de l'Église, ne pouvaient sauver le coupable ou ses complices. Il abolit dans Rome les maisons privilégiées et tous ces asiles qui arrêtaient les officiers de la justice, et il employa aux fortifications du Capitole le fer et le bois de leurs barricades. Le vieux père des Colonna, qui avait reçu un criminel dans son palais, subit la double honte d'avoir voulu le sauver et de ne s'en pas trouver le pouvoir. On avait volé près de Capranica une

¹ Je lis dans un manuscrit *perfumante quatro SOLDI*, dans un autre *quatro FIORINI* ; cette différence est grave, puisque le florin valait dix *solidi* romains (Murat., *Diss.* 28). Il résulte de la première version qu'il y avait à Rome vingt-cinq mille familles, et de la seconde qu'il y en avait deux cent cinquante mille, et j'ai lieu de craindre que la première ne soit plus conforme à la situation ou était tombée Rome à cette époque, et au peu d'étendue de son territoire.

² Hocsemius, p. 398, *ap.* Du Cerceau, *Hist. de Rienzi*, p. 194. Les quinze lois que publia ce tribun se trouvent dans l'historien que, pour avoir plus tôt fait, je nommerai *Fortioccia*, l. II, c. 4.

mule et une jarre d'huile ; le seigneur du canton, qui était de la famille des Ursins, fut condamné à payer la valeur de la mule et de l'huile, et de plus à une amende de cinq cents florins pour avoir mal gardé la route. La personne des barons n'était pas plus à l'abri des lois que leurs maisons ou leurs terres ; et, soit par hasard, soit à dessein, Rienzi traitait avec la même rigueur les chefs des factions opposées. Pierre Agapet Colonne, qui avait été sénateur de Rome, fut arrêté dans la rue pour une injustice ou pour une dette ; et Martin des Ursins, qui, entre autres actes de violence et de rapines, avait pillé un navire naufragé à l'embouchure du Tibre, satisfit enfin par sa mort à la justice de son pays¹. Son nom, la pourpre de deux oncles cardinaux, son mariage récent, et une maladie mortelle, n'ébranlèrent pas l'inflexible tribun, qui voulait faire un exemple, et qui avait choisi sa victime. Les officiers publics arrachèrent Martin de son palais et de son lit nuptial : son procès fut court, et l'évidence de ses crimes incontestable ; la cloche du Capitole assembla le peuple ; le coupable, dépouillé de son manteau, à genoux et les mains liées derrière le dos, entendit son arrêt de mort, et, après lui avoir laissé quelques moments pour sa confession, on le mena au gibet. Dès ce moment tous les criminels perdirent l'espoir d'échapper au châtement, et les scélérats, les fauteurs de désordres, les oisifs, purifièrent bientôt par leur fuite la ville et le territoire de Rome. Alors, dit Fortifiocca, les forêts se réjouirent de n'être plus infestées de brigands, les bœufs reprirent les travaux du labourage ; les pèlerins revinrent dans les églises ; les grands chemins et les hôtelleries se remplirent de voyageurs ; le commerce, l'abondance et la bonne foi, reparurent dans les marchés, et l'on put laisser une bourse d'or en sûreté sur la route publique. Lorsque les sujets n'ont pas à craindre pour leur vie et leur propriété, l'industrie et les richesses qui en sont la récompense reparaisent bientôt d'elles-mêmes : Rome était toujours la métropole du monde chrétien ; et les étrangers qui avaient joui de l'heureuse administration du tribun, publièrent dans tous les pays sa gloire et sa fortune.

Animé par le succès de ses desseins, Rienzi conçut une idée plus vaste encore, mais peut-être chimérique. Il voulait former des divers États de l'Italie, soit principautés, soit villes libres, une république fédérative où Rome tiendrait comme autrefois, et à juste titre, le premier rang. Il n'était pas moins éloquent dans ses écrits que dans ses discours. Des messagers rapides et fidèles furent chargés de ses nombreuses lettres : à pied, un bâton blanc à la main, ils traversaient les bois et les montagnes ; leur personne avait dans les contrées ennemies le caractère sacré des ambassadeurs ; soit, flatterie ou vérité, ils rapportèrent à leur retour qu'ils avaient trouvé les grands chemins bordés d'une multitude, à genoux, implorant le ciel pour le succès de leur voyage. Si les passions avaient pu écouter la raison ; si l'intérêt public avait pu triompher de l'intérêt particulier, l'Italie confédérée, et gouvernée par un tribunal suprême, se serait guérie des maux que lui causaient ses discordes intestines, et aurait fermé les Alpes aux Barbares du Nord. Mais l'époque favorable à cette réunion était passée ; et si Venise, Florence, Sienna, Pérouse et quelques villes inférieures, offrirent au *bon état* la vie et la fortune de leurs sujets, les tyrans de la

¹ Fortifiocca, l. II, c. 11. Les détails de ce naufrage font connaître quelques circonstances du commerce et de la navigation du quatorzième siècle. 1° Le navire avait été construit à Naples, et on l'avait frété pour les ports de Marseille et d'Avignon. 2° Les matelots étaient originaires de Naples et de l'île d'Enaria, et moins habiles que ceux de la Sicile et de Gènes. 3° Le navire était revenu de Marseille en longeant les côtes : assailli par une tempête, il s'était réfugié à l'embouchure du Tibre, mais il manqua le courant et échoua : l'équipage, n'ayant pu le dégager, descendit à terre. 4° Ce navire, dont la cargaison fut pillée, portait au trésor royal le revenu de la Provence, plusieurs balles de poivre, de cannelle et d'étoffes de France, le tout valant vingt mille florins, prise alors très considérable.

Lombardie et de la Toscane devaient mépriser ou détester le plébéien qui venait d'établir une constitution libre. Leur réponse cependant, ainsi que celle des autres cantons de l'Italie, était remplie de témoignages d'amitié et de considération pour le tribun : Rienzi reçut bientôt après les ambassadeurs des princes et des républiques ; et au milieu de ce concours d'étrangers et dans toutes les relations de plaisir ou d'affaires, ce notaire plébéien savait montrer la politesse ou familière ou majestueuse qui convient à un souverain¹. L'époque la plus glorieuse de son règne fût le moment où Louis, roi de Hongrie, invoqua sa justice contre sa belle-sœur, Jeanne, reine de Naples, qui avait étranglé son mari². Le procès de Jeanne fut plaidé à Rome d'une manière solennelle ; mais, après avoir entendu de part et d'autre les avocats³, il eut la sagesse de renvoyer à une autre époque la décision de cette grande affaire, que l'épée du Hongrois, ne tarda pas à terminer. Au-delà des Alpes, et surtout à Avignon, la révolution excitait la curiosité, la surprise et les applaudissements. Pétrarque avait vécu dans l'intimité de Rienzi ; peut-être l'avait-il secrètement excité par ses conseils ; les écrits qu'il publia à cette époque respirent toute l'ardeur du patriotisme et de la joie : son respect pour le pape, sa reconnaissance pour les Colonnes, disparurent auprès des devoirs plus sacrés de citoyen. Le poète lauréat du Capitole approuve la révolution, applaudit au héros, et, à travers quelques craintes et quelques avis, présente à la république les plus brillantes espérances d'une grandeur éternelle et toujours croissante⁴.

Tandis que Pétrarque s'abandonnait à ses visions prophétiques, la réputation et le pouvoir de son héros déclinaient avec rapidité ; le peuple, qui avait vu d'un œil d'admiration l'ascension du météore, commençait à remarquer les irrégularités de sa marche, et les ombres qui ternissaient souvent son éclat. Plus éloquent que judicieux, plus entreprenant que résolu, Rienzi ne tenait pas ses talents asservis à l'empire de la raison ; il exagérait toujours dans une proportion décuple les objets de crainte et d'espoir, et la prudence qui n'aurait pas suffi pour élever son trône, ne s'occupa point à le soutenir. Au faite des grandeurs, ses bonnes dualités prirent insensiblement le caractère des vices qui touchent à chaque vertu ; sa justice dégénéra en cruauté, sa libéralité en profusion, et le désir de la réputation devint en lui une ostentation et une vanité puérile. Il aurait dû savoir que les premiers tribuns, si forts et si sacrés dans l'opinion publique, ne se distinguaient ni par le ton, ni par le vêtement, ni par le maintien, d'un plébéien ordinaire⁵ ; que lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils parcouraient la ville à pied, un seul *viator* ou sergent les accompagnait. Les Gracques auraient été indignés ou peut-être auraient-ils souri en voyant leur

¹ Ainsi une ancienne connaissance d'Olivier Cromwell, qui se souvenait de l'avoir vu entrer à la chambre des communes d'un air si gauche et si ignoble, fut étonnée de l'aisance et de la majesté du protecteur sur son trône. (Voyez *Harris's Life of Cromwell*, p. 27-34, d'après Clarendon, Warwick, Whitelocke, Waller, etc.) Un homme qui sent son mérite et son pouvoir prend aisément les manières de sa dignité.

² Voyez les détails, les causes et les effets de la mort d'André, dans Giannone (t. III, l. XXIII, p. 220-229) et dans les *Mémoires sur la vie de Pétrarque* (t. II, p. 143-148, 245-250, 375-379, notes, p. 21-37). L'abbé de Sade voudrait diminuer le crime de Jeanne.

³ L'avocat qui plaida contre Jeanne ne pouvait rien ajouter à la force des raisonnements et à la brièveté de la lettre de Louis de Bavière : *Johanna ! inordinata vita procedens, retentio potestatis in regno, neglecta vindicta, vir alter susceptus, et excusata subsequens, necis viri tui te probant fuisse participem et consortem*. Jeanne de Naples a des traits singuliers de ressemblance avec Marie d'Écosse.

⁴ Voyez l'*Epistola hortatoria de capessenda republica*, que Pétrarque adressa à Rienzi (*Opp.*, p. 535-550), et sa cinquième églogue ou pastorale, qui est une allégorie continue et remplie d'obscurité.

⁵ Plutarque, dans ses *Questions romaines* (*Opusc.*, t. II, p. 505, édit. grecq., Henri Étienne), établit sur les principes les plus constitutionnels le genre simple du pouvoir des tribuns, qui, à proprement parler, n'étaient pas des magistrats, mais des barrières opposées à la magistrature. Rienzi et Pétrarque lui-même n'étaient peut-être pas en état de lire un philosophe grec ; mais Tite-Live et Valère Maxime, qu'ils étudiaient souvent, auraient pu leur inculquer cette modeste doctrine.

successeur se qualifier de SÉVÈRE ET MISÉRICORDIEUX, LIBÉRATEUR DE ROME, DÉFENSEUR DE L'ITALIE¹, AMI DU GENRE HUMAIN, DE LA LIBERTÉ, DE LA PAIX ET DE LA JUSTICE ; TRIBUN AUGUSTE. C'était au moyen d'un pareil théâtre que Rienzi avait préparé la révolution ; mais ensuite, livré au luxe et à l'orgueil, il abusa de la maxime politique qui recommande de parler tout à la fois aux yeux et à l'esprit de la multitude. Il avait reçu de la nature tous les agréments extérieurs², mais l'intempérance ne tarda pas à le grossir et à le défigurer ; il ne corrigeait en public ses dispositions à une gaîté rieuse que par une affectation de gravité et de sévérité. Il portait, du moins dans les occasions d'apparat, une robe de velours ou de satin de plusieurs couleurs, garnie de fourrure et brodée en or : le bâton de magistrat qu'il tenait à la main était un sceptre d'acier poli, surmonté d'un globe et d'une croix d'or qui renfermait un petit morceau de la vraie croix. Lorsqu'il parcourait la ville ou assistait à une procession, il montait un cheval blanc, symbole de la royauté ; le grand drapeau de la république, qui offrait un soleil environné d'étoiles, une colombe et une branche d'olivier, flottait au-dessus de sa tête ; il jetait à la populace des pièces d'or et d'argent ; il était entouré de cinquante gardes armés de hallebardes, et sa marche était précédée d'un escadron de cavalerie qui avait des timbales et des trompettes d'argent massif.

Le désir qu'il montra d'obtenir le rang de chevalier³ laissa voir la bassesse de sa naissance, et dégrada la dignité de ses fonctions : en se faisant armer chevalier (1^{er} août 1347), il se rendit tout à la fois odieux aux nobles parmi lesquels il se rangeait, et aux plébéiens qu'il abandonnait. Cette cérémonie épuisa les sommes qui restaient au trésor, et tout ce que pouvaient fournir le luxe et les arts de son temps. Le cortège partit du Capitole et alla au palais de Latran : on avait préparé des décorations et des jeux dans toute la longueur du chemin ; le clergé, l'ordre civil et l'ordre militaire, marchaient sous leurs bannières respectives ; les dames romaines accompagnaient sa femme, et les ambassadeurs des divers États de l'Italie, présents à la cérémonie, durent louer en public et tourner secrètement en ridicule une pompe si bizarre et si nouvelle. Arrivé le soir à l'église et au palais de Constantin, il remercia alors et renvoya son nombreux cortège, qu'il invita à la fête du lendemain. Il reçut l'ordre du Saint-Esprit des mains d'un vieux chevalier : la purification du bain était une cérémonie préalable ; et ce, qui scandalisa et révolta les Romains plus qu'aucune autre des actions du tribun, il se servit du vase de porphyre où, d'après une ridicule tradition, on croyait que Constantin avait été guéri de sa lèpre par le pape Sylvestre⁴. Il osa ensuite veiller ou plutôt reposer dans l'enceinte sacrée du baptistère ; et un accident ayant fait tomber son lit de parade, on en tira un présage de sa chute prochaine. Le lendemain, lorsque les fidèles se rassemblèrent pour les cérémonies du culte, il se montra à la foule dans une attitude majestueuse, avec une robe de pourpre,

¹ On ne peut rendre, en anglais (ni en français) ce titre énergique, mais barbare, de *zelator Italiæ* que prenait Rienzi.

² *Era bell' uomo* (l. II, c. 1, p. 399). Il faut remarquer que le *riso sarcastico* de l'édition de Bracciano ne se trouva pas dans le manuscrit romain qu'a publié Muratori. Au retour de son premier exil, lorsqu'on le peignait presque comme un monstre, *Rienzi travea una ventrasca tonna trionfale a modo de uno abbate asiatico or asinino* (l. III, c. 18, p. 523).

³ Quelque étrange que pût paraître cette fête, on en avait vu de pareilles. En 1327 un Colonne et un Ursin furent créés chevaliers par le peuple romain, qui avait coutume de balancer ainsi les deux familles : ils se baignèrent dans de l'eau de rose ; on orna leurs lits avec une magnificence royale, et ils furent servis à Santa-Maria d'Araceli, sur le mont Capitolin, par les vingt-huit *buoni uomini*. Ils reçurent ensuite de Robert, roi de Naples, l'épée de chevaliers (*Hist. rom.*, l. I, c. 2, p. 259).

⁴ Tout le monde croyait alors à la lèpre et au bain de Constantin (Pétrarque, *Epist. famil.* VI, c. 2) ; et Rienzi, pour justifier sa conduite, observa à la cour d'Avignon qu'un chrétien dévot n'avait pu profaner un vase dont un païen s'était servi. Cependant ce crime est spécifié dans la bulle d'excommunication lancée contre le tribun. Hocsemius, *apud* Du Cerceau, p. 189, 190.

son épée et ses éperons d'or. Sa légèreté et son insolente interrompirent bientôt les saints mystères. Se levant de son trône et s'avancant vers l'assemblée, il dit à haute voix : **Nous sommons le pape Clément de se présenter à notre tribunal ; nous lui ordonnons de résider dans son diocèse de Rome ; nous sommons aussi devant nous le collège des cardinaux¹, ainsi que les deux prétendants, Charles de Bohême et Louis de Bavière, qui prennent le titre d'empereurs ; nous ordonnons, à tous les électeurs d'Allemagne de nous informer sur quel prétexte ils ont usurpé le droit inaliénable du peuple romain, qui est l'ancien et légitime souverain de l'empire².** Il tira ensuite son épée vierge encore, l'agita à trois reprises vers les trois parties du monde, et, dans son extravagance, il dit trois fois : **Et cela aussi m'appartient.** L'évêque d'Orviète, vicaire du pape, essaya d'arrêter toutes ces folies, mais une musique guerrière étouffa ses faibles protestations ; et au lieu de sortir de l'assemblée, il dîna avec Rienzi son collègue, à une table réservée jusqu'alors au souverain pontife. On prépara un de ces banquets tels que les Césars en donnaient jadis aux Romains. Les appartements, les portiques et les cours du palais de Latran, étaient remplis de tables pour les hommes et les femmes de toutes les conditions : un ruisseau de vin coulait des narines du cheval de bronze qui portait la figure de Constantin ; et si l'on se plaignit d'une chose, ce fut de manquer d'eau : l'ordre et la crainte continrent la licence du peuple. On assigna un jour peu éloigné pour le couronnement de Rienzi³. Les personnages les plus distingués du clergé de Rome placèrent l'une après l'autre, sur sa tête, sept couronnes de différentes feuilles ou de différents métaux ; elles représentaient les sept dons du Saint-Esprit, et c'était ainsi qu'il prétendait toujours suivre l'exemple des anciens tribuns : des spectacles si extraordinaires trompaient ou flattaient le peuple, qui satisfaisait sa vanité par celle de son chef. Mais dans sa vie privée il s'écarta bientôt des lois de la frugalité et de l'abstinence ; et les plébéiens, qui se laissaient imposer par le faste des nobles, furent blessés du luxe de leur égal. Sa femme, son fils, son oncle, barbier de profession, tenaient, avec des manières ignobles, des maisons de princes ; et sans prendre la majesté des rois, Rienzi en acquit tous les vices.

Un simple citoyen a décrit ainsi avec compassion, peut-être avec plaisir, l'humiliation des barons de Rome : **Ils paraissaient devant le tribun, tête nue, les mains croisées sur la poitrine, et le regard baissé ; et ils tremblaient ! bon Dieu, comme ils tremblaient !⁴** Tant que Rienzi n'imposa d'autre joug que celui de la justice, tant que ses lois parurent être celles du peuple romain, leur conscience les forçait d'estimer l'homme qu'ils détestaient par orgueil et par intérêt : les extravagances du tribun ajoutèrent le mépris à la haine ; et ils eurent l'espoir de renverser un pouvoir que la puissance publique ne soutenait plus avec la même force. L'animosité des Colannes et des Ursins fut suspendue pour un moment par leur commune disgrâce ; ils se réunirent par leurs vœux contre Rienzi, et concertèrent peut-être leurs projets. On saisit alors un meurtrier qui avait essayé d'attenter aux jours du tribun ; on le mit à la torture, il accusa les nobles. Dès l'instant où Rienzi mérita le sort d'un tyran, il en prit les soupçons et les maximes

¹ Cette sommation verbale faite au pape Clément VI, et rapportée par Fortifiocca et un manuscrit du Vatican, est contestée par le biographe de Pétrarque (t. II, notes, p. 70-76) dont les arguments sont, à cet égard, plus convenables que convaincants. On ne doit pas s'étonner si la cour d'Avignon ne désira point traiter cette question délicate.

² Quant aux deux empereurs rivaux sommés au tribunal de Rienzi, Hocsemius (*ap.* Du Cerceau, p. 163-166) rapporte ce trait de liberté et de folie.

³ Il est singulier que Fortifiocca n'ait pas parlé de ce couronnement, qui est si vraisemblable en lui-même, et qui est appuyé du témoignage de Hocsemius et même de Rienzi (Du Cerceau, p. 167-170-229).

⁴ *Puo se faceva stare denante a se, mentre sedeva, li baroni tutti in piedi ritti co le vraccia piegate, e co li capucca tratti. Deh como stavano paurosi !* (*Hist. rom.*, l. II, c. 20, p. 439). Il les a vus et nous les fait voir.

: le même jour, il attira au Capitole, sous différents prétextes, ses principaux ennemis, parmi lesquels on comptait cinq personnes de la famille des Ursins, et trois des Colonnes ; mais au lieu de se trouver à un conseil ou à une fête, ils se virent retenus prisonniers sous le glaive du despotisme ou celui de la justice : innocents ou coupables, ils durent éprouver la même frayeur. Le son de la grosse cloche ayant rassemblé le peuple, ils furent accusés d'une conjuration contre la vie du tribun ; et, bien que quelques-uns pussent déplorer leur malheur, il ne s'éleva pas une main ou une voix pour arracher les premières têtes de la noblesse au danger qui les menaçait. Le désespoir soutenait en eux l'apparence du courage : ils passèrent dans des chambres séparées une nuit cruelle ; et le vénérable héros des Colonnes, Étienne, frappant à la porte de sa prison, conjura les sentinelles, à diverses reprises, de le délivrer par une prompte mort d'une servitude si honteuse. L'arrivée d'un confesseur et le tintement de la cloche les instruisirent de leur destinée. La grande salle du Capitole, destinée à ce sanglant spectacle, était tapissée de rouge et de blanc. La physionomie du tribun était sombre et sévère, les bourreaux avaient le glaive à la main, et le son des trompettes interrompit les barons, qui voulurent adresser un discours à l'assemblée ; mais dans ce moment décisif, Rienzi n'était pas moins agité et moins inquiet que ses captifs : il craignait l'éclat de leur nom, leur famille, l'inconstance du peuple et les reproches du monde entier ; après les avoir imprudemment offensés par une mortelle injure, il conçut le vain espoir, en pardonnant, d'obtenir pardon à son tour, et prononça un discours travaillé, dans le ton d'un chrétien et d'un suppliant ; comme l'humble ministre des communes, il pria ses maîtres de faire grâce à ces nobles criminels, engageant sa foi et son autorité pour garants de leur repentir et de leur bonne conduite à l'avenir. **Si la clémence des Romains vous fait grâce, leur dit le tribun, ne promettez-vous pas de consacrer votre vie et votre fortune à la défense du bon état ?** Les barons, étonnés de cette inconcevable clémence, répondirent par une inclination de tête ; et tandis qu'ils renouvelaient leur serment de fidélité, ils formaient peut-être en secret le vœu plus sincère de se livrer à la vengeance¹. Un prêtre prononça leur absolution au nom du peuple ; ils reçurent la communion en même temps que le tribun ; ils assistèrent à un banquet, suivirent la procession, et lorsqu'on eut épuisé tous les signes de réconciliation tant spirituels que temporels, ils retournèrent chez eux avec les nouveaux titres de généraux, de consuls et de patriciens.

Le souvenir du danger qu'ils avaient couru, plutôt que celui de leur délivrance, les arrêta pendant quelques semaines ; mais à la fin les plus puissants des Ursins sortirent de la ville avec les Colonnes, et arborèrent à Marino l'étendard de la rébellion. On répara à la hâte les murs de ce château ; les vassaux se rendirent auprès de leurs seigneurs ; les hommes mis hors de la protection des lois s'armèrent contre le magistrat : de Marino jusqu'aux portes de Rome, on enleva le bétail, on dévasta les vignes et les champs de blé, et le peuple accusa Rienzi de ces calamités que son gouvernement lui avait fait oublier. Rienzi paraissait avec plus d'avantage sur la tribune que sur le champ de bataille ; il ne s'occupa du soin d'arrêter les rebelles que lorsqu'ils eurent levé beaucoup de soldats et rendu leurs forteresses imprenables. La lecture de Tite-Live ne lui avait donné ni les talents ni la valeur d'un général : vingt mille Romains furent obligés de revenir sans honneur et sans succès de l'attaque de Marino : il amusa sa vengeance à peindre ses ennemis la tête en bas et à noyer deux chiens (ç'aurait

¹ La lettre où Rienzi justifie sa conduite envers les Colonnes (Hocsemius, *apud* Du Cerceau, p. 222-229), découvre au naturel un fripon à la fois et un fou.

au moins dû être deux ours) représentant les Ursins. Les rebelles, convaincus de son incapacité, poussèrent leurs opérations avec plus de vigueur. Soutenus secrètement par un assez grand nombre de citoyens, ils entreprirent de pénétrer dans Rome, par force ou par surprise, à la tête de quatre mille fantassins et seize cents cavaliers. On garda la ville avec soin, le tocsin soigna toute la nuit ; les portes furent alternativement gardées avec une grande vigilance et insolemment ouvertes ; mais après quelque hésitation ils crurent devoir se retirer. Les deux premières divisions s'éloignaient lorsque les nobles de l'arrière-garde, voyant une entrée libre, se laissèrent emporter à leur imprudente valeur. Après le succès d'une première escarmouche, ils furent accablés par le nombre et massacrés sans quartier. Là périt Étienne Colonne le jeune, de qui Pétrarque attendait la restauration de l'Italie. Avant lui tombèrent sous le fer de l'ennemi, Jean son fils, jeune homme qui donnait de grandes espérances, Pierre son frère qui put regretter la tranquillité et les honneurs de l'Église, son neveu et deux bâtards de sa maison ; et le nombre de sept, les sept couronnes du Saint- Esprit, comme les appelait Rienzi, fut complété par les mortelles douleurs d'un père inconsolable, le vieux chef de la maison de Colonne, qui avait survécu aux espérances et la fortune de sa famille. Le tribun pour animer ses troupes, imagina une apparition et une prophétie de saint Martin et de Boniface VIII¹. Il montra du moins dans la poursuite le courage d'un héros ; mais il oublia les maximes des anciens Romains., qui abhorraient les triomphes obtenus dans la guerre civile. Il monta au Capitole, déposa sur l'autel son sceptre et sa couronne, et se vanta, avec quelque fondement, d'avoir coupé une oreille dont le pape ni l'empereur n'avaient pu venir à bout². Sa basse et implacable vengeance refusa aux morts les honneurs de la sépulture, et les corps des Colonnes, qu'il menaça d'exposer avec ceux des plus vils malfaiteurs, furent secrètement enterrés par les religieuses de leur famille³. Le peuple partagea la douleur de ces saintes filles ; il se repentit de sa fureur et abhorra l'indécente joie de Rienzi, qui alla voir le lieu où ces illustres victimes avaient reçu la mort. Ce fut là qu'il accorda à son fils les honneurs de la chevalerie : chacun des cavaliers de sa garde donna un coup léger au jeune néophyte ; ce fut toute la cérémonie ; et son ablution, aussi ridicule qu'inhumaine, se fit dans un étang encore souillé du sang des nobles⁴.

Un léger délai eût sauvé les Colonnes, Rienzi fut chassé un mois après ce triomphe. Ivre de sa victoire il perdit le peu de vertus civiles qu'il avait encore conservées, et il les perdit sans acquérir la réputation d'un habile guerrier. Une opposition hardie et vigoureuse se forma contre lui dans la ville, et lorsqu'il

¹ Rienzi, dans la lettre citée plus haut, attribue à saint Martin le tribun et à Boniface VIII, ennemi de la maison de Colonne, à lui-même et au peuple romain, la gloire de ce combat, dont Villani (l. XII, c. 104) fait une bataille régulière. Fortifiocca (l. II, c. 34-37) décrit en détail et avec simplicité le désordre du combat, la fuite des Romains et la lâcheté de Rienzi.

² En parlant de la chute de la famille des Colonnes, je n'entends ici que celle d'Étienne Colonne. Le père Du Cerceau confond souvent le père et le fils. Après l'extinction de la première souche, cette maison s'est perpétuée dans les branches collatérales, que je ne connais pas d'une manière bien exacte. *Circumspice*, dit Pétrarque, *familiæ tuæ statum, Columnensium domos : solito pauciores habeat Columnas. Quid ad rem ? Modo fundamentum stabile solidumque permaneat.*

³ Le couvent de Saint-Sylvestre avait été fondé et doté par les cardinaux de la maison Colonne pour celles de leurs parentes qui embrasseraient la vie monastique ; ils continuaient d'en être les protecteurs. En 1318, les religieuses étaient au nombre de douze. Les autres filles de cette maison avaient la permission d'épouser leurs parents au quatrième degré, et la dispense était fondée sur le petit nombre des nobles familles romaines et leurs étroites alliances (*Mém. sur Pétrarque*, t. I, p. 110 ; t. II, p. 401).

⁴ Pétrarque écrivit à la famille Colonne une lettre pleine d'affectation et de pédanterie (*Fam.*, l. VII, *épist.* 13, p. 682, 683). On y voit l'amitié se perdre dans le patriotisme. *Nulla toto ortie principum familia carior ; carior tamen respublica, carior Roma, carior Italia.*

Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain.

proposa à l'assemblée publique¹ d'établir un nouvel impôt, de régler le gouvernement de Pérouse, trente-neuf membres combattirent son opinion. On voulut les accuser de perfidie et de corruption ; ils repoussèrent cette imputation, et le contraignirent à prouver, en les chassant de force ; que si la populace le soutenait encore, sa cause était déjà abandonnée par les citoyens les plus respectables. Le pape ni les cardinaux ne s'étaient jamais laissé éblouir par ses vaines protestations ; ils étaient justement offensés de l'insolence de sa conduite : la cour d'Avignon fit partir pour l'Italie un cardinal légat, et après une négociation inutile et deux entrevues avec Rienzi, il fulmina une bulle d'excommunication qui dépouillait le tribun de son office, et le traitait de rebelle, de sacrilège et d'hérétique². Ce qui restait des barons se trouvait alors abaissé à la nécessité d'obéir : l'intérêt et la vengeance les engagèrent au service de l'Église ; mais se souvenant de la mort tragique des Colonnes, ils abandonnèrent à un aventurier le péril et la gloire de la révolution. Jean Pepin, comte de Minorbino³, au royaume de Naples avait été condamné, pour ses crimes ou pour ses richesses, à une prison perpétuelle ; et Pétrarque, en sollicitant la liberté du captif, contribua d'une manière indirecte à la perte de son ami. Minorbino se glissa dans Rome avec cent cinquante soldats ; il environna de barricades le quartier des Colonnes, et fit sans peine ce qu'on avait jugé impossible. Dès le premier moment d'alarme, la cloche du Capitole ne cessa de tinter ; mais, au lieu d'accourir à ce signal si bien connu, le peuple demeura tranquille et en silence, et le pusillanime tribun, versant des larmes sur cette ingratitude, abdiqua le gouvernement et quitta le palais de l'État.

Le comte Pepin, sans tirer l'épée, rétablit l'Église et l'aristocratie ; on nomma trois sénateurs ; le légat fut le premier, et ses collègues furent choisis dans les familles rivales des Colonnes et des Ursins. On abrogea toutes les institutions du tribun, sa tête fut proscrite ; mais son nom paraissait encore si redoutable, que les barons balancèrent encore trois jours avant d'oser entrer dans la ville : Rienzi demeura plus d'un mois dans le château Saint-Ange, d'où il se retira paisiblement, après avoir vainement essayé de ranimer le courage et l'affection des Romains. Leur chimère de liberté et d'empire avait disparu ; dans leur abatement ils étaient prêts à se livrer à la servitude, pourvu qu'elle fût tranquille et bien réglée. Ils remarquèrent à peine que les nouveaux sénateurs tiraient leur autorité du siège apostolique ; que pour réformer la république, on avait revêtu quatre cardinaux d'un pouvoir dictatorial. Rome fut agitée de nouveau par les querelles sanglantes des barons, qui se détestaient les uns les autres et qui méprisaient les communes. Leurs forteresses à la ville et à la campagne se relevèrent et furent de nouveau démolies, et les paisibles citoyens, semblables à un troupeau de moutons, furent, dit l'historien florentin, dévorés par ces loups ravisseurs. Mais lorsque l'orgueil et l'avarice des nobles eurent enfin épuisé la patience des Romains, une confrérie de la Vierge Marie protégea ou vengea la république. La cloche du Capitole sonna le tocsin ; les nobles, en armes, tremblèrent devant une multitude désarmée ; Colonne, l'un des sénateurs, se

¹ Pollistore, auteur contemporain, qui a conservé plusieurs faits curieux et originaux (*Rerum Italicarum*, t. XXV, c. 31, p. 798-804), indique obscurément cette assemblée et l'opposition qu'y trouva Rienzi.

² Le père Du Cerceau (p. 196-232) a traduit les brefs et les bulles de Clément VI contre Rienzi, d'après les *Annales ecclésiastiques* d'Odericus Raynaldus (A. D. 1347, n° 15-17-21, etc.), qui les avait trouvés dans les archives du Vatican.

³ Matthieu Villani décrit l'origine, le caractère et la mort du comte de Minorbino, homme *da natura inconstante et senza fede*. Minorbino avait eu pour grand-père un notaire astucieux, qui s'enrichit des dépouilles des Sarrasins de Nocera, et qui acquit ensuite la noblesse (l. VII, c. 102, 103). Voyez son emprisonnement et les efforts de Pétrarque en sa faveur, t. II, p. 149-151.

sauva par une fenêtre du palais, et Ursini fut lapidé au pied de l'autel. Deux plébéiens, Cerroni et Baroncelli, occupèrent successivement le dangereux office de tribun. La douceur de Cerroni le rendait peu propre à soutenir le poids dont il était chargé : après quelques faibles efforts, il se retira avec une réputation pure et une fortune honnête, pour jouir le reste de sa vie des douceurs de la campagne. Baroncelli, dénué d'éloquence ou de génie, se distingua par sa fermeté : il parlait comme un patriote, et marchait sur les pas des tyrans. Son soupçon était un arrêt de mort, et la mort fut la récompense de ses cruautés. Au milieu des malheurs publics, on oublia les fautes de Rienzi ; et les Romains regrettèrent la paix et la prospérité du bon état¹.

Après un exil de sept ans, le premier libérateur de Rome fut rendu à son pays : il s'était sauvé du château Saint-Ange sous un habit de moine ou de pèlerin, était allé implorer l'amitié du roi de Hongrie qui régnait alors à Naples, avait cherché à exciter l'ambition de tous les aventuriers courageux qu'il avait rencontrés ; il était revenu à Rome dans la foule des pèlerins du jubilé ; il s'était ensuite caché parmi les ermites de l'Apennin, et il avait erré dans les villes de l'Italie, de l'Allemagne et de la Bohême. On ne le voyait point, mais son nom inspirait encore la terreur, et l'inquiétude de la cour d'Avignon prouve son mérite personnel ; et peut même lui en faire supposer un supérieur à la réalité. Un étranger, à qui Charles IV donnait audience, s'avoua franchement pour le tribun de la république ; il étonna une assemblée d'ambassadeurs et de princes par l'éloquence d'un patriote, par les visions d'un prophète, par ce qu'il leur annonça de la chute des tyrans et du royaume du Saint-Esprit² ; mais quelles que fussent les espérances qui l'avaient porté à se découvrir, Rienzi se trouva captif ; il soutint son caractère d'indépendance et de dignité, il obéit comme par son propre choix à l'ordre irrésistible du souverain pontife. Son indigne conduite avait refroidi Pétrarque ; le zèle du poète fut ranimé par le malheur et la présence de son ami : il se plaignit hardiment d'un siècle où le libérateur de Rome était remis par son empereur entre les mains de son évêque. Rienzi fut conduit lentement, mais sous une sûre escorte, de Prague à Avignon. Son entrée dans cette ville fut celle d'un malfaiteur ; il fut enchaîné dans sa prison par la jambe, et quatre cardinaux eurent ordre d'examiner les crimes d'hérésie et de rébellion dont on l'accusait ; mais le procès et la condamnation de Rienzi auraient fixé l'attention sur des objets qu'il était prudent de laisser sous le voile du mystère : la suprématie temporelle des papes, le devoir de la résidence, et les privilèges civils et ecclésiastiques du clergé et du peuple, de Rome. Le pontife qui régnait alors méritait le nom de *Clément* ; les malheurs et la grandeur d'âme du captif excitèrent sa pitié et son estime, et Pétrarque croit qu'il respecta dans le héros le nom et le sacré caractère de poète³. On adoucit la prison de Rienzi ; on lui donna des livres, et il chercha dans une étude assidue de Tite-Live et de la Bible la cause et la consolation de ses malheurs.

¹ Matthieu Villani (l. II, c. 47 ; l. III, c. 33-57-78) et Thomas Fortificca (l. III, c. 1-4) racontent les troubles de Rome depuis le départ de Rienzi jusqu'à son retour. Je ne me suis pas arrêté sur Cerroni et Baroncelli, qui ne firent qu'imiter Rienzi leur modèle.

² Le zèle de Pollistore, l'inquisiteur dominicain (*Res. ital.*, t. XXV, c. 36, p. 819), a sûrement exagéré ces visions, qui ne furent connues ni des amis ni des ennemis de Rienzi. Si celui-ci eût dit que le règne du Christ avait été remplacé par celui du Saint-Esprit, que la tyrannie du pape devait être abolie, on aurait pu le convaincre du crime d'hérésie et de rébellion sans blesser le peuple romain.

³ L'étonnement et presque la jalousie de Pétrarque est une preuve, sinon de la vérité de ce fait incroyable, au moins de la bonne foi de celui qui le raconte. L'abbé de Sade (*Mémoires*, t. III, p. 242) cite la sixième épître du treizième livre de Pétrarque ; mais c'est le manuscrit royal qu'il a consulté, et non l'édition ordinaire de Bâle (p. 920).

Sous le pontificat d'Innocent VI, il eut lieu d'espérer sa liberté et son rétablissement ; et la cour d'Avignon persuadée que cet homme, qui avait eu autrefois tant de succès dans sa rébellion, pouvait seul apaiser et réformer l'anarchie de la métropole. Après avoir exigé solennellement de lui une promesse de fidélité, elle l'envoya en Italie, avec le titre de sénateur ; mais la mort de Baroncelli, qui survint alors, parut rendre sa mission inutile ; et le légat, le cardinal Albornoz¹, politique consommé, lui permit avec répugnance, et sans lui donner de secours, de continuer sa périlleuse entreprise. Rienzi fut d'abord reçu comme il pouvait le désirer : le jour de son entrée fut une fête publique ; son éloquence, son crédit, firent d'abord revivre les lois du *bon état* ; mais ses vices et ceux du peuple ne tardèrent pas à couvrir de nuages une si belle aurore. Il dut, au Capitole, regretter souvent sa captivité d'Avignon ; et après une administration de quatre mois, il fut massacré dans une émeute qu'avaient suscitée les barons romains. Il avait, dit on, contracté dans la société des Allemands, et des Bohémiens des habitudes d'intempérance et de cruauté ; le malheur avait amorti son enthousiasme, sans fortifier sa raison ou sa vertu ; et des espérances de la jeunesse, cette vive certitude, gage du succès, étaient remplacées par la froide impuissance de la méfiance et du désespoir. Tribun, il avait régné avec un pouvoir absolu fondé sur le choix et sur l'affection des Romains. Sénateur, il n'était plus que le servile ministre d'une cour étrangère, et pendant qu'il se rendait suspect aux citoyens, il fut abandonné par le prince. Albornoz, qui semblait vouloir le perdre, lui refusa avec inflexibilité tout secours d'hommes et d'argent ; Rienzi, en sa qualité de sujet, n'osait plus toucher aux revenus de la chambre apostolique ; et le premier projet d'impôt fut le signal des clameurs et de la sédition. Sa justice même fut souillée au moins du reproche de cruauté et de personnalité ; il sacrifia à sa méfiance le citoyen de Rome le plus vertueux : et lorsqu'il fit exécuter un voleur public qui l'avait aidé de sa bourse, le magistrat oublia ou se rappela beaucoup trop les obligations du débiteur². Une guerre civile épuisa ses trésors et la patience de la ville ; les Colonnes, enfermés dans le château de Palestrine, se permettaient toujours des hostilités, et ses mercenaires méprisèrent bientôt un chef ignorant et timide, qui se montrait jaloux de tout mérite subalterne. Rienzi offrit durant sa vie et à sa mort un bizarre assemblage d'héroïsme et de lâcheté. Lorsqu'une multitude furieuse investit le Capitole, lorsque ses officiers de l'ordre civil et de l'ordre militaire l'abandonnèrent, le sénateur, intrépide en ce moment, saisit le drapeau de la liberté, se présenta sur le balcon, prononça un discours éloquent, dans lequel il chercha à émouvoir les Romains ; et à leur persuader que sa chute entraînerait celle de la république. Des imprécations et une grêle de pierres interrompirent son discours : un trait lui perça la main, et dès cet instant il tomba dans le plus lâche désespoir : il s'enfuit en pleurant au fond du palais, et ne s'y croyant pas en sûreté, il descendit, à l'aide d'un drap, dans une cour donnant sous les fenêtres de la prison. Abandonné, sans espérance, il fut assiégé jusqu'au soir : les portes du Capitole furent détruites par le feu, et enfoncées à coups de hache. Le sénateur, caché sous l'habit d'un plébéien, voulut s'évader ; mais on le reconnut, et on le traîna sur la plate-forme du palais, théâtre fatal de ses

¹ Ægidius ou Giles Albornoz, noble espagnol, archevêque de Tolède et cardinal légat en Italie (A. D. 1353-1367), rétablit par ses armes et par ses conseils la domination temporelle des papes. Sepulveda a écrit sa vie mais Dryden n'a pu raisonnablement supposer que le nom d'Albornoz ou celui de Wolsey fût parvenu aux oreilles du mufti de la tragédie de *don Sébastien*.

² Le père Du Cerceau (p. 344-394) a extrait de Matthieu Villani et de Fortificocca, un précis de la vie et de la mort du chevalier de Montréal, qui vécut en voleur, et mourut en héros. A la tête d'une compagnie libre, la première qui eût désolé l'Italie, il s'enrichit et devint formidable : il avait de l'argent dans toutes les banques ; à Padoue, seulement, il avait soixante mille ducats.

jugements et de ses exécutions. Privé de voix et de mouvement, il demeura une heure entière à moitié nu et à demi mort, au milieu de la multitude. La rage s'était calmée et avait fait place à la curiosité et à l'étonnement ; un dernier mouvement de respect et de compassion agissait en sa faveur, et allait peut-être l'emporter sur la haine, lorsqu'un assassin plus hardi que les autres lui plongea un poignard dans le cœur. Rienzi expira au même instant ; son corps, percé de mille coups par la rage de ses ennemis, fût abandonné aux chiens et aux Juifs, et ensuite livré aux flammes. La postérité balancera les vices et les vertus de cet homme extraordinaire ; mais, dans une longue période d'anarchie et de servitude, Rienzi a été souvent célébré comme le libérateur de son pays et le dernier des patriotes romains¹.

Le premier et le plus noble des désirs de Pétrarque était le rétablissement d'une république libre ; mais après l'exil et après la mort de son héros plébéien, du tribun de Rome, il tourna ses regards vers le roi des Romains. Le Capitole était encore souillé du sang de Rienzi, lorsque Charles IV descendit les Alpes pour se faire couronner empereur et roi d'Italie. Il reçut à Milan la visite du poète, dont il paya les flatteries par des illusions ; il accepta une médaille d'Auguste, et promit sans sourire d'imiter le fondateur de la monarchie romaine. Les espérances toujours trompées de Pétrarque venaient d'une fausse application des noms et des maximes de l'antiquité. Il aurait dû voir que les temps ni les caractères n'étaient pas les mêmes, que la différence était incommensurable entre le premier des Césars et un prince bohémien élevé par la faveur du clergé au rang de chef titulaire de l'aristocratie germanique. Loin de songer à rendre à Rome sa gloire et ses provinces, Charles avait promis au pape, par un traité secret, de sortir de Rome le jour de son couronnement ; et dans sa honteuse retraite il fut poursuivi par les reproches du poète patriote².

Pétrarque, ne pouvant plus espérer le rétablissement de la liberté ni de l'empire, forma des vœux moins élevés ; il entreprit de réconcilier le pasteur et le troupeau, et de ramener l'évêque de Rome dans son ancien et véritable diocèse. Son zèle sur ce point ne se ralentit jamais ; on le vit soit dans la ferveur de sa jeunesse, soit lorsqu'il eut acquis l'autorité de l'âge, adresser successivement ses exhortations à cinq papes et son éloquence fut toujours animée du sentiment et de la franchise d'une noble liberté³ ; fils d'un citoyen de Florence, il ne cessa de préférer le pays où il avait reçu le jour à celui auquel il devait son éducation, et l'Italie fut toujours à ses yeux la reine et le jardin du monde. Sans doute, malgré ses factions domestiques, elle était plus avancée dans les arts et dans les sciences, plus riche et plus polie que la France ; mais la différence n'était pas telle que Pétrarque eût le droit de traiter de barbares toutes les contrées situées au-delà des Alpes. Avignon, la mystique Babylone, réceptacle de tous les vices et de tous les genres de corruption, était l'objet de sa haine et de son mépris ; mais il oubliait que ces vices scandaleux n'étaient pas une production du sol, et qu'ils marchaient à la suite du pouvoir et du luxe de la cour des papes. Il avoue que le

¹ Fortifiocca, qui ne paraît être ni l'ami ni l'ennemi de Rienzi, raconte en grand détail (l. III, c. 12-25) son exil, sa seconde administration et sa mort. Pétrarque, qui aimait le *tribun*, apprit avec indifférence la mort du *sénateur*.

² L'abbé de Sade décrit d'une manière agréable, et d'après Pétrarque lui-même, la confiance et les espérances trompées du poète (*Mém.*, t. III, p. 375-413) ; mais sa plus grande douleur, bien que la plus cachée, fut le couronnement du poète Zanubi par l'empereur Charles IV.

³ Voyez dans les *Mémoires*, agréables et exacts de l'abbé de Sade, la lettre de Pétrarque à Benoît XII en 1334 (t. I, p. 261-265), à Clément VI en 1342 (t. II, p. 45-47), et à Urbain V en 1366 (t. III, p. 677-691) ; l'éloge du dernier de ces pontifes (p. 711-715) ; son apologie (p. 771). On trouve (*Opp.*, p. 1068-1085) sa discussion pleine de fiel sur le mérite respectif de la France et de l'Italie.

successeur de saint Pierre est l'évêque de l'Église universelle ; mais il ajoute que l'apôtre avait établi son siège non sur les bords du Rhône, mais, sur ceux du Tibre, et que tandis que toutes les villes du monde chrétien jouissaient de la présence de leur évêque, la seule métropole demeurait solitaire et abandonnée. Depuis la translation du saint-siège, les édifices sacrés de Latran, du Vatican, leurs autels et leurs saints, languissaient dépouillés et dégradés ; et comme si le tableau de la vieillesse et des infirmités d'une femme en pleurs pouvait ramener un mari volage, souvent il peignait Rome sous l'emblème d'une matrone inconsolable¹ ; mais la présence du souverain légitime devait dissiper le nuage qui couvrait les sept collines : une gloire éternelle, la prospérité de Rome et la prospérité de l'Italie, devaient être la récompense du pape qui oserait prendre cette généreuse résolution. Des cinq pontifes auxquels s'adressa Pétrarque, les trois premiers, Jean XXII, Benoît XII et Clément VI, ne virent dans cette hardiesse qu'un amusement ou peut-être une importunité ; mais enfin Urbain V tenta ce mémorable changement qu'acheva Grégoire XI. Ils rencontrèrent à leur projet des obstacles puissants et presque insurmontables. Un roi de France, qui a mérité le surnom de Sage, ne voulait point affranchir les papes de la dépendance où les tenait leur séjour dans le centre de ses États ; la plupart des cardinaux étaient Français, attachés à la langue, aux mœurs et au climat d'Avignon, à leurs magnifiques palais, et surtout aux vins de Bourgogne. L'Italie leur paraissait une terre étrangère ou ennemie, et ils s'embarquèrent à Marseille avec autant de répugnance que s'ils eussent été bannis ou vendus en terre infidèle. Urbain V vécut trois années au Vatican (16 octobre 1367, 17 avril 1370) en sûreté et d'une manière honorable ; sa dignité était protégée par une garde de deux mille cavaliers, et il y reçut les félicitations du roi de Chypre, de la reine de Naples et des empereurs d'Orient et d'Occident ; mais bientôt la joie de Pétrarque et des Italiens fit place à la douleur et à l'indignation. Déterminé, soit par des motifs d'utilité publique ou particulière, par ses propres désirs ou par les prières des cardinaux, Urbain retourna en France, et l'élection très prochaine de son successeur fut affranchie du tyrannique patriotisme des Romains. Les puissances du ciel s'intéressèrent à leur cause ; une sainte pèlerine, Brigitte de Suède, désapprouva le départ d'*Urbain* et prédit sa mort. Sainte Catherine de Sienne, l'épouse de Jésus-Christ et l'ambassadrice des Florentins, excita Grégoire XI à retourner à Rome ; et il paraît que les papes eux-mêmes, grands fauteurs de la crédulité humaine, crurent aux visions de ces deux femmes². Au reste, des raisons temporelles appuyaient ces avis du ciel. Des troupes ennemies entrées dans Avignon, y, avaient outragé le saint-siège : un héros, à la tête de trente-mille brigands, y avait exigé un vicaire de Jésus-Christ et du sacré collège une rançon et l'absolution, et cette maxime des guerriers français, d'épargner le peuple et de piller l'Église, était une nouvelle hérésie de la plus dangereuse

¹ *Squalida sed quoniam facies, neglectaque cultu*

*Cæsaries, multisque malis lassata senectus
Eripuit solitum effigiem ; vetus accipe nomen ;
Rama vocor.*

(*Carm.*, l. II, p. 77).

Il prolonge cette allégorie au-delà de toute mesure et des bornes de toute patience. Les lettres en prose qu'il adressa à Urbain V sont plus simples et plus persuasives (*Senillium*, l. VII, p. 811-827 ; l. IX, *épist.* 1, p. 844-854).

² Je n'ai pas le loisir de m'arrêter sur les légendes de sainte Brigitte et de sainte Catherine ; la dernière pourrait fournir quelques histoires amusantes. Leur effet sur l'esprit de Grégoire XI est, attesté par le discours de ce pape au lit de la mort. Il avertit ses assistants, *ut cavererit ab hominibus, sine viris, sive mulieribus, sub specie religionis loquentibus visiones sui capitis ; quia per tales ipse seductus*, etc. Baluze, *Not. ad Vita pap. Avenionensium*, t. I, p. t 223.

conséquence¹. Le pape, ainsi chassé d'Avignon, était vivement sollicité de retourner à Rome. Le sénat et le peuple le reconnaissaient pour leur souverain légitime, lui offraient les clefs des portes, des ponts et des forteresses, du moins pour le quartier situé au-delà du Tibre² ; mais ils déclaraient en même temps qu'ils ne pouvaient plus supporter le scandale et le malheur de son absence et que son obstination à demeurer sur les bords du Rhône les déterminerait à faire revivre et à soutenir leur ancien droit d'élection. On avait demandé à l'abbé du mont Cassin, si renommé par le clergé et le peuple, s'il accepterait la tiare³ : **Je suis citoyen de Rome**, avait répondu ce vénérable ecclésiastique⁴, et mon premier devoir est d'obéir à la voix de mon pays⁵.

Si on laissait à la superstition à chercher les causes d'une mort prématurée⁶, si le mérite des actions se jugeait d'après l'événement, on devrait croire que cette mesure, si raisonnable et si convenable était contraire aux volontés du ciel. Grégoire XI mourut quatorze mois après son retour au Vatican, et sa mort fut suivie du grand schisme d'Occident qui divisa l'Église durant plus de quarante ans. Le sacré collège était alors composé de vingt-deux cardinaux : six étaient demeurés à Avignon ; onze Français, un Espagnol et quatre Italiens, entrèrent au conclave en suivant les formes ordinaires. On n'avait pas encore établi la loi qui ordonne de choisir le pape parmi les cardinaux ; et ils nommèrent d'une voix unanime l'archevêque de Bari, sujet de Naples, et recommandable par son zèle et son savoir : le nouveau pape prit le nom d'Urbain VI ; et l'épître du sacré collège affirme que son élection avait été libre et régulière, et qu'ils avaient été, comme à l'ordinaire, inspirés par le Saint Esprit. La cérémonie de l'adoration, de l'investiture et du couronnement, se fit de la manière accoutumée : Rome et Avignon obéirent au pouvoir temporel d'Urbain VI, et le monde latin reconnut sa suprématie ecclésiastique. Durant plusieurs semaines, les cardinaux continuèrent à se réunir autour de lui avec les plus vives protestations d'attachement et de fidélité ; mais lorsque les chaleurs de l'été leur permirent de sortir de Rome avec décence, ils se réunirent à Agnani et à Fundi, et là, en sûreté, ils jetèrent le masque, convinrent de leur fausseté et de leur hypocrisie ; ils excommunièrent l'antéchrist de Rome, et procédant à une nouvelle élection, ils choisirent Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII, et l'annoncèrent aux nations pour le légitime vicair de Jésus-Christ. Ils représentèrent leur premier choix comme forcé et illégal, et nul de droit, ayant été dicté par les menaces des Romains et la

¹ Cette expédition de brigands est racontée par Froissard (*Chronique*, t. I, p. 230) et dans la vie de Du Guesclin (*Collection générale des Mémoires historiques*, t. IV, c. 16, p. 107-113). Dès l'année 1361 la cour d'Avignon avait souffert les violences de bandes de la même espèce, qui passèrent ensuite les Alpes (*Mémoires sur Pétrarque*, tom. III, p. 563-569).

² Fleury cite, d'après les *Annales* d'Odericus Raynaldus, le Traité original qui fut signé le 21 décembre 1376, entre Grégoire XI et les Romains (*Hist. ecclés.*, tom. XX, p. 27).

³ La première couronne ou *regnum* (Ducange, *Gloss. lat.*, t. V, p. 702), qu'on voit figurer sur la mitre des papes, indique la donation de Constantin ou de Clovis. Boniface VIII y ajouta la seconde, pour annoncer que les papes, outre un royaume spirituel, possèdent un royaume temporel. Les trois États de l'Église sont représentés par la triple couronne qu'introduisit Jean XXII ou Benoît XII (*Mém. sur Pétrarque*, t. I, p. 258, 259).

⁴ Baluze (*Not. ad pap. Avenion.*, p. 1194, 1195), allègue des témoignages sur les menaces des ambassadeurs de Rome et la résignation de l'abbé du mont Cassin, *qui, ultro se offerens, respondit se civem romanum esse, et illud velle quod ipsi vellent*.

⁵ On voit dans la vie d'Urbain V, et dans celle de Grégoire XI (Baluze, *Vit. pap. Avenion.*, t. I, p. 363-486), et Muratori (*Script. rer. ital.*, t. III, part. I, p. 610-712) le retour des papes à Rome et la réception que leur fit le peuple. Dans les disputes du schisme on examina toutes les circonstances sévèrement, bien qu'avec partialité ; ce fut surtout lorsque la grande vérification qui décida l'obéissance de la Castille ; et à laquelle Baluze renvoie si souvent dans ses notes, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Harlay, p. 1281, etc.

⁶ Ceux qui croient à l'immortalité de l'âme peuvent-ils regarder la mort d'un homme de bien comme un châtiment ? Ils montrent alors l'incertitude de leur foi. Mais un philosophe ne peut convenir avec les Grecs *οἱ θεοὶ φυχουσίαν ἀποθνήσκουσι νεοῦς* (Brunck, *Pætae Gnomici*, p. 231). Voyez dans Hérodote (I. I, c. 31) le conte moral et agréable des jeunes gens d'Argos.

crainte de la mort. Des faits et des vraisemblances paraissent justifier cette plainte. Les douze cardinaux français, formant plus des deux tiers des suffrages, se trouvaient maîtres de l'élection ; et quelles que fussent leurs jalousies intestines, on ne peut guère présumer qu'ils eussent sacrifié librement leurs droits et leurs intérêts à un étranger qui les éloignait pour jamais de leur patrie. Les récits divers et même contradictoires des contemporains¹ confirment plus ou moins le soupçon d'une violence populaire. Les Romains, naturellement portés à la sédition et à la licence, étaient encore excités par ce sentiment de leurs droits, et la crainte d'une seconde émigration. Trente mille rebelles armés environnèrent, dit-on, le conclave et l'intimidèrent par leurs cris : les cloches du Capitole et de Saint-Pierre sonnèrent le tocsin : **La mort ou un pape italien !** était le cri universel ; les douze bannerets ou chefs de quartiers répétèrent la même menace sous la forme d'un charitable avis ; on fit quelques préparatifs pour brûler les cardinaux réfractaires, et il parût probable que s'ils donnaient la tiare à un Français ils ne sortiraient pas en vie du Vatican. Leur dissimulation, durant quelques semaines qui suivirent le conclave, ne fut pas moins forcée ; mais l'orgueil et la cruauté d'Urbain les menaçaient d'un danger encore plus grand ; et ils ne tardèrent pas à connaître ce tyran, assez insensible pour se promener dans son jardin, et réciter son bréviaire au milieu des gémissements de six des cardinaux auxquels on donnait la torture dans une chambre voisine : son zèle inflexible, qui blâmait hautement leur luxe et leurs vices, les aurait forcés de remplir leurs devoirs dans leurs paroisses à Rome ; et s'il n'eût pas différé, par malheur pour lui, la promotion qu'il méditait, les cardinaux français allaient se trouver en minorité dans le sacré collège et dénués de tout appui. Ces motifs et l'espoir de repasser les Alpes les portèrent à troubler imprudemment la paix et l'unité de l'Église, et les écoles catholiques disputent encore sur la validité de la première ou de la seconde élection². La vanité de la nation plutôt que l'intérêt, détermina la cour et le clergé de France³. La Savoie, la Sicile, l'île de Chypre, l'Aragon, la Castille, la Navarre et l'Écosse, entraînés par cet exemple, se rangèrent du parti de Clément VII, et après sa mort, de celui de Benoît XIII. Rome et les principaux États de l'Italie, l'Allemagne, le Portugal, l'Angleterre⁴, les Pays-Bas et les royaumes du Nord, adhérèrent à l'élection d'Urbain VI, qui eut Boniface IX, Innocent VII et Grégoire XII, pour successeurs.

Des bords du Tibre et des rives du Rhône, les deux papes se combattirent avec la plume et avec l'épée : l'ordre de la société fut troublé sous les rapports tant civils qu'ecclésiastiques, et les Romains souffrirent une bonne partie de ces maux, dont on pouvait les accuser d'être les premiers auteurs⁵. Ils s'étaient vainement

¹ M. Lenfant a abrégé et comparé, dans le premier livre de *l'Histoire du concile de Pise*, les récits des partisans d'Urbain et de ceux de Clément, des Italiens et des Allemands, des Français et des Espagnols. Il paraît que les derniers se montrèrent les plus actifs et les plus verbeux dans cette querelle. Leur éditeur Baluze a donné dans ses Notes des preuves sur tous les faits et sur toutes les paroles rapportées dans les vies originales de Grégoire XI et de Clément VII.

² Les numéros adoptés par les papes successeurs de Clément VII et de Benoît XIII semblent décider la question contre eux. Les Italiens les qualifient hardiment d'antipapes, tandis que les Français, d'après les raisons des deux partis, se bornent à douter et à tolérer (Baluze, *in Præfat.*). Il est singulier, ou plutôt il ne faut pas s'étonner que les deux partis aient eu des saints, des visions et des miracles.

³ Baluze s'efforce (*Not.*, p. 1271-1280) de justifier la pureté et la piété des motifs de Charles V, roi de France : ce prince refusa d'écouter les raisons d'Urbain ; mais les partisans d'Urbain ne refusèrent-ils pas aussi d'écouter les raisons du parti de Clément ? etc.

⁴ Une épître ou une déclamation donnée sous le nom d'Édouard III (Baluze, *Vit. papar. Avenion.*, t. I, p. 553), montre bien le zèle de la nation anglaise contre ceux qui tenaient le parti de Clément. Ce zèle ne se borna point à des paroles. L'évêque, de Norwich débarqua sur le continent à la tête de soixante mille fanatiques. *Hume's History*, vol. III, p. 57, 58.

⁵ Outre ce qu'on lit dans les historiens généraux, les journaux de Delphinus Gentilis, de Pierre Antonius et d'Étienne Infessura, dans la grande Collection de Muratori, font connaître la situation et les malheurs de Rome.

flattés de rétablir dans la capitale la monarchie de l'Église, et de sortir de leur pauvreté à l'aide des tributs et des offrandes des nations ; mais le schisme de la France et de l'Espagne détourna le cours de ces richesses, et les deux jubiléés qu'on célébra dans l'espace de dix ans, ne purent les dédommager de leur perte. Les affaires du schisme, les armes étrangères et des émeutes populaires obligèrent souvent Urbain VI et ses trois successeurs à abandonner le Vatican. La funeste animosité des Colonna et des Ursini subsistait toujours : les bannerets de Rome s'emparèrent et abusèrent des privilèges d'une république ; les vicaires de Jésus-Christ qui avaient levé des troupes punirent les rebelles par le gibet, l'épée et le poignard ; et onze députés du peuple, appelés à une conférence amicale, furent massacrés en trahison et jetés dans la rue. Depuis l'invasion de Robert le Normand, les Romains avaient soutenu leurs divisions intestines sans la dangereuse intervention des étrangers. Mais au milieu des désordres du schisme, un voisin ambitieux, Ladislas, roi de Naples, défendit et trahit tour à tour le pape et le peuple ; il fut déclaré par le souverain pontife *gonfalonier* ou général de l'Église ; tandis que les citoyens lui déférèrent le choix de leurs magistrats. Il tint Rome assiégée par terre et par mer, et y entra trois fois comme un conquérant barbare ; il profana les autels, viola les jeunes filles, pilla les marchands, fit ses dévotions à Saint-Pierre, et laissa une garnison dans le château Saint-Ange. Ses armes ne furent pas toujours heureuses, et il ne dut une fois qu'à un délai de trois jours la conservation de sa vie et de sa couronne ; mais il triompha à son tour, et sa mort prématurée sauva seule la métropole et l'État ecclésiastique des entreprises de ce vainqueur ambitieux, qui avait pris le titre ou du moins usurpé les pouvoirs de roi de Rome¹.

Je n'ai pas entrepris l'histoire ecclésiastique du schisme d'Occident ; mais Rome, objet des derniers chapitres de cet ouvrage, est vivement intéressée dans les contestations élevées au sujet de la succession de ses souverains. Les premiers conseils pour la paix et la réunion des chrétiens sortirent de l'université de Paris et de la faculté de Sorbonne, dont les docteurs étaient regardés, au moins dans l'Église gallicane, comme les maîtres les plus consommés dans la science théologique². Ils écartèrent sagement toutes les recherches sur l'origine et les raisons des deux partis ; et pour remédier à tant de maux, ils proposèrent que les deux papes abdiquassent en même temps après que chacun d'eux aurait autorisé les cardinaux de la faction opposée à se réunir pour une élection légitime, et que les nations refusassent³ d'obéir à celui des deux compétiteurs qui préférerait ses intérêts à ceux du public. Dès que le saint-siège vaquait, ces médecins de l'Église demandaient avec instance qu'on prévînt les funestes suites d'un choix précipité ; mais la politique du conclave et l'ambition des cardinaux n'écoutaient ni la raison ni les prières, et quelques promesses qu'eut pu faire celui qui obtenait la tiare, le pape n'était jamais lié par les serments du cardinal. L'artifice des pontifes rivaux, les scrupules ou les passions de leurs adhérents, et les vicissitudes des factions qui, en France, gouvernaient l'insensé Charles VI, éludèrent durant quinze ans les desseins pacifiques de l'université de Paris. On

¹ Giannone (t. III, p. 292) suppose qu'il prenait le titre de *rex Romæ*, titre qu'on ne connaissait plus depuis l'expulsion de Tarquin. Mais on a découvert ensuite qu'il fallait lire *rex Ramæ* ou de Rama, royaume obscur annexé à la couronne de Hongrie.

² Le rôle principal et décisif que joua la France lors du schisme d'Occident, a été exposé par Pierre Dupuis dans une *Histoire particulière*, rédigée d'après des documents authentiques, et insérée dans le septième volume de la dernière édition de l'ouvrage de son ami le président de Thou (part. XI, p. 110-184).

³ Jean Gerson, docteur intrépide, fut l'auteur ou du moins le champion zélé de cet expédient. Il dirigea souvent les procédés de l'université de Paris et de l'Église gallicane, et il en parle très au long dans ses écrits théologiques, dont Le Clerc (*Bibl. choisie*, t. X, p. 1-78) a donné un bon extrait. Gerson joua un rôle important aux conciles de Pise et de Constance.

adopta enfin une résolution vigoureuse : une ambassade solennelle, composée du patriarche titulaire d'Alexandrie, de deux archevêques, de cinq évêques, de cinq abbés, de trois chevaliers et de vingt docteurs, se rendit à la cour d'Avignon et à celle de Rome : elle y demanda, au nom de l'Église et du roi, l'abdication des deux papes, de Pierre de Luna, qu'on nommait Benoît XIII, et d'Angelo Corrario, qu'on appelait Grégoire XII. Pour l'honneur de Rome et le succès de leur commission, les ambassadeurs demandèrent une conférence avec les magistrats de la ville : ils déclarèrent d'une manière positive que le roi très chrétien ne voulait point tirer le saint-siège du Vatican, qui était à ses yeux la résidence convenable au successeur de saint Pierre. Un orateur éloquent répondit, au nom du sénat et du peuple, que les Romains désiraient concourir à la réunion de l'Église ; il déplora les maux temporels, et spirituels d'un si long schisme, et réclama la protection de la France contre les armes du roi de Naples. Les réponses de Benoît et de Grégoire furent également édifiantes et trompeuses ; et les deux rivaux, pour éluder leur abdication, se montrèrent animés du même esprit. Ils convinrent de la nécessité d'une entrevue préliminaire ; mais ils ne purent jamais s'accorder sur le temps, le lieu et la forme de cette entrevue. *Si l'un avance, disait un serviteur de Grégoire, l'autre recule ; l'un semble être un animal qui craint la terre, et l'autre une créature qui craint l'eau. Ainsi, deux vieux prêtres, pour quelques instants de vie et de pouvoir qui peuvent leur rester encore, compromettent la paix et le salut du monde chrétien*¹.

Enfin le monde chrétien s'indigna de leur obstination et de leurs artifices chacun d'eux fut abandonné par ses cardinaux qui se réunirent à ceux du parti contraire comme à des amis et à des collègues : leur révolte fut soutenue par une nombreuse assemblée de prélats et d'ambassadeurs. Le concile de Pise déposa avec une égale justice le pape de Rome et celui d'Avignon ; le conclave élut Alexandre V d'une voix unanime, et après la mort d'Alexandre, arrivée peu de temps après, nomma de la même manière Jean XXIII, le plus débauché de tous les hommes. Mais au lieu d'éteindre le schisme, la précipitation des Français et des Italiens ne fit qu'élever un troisième prétendant au trône de saint Pierre. On contesta les droits nouveaux que s'étaient attribués le concile de Pise et le conclave qui en fut la suite. Les rois d'Allemagne, de Hongrie et de Naples, adhérèrent à la cause de Grégoire XII ; la dévotion et le patriotisme des Espagnols les décidèrent en faveur de Benoît XIII, leur compatriote. Le concile de Constance réforma les décrets inconsidérés du concile de Pise. L'empereur Sigismond y joua un grand rôle en qualité d'avocat ou de protecteur de l'Église catholique ; et ce concile, par le nombre et l'importance des membres de l'ordre civil et de l'ordre ecclésiastique qui y assistèrent, sembla former les états généraux de l'Europe. Des trois compétiteurs, Jean XXIII fut la dernière victime : il prit la fuite, mais on le ramena captif : on supprima les accusations les plus scandaleuses ; le vicaire de Jésus-Christ ne fut accusé que de piraterie, de meurtre, de viol, de sodomie et d'inceste, et après avoir souscrit à sa condamnation, il expia dans une prison l'imprudance de s'être fié de sa sûreté sur une ville libre au-delà des Alpes. Grégoire XII, dont la juridiction se trouvait bornée à l'enceinte de Rimini, descendit plus honorablement du trône, la session où il renonça au titre et à l'autorité de légitime pape, fut convoquée par son ambassadeur. Pour vaincre l'obstination de Benoît XIII et de ceux qui le

¹ Léonard Bruni d'Arezzo, l'un des hommes qui ont contribué à la renaissance de la littérature classique en Italie, et qui, après avoir servi plusieurs années à la cour de Rome en qualité de secrétaire, se retira pour exercer l'honorable fonction de chancelier de la république de Florence (Fabr., *Bibl. medii ævi*, t. I, p. 290). Lenfant (*Concile de Pise*, t. I, p. 191-195) a donné la traduction de cette curieuse épître.

soutenaient, l'empereur fit le voyage de Constance à Perpignan. Les rois de Castille, d'Aragon, de Navarre et d'Écosse, obtinrent un honorable traité ; Benoît fut déposé par le concile, de l'aveu des Espagnols : mais on laissa ce vieillard dont on n'avait rien à craindre, excommunié deux fois par jour, de son château solitaire, les royaumes rebelles qui avaient abandonné sa cause. Après avoir extirpé les restes du schisme, le concile de Constance précéda avec lenteur et avec circonspection à l'élection du souverain de Rome et du chef de l'Église. Dans cette grande occasion, on ajouta aux vingt-trois cardinaux qui formaient le sacré collège, trente députés tirés en nombre égal des cinq grandes nations de la chrétienté, l'italienne, l'allemande, la française, l'espagnole et l'anglaise¹. Cette intervention des étrangers fut rendue moins pénible aux habitants de Rome par la générosité qu'ils eurent de choisir un Italien et un Romain, et Othon Colonne, recommandable par sa famille et par son mérite personnel, réunit les voix du conclave. Rome reçut avec joie et avec soumission, pour souverain, le plus noble de ses enfants. L'État ecclésiastique fut détendu par sa puissante famille, et c'est sous ce règne que les papes sont rentrés au Vatican et s'y sont figés à demeure².

Martin V (1417) reprit le droit de fabriquer les monnaies que le sénat avait exercé durant près de trois siècles³ ; il y fit mettre son image et son nom et c'est à lui que commence la suite des médailles des papes. Eugène IV (1341), son successeur immédiat, est le dernier pontife qui se soit vu chassé de Rome par une émeute⁴ ; et Nicolas V (1417), successeur d'Eugène IV, est le dernier qui ait été importuné de la présence d'un empereur romain⁵. 1° la querelle d'Eugène avec les pères du concile de Bâle, et le poids ou la crainte d'une nouvelle excise, encouragèrent et excitèrent les Romains à envahir le gouvernement, temporel de

¹ Je ne puis passer sous silence ce grand procès national, qui fut soutenu fortement par les ambassadeurs d'Angleterre contre ceux de France. Les derniers prétendaient que la chrétienté était essentiellement divisée en quatre grandes nations ; qu'il n'y avait que les quatre voix de l'Italie, de l'Allemagne, de la France et de l'Espagne ; et que les royaumes moins étendus (tels que l'Angleterre, le Danemark, le Portugal, etc.) se trouvaient compris sous l'une ou l'autre de ces divisions générales. Les Anglais disaient de leur côté, que les îles britanniques, dont ils formaient la principale, devaient être regardées comme une cinquième nation et une cinquième voix ; ils recoururent à tous les arguments que leur fournirent la vérité et la fable pour relever l'éclat de leur pays. En comprenant dans les îles britanniques l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles, les quatre royaumes d'Irlande et les Orcades, ils les décorèrent de huit couronnes royales distinguées en quatre ou cinq langues, l'anglais, le gallois, le dialecte du comte de Cornouailles, l'écossais, l'irlandais, etc. ; ils assurèrent que la plus grande de ces îles avait, du nord au sud, huit cents milles ou quarante journées de chemin ; que l'Angleterre seule contenait trente-deux comtés ou cinquante-deux mille paroisses (assertion un peu hardie), outre les cathédrales, les collèges, les prieurés et les hôpitaux. Ils alléguèrent la mission de saint Joseph d'Arimatee, la naissance de Constantin, la légation de deux primats, etc., sans oublier le témoignage de Barthélemy de Glanville (A. D. 1360), qui ne comptait que quatre royaumes chrétiens : 1° celui de Rome ; 2° celui de Constantinople ; 3° celui d'Irlande, transféré aux monarques anglais ; et 4° celui d'Espagne. Les Anglais triomphèrent dans les conseils ; mais les victoires de Henri V ajoutèrent beaucoup de poids à leurs raisons. Sir Robert Wingfield, ambassadeur de Henri VIII auprès de l'empereur Maximilien Ier, trouva à Constance les Mémoires des deux partis sur cette question, et les fit imprimer à Louvain en 1517. On les a publiés avec plus de correction dans le *Recueil* de Von der Hardt (t. V), d'après un manuscrit de Leipzig ; mais je n'ai vu que l'extrait de ces actes donnés par Lenfant (*Concile de Constance*, t. II, p. 447-453, etc.).

² Un ministre protestant, M. Lenfant, qui quitta la France pour se retirer à Berlin, a écrit avec assez de bonne foi, de soin et d'élégance, l'histoire des trois conciles successifs de Pise, de Constance et de Bâle. Elle forme six volumes in-4°. Ce qui regarde le concile de Bâle est la partie la plus mauvaise, et ce qui regarde le concile de Constance est la partie la meilleure.

³ Voyez la vingt-septième *Dissertation des Antiquités* de Muratori, et la première *Instruction de la Science des Médailles* du père Joubert et du baron de La Bastie. L'*Histoire métallique* du pape Martin V et de ses successeurs a été composée par deux moines, Moulinet, originaire de France, et Bonanni, originaire d'Italie. Mais je crois que la première partie des suites a été rétablie d'après des médailles plus récentes.

⁴ Outre les vies d'Eugène IV (*Her. ital.*, t. IX, p. 869, et t. XXV, p. 256), le Journal de Paul Petroni et celui d'Étienne Infessuta sont les autorités les plus sûres et les plus originales touchant la révolte des Romains contre Eugène IV ; le premier, qui vivait alors et qui se trouvait à Rome, parlait le langage d'un citoyen qui redoute également la tyrannie des prêtres et celle du peuple.

⁵ Lenfant (*Concile de Pise*, t. II, p. 276-288) décrit le couronnement de Frédéric III, d'après Æneas Sylvius, témoin et acteur de cette brillante cérémonie.

la ville. Ils prirent les armes, élurent sept gouverneurs de la république et un connétable du Capitole ; ils emprisonnèrent le neveu du pape, assiégèrent le pontife dans son palais ; et lorsqu'il prit la fuite en habit de moine, et que sa barque descendit le Tibre, ils l'assaillirent d'une multitude de traits. Toutefois il avait encore au château Saint-Ange une garnison fidèle et de l'artillerie ; ses batteries foudroyaient la ville, et un boulet adroitement pointé renversa la barricade du pont, et dispersa d'un seul coup les héros de la république. Une rébellion de cinq mois (29 mai, 26 octobre 1434), avait épuisé leur constance. Sous la tyrannie des nobles gibelins, les plus sages d'entre les patriotes regrettèrent la domination du pape, et leur repentir bientôt unanime fut suivi de la soumission. Les troupes de saint Pierre occupèrent de nouveau le Capitole ; les magistrats retournèrent chacun dans leur maison ; les plus coupables furent punis de la mort ou de l'exil, et le légat, arrivant à la tête de deux mille fantassins, et de quatre mille chevaux, fut salué comme le père de la ville. Les conciles de Ferrare et de Florence ; la frayeur ou le ressentiment, prolongèrent l'absence d'Eugène. Il fût reçu par un peuple soumis ; mais par les acclamations mêmes qui accompagnèrent son entrée, il comprit que pour entretenir la fidélité des Romains et assurer son repos, il devait abolir sans délai l'odieux impôt qui avait été une des causes de la révolte. 2° Rome se rétablit, s'embellit et s'éclaira sous le paisible règne de Nicolas V. Tandis que le pape s'occupait des ornements de sa capitale et du bonheur de son peuple, il fût alarmé par l'approche de l'empereur Frédéric III ; au reste, ni le caractère ni la puissance de ce prince ne pouvaient justifier un tel effroi. Après avoir rassemblé dans la métropole ses forces militaires, après avoir pourvu au tant qu'il le put à sa sûreté par des serments et des traités¹, Nicolas reçut d'un air satisfait le fidèle avocat et vassal de l'Église romaine. On était alors si disposé à la soumission, Frédéric III était si faible, que rien ne troubla la pompe de son couronnement ; mais cette vaine cérémonie était si humiliante pour une nation indépendante, que ses successeurs se sont dispensés du fatigant voyage de Rome, et que le choix des électeurs d'Allemagne leur a paru un titre suffisant.

Un citoyen a remarqué avec satisfaction et avec orgueil que le roi des Romains, après avoir salué légèrement les cardinaux et les prélats qui allèrent de Rome à sa rencontre, distingua le sénateur de Rome et son habit de cérémonie, et que, dans ce dernier adieu, le fantôme de l'empire et celui de la république s'embrassèrent d'une manière amicale². Selon les lois de Rome³, son premier magistrat devait être docteur es lois, étranger, et né au moins à quarante milles de la cité : il ne pouvait être lié avec les habitants de parenté ou d'alliance au troisième degré canonique. On le nommait chaque année ; lorsqu'il sortait de charge on examinait sévèrement sa conduite, et il ne pouvait exercer le même office qu'après un intervalle de deux ans. Il recevait trois mille florins pour ses dépenses et son salaire ; et la pompe qui l'entourait était digne de la majesté de la république. Il portait une robe de brocart d'or ou de velours cramoisi ; pendant l'été une étoffe de soie plus légère ; il avait un sceptre d'ivoire à la main

¹ Le serment de fidélité que le pape imposait à l'empereur, a été inséré et consacré dans les *Clémentines* (l. II, tit. 9), et Æneas Sylvius, qui attaqua la nouvelle prétention du pontife, ne prévoyait pas que peu d'années après il monterait sur le trône de saint Pierre, et qu'alors il adopterait les maximes de Boniface VIII.

² *Lo senatore di Roma, vestito di brocarto con quella beretta, con quelle maniche, e ornamenti di pelle, co' quali va alle feste di Testaccio e Nadone*, a pu échapper à l'observation d'Æneas Sylvius ; mais le citoyen de Rome en parle avec admiration et avec complaisance (*Diario di Stephano Infessura*, p. 1133).

³ Voyez dans les statuts de Rome le *sénateur* et les *trois juges* (l. X, c. 3-14), les *conservateurs* (l. I, c. 15, 16, 17 ; l. III, c. 4), les *caporioni* (l. I, c. 18 ; l. III, c. 8), le *conseil secret* (l. III, c. 2), le *conseil commun* (l. III, c. 3). Le titre des *querelles domestiques*, des *défis* et des *actes de violence*, etc., occupe plusieurs chapitres (c. 14-40) du second livre.

; les trompettes annonçaient son approche ; il était précédé d'au moins quatre licteurs, qui tenaient des baguettes rouges enveloppées de banderoles de couleur d'or, couleur de la ville. Son serment au Capitole indiquait ses pouvoirs et ses fonctions ; il jurait d'observer et de maintenir les lois, de réprimer l'orgueilleux, de protéger le pauvre, et d'exercer la justice et la miséricorde dans toute l'étendue de juridiction. Il était aidé par trois étrangers instruits, les deux *collatéraux* et le juge des appels en matière criminelle. Les lois attestent le grand nombre de procès qu'ils avaient à juger pour crimes de vol, de rapt et de meurtre, et telle est la faiblesse de ces lois, qu'elles semblent autoriser les querelles privées et les associations de citoyens armés pour leur défense mutuelle. Le sénateur n'était chargé que de l'administration de la justice. Le Capitole, le trésor et le gouvernement de la ville et de son territoire, étaient confiés à trois conservateurs qu'on changeait quatre fois par an. La milice des treize quartiers se rassemblait sous les drapeaux des *caporioni*, leurs chefs particuliers, dont le premier était distingué par le nom et le rang de *prior*. Le pouvoir législatif du peuple résidait dans le conseil secret et dans les assemblées générales. Les magistrats et leurs prédécesseurs immédiats, quelques officiers du fisc et des tribunaux, et trois classes de treize, vingt-six et quarante conseillers, en tout environ cent vingt personnes, composaient le conseil secret. Tous les citoyens mâles pouvaient voter à l'assemblée générale ; et, ce qui ajoutait à la valeur de ce privilège, on avait soin d'empêcher que les étrangers n'usurpassent le titre de citoyens de Rome. De sages et sévères précautions prévenaient les troubles de la démocratie. Les magistrats avaient seuls le droit de proposer une question. On ne permettait à personne de parler, si ce n'est du haut d'une chaire ou d'un tribunal : les acclamations tumultueuses étaient contenues ; on prenait les voix au scrutin ; et on publiait les décrets sous les noms respectables du sénat et du peuple. Il ne serait pas facile d'indiquer une époque où la pratique ait été parfaitement d'accord avec cette théorie ; car les progrès de l'ordre se sont trouvés liés avec la diminution successive de la liberté ; mais l'an 1580, sous le pontificat et de l'aveu de Grégoire XIII¹, les anciens statuts furent rassemblés en un recueil, divisés en trois livres et adaptés au moment où l'on se trouvait. Les Romains suivent encore ce code de lois civiles et criminelles, et si les assemblées populaires ne subsistent plus, un sénateur étranger, et trois conservateurs résident toujours au Capitole². Les papes ont adopté la politique des Césars ; et l'évêque de Rome, en exerçant le pouvoir absolu d'un monarque temporel et spirituel, a toujours affecté de conserver les formes d'une république.

C'est une vérité triviale, que les caractères extraordinaires doivent trouver des occasions qui leur soient favorables, et que le génie de Cromwell ou de Retz pourrait expirer maintenant dans l'obscurité. Ce fanatisme de liberté qui porta Rienzi sur un trône, conduisit au gibet, un siècle après, Porcaro son imitateur. Étienne Porcaro était d'une noble extraction et d'une réputation sans tache ; sa langue était armée d'éloquence, et son esprit était éclairé par l'instruction : s'élevant au-dessus d'une ambition vulgaire, il voulut rendre la liberté à sa patrie

¹ *Statuta almæ urbis Romæ auctoritate S. D. N. Gregorii XIII, pont. max., a senatu populoque Rom. reformata et edita Romæ, 1580, in folio.* Les vieux statuts tombés en désuétude et qui ne convenaient plus, étaient réunis en cinq livres, qu'on ne publia point, et Lucas Pætus, savant jurisconsulte et antiquaire, fût chargé d'en être le Tribonien : au reste, je regrette l'ancien code avec sa grossière écorce de liberté et de barbarie.

² Durant mon séjour à Rome (en 1765, ainsi que durant le séjour que M. Grosley a fait dans cette même ville (*Observ. sur l'Italie*, t. II, p. 361), le sénateur de Rome était M. Bielke, noble Suédois, qui avait embrassé la religion catholique. Les statuts indiquent plutôt qu'ils n'établissent le droit exercé par le pape de nommer le sénateur et les conservateurs.

et immortaliser son nom. La domination des prêtres est de toutes la plus odieuse à un esprit doué d'idées libérales. On venait de reconnaître la fausseté de la prétendue donation de Constantin, et cette découverte écartait tout scrupule : Pétrarque était l'oracle des italiens ; et toutes les fois que Porcaro repassait dans sa mémoire l'ode qui peint le patriote et le héros de Rome, il s'appliquait les visions prophétiques du poète. Ce fut aux funérailles d'Eugène IV qu'il fit son premier essai des dispositions du peuple : il prononça un discours soigné par lequel il appelait les Romains à la liberté, et aux armes ; ils paraissaient l'écouter avec plaisir, lorsqu'un grave personnage prit la défense de l'Église et de l'État. La loi déclarait coupable de haute trahison un orateur séditieux ; mais le nouveau pontife, par compassion et par estime pour Porcaro, se chargea de l'honorable soin de le ramener et d'en faire son ami. L'inflexible républicain, appelé à Anagni, en revint avec une nouvelle gloire et un accroissement de zèle. Il cherchait une occasion favorable pour exécuter son plan ; il ne l'attendit pas longtemps. Au milieu des jeux de la place Navarre, des enfants et des artisans ayant pris querelle, il s'efforça de convertir cette querelle en un soulèvement général du peuple. Nicolas, toujours humain, ne voulut point le punir de mort ; il se contenta, pour l'éloigner de la tentation, de le reléguer à Bologne, en lui assignant une pension honnête, et ne lui imposant d'autre obligation que celle de se présenter chaque jour devant le gouverneur de la ville. Mais Porcaro avait appris du dernier Brutus qu'on ne doit aux tyrans ni fidélité ni reconnaissance. Il s'occupa dans son exil à déclamer contre la sentence arbitraire du pape ; il forma peu à peu un parti et une conspiration : son neveu, jeune homme entreprenant, rassembla une troupe de conjurés ; au jour convenu (9 janvier 1453), il donna dans sa maison à Rome une fête aux amis de la république. Porcaro, qui s'était évadé de Bologne, parût au milieu des convives avec une robe de pourpre et d'or ; sa voix, son maintien, ses gestes, annonçaient un homme, dévoué à la vie et à la mort, à la cause glorieuse qu'il embrassait. Il s'étendit dans un discours étudié sur les motifs et les moyens de l'entreprise ; il fit valoir le nom et les libertés de Rome, la mollesse et l'orgueilleuse tyrannie du clergé, l'aveu formel ou tacite de tous les citoyens ; un secours de trois cents soldats et quatre cents exilés, dès longtemps exercés à combattre et à souffrir ; ils leur promit, pour les rendre plus ardents à frapper, toute liberté de vengeance ; et enfin, un million de ducats devait être la récompense de la victoire. **Demain, fête de l'Épiphanie, il serait aisé, ajouta-t-il, d'arrêter le pape et les cardinaux, à la porte de l'église de Saint-Pierre ou au pied de l'autel, de les conduire chargés de fers sous les murs du château Saint-Ange, et là, de les forcer, par la menace et la vue de la mort, à nous rendre cette forteresse ; de monter ensuite au Capitole, de sonner le tocsin, et, dans une assemblée populaire, de rétablir l'ancienne république.** Au moment où il triomphait en idée, il était déjà trahi. Le sénateur, à la tête d'une garde nombreuse, investit la maison où se trouvaient les conjurés ; le neveu de Porcaro parvint à s'ouvrir un passage à travers la foule ; mais le malheureux Étienne fût saisi dans une armoire, s'affligeant de ce que ses ennemis avaient prévenu de trois heures l'exécution de son dessein. Après des crimes si manifestes et si multipliés, le pape n'écoula que sa justice. Porcaro et neuf de ses complices furent pendus sans confession et au milieu des terreurs et clos invectives de la cour de Nicolas : les Romains accordèrent leur compassion et presque leur suffrage à ces martyrs de la liberté publique¹. Mais leur suffrage fut

¹ Machiavel (*Ist. fiorentina*, l. VI, *oper.*, t. I, p. 210, 211, édit. de Londres, 1747, in-4°) a fait un récit très court mais très curieux de la conspiration de Porcaro, qui est d'ailleurs racontée dans le Journal d'Étienne Infessura (*Res. ital.*, t. III, part. II, p. 1134, 1135), et dans un écrit particulier qu'a publié Léon-Baptiste Alberti (*Res. ital.*, t. XXV, p. 609-614). Il est amusant de comparer le style et les opinions du courtisan et du citoyen :

muet, leur compassion inutile, et leur liberté à jamais perdue : si on les a vus se soulever depuis dans quelque vacance du saint-siège ou lorsqu'on manquait de pain, on trouve de pareils mouvements au sein de la plus abjecte servitude.

Mais l'indépendance des nobles, fomentée par la discorde, survécut à la liberté des communes, qui ne peut être fondée que sur l'union du peuple. Les barons conservèrent longtemps le privilège de piller et d'opprimer leurs concitoyens ; leurs maisons, étaient des forteresses et des asiles ; ils protégeaient contre les lois une troupe féroce de bandits et de criminels qui les servaient de leurs épées et de leurs poignards. L'intérêt particulier entraîna quelquefois les papes et leurs neveux dans ces querelles domestiques. Sous le règne de Sixte IV, Rome fut bouleversée par les combats que se livrèrent ces maisons rivales, et par les sièges qu'elles entreprirent et soutinrent les unes contre les autres : le protonotaire Colonne fut mis à la torture et décapité après avoir vu son palais en cendres, et son ami Savelli, prisonnier de ses ennemis, fut égorgé pour n'avoir pas voulu se joindre aux cris de victoire des Ursins¹ ; mais les papes, sûrs d'être assez forts pour commander l'obéissance de leurs sujets toutes les fois qu'ils seraient assez fermes pour la réclamer, ne tremblèrent plus au Vatican, et les étrangers qui remarquaient ces désordres particuliers, admiraient néanmoins la modération des impôts et la sage administration de l'État ecclésiastique².

Les foudres spirituelles du Vatican dépendent de la force que leur prêtre l'opinion : si cette opinion fait place à la raison ou à la passion, leur vain bruit peut s'évaporer dans les airs ; et le prêtre sans appui se trouve exposé à la violence brutale du moindre adversaire ou noble ou plébéien. Mais lorsque les papes eurent quitté le séjour d'Avignon, le glaive de saint Paul garda les clefs de saint Pierre. Rome était commandée par une citadelle imprenable et le canon est bien puissant contre les séditions populaires ; une troupe régulière de cavalerie et d'infanterie servait sous le drapeau du pape ; ses amples revenus lui permettaient de fournir aux dépenses de la guerre ; et l'étendue de ses domaines le mettait en état d'accabler une ville révoltée sous une armée de voisins ennemis et de sujets fidèles³. Depuis la réunion des duchés de Ferrare et d'Urbin, l'État ecclésiastique se prolonge de la Méditerranée à la mer Adriatique, et des confins du royaume de Naples aux bords du Pô : la plus grande partie de cette vaste et fertile contrée redonnait dès le seizième siècle la souveraineté légitime et temporelle des pontifes de Rome. Leurs premiers droits se sont fondés sur les donations véritables ou fabuleuses des siècles d'ignorance. Je ne pourrais raconter ce qu'ils ont fait successivement pour consolider leur empire, sans me jeter trop avant dans l'histoire de l'Italie, et même dans celle de l'Europe ; il faudrait détailler les crimes d'Alexandre VI, les opérations militaires de Jules II, et la politique éclairée de Léon X, sujet illustré par la plume du plus

Facinus profecto quo..... neque periculo horribilius, neque audacia detestabilius, neque crudelitate tetrius, a quoquam perditissimo uspiam excogitatum sit..... Perdetta la vita quell' homo da bene, e amatore dello bene e liberta di Roma.

¹ Les désordres de Rome, qui furent extrêmement envenimés par la partialité de Sixte IV, sont exposés dans les journaux d'Étienne Infessura et d'un citoyen anonyme qui en furent les témoins : voyez les troubles de l'année 1484 et la mort du protonotaire Colonne (in tom. III, part. II, p. 1083-1158).

² *Est toute la terre de l'Eglise troublée pour cette partialité (des Colannes et des Ursins), comme nous dirions Luce et Grammont, où en Hollande Houc et Caballan ; et quand ce ne seroit ce différend, la terre de l'Eglise seroit la plus heureuse habitation pour les sujets, qui soit dans tout le monde (car ils ne payent ni tailles ni guères autres choses), et seroient toujours bien conduits (car toujours les papes sont sages et bien conseillés) ; mais très souvent en advient de grands et cruels meurtres et pilleries.*

³ L'économie de Sixte-Quint porta à deux millions et demi d'écus romains le revenu de l'État ecclésiastique (*Vit.*, t. II, p. 291-296) ; et l'armée était si bien montée, qu'en un mois Clément VIII put entrer dans le duché de Ferrare avec trois mille cavaliers et vingt mille fantassins (t. III, p. 64). Depuis cette époque (A. D. 1597) les armes des papes se sont heureusement rouillées ; le revenu doit avoir augmenté au moins en apparence.

noble historiens de cette époque¹. Durant la première période de leurs conquêtes, et jusqu'à l'expédition de Charles VIII, les papes furent en état de lutter avec succès contre les princes et les pays voisins, dont les forces militaires étaient inférieures ou tout au plus égales à celles de la cour de Rome ; mais dès que les monarques de la France, de l'Allemagne et de l'Espagne, se disputèrent, avec des armées gigantesques, la domination de l'Italie, les successeurs de saint Pierre appelèrent l'artifice au secours de leur faiblesse ; ils cachèrent dans un labyrinthe de guerres et de traités leurs vues ambitieuses, et l'espoir, qui ne les abandonna jamais, de reléguer les Barbares au-delà des Alpes. Les guerriers du Nord et de l'Occident, réunis sous le drapeau de Charles-Quint, détruisirent souvent l'équilibre que le Vatican s'efforçait d'établir ; les plans mobiles et faibles de Clément VII exposèrent sa personne et ses États ; et Rome fut en proie, durant sept mois, à une armée sans frein, plus cruelle, et plus avide que les Goths et les Vandales². Après cette sévère leçon, les pontifes resserrèrent leur ambition qui fut alors presque satisfaite : ils reprirent le rôle paternel qui leur convient, et ne firent plus de guerre offensive, si l'on en excepte une querelle inconsidérée où le vicaire de Jésus-Christ et le sultan des Turcs s'armèrent en même temps contre le royaume de Naples³. Les Français et les Allemands se retirèrent à la fin du champ de bataille ; les Espagnols étaient bien affermis dans la possession de Milan, de Naples, de la Sicile, de la Sardaigne et des côtes de la Toscane, et il fut de leur intérêt de maintenir la paix et la dépendance de l'Italie, qui ont duré presque sans troubles depuis le milieu du seizième siècle jusqu'au commencement de celui-ci. La politique religieuse de la cour d'Espagne dominait et protégeait le Vatican ; les préjugés et l'intérêt du roi catholique le disposaient dans toutes les occasions à soutenir le prince contre le peuple ; et au lieu des encouragements, des secours et du refuge que les amis de la liberté et les ennemis des lois avaient trouvés jusqu'alors dans les États voisins, ils se virent de toutes parts enfermés dans le cercle de fer du despotisme. L'éducation et l'habitude de l'obéissance subjuguèrent à la longue l'esprit turbulent de la noblesse et des communes de Rome. Les barons oublièrent les guerres et les factions de leurs aïeux ; le luxe et le gouvernement les asservirent peu à peu à leur empire. Au lieu de soutenir à leurs frais une multitude de partisans et de satellites, ils employèrent leurs revenus à ces dépenses particulières qui multiplient les plaisirs et diminuent le pouvoir du propriétaire⁴. Les Colonna et les Ursini ne luttèrent plus que sur la décoration de leur palais et de leurs chapelles, et l'opulence subite des familles pontificales égala ou surpassa leur antique splendeur. On n'entend plus à Rome la voix de la liberté ni celle de la discorde, et, au lieu d'un torrent écumeux, elle n'offre plus qu'un lac uni et stagnant où se peint l'image de l'oisiveté et de la servitude.

¹ Surtout par Guichardin et Machiavel : le lecteur peut consulter l'*Histoire générale* du premier, l'*Histoire de Florence, le Prince* et les *Discours politiques* du second. Guichardin et Machiavel, Fra. Paolo et Davila, leurs dignes successeurs, ont été regardés avec raison comme les premiers historiens des peuples modernes, jusqu'au moment actuel, où l'Écosse s'est levée pour disputer cette gloire à l'Italie.

² Dans l'histoire du siège de Rome par les Goths, j'ai comparé (chap. XXXI) les Barbares et les sujets de Charles-Quint, anticipation que je me suis permise sans scrupule, ainsi que celle des conquêtes des Tartares, ayant alors peu d'espoir d'achever cet ouvrage.

³ Le détail des faibles hostilités auxquelles l'ambition porta le pape Paul IV, de la maison des Caraffes, se trouve dans le président de Thou (I. XVI, XVIII) et Giannone (t. IV, p. 149-163.). Deux bigots catholiques, Philippe II et le duc d'Albe, osèrent séparer le prince romain du vicaire de Jésus-Christ. Cependant, le caractère sacré qui aurait sanctifié sa victoire, fut déceint employé à le protéger dans sa défaite.

⁴ Le docteur Adami Smith (*Wealth of Nations*, vol. I, p. 495-504) expliqua d'une manière admirable le changement des mœurs et les dépenses qu'amène ce progrès de la civilisation. Il prouve, avec trop de sévérité peut-être, que ce sont les vues les plus personnelles et les moins nobles qui ont eu les effets les plus salutaires.

La domination temporelle du clergé scandalise également le chrétien, le philosophe et le patriote¹. La majesté locale de Rome, le souvenir de ses consuls et de ses triomphes semblent ajouter une nouvelle amertume au sentiment et à la honte de sa servitude. En calculant de sang-froid les avantages et les défauts du gouvernement ecclésiastique, on peut le louer dans son état actuel comme une administration douce, décente et paisible, qui n'a pas à craindre les dangers d'une minorité où la fougue d'un jeune prince, qui n'est point minée par le luxe, et qui est affranchie des malheurs de la guerre ; mais ces avantages se trouvent contrebalancés par ces avènements fréquents et renouvelés presque tous les sept ans, de souverains, rarement originaires de Rome, jeunes politiques de soixante ans, parvenus au déclin de leur vie et de leurs talents, sans espoir de vivre assez longtemps pour achever les travaux de leur règne passager et sans enfants pour les continuer. On tire le pontife du sein de l'Église et même du fond des couvents, des habitudes de l'éducation et de l'existence les plus contraires à la raison, à l'humanité et à la liberté. Enchaîné dans les filets d'une croyance servile, il a appris à croire en raison de l'absurdité, à respecter ce qui est méprisables et à mépriser ce qui est digne de l'estime de tous les êtres raisonnables ; à punir l'erreur comme un crime, à célébrer la mortification de la chair et le célibat comme la première des vertus, à mettre les saints du calendrier² au-dessus des héros de Rome et des sages d'Athènes, à regarder enfin le missel ou le crucifix comme des instruments plus utiles que la charrue ou le métier qui produit des étoffes. Il peut dans les nonciatures ou sous la pourpre acquérir quelque connaissance du monde ; mais son esprit et ses mœurs conservent la tache primitive : sans doute il peut, par l'étude et l'expérience, arriver à une juste appréciation de sa profession ; mais cet artiste sacerdotal doit nécessairement se pénétrer de quelque partie de cet esprit de bigoterie qu'il tâche d'inculquer aux autres. Le génie de Sixte-Quint³ s'élança de l'obscurité d'un couvent de franciscains dans un règne de cinq ans, il anéantit la race des bandits et de tous ces hommes vicieux proscrits par les lois ; il abolit les lieux de franchise séculiers où se retiraient les scélérats⁴ ; il créa une marine et une armée de terre ; il rétablit les monuments de l'antiquité, il voulut les égaler dans ses constructions ; et, après avoir usé noblement du revenu public, et l'avoir considérablement augmenté, il laissa cinq millions d'écus dans le château Saint-Ange ; mais la cruauté souilla sa justice ; des vues de conquête furent la cause de son activité ; les abus reparurent à sa mort : on dissipa le trésor qu'il avait amassé ; il chargea la postérité de trente-cinq nouveaux impôts et de la vénalité des offices ; et dès qu'il eut rendu le dernier soupir, un peuple ingrat ou opprimé

¹ Hume (*History of England*, vol. I, p. 389) conclut trop légèrement que si la même personne réunit le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, il importe peu de lui donner le nom de prince vu de prélat, puisque le caractère de magistrat temporel prédomine toujours.

² Un protestant peut dédaigner la dispute sur la préférence que mérite saint François ou saint Dominique ; mais il ne doit pas se hâter de condamner le zèle ou l'esprit judicieux de Sixte-Quint, qui plaça les statues des apôtres saint Pierre et saint Paul sur les colonnes de Trajan et de Constantin, qui ne portaient plus les statues de ces deux empereurs.

³ Un Italien sorti de son pays, Grégoire Leti, a publié la vie de Sixte-Quint (Amsterd., 1721, 3 vol. in-12). C'est un ouvrage détaillé et amusant, mais il n'inspire pas une pleine confiance. Toutefois ce qu'on y lit du caractère du pape, ainsi que des principaux faits de cette histoire, se trouve confirmé par les Annales de Spondanus et de Muratori (A. D. 1585-1590) et l'Histoire contemporaine du grand de Thou (l. LXXXII, c. 1, 2 ; l. LXXXIV, c. 10 ; l. C, c. 8).

⁴ Les ministres étrangers ont emprunté de la noblesse de Rome ces lieux privilégiés, *quartieri* ou *franchises*. Jules II avait aboli l'*abominandum et detestandum franchitiarum hujus modi nomen* ; mais les franchises ont encore reparu après Sixte-Quint. Je ne puis apercevoir la justice ou la grandeur d'âme de Louis XIV, qui, en 1687, envoya à Rome un ambassadeur (le marquis de Lavardin) avec mille officiers, gardes et domestiques armés, pour soutenir ce droit inique et insulter Innocent XI au sein de sa capitale (*Vit. di Sisto V*, t. III, p. 260-278 ; Muratori, *Annali d'Italia*, t. XV, p. 491-496 ; et Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. II, c. 14, p. 58, 59).

renversa sa statue¹. L'originalité sauvage de Sixte-Quint occupe une place particulière dans l'histoire des papes et l'on ne peut juger des maximes et des effets de leur administration temporelle, que par un examen positif et comparatif des arts et de la philosophie, de l'agriculture et du commerce, de la richesse et de la population de l'État ecclésiastique². Quant à moi, je veux mourir en paix avec tout le monde, et dans ces derniers moments je n'offenserai pas volontairement même le pape et le clergé de Rome.

¹ Cet outrage, donna lieu à un décret qui fût inscrit sur le marbre et placé au Capitole. Le style de ce décret est d'une simplicité noble et républicaine : *Si quis sive privatus, sive magistratum gerens de collocanda VIVO pontifici statua mentionem facere ausit, legitimo S. P. Q. R. decreto in perpetuum infamis et publicorum munerum expers esto. M. D. X. C. mense Augusto (Vita. di Sisto V, tom. III, p. 469)*. Je crois qu'on observe encore ce décret, et je sais que tous les princes qui méritent des statues devraient établir la même défense.

² Les histoires de l'Église, de l'Italie et de la chrétienté, m'ont servi dans la composition de ce chapitre. On découvre souvent dans les vies originales des papes l'état de la ville et de la république de Rome, et les événements des quatorzième et quinzième siècles se trouvent consignés dans les chroniques grossières que j'ai examinées avec soin, et que je vais indiquer dans l'ordre des temps :

1° Monaldeschi (Ludovici Boncomitis) *Fragment. Annalium roman.* (A. D. 1328) ; dans les *Scriptores rerum italicarum* de Muratori, XII, p. 525. N. B. La confiance qu'inspire ce fragment se trouve un peu diminuée par une singulière interpolation, où l'auteur raconte, sa propre mort à l'âge de cent quinze ans.

2° *Fragmenta Historiæ romanæ* (vulgo Thomas Fortifiocca, *in romana dialecto vulgari* (A. D. 1327-1354, in Muratori, *Antiquit. med. ævi ital.*, t. III, p. 247-548), base authentique de l'histoire de Rienzi.

3° Delphini (Gentilis) *Diarium romanum* (A. D. 1370-1410), dans les *Rerum italic.*, etc., t. III, part. II, p. 846.

4° Antonini (Petri) *Diarium romanum* (A. D. 1404-1417), t. XXIV, p. 969.

5° Petroni, (Pauli) *Miscellanea historica romana* (A. D. 1433-1446), t. XXIV, p. 1101.

6° Volaterrani (Jacob.) *Diarium rom.* (A. D. 1472-1484), t. XXIII, p. 81.

7° *Anonymi Diarium urbis Romæ* (A. D. 1481-1492), t. III, part. I, II, p. 1069.)

8° Infessuræ (Stephani) *Diarium romanum* (A. D. 1294, 1378-1494), t. III, part. II, p. 109.

9° *Historia arcana Alexandri VI, sive excerpta ex Diario Joh. Burcardi* (A. D. 1492-1503), édit. a Godefr. Gulelm. Leibnizio, Hanov. 1697, in-4°. On peut compléter le grand et précieux ouvrage de Burcard, d'après les manuscrits qui se trouvent dans les diverses bibliothèques d'Italie et de France (M. de Foncemagne, *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XVII, p. 597-606.)

Excepté le dernier ouvrage, ces fragments et journaux se trouvent dans les Recueils de Muratori, mon guide et mon maître dans l'histoire d'Italie. Le public lui doit sur cette matière : 1° *Rerum italicarum scriptores* (A. D. 500-1500, *quorum potissima pars nunc primum in lucem prodit*, etc.) 28 vol. in-fol. ; Milan, 1723-1738-1751. On désire les Tables chronologiques et alphabétiques pour servir de clef à ce grand ouvrage, qui est encore en désordre et dans un état défectueux. 2° *Antiquitates Italiæ mediæ ævi*, 6 vol. in-fol., Milan, 1738-1743, en soixante-quinze Dissertations curieuses sur les mœurs, le gouvernement, la religion, etc., des Italiens du moyen âge, avec un supplément considérable de chartres, de chroniques, etc. 3° *Dissertationi sopra le Antichità italiana*, 3 vol. in-4°, Milan, 1751, traduction en italien de l'ouvrage précédent, faite par l'auteur lui-même, et qu'on peut citer avec la même confiance que le texte latin des Antiquités. 4° *Annali d'Italia*, 18 vol. in-8°, Milan, 1753-1756, abrégé sec, mais exact et utile, de l'histoire d'Italie, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. 5° *Delle Antichità Estense ed Italiane*, 2 vol. in-fol. Modène, 1717-1740. Dans l'histoire de cette noble famille, d'où sortent les rois actuels de l'Angleterre, Muratori n'est pas entraîné par la fidélité et la reconnaissance qu'il devait aux princes d'Este en qualité de sujet. Dans tous ses ouvrages il se montre écrivain laborieux et exact, et il cherche à s'élever au-dessus des préjugés ordinaires d'un prêtre. Il était né en 1672 ; il est mort en 1750, après avoir passé près de soixante ans dans les bibliothèques de Milan et de Modène. (*Vita del proposto Ludovico Antonio Muratori*, par Gian Francesco Soli Muratori, son neveu et son successeur. Venise, 1756, in-4°.)

CHAPITRE LXXI

Tableau des ruines de Rome au quinzième siècle. Quatre causes de décadence et de destruction. Le Colisée cité pour exemple. La ville nouvelle. Conclusion de l'ouvrage.

VERS la fin du règne d'Eugène IV, le savant Pogge¹ et un de ses amis, serviteurs du pape l'un et l'autre, montèrent sur la colline du Capitole ; ils se reposèrent parmi les débris des colonnes et des temples, et de cette hauteur ils contemplèrent l'immense tableau de destruction qui s'offrait à leurs yeux². Le lieu de la scène et ce spectacle leur ouvraient un vaste champ de moralités sur les vicissitudes de la fortune, qui n'épargne ni l'homme ni ses ouvrages les plus orgueilleux, qui précipite dans le même tombeau les empires et les cités ; et ils se réunirent dans cette opinion que, comparativement à sa grandeur passée, Rome était de toutes les villes du monde celle dont la chute offrait l'aspect le plus imposant et le plus déplorable. L'imagination de Virgile, dit le Pogge à son ami, a décrit Rome dans son premier état et telle qu'elle pouvait être à l'époque où Évandre accueillit le réfugié troyen³. La roche Tarpéienne que voilà ne présentait alors qu'un hallier sauvage et solitaire : au temps du poète, sa cime était couronnée d'un temple et de ses toits dorés. Le temple n'est plus ; on a pillé l'or qui le décorait ; la roue de la fortune a achevé sa révolution, les épines et les ronces défigurent de nouveau ce terrain sacré. La colline du Capitole, où nous sommes assis, était jadis la tête de l'empire romain, la citadelle du monde et la terreur des rois, honorée par les traces de tant de triomphateurs ; enrichie des dépouilles et des tributs d'un si grand nombre de nations : ce spectacle qui attirait les regards du monde, combien il est déclin ! combien il est changé ! combien il s'est effacé ! Des vignes embarrassent le chemin des vainqueurs ; la fange souille l'emplacement qu'occupaient les bancs des sénateurs. Jetez les yeux sur le mont Palatin et parmi ses énormes et uniformes débris ; cherchez le théâtre de marbre, les obélisques, les statues colossales, les portiques du palais de Néron ; examinez les autres collines de la cité : partout vous apercevrez des espaces vides, coupés seulement par des ruines et des jardins. Le Forum, où le peuple romain faisait ses lois et nommait ses magistrats, contient aujourd'hui des enclos destinés à la culture des légumes, ou des espaces que parcourent les buffles et les pourceaux. Tant d'édifices publics et particuliers, qui, par la solidité de leur construction, semblaient braver tous les âges, gisent renversés, dépouillés, épars dans la poussière, comme les membres d'un robuste géant ; et ceux de ces ouvrages imposants qui ont survécu aux outrages du temps et de la fortune, rendent plus frappante la destruction du reste⁴.

Ces ruines s'ont décrites fort en détail par le Pogge, l'un des premiers qui se soient élevés des monuments de la superstition religieuse à ceux de la superstition classique⁵. 1° Parmi les ouvrages du temps de la république, il distinguait encore un pont, un arceau, un sépulcre, la pyramide de Cestius, et

¹ J'ai déjà indiqué (ch. LXV, note 49) l'âge, le caractère et les écrits du Pogge ; et j'ai marqué particulièrement la date de ce discours élégant et moral sur les vicissitudes de la fortune.

² *Consedintus in ipsis Tarpeiae arois ruinis, pone ingens postae cujusdam, ut puto, templi, marmoreurn limen plurimasque passim con fractas columnas, unde magna ex parte prospectus urbis patet* (p. 5).

³ *Aeneid.*, VIII, 97-369. Cet ancien tableau, qui est d'une touche si délicate et amené avec tant d'art devait intéresser vivement un Romain, et les études de notre jeunesse nous mettent à portée de partager les sentiments d'un Romain.

⁴ Pogge, *de Varietate fortunae*, p. 21.

⁵ Voyez le Pogge, p. 8-22.

dans la partie du Capitole occupée par les officiers de la gabelle, une double rangée de voûtes qui portaient le nom de Catulus et attestaient sa munificence. 2° Il indique onze temples plus ou moins conservés ; depuis le Panthéon, encore entier, jusqu'aux trois arceaux et à la colonne de marbre, reste du temple de la Paix que Vespasien fit élever après les guerres civiles et son triomphe sur les Juifs. 3° Il fixe un peu légèrement à sept le nombre des anciens thermes ou bains publics, tous tellement dégradés qu'aucun ne laissait plus entrevoir l'usage ni la distribution de leurs diverses parties ; mais ceux de Dioclétien et d'Antonin Caracalla étaient encore appelés du nom de leurs fondateurs ; ils étonnaient les curieux qui observaient la solidité et l'étendue de ces édifices, la variété des marbres, la grosseur et la multitude des colonnes, et comparaient les travaux et la dépense qu'avaient exigés de pareils édifices avec leur utilité et leur importance. Aujourd'hui même il reste quelques vestiges des *thermes* de Constantin, d'Alexandre de Domitien ou plutôt de Titus. 4° Les arcs de triomphe de Titus, de Sévère et de Constantin, se trouvaient en entier et le temps n'en avait point effacé les inscriptions ; un fragment d'un autre tombant en ruine était honoré du nom de Trajan, et on en voyait sur la voie Flaminienne deux encore sur pied, consacrés à la moins noble mémoire de Faustine et de Gallien. 5° Le Pogge, après nous avoir décrit les merveilles du Colisée, aurait pu négliger un petit amphithéâtre de brique, qui vraisemblablement servait aux gardes prétoriennes, des édifices publics et particuliers occupaient déjà en grande partie l'emplacement des théâtres de Marcellus et de Pompée, et on ne distinguait plus que la position et la forme du cirque agonal et du grand cirque. 6° Les colonnes de Trajan et d'Antonin étaient debout, mais les obélisques égyptiens étaient brisés ou ensevelis sous la terre. Ce peuple de dieux et de héros créés par le ciseau des statuaires avait disparu ; il ne restait qu'une statue équestre de bronze, et cinq figures en marbre, dont les plus remarquables, étaient deux chevaux de Phidias et de Praxitèle. 7° Les mausolées ou sépulcres d'Auguste et d'Adrien ne pouvaient avoir entièrement disparu, mais le premier n'offrait plus qu'un monceau de terre ; celui d'Adrien, appelé château Saint-Ange, avait pris le nom et l'extérieur d'une citadelle moderne. Si l'on y ajoute quelques colonnes éparses et dont on ne connaissait plus la destination, telles étaient les ruines de l'ancienne ville ; car les murs, formant une circonférence de dix milles, fortifiés de trois cent soixante-dix-neuf tours et s'ouvrant par treize portes, laissaient voir les marques d'une construction plus récente.

C'est plus de neuf siècles après la chute de l'empire d'Occident, et même du royaume des Goths en Italie, que le Pogge faisait cette triste description. Durant la longue période d'anarchie et de malheurs de l'empire, les arts et les richesses, abandonnèrent les bords du Tibre, la ville ne put ajouter à ses embellissements ou rétablir les anciens : et comme toutes les choses humaines doivent rétrograder si elles n'avancent pas, le progrès de chaque siècle hâtait la ruine des ouvrages de l'antiquité. Mesurer le progrès du dépérissement et indiquer à chaque époque, l'état de chaque édifice, serait un travail inutile et infini ; je me bornerai donc à deux observations qui nous conduiront à examiner brièvement et en général les causes et les effets de ce dépérissement. 1° Deux siècles avant la complainte éloquentes du Pogge, un auteur anonyme avait publié une description de Rome¹. Son ignorance peut nous avoir désigné les mêmes objets aperçus par le Pogge, sous des noms bizarres ou fabuleux : toutefois ce topographe barbare

¹ *Liber de mirabilibus Roma, ex registro Nicolai cardinalis de Aragonia, in Bibliotheca sancti Isidori armario IV, n° 69.* Montfaucon (*Diarium italicum*, p. 283-301) a publié ce traité avec quelques notes fort courtes, mais très judicieuses. Voyez comment il en parle p. 283.

avait des yeux et des oreilles ; il était en état d'observer les restes d'antiquités qui subsistaient encore, et d'écouter les traditions du peuple. Il indique d'une manière très distincte sept théâtres, onze bains, douze arcs de triomphe et dix-huit palais, dont plusieurs avaient disparu avant le temps où écrivait le Pogge. Il paraît que plusieurs des solides monuments de l'antiquité ont subsisté longtemps¹, et que les principes de la destruction ont agi, aux treizième et quatorzième siècles, avec un redoublement d'énergie. 2° La même réflexion est applicable aux trois derniers siècles, et nous chercherions en vain le *Septizonium* de Sévère², célébré par Pétrarque et par les antiquaires du seizième siècle. Tant que les édifices de Rome furent entiers, la solidité de la masse et l'accord des parties résistèrent à l'impétuosité des premiers coups ; mais la destruction commencée, des fragments ébranlés tombèrent au premier choc.

Après des recherches faites avec beaucoup de soin sur la destruction des ouvrages des Romains, je trouve quatre causes principales, dont l'action s'est prolongée durant plus de six siècles : 1° le dégât opéré par le temps et la nature ; 2° les dévastations des Barbares et des chrétiens ; 3° l'usage et l'abus, qu'on a faits des matériaux qu'offraient les monuments de l'antiquité ; et 4° les querelles intestines des habitants de Rome.

I. L'homme parvient à élever des monuments bien plus durables que sa courte vie ; cependant ces monuments sont comme lui périssables, et dans l'immensité des siècles sa vie et ses ouvrages n'ont qu'un instant. Il n'est pourtant pas facile de circonscrire la durée d'un édifice simple et solide. Ces pyramides, merveilles de l'antiquité, excitaient déjà la curiosité des anciens³ ; cent générations ont disparu comme les feuilles de l'automne⁴, et après la chute des Pharaons et des Ptolémées, des Césars et des califes, les mêmes pyramides, debout et inébranlables, s'élèvent encore au-dessus des flots du Nil débordé. Un édifice composé de parties diverses et délicates est plus sujet au dépérissement, et le travail silencieux du temps peut être accéléré par des ouragans et des tremblements de terre, des inondations et des incendies. Sans doute l'atmosphère et le sol de Rome ont éprouvé des secousses ; ses tours élevées ont été ébranlées dans leurs fondements ; mais il ne paraît pas que les sept collines se trouvent placées sur aucune des grandes cavités du globe, et la ville n'a éprouvé dans aucun siècle des convulsions de la nature qui, dans les climats où se trouvent situées Antioche, Lisbonne ou Lima, anéantissent en peu de moments les travaux de plusieurs générations. Le feu est l'agent le plus actif de la vie et de la destruction : la volonté ou seulement la négligence des hommes peut produire, peut étendre ce rapide fléau, et toutes les époques des annales romaines sont marquées par des calamités de ce genre. Le mémorable incendie, crime ou malheur du règne de Néron, continua avec plus ou moins de fureur

¹ Le père Mabillon (*Analecta*, t. IV, p. 502) a publié la relation d'un pèlerin anonyme du neuvième siècle, qui, en décrivant les églises et les saints lieux de Rome, indique plusieurs édifices, et surtout des portiques qui avaient disparu avant le treizième siècle.

² Voyez, sur le *Septizonium*, les *Mémoires sur Pétrarque*, tom. I, p. 325 ; Donat, p. 338 ; et Nardini, p. 117-414.

³ L'époque de la construction des pyramides est ancienne et inconnue. Diodore de Sicile (t. I, l. I, c. 44, p. 72) ne peut dire si on les éleva mille ou trois mille quatre cents ans avant la dix-huitième olympiade. Sir John Marsham, qui a diminué la longueur des dynasties égyptiennes, fixerait cette époque environ vingt siècles avant Jésus-Christ. *Canon. Chronicus*, p. 47.

⁴ Voyez la harangue de Glaucus dans *l'Iliade* (Z, 146). Homère emploie souvent cette image naturelle et mélancolique.

durant six ou neuf jours¹. Les flammes dévorèrent une quantité innombrable d'édifices accumulés dans des rues étroites et tortueuses ; et lorsqu'elles cessèrent, des quatorze quartiers de Rome, quatre seulement étaient dans leur entier, trois se trouvaient détruits complètement, et sept étaient défigurés par les restes fumants des édifices en ruines². L'empire étant au plus haut point de sa gloire, la métropole sortit de ses cendres avec un nouvel éclat ; mais les vieux citoyens déploraient des pertes irréparables, les chefs-d'œuvre des Grecs, les trophées de la victoire, et les monuments de l'antiquité primitive ou fabuleuse. Dans les temps de misère et d'anarchie, chaque blessure est mortelle, chaque perte est sans remède, et les soins publics du gouvernement, l'activité de l'intérêt particulier, ne peuvent plus réparer le dégât. Mais deux considérations donnent lieu de penser que les incendies produisent plus de ravages dans une ville florissante que dans une ville misérable. 1° Les matières combustibles, la brique, le bois et les métaux, se consomment ou se fondent promptement, et les flammes attaquent en vain des murailles nues, des voûtes d'une grande épaisseur, dépouillées de leurs ornements. 2° C'est dans les habitations plébéiennes qu'une funeste étincelle cause pour l'ordinaire des incendies ; mais dès que le feu les a dévorées, les grands édifices qui ont résisté à la flamme, ou qu'elle n'a pu atteindre, se trouvent seuls au milieu d'un espace vide, et ne courent plus aucun danger. La situation de Rome l'expose à de fréquentes inondations. Le cours des rivières qui descendent de l'un ou de l'autre côté de l'Apennin, sans en excepter le Tibre, est irrégulier et de peu de longueur ; leurs eaux sont basses durant les chaleurs de l'été, et lorsque les pluies ou la fonte des neiges les grossissent au printemps ou en hiver, elles forment des torrents impétueux. Si le vent les repousse à leur arrivée dans la mer, leur lit ordinaire ne pouvant les contenir, elles débordent et inondent sans obstacle les plaines et les villes des environs. Peu après le triomphe qui suivit la première guerre punique, des pluies extraordinaires enflèrent le Tibre, et un débordement, de plus longue durée et plus étendu que ceux qu'on avait vus jusqu'alors, détruisit tous les bâtiments qui se trouvent au-dessous des collines de Rome. Diverses causes amenèrent les mêmes dégâts ; selon la nature du sol, les édifices furent entraînés par une impulsion subite, ou dissous et minés par le séjour des eaux³. La même calamité se renouvela sous le règne d'Auguste : le fleuve mutiné renversa les palais et les temples situés sur ses bords⁴ ; et les sains de cet

¹ Le savant critique M. des Vignoles (*Hist. crit. de la rép. des lettres*, t. VIII, p. 74-118 ; IX, p. 172-187) place cet incendie A. D. 64, juillet 19, et la persécution des chrétiens, qui en fut la suite, au 15 novembre de la même année.

² *Quippe in regiones quatuordecim Roma dividitur, quarum quatuor integræ manebant, tres solo tenus dejectæ : septem reliquis pauca tectorum vestigia supererant, lacera et semiusta.* Parmi les anciens édifices qui furent consumés, Tacite compte le temple de la Lune élevé par Servius Tullius, la chapelle et l'autel consacrés par Évandros *præsenti Herculi* ; le temple de Jupiter Stator, construit pour accomplir le vœu de Romulus, le palais de Numa, le temple de Vesta cum penetibus populi romani. Il regrette ensuite les *opes tot victorias quæsita et Græcarum artium decora..... multa quæ seniores meminerant, quæ reparari nequibant* (*Annal.*, XV, 40, 41).

³ A. U. C. 507, *repentina subversio ipsius. Romæ prævenit triumphum Romanorum. diversæ ignium aquarumque clades pene absicinpsero urbem. Nam Tiberis insolitis auctus imbribus et ultra opinionem, vel diurnitate vel magnitudine, redundans, omnia Romæ ædificia in plano posita delevit. Diversæ qualitates locorum ad unam convenere perniciem ; quoniam et quæ segnior inundatio tenuit madefacta dissolvit, et quæ cursus torrentis invenit, impulsa dejecit* (Orose, *Hist.*, l. IV, c. 11, p. 244, édit. Havercamp). Il faut observer que l'apologiste chrétien s'étudie à exagérer les malheurs du monde païen.

⁴ *Vidimus flavum Tiberim, retortis*

*Littore Etrusco violenter undis,
Ire dejectum monumenta regis
Templaque Vestæ.*

(HORACE, *Carm.* I, 2.)

Si le palais de Numa et le temple de Vesta furent renversés du temps d'Horace, ce que l'incendie de Néron consuma de ces édifices pouvait à peine mériter les épithètes de *vetustissima* ou d'*incorrupta*.

empereur pour nettoyer et agrandir son lit, qu'avaient encombré les ruines, n'empêchèrent pas ses successeurs d'avoir à s'occuper des mêmes périls et des mêmes travaux¹. La superstition et des intérêts particuliers arrêtaient longtemps le projet de détourner dans de nouveaux canaux le Tibre ; ou quelques-unes des rivières qui lui portent leur tribut². On l'a exécuté depuis ; mais les avantages de cette opération tardive et mal faite n'ont pas dédommagé du travail et de la dépense. L'asservissement des rivières, est la victoire la plus belle et la plus importante que les hommes aient obtenue sur les révoltes de la nature³. Et si le Tibre put faire de pareils ravages sous un gouvernement actif et ferme, qui pouvait arrêter, ou qui pourrait compter les maux auxquels fut exposée la ville après la chute de l'empire d'Occident ? Le mal lui-même produisit enfin le remède. L'accumulation des décombres et de la terre détachée ces collines a exhaussé le sol de Rome, qui maintenant élevé, à ce qu'on croit, de quatorze ou quinze pieds⁴ au-dessus de l'ancien niveau, rend la ville moins accessible aux débordements de la rivière⁵.

II. Les auteurs de toutes les nations, qui imputent aux Goths et aux chrétiens la destruction des monuments de l'ancienne Rome, ont négligé d'examiner jusqu'à quel point ils pouvaient être animés du besoin de détruire, et jusqu'à quel degré ils eurent le loisir et les moyens de se livrer à cette disposition. J'ai décrit plus haut le triomphe de la barbarie et de la religion, je vais indiquer en peu de mots la liaison réelle ou imaginaire de ce triomphe avec la ruine de l'ancienne Rome. Nous pouvons, composant ou adoptant sur l'émigration des Goths et des Vandales les idées romanesques les plus capables de plaire à notre imagination, supposer qu'ils sortirent de la Scandinavie brûlant de venger la fuite d'Odin⁶, de briser les chaînes des nations et de châtier les oppresseurs, d'anéantir tous les monuments de la littérature classique, et d'établir leur architecture nationale sur les débris de l'ordre toscan et de l'ordre corinthien. Mais, dans la réalité, les guerriers du Nord n'étaient ni assez sauvages ni assez raffinés pour former ces projets de destruction et de vengeance. Les pasteurs de la Scythie et de la Germanie avaient été élevés dans les armées de l'empire ; ils en avaient pris la discipline, et, bien instruits de la faiblesse de l'État, ils entreprirent une invasion. Avec l'usage de la langue latine, ils avaient adopté l'habitude de respecter le nom et les titres de Rome ; et bien que hors d'état de chercher à égaler les arts et les travaux littéraires d'une période plus éclairée, ils montraient plus de dispositions à les admirer qu'à les anéantir. Les soldats d'Alaric et de Genseric, maîtres un moment d'une capitale riche et qui n'offrait point de résistance, se livrèrent à toute l'effervescence d'une armée victorieuse. Au milieu des licencieux plaisirs de

¹ *Ad coercendas inundationes alveum Tiberis laxavit ac repurgavit, completum olim ruderibus, et ædificiorum prolapsionibus coarctatum* (Suétone, in *Augusto*, c. 30).

² Tacite rapporte les pétitions que les différentes villes de l'Italie adressèrent au sénat contre cette mesure. On peut remarquer ici les progrès de la raison. Dans une pareille affaire on consulterait sans doute les intérêts locaux ; mais la chambre des communes rejeterait avec dédain cet argument superstitieux : *que la nature assigne aux rivières le cours qui leur est propre*, etc.

³ Voyez les *Époques de la Nature* de l'éloquent et philosophe Buffon. Son tableau de la Guyane, province de l'Amérique méridionale, est celui d'une terre neuve et sauvage où les eaux sont abandonnées à elles-mêmes, et n'ont point été dirigées par l'industrie de l'homme (p. 212-561, édit. in-4°).

⁴ M. Addison a remarqué dans son voyage en Italie ce fait curieux et incontestable. Voyez ses *Œuvres*, t. II, p. 98, édit. de Baskerville.

⁵ Le Tibre a cependant quelquefois endommagé la ville de Rome dans les temps modernes ; et les *Annales* de Muratori citent en 1530, 1557, 1598, trois grandes inondations qui produisirent beaucoup de mal (t. XIV, p. 268-429, t. XV, p. 99, etc.).

⁶ Je saisis cette occasion de déclarer que douze années de plus m'ont fait oublier ou rejeter cette histoire de la fuite d'Odin d'Azof dans la Suède, à laquelle je n'ai jamais cru sérieusement (voyez ce que j'en ai dit au chap. X). Les Goths sont probablement des Germains ; mais au-delà de César et de Tacite les antiquités de la Germanie n'offrent que de l'obscurité et des fables.

la débauche et de la cruauté ; les richesses d'un transport facile furent l'objet de leurs recherches, et ils ne pouvaient trouver ni orgueil, ni plaisir, ni avantage à penser qu'ils abattaient les monuments des consuls et des Césars. D'ailleurs leurs moments étaient précieux. Les Goths évacuèrent Rome le sixième jour¹, et les Vandales le quinzième² ; et quoiqu'il soit plus facile de détruire que d'élever un édifice ; leur fureur précipitée aurait eu peu d'effet sur les solides constructions de l'antiquité. Le lecteur doit se souvenir qu'Alaric et Genséric affectèrent de respecter les bâtiments de Rome ; que l'heureuse administration de Théodoric les maintint dans leur force et dans leur beauté³, et que le ressentiment passager de Totila⁴ fut réprimé par ses propres réflexions et par les conseils de ses amis et de ses ennemis. Si une pareille accusation lie doit point recarder les Barbares, il n'en est pas de même des catholiques de Rome. Les statues, les autels, les temples du démon, étaient abominables à leurs yeux, et il y a lieu de croire que, maîtres absolus de la ville, ils travaillèrent avec zèle et avec persévérance à effacer tous les vestiges de l'idolâtrie de leurs ancêtres. La démolition des temples de l'Orient⁵ leur offrait un exemple à suivre, en même temps qu'elle appuie notre conjecture ; il est vraisemblable que le mérite ou le démérite d'une pareille action doit être en partie attribué aux nouveaux convertis. Toutefois leur aversion se bornait aux monuments de la superstition des païens, et les édifices qui servaient aux affaires et aux plaisirs de la société pouvaient être conservés sans offense et sans scandale. La nouvelle religion fut rétablie, non par un tumulte populaire, mais par les décrets des empereurs et du sénat, et par la loi du temps. De tous les individus qui composaient la hiérarchie chrétienne, les évêques de Rome furent communément les plus sages et les moins fanatiques ; et l'on n'a aucune accusation positive opposer contre eux à l'action méritoire d'avoir sauvé le Panthéon⁶, pour employer ce majestueux édifice au service de la religion.

III. La valeur de tout objet qui sert aux besoins ou aux plaisirs de l'espèce humaine, se compose de sa substance et de sa forme, de la matière et de la main d'œuvre. Son prix dépend du nombre de ceux qui peuvent l'acquérir ou l'employer, de l'étendue du marché, et par conséquent de l'aisance ou de la difficulté qu'on trouve à l'exporter au dehors, selon la nature de la chose, sa situation locale et les conjonctures passagères de ce monde. Les Barbares qui se rendirent maîtres de Rome, usurpèrent en un moment le travail et les trésors de plusieurs générations ; mais, excepté les choses d'une consommation immédiate, ils durent voir sans aucune convoitise toutes celles qu'on ne pouvait transporter sur les chariots des Goths ou sur les navires des Vandales⁷. L'or et l'argent furent les principaux objets de leur avidité, parce que dans chaque pays, et sous le moindre volume, ils procurent la quantité la plus considérable du travail et de

¹ Voyez le chapitre XXXI de cet ouvrage.

² Voyez le chapitre XXXVI de cet ouvrage.

³ Voyez le chapitre XXXIX de cet ouvrage.

⁴ Voyez le chapitre XLIII de cet ouvrage.

⁵ Voyez le chapitre XXVIII de cet ouvrage.

⁶ *Eodem tempore petit à Phocate principe templum, quod appellatur PANTHEON, in quo fecit ecclesiam sanctæ Mariæ semper virginis, et omnium martyrum ; in qua ecclesia princeps multa bona obtulit (Anastadius vel potius liber pontificalis in Bonifacio IV, in Muratori, Script. rer. ital., t. III, part. I, p. 135). Selon un auteur anonyme cité par Montfaucon, Agrippa avait consacré le Panthéon à Cybèle et à Neptune ; et Boniface IV, aux calendes de novembre, le dédia à la Vierge, quæ est mater omnium sanctorum (p. 297, 298).*

⁷ Flaminius Vacca (ap. Montfaucon, p. 155, 156 ; son *Mémoire* se trouve aussi p. 21, à la fin de la *Roma antica* de Nardini) et plusieurs Romains, docteurs graves, étaient persuadés que les Goths avaient enterré à Rome leurs trésors, dont ils révélaient le lieu, en mourant, *fillis nepotibusque*. Vacca raconte quelques anecdotes pour prouver que des pèlerins d'au-delà des Alpes, héritiers des conquérants goths, venaient de son temps fouiller et piller Rome et les environs.

la propriété des autres. La vanité d'un chef barbare put mettre du prix à un vase ou à une statue de ces métaux précieux ; mais la multitude, plus grossière, ne s'attachait qu'à la substance, sans s'occuper de la forme ; et le métal fondu en lingots fut sans doute promptement converti en monnaie au coin de l'empire. Les pillards les moins actifs et les moins heureux furent réduits à l'enlèvement de l'airain, du plomb, du fer et du cuivre : les tyrans grecs pillèrent tout ce qui avait échappé aux Goths et aux Vandales, et l'empereur Constans, dans sa visite spoliatrice à la ville de Rome, enleva les plaques de bronze qui couvraient le Panthéon¹. Les édifices de Rome pouvaient être considérés comme une vaste mine de divers matériaux très variés ; le premier travail, celui de les tirer du sein de la terre, était fait ; les métaux étaient purifiés et jetés en moule ; les marbres étaient taillés et polis ; et après avoir satisfait à la cupidité des étrangers et des citoyens, les restes de la ville, si on eût trouvé un acheteur, étaient encore bons à vendre. On avait déjà dépouillé les monuments de l'antiquité de leurs précieux ornements ; mais les Romains se montraient disposés à démolir, de leurs propres mains, les arcs de triomphe et les murailles, dès que le bénéfice pourrait l'emporter sur les frais du travail et de l'exportation. Si Charlemagne eût fait de l'Italie le siège de l'empire d'Occident, loin d'attenter aux constructions des Césars, son génie aurait aspiré à en être le réparateur ; mais des vues politiques retinrent ce monarque dans les forêts de la Germanie ; il ne put satisfaire son goût pour les arts qu'en achevant la dévastation, et les marbres de Ravenne² et de Rome³ décorèrent le palais qu'il éleva à Aix-la-Chapelle. Cinq siècles après Charlemagne, Robert, roi de Sicile, le plus sage et le plus éclairé des souverains de son siècle, se procura des mêmes matériaux qui lui furent facilement apportés par le Tibre et la Méditerranée, et Pétrarque se plaignait avec indignation de ce que l'ancienne capitale du monde tirait de ses entrailles de quoi embellir le luxe indolent de la ville de Naples⁴. Au reste, les pillages ou les ventes des marbres et des colonnes ne furent pas communs dans le moyen âge ; et le peuple de Rome, sans concurrent à cet égard, eût pu employer les anciennes constructions à ses besoins publics ou particuliers, si la forme et la position de ces édifices ne les eussent rendus, à bien des égards, inutiles à la ville et à ses habitants. Les murs décrivaient toujours la même circonférence ; mais la ville était descendue des

¹ *Omnia quæ erant in œre ad ornatum civitatis deposuit : sed et ecclesiam B. Maricæ ad martyres quæ de tegulis œreis cooperta discoperuit* (Anastase, in *Vitalian.*, p. 14). Ce Grec, vil autant que sacrilège, n'eut pas même le misérable prétexte de piller un temple païen ; le Panthéon était déjà une église catholique.

² Voyez sur les dépouilles de Ravenne (*musiva atque marmora*) la concession originale du pape Adrien Ier à Charlemagne (*Cod. Carolin., epist.* 67, in Muratori, *Script. ital.*, t. III, part. II, p. 223).

³ Je citerai le témoignage authentique du poète saxon (A. D. 887-899), *de Rebus gestis Caroli Magni*, l. V, 437-440) dans les *Historiens de France* (t. V, p. 180) .

*Ad quæ marmoreas præstabat ROMA columnas,
Quasdam præcipuas pulchra Ravenna dedit.
De tam longinqua poterit regione vetustas
Illius ornatum, Francia, ferre tibi.*

Et j'ajouterais, d'après la Chronique de Sigebert (*Historiens de France*, t. V, p. 378) : *Extruxit etiam Aquisgrani basilicam plurimæ pulchritudinis, ad cujus structuram a ROMA et Ravennia columnas et marmora devehi fecit.*

⁴ Un passage de Pétrarque (*Opp.*, p. 536, 537, in *épistola hortatoria ad Nicolaum Laurentium*) est si énergique et il vient si à propos, que je ne puis m'empêcher de le transcrire : *Nec pudor aut pietas continuit quominus impii spoliât Dei templa, occupatas arces, opes publicas regiones urbis, atque honores magistratuum inter se divisos (habeant ?) quam una in re, turbulentis ac seditiosis homines et totius reliquæ vitæ consiliis et rationibus discordes, inhumani fœderis stupenda societate convenerant, in pontes et mœnia atque immeritos lapidis descævirent. Denique post vi vel senio collapsa palatia, quæ quondam ingentes tennerunt viri, post diruptos arcus triumphales (unde majores horum forsitan corruerunt), de ipsius vetustatis ac propice impietatis fragminibus vilem questum turpi mercimonio captare non puduit. Itaque nunc, heu dolor ! heu scelus indignum ! de vestris marmoreis columnis, de liminibus templorum (ad quæ nuper ex orbe toto concursus devotissimus fiebat), de imaginibus sepulchrorum sub quibus patrum vestrorum venerabilis civil (cinis) erat, ut reliquas sileam, desidiosa Neapolis adornatur. Sic paulatim ruinae ipsæ deficiunt.* Le roi Robert était cependant l'ami de Pétrarque.

sept collines dans le champ de Mars, et plusieurs de ces beaux monuments qui avaient bravé les outrages des siècles, se trouvaient loin des habitations, et pour ainsi dire dans un désert. Les palais des sénateurs ne convenaient plus aux mœurs ou à la fortune de leurs indignes successeurs ; on avait perdu l'usage des bains¹ et des portiques : les jeux du théâtre, de l'amphithéâtre et du cirque ne subsistaient plus depuis le sixième siècle ; quelques temples furent appropriés à l'usage du culte régnant ; mais en général les églises chrétiennes préférèrent la forme de la croix, et la mode ou des calculs raisonnables avaient établi un mode particulier pour les cellules et les bâtiments des cloîtres. Le nombre de ces pieux établissements se multiplia outre mesure sous le règne ecclésiastique ; la ville contenait quarante monastères d'hommes, vingt de femmes et soixante chapitres et collèges de chanoines et de prêtres², qui augmentaient, au lieu de la réparée, la dépopulation du dixième siècle ; mais si les formes de l'ancienne architecture furent dédaignées d'un peuple insensible à leur usage et leur beauté, ses abondants matériaux furent employés à tous les objets auxquels les pouvaient appliquer ses besoins ou sa superstition : les plus belles colonnes de l'ordre ionique et de l'ordre corinthien, les marbres de Paros et de Numidie les plus précieux, furent réduits peut être à servir de soutien à un couvent ou à une écurie. Les dégâts que les Turcs se permettent chaque jour dans les villes de la Grèce et de l'Asie, peuvent servir d'exemple ; et dans la destruction graduelle, des monuments de l'ancienne Rome, Sixte-Quint, qui employa les pierres du Septizonium au noble édifice de Saint-Pierre, est le seul excusable³. Un fragment et une ruine, quelque mutilés, quelque profanés qu'ils puissent être, excitent encore un sentiment de plaisir et de regret ; mais la plupart des marbres furent non seulement défigurés, mais détruits. On les brûla pour en faire de la chaux. Le Pogge, depuis son arrivée, avait vu disparaître le temple de la Concorde⁴ et beaucoup d'autres grands édifices ; et une épigramme du même temps annonçait la respectable et juste crainte que cette pratique ne finît par anéantir tout à fait les monuments de l'antiquité⁵ ; les besoins et les dévastations des Romains ne furent arrêtés que par la diminution de leur nombre : Pétrarque, entraîné par son imagination, a pu supposer à Rome plus d'habitants qu'elle n'en avait⁶ ; mais j'ai peine à croire que, même au quatorzième siècle, on n'y en trouvât que trente-trois mille. Si depuis cette époque jusqu'au règne de Léon X, la population s'éleva à quatre-vingt-cinq mille âmes⁷, cet accroissement dut être funeste à l'ancienne cité.

IV. J'ai réservé pour la dernière la plus puissante de ces causes de destruction, les guerres intestines des Romains. Sous la domination des empereurs grecs et

¹ Cependant Charlemagne se baigna et nagea à Aix-la-Chapelle avec cent de ses courtisans (Eginhard, c. 22, p. 108) ; et Muratori indique des bains publics qu'on construisit encore à Spolète en Italie, en 814 (*Annali*, t. VI, p. 116).

² Voyez les *Annales de l'Italie*, A. D, 988. Muratori lui-même avait trouvé ce fait et le précédent dans l'*Histoire de l'ordre de Saint-Benoît*, publiée par le père Mabillon.

³ *Vita di Sisto-Quinto*, de Gregorio Leti, t. III, p.50.

⁴ *Porticus ædis Concordiæ, quam, cum primum ad urbem accessi, vidi ferre integram opere marmoreo admodum specioso, Romani post modum ad calcem, ædem totam et porticus partem disjectis columnis sunt demoliti* (p. 12). Le temple de la Concorde n'a donc pas été détruit dans une sédition, comme je l'ai lu dans un traité manuscrit *del Governo civile di Roma*, qu'on me prêta durant mon séjour à Rome, et qu'on attribuait, faussement je crois, au célèbre Gravina. Le Pogge assure aussi que les pierres du sépulcre de Cæcilia Metella furent réduites en chaux (p. 19, 20).

⁵ Cette épigramme, qui est d'Æneas Sylvius, lequel devint ensuite pape sous le nom de Pie II, a été publiée par le père Mabillon, d'après un manuscrit de la reine de Suède (*Musæum italicum*, t. I, p. 97).

⁶ *Vagabamur in illa urbe tam magna ; quæ, cum propter spatium vacua videretur, populum habet immensum* (*Opp.*, p. 605, *Epist. familiares.*, t. I, 14,).

⁷ Ces détails sur la population de Rome à différentes époques, sont tirés d'un très bon Traité du médecin Lancisi, *de Romanis Cœli qualitibus*, p. 122.

français la paix de la ville fut troublée par de fréquentes mais passagères séditions. C'est du déclin de l'autorité des successeurs de Charlemagne ; c'est-à-dire des premières années du dixième siècle, que datent ces guerres particulières dont la licence viola impunément les lois du codé et celles de l'Évangile, sans respecter la majesté du souverain absent, ni la présence et la personne du vicaire de Jésus-Christ. Durant une obscure période de cinq siècles, Rome fut perpétuellement déchirée par les sanglantes querelles des nobles et du peuple, des Gibelins et des Guelfes, des Cotonnés et des Ursins : j'ai exposé dans les deux chapitres précédents les causes et les effets de ces désordres publics, dont plusieurs détails ont échappé à la connaissance de l'histoire, et dont quelques autres ne méritent pas son attention. A cette époque, où tous les différends étaient décidés par l'épée, où personne ne pouvait se fier à des lois sans pouvoir de la sûreté de sa vie ou de sa propriété, les citoyens puissants s'armaient pour l'attaque ou la défense, contre les ennemis, objets de leur haine ou de leur crainte. Si l'on en excepte Venise, toutes les républiques libres de l'Italie se trouvaient dans le même cas ; les nobles avaient usurpé le droit de fortifier leurs maisons et d'élever de grosses tours¹ capables de résister à une attaque subite. Les villes étaient remplies de ces constructions de pierre : Lucques contenait trois cents tours, dont la hauteur était bornée par les lois à quatre-vingts pieds ; et en suivant la proportion convenable, on peut appliquer ces détails aux États plus riches et plus peuplés. Lorsque le sénateur Brancaléon voulut rétablir la paix et la justice, son premier soin fut, comme nous l'avons dit, de démolir cent quarante des tours qu'on voyait à Rome ; et à la dernière époque de l'anarchie et de la discorde, sous le règne de Martin V, l'un des treize ou quatorze quartiers de la ville en contenait encore quarante-quatre. Les restes de l'antiquité étaient on ne saurait mieux appropriés à ces usages pernicieux : les temples et les arcs de triomphe offraient une base large, solide, pour appuyer les nouveaux remparts de briques ou de pierres ; et je puis citer pour exemple les tours qu'on éleva sur les arcs de triomphe de Jules César, de Titus et des Antonins². Il fallait peu de changements pour faire d'un théâtre, d'un amphithéâtre ou d'un mausolée, une forte et vaste citadelle. Je n'ai pas besoin de répéter que c'est du môle d'Adrien qu'on a fait le château Saint-Ange³. Le Septizonium de Sévère fut en état de résister à l'armée d'un souverain⁴ ; le sépulcre de Metella a disparu sous les ouvrages dont on l'a chargé⁵ ; les Savelli et les Ursins occupèrent les théâtres de Pompée et de Marcellus⁶ ; et les forteresses informes, construites sur ces édifices, ont acquis peu à peu l'éclat et l'élégance d'un palais d'Italie. Les églises elles-mêmes furent environnées d'armes et de remparts, et les machines de

¹ Tous les faits qui ont rapport aux tours de Rome et des autres villes libres de l'Italie se trouvent dans la compilation laborieuse et intéressante que Muratori a publiée sous le nom d'*Antiquitates Italicae medii aevi*, Dissert. 26, t. II, p. 493-496 du latin, et t. I, p. 446 du même ouvrage en italien.

² *Templum Jani nunc dicitur, turris Centii Frangapanis ; et sane Jano impositae turris lateritiae conspicua hodieque vestigia supersunt* (Montfaucon, *Diarium italicum*, p. 86). L'auteur anonyme (p. 285) indique *arcus Titi, turris Cartularia ; arcus Julii Caesaris et senatorum, turres de Bratis ; arcus Antonini, turris de Cosectis*, etc.

³ *Hadriani molem..... magna ex parte Romanorum injuria..... disturbavit : quod certe funditus evertissent, si eorum manibus pervia, absunaptis grandibus saxis, reliqua moles extitisset* (le Pogge, de *Varietate fortunæ*, p. 12).

⁴ A celle de l'empereur Henri IV (Muratori, *Annali d'Italia*, t. IX, p. 147).

⁵ Je dois placer ici un passage important de Montfaucon. *Turris ingens rotunda..... Cæcilie Metellæ..... sepulchrum erat, cujus mari tam solidi, ut spatium per quam minimum intus vacuum supersit : et TORRE DI BOVE dicitur, a boum capitibus muro inscriptis. Huic sequiori ævo, tempore intestinorum bellorum, seu urbecula adjuncta fuit, cujus mœnia et turres etiamnum visuntur ; ita ut sepulchrum Metella quasi arx oppiduli fuerit. Ferventibus in urbe partibus, cum Ursini atque Columnenses mutuis cladibus perniciem inferrent civitati, in utriusve partis ditionem cederet magni momenti errat* (p. 142).

⁶ Voyez les témoignages de Donat, Nardini et Montfaucon. On aperçoit encore dans le palais Savelli des restes considérables du théâtre de Marcellus.

guerre placées sur le comble de l'église de Saint-Pierre, épouvantaient le Vatican et scandalisaient le monde chrétien. Tout lieu fortifié doit être attaqué, et tout ce qui est attaqué peut être détruit. Si les Romains avaient pu enlever aux papes le château Saint-Ange, ils avaient résolu, par un décret public, d'anéantir ce monument de servitude. Une place voyait dans un seul siège toutes les constructions élevées pour sa défense exposées à être renversées, et à chaque siège on employait avec ardeur tous les moyens et toutes les machines de destruction. Après la mort de Nicolas IV, Rome, sans souverain ni sénat, se trouva abandonnée pendant six mois à la fureur de la guerre civile. Les maisons, dit un contemporain cardinal et poète¹, furent écrasées par des pierres d'une grosseur énorme et lancées avec rapidité². Les coups du bélier percèrent les murailles ; les tours furent enveloppées de feu et de fumée, et l'ardeur des assiégeants était excitée par l'avidité et le ressentiment. La tyrannie des lois acheva l'ouvrage de la destruction, et les diverses factions de l'Italie, se livrant à des vengeances aveugles et inconsidérées, rasèrent tour à tour les maisons et les châteaux de leurs adversaires³. Si l'on compare quelques jours d'invasions étrangères à des siècles de guerres intestines, on ne pourra douter que les dernières n'aient été de beaucoup les plus funestes à la ville, et l'on peut citer Pétrarque à l'appui de cette opinion. Voyez, dit-il, ces restes qui attestent l'ancienne grandeur de Rome ; le temps et les Barbares ne peuvent s'enorgueillir d'une si incroyable destruction ; il faut l'attribuer à ses propres citoyens, aux plus illustres de ses enfants ; et vos ancêtres (il écrivait à un noble de la famille d'Annibaldi) ont fait avec le bélier ce que le héros carthaginois ne put faire avec l'épée de ses troupes⁴. L'influence des deux dernières causes que je viens de décrire, s'augmenta par une action réciproque, puisque la destruction des maisons et des tours qu'abattait la guerre civile, forçait continuellement à tirer de nouveaux matériaux des monuments de l'antiquité.

On peut appliquer chacune de ces observations à l'amphithéâtre de Titus, qui a pris le nom de COLISÉE⁵, soit à cause de son étendue, ou de la statue colossale de Néron, et qui peut-être aurait subsisté à jamais s'il n'avait eu d'autre ennemi que le temps et la nature. Les antiquaires qui ont calculé le nombre des spectateurs sont disposés à croire qu'il y avait au-dessus du dernier gradin de pierre des galeries de bois à plusieurs étages, qui furent à diverses reprises consumées par le feu et reconstruites par les empereurs. Tout ce qu'il y avait de précieux, de portatif ou de profane, les statues des dieux et des héros, les riches sculptures de bronze ou revêtues de feuilles d'or et d'argent, fut d'abord la proie de la conquête ou du fanatisme, de l'avarice des Barbares ou de celle des chrétiens. On voit plusieurs trous dans les énormes pierres qui composent les

¹ Jacques, cardinal de Saint-George, *ad velum aureum*, dans la *Vie du pape Célestin V*, qu'il a composée en vers (Muratori, *Script. ital.*, t. I, part. III, p. 261, l. I, c. 1, vers. 132, etc.).

² Muratori (*Dissertationi sopra le antichità italiane*, t. I, p. 427-431), nous apprend qu'on se servait souvent de boulets de pierre du poids de deux ou trois quintaux ; on les porte quelquefois à douze ou dix-huit *cantari* de Gènes : chaque *cantaro* pèse cent cinquante livres.

³ La sixième loi des Visconti abolit ce funeste usage ; elle enjoint strictement de conserver *pro communi utilitate* les maisons des citoyens bannis (Gulvaneus, *de la flamma*, in Muratori, *Script. rerum italicarum*, t. XII, p. 1041).

⁴ Pétrarque adressait ces paroles à son ami, qui lui avait montré en rougissant et en versant des pleurs, *mœnia, laceræ specimen miserabile Romæ*, et qui annonçait l'intention de les rétablir (*Carmina latina*, l. II, *epist. Paulo Annibulensi*, XII, p. 97, 98).

⁵ Le marquis Maffei traite, dans la quatrième partie de la *Verona illustrata*, des amphithéâtres, et en particulier de ceux de Rome et de Vérone, de leurs dimensions, de leurs galeries de bois, etc. Il paraît que c'est d'après son étendue que celui de Titus porte le nom de *Colosseum* ou *Coliseum*, puisqu'on donna la même dénomination à l'amphithéâtre de Capoue qui n'avait point de statue colossale, et puisque celle de Néron avait été placée dans la cour (*in atrio*) de son palais, et non pas dans le Colisée (p. IV, l. I, c. 4, p. 15-19).

murs du Colisée ; et voici les deux conjectures les plus vraisemblables qu'on ait formées sur cet objet. Des crampons d'airain ou de fer liaient l'assise inférieure à l'assise supérieure, et l'œil de la rapine ne dédaigna pas les métaux les moins précieux¹. On a tenu longtemps une foire ou un marché dans l'arène de cet amphithéâtre ; une ancienne description de la cité parle des ouvriers établis au Colisée ; et ils firent ou ils agrandirent ces trous pour y placer les morceaux de bois qui soutenaient leurs échoppes et leurs tentes². Le Colisée, réduit à sa majestueuse simplicité, excita le respect et l'admiration des pèlerins du Nord, et leur grossier enthousiasme se manifesta par ces mots sublimes devenus proverbe, et que le vénérable Bède a recueillis au huitième siècle, dans ses écrits : Rome subsistera tant que le Colisée sera debout. Quand le Colisée tombera, Rome tombera ; et quand Rome tombera, le monde tombera avec elle³. Dans les principes modernes de l'art militaire, le Colisée, dominé par trois collines, n'eût pas été choisi pour servir de forteresse ; mais la force de ses murs et de ses voûtes pouvait résister aux machinés de siège ; il pouvait contenir dans son enceinte une nombreuse garnison ; et tandis qu'une faction occupait le Vatican et le Capitole, l'autre se retranchait au palais de Latran et au Colisée⁴.

Nous avons parlé de l'abolition des jeux de l'ancienne Rome, mais il ne faut pas prendre ces mots à la rigueur ; car aux quatorzième et quinzième siècles, la loi⁵ ou la coutume de la ville réglait les jeux qui se donnaient avant le carême, sur le mont Testacée et dans le cirque agonal⁶. Le sénateur présidait en grand appareil ; il adjugeait et distribuait les prix, c'est-à-dire un anneau d'or ou le *pallium*, comme il était appelé, morceau d'étoffe⁷ de laine ou de soie. Un impôt sur les Juifs, fournissait à la dépense annuelle de ces jeux⁸, et aux courses de chevaux, de chars ou à pied, on ajoutait les jeux plus nobles d'une joute ou tournoi exécuté par soixante-douze combats de jeunes Romains. L'an 1332, on donna au Colisée un combat de taureaux, à l'exemple des Maures et des Espagnols, et le journal d'un auteur contemporain peint les mœurs de ce temps⁹. On répara un nombre de gradins suffisant pour asseoir les spectateurs ; et une proclamation, qui fut publiée jusqu'à Rimini et Ravenne, invita les nobles à venir exercer leur

¹ Joseph-Marie Suarès, savant évêque à qui l'on doit une Histoire de Préneste, a publié une dissertation particulière sur les sept ou huit causes probables de ces trous, dissertation réimprimée depuis dans le Trésor de Sallengre. Montfaucon (*Diarium*, p. 233) décide que l'avidité des Barbares est *una germanaque causa foraminum*.

² Donat, *Roma vetus et nova*, p. 285.

³ Beda, in *Excerptis, seu collectaneis, apud* Ducange, *Glossar. med. et infimæ latinitatis*, t. II, p. 407, édit. Bâle). Il faut attribuer ces paroles aux pèlerins anglo-saxons qui allèrent à Rome avant l'année 735, époque de la mort de Bède ; car je ne crois pas que ce vénérable moine soit jamais sorti de l'Angleterre.

⁴ Je ne puis retrouver dans les Vies des papes, par Muratori (*Scriptor. rerum italicar.*, l. III, p. 1), le passage qui atteste ce partage ennemi, qui est de la fin du onzième siècle ou au commencement du douzième.

⁵ Voyez les *Statuta urbis Romæ*, l. III, c. 87, 88, 89, p. 185, 186. J'ai déjà donné une idée de ce code municipal. Le journal de Pierre Antoine, de 1404 à 1417 (Muratori, *Scriptor rerum italicar.*, t. XXIV, p. 1124) fait aussi mention des courses de *Nagona* et du mont Testacée.

⁶ Quoique les édifices du cirque agonal ne subsistent plus, il conserve toujours sa force et son nom (*Agona, Nagata, Navona*), et l'intérieur est assez uni pour qu'on puisse y donner le spectacle d'une course de chevaux ; mais le mont Testacée ; cet amas singulier de *poterie cassée*, paraît seulement destiné à un usage annuel de précipiter du haut en bas quelques charretées de cochons pour l'amusement de la populace. *Statuta urbis Romæ*, p. 186.

⁷ Le *pallium*, selon Ménage, vient de *palmarium*, et cette étymologie est ridicule. Il est aisé de concevoir qu'on a pu transférer l'idée et le mot de robe ou de manteau à la matière de ce vêtement, et ensuite au don qu'on en faisait comme prix. Muratori, *Dissertation* 33.

⁸ Pour subvenir à ces frais, les Juifs de Rome, payaient chaque année onze cent trente florins. Ce compte bizarre de trente florins en sus des onze cents, représentait les trente pièces d'argent que Judas reçut lorsqu'il livra son maître. Il y avait une course à pied de jeunes gens, tant Juifs que chrétiens. *Statuta urbis, ibidem*.

⁹ Ludov. Buonconte Monaldesco a décrit ces combats de taureaux d'après la tradition plutôt que d'après ses souvenirs, dans le plus ancien des fragments des Annales romaines (Muratori, *Script. rerum italic.*, t. XII, p. 535, 536) ; et, quelque singuliers que paraissent ces détails, ils sont fortement empreints des couleurs de la vérité.

habileté et leur courage dans cette périlleuse aventure. La fête eut lieu le 3 septembre : les dames romaines formaient trois divisions et occupaient trois balcons revêtues d'une étoffe écarlate : la belle Jacova de Rovère conduisait les matrones qui habitaient au-delà du Tibre, race pure qui offre encore de nos jours les traits et le caractère de l'antiquité. Les autres étaient, comme à l'ordinaire, pour le parti des Colonnes ou pour celui des Ursins. Les deux factions s'enorgueillissaient du nombre et de la beauté de leurs femmes ; l'historien vante les charmes de Savella des Ursins, et les Colonnes regrettèrent l'absence de la plus jeune femme de leur famille, qui s'était foulé la cheville du pied dans les jardins de la tour de Néron. Un vieux et respectable citoyen tira au sort les combattants, qui, descendus dans l'arène, attaquèrent les taureaux sans autre arme qu'une lance, et, à ce qu'il paraît, à pied, Monaldescho indique ensuite les noms, les couleurs et les devises de vingt des chevaliers les plus distingués parmi ces noms ; on en trouve plusieurs des plus illustres de Rome et de l'État ecclésiastique, les Malatesta, Polenta, della Valle, Cafarello, Savelli, Capoccio, Conti, Annibaldi, Altieri, Corsi. Chacun d'eux avait choisi sa couleur d'après son goût et sa situation. Les devises respiraient l'espérance ou la douleur, la bravoure ou l'esprit de galanterie : *Je suis seul comme le plus jeune des Horaces*, disait un intrépide étranger. — *Je vis inconsolable*, était la devise d'un veuf affligé. — *Je brûle sous la cendre*, celle d'un amant discret. — *J'adore Lavinie ou Lucrece*, ces mots équivoques déclaraient et cachaient une passion plus moderne. — *Ma fidélité est aussi pure*, était la devise d'une livrée blanche. — *Si je suis noyé dans le sang, est-il une mort plus agréable ?* ainsi s'exprimait un courage féroce. — *Y a-t-il quelqu'un de plus fort que moi ?* le corps de la devise était une peau de lion. L'orgueil ou la prudence des Ursins ne leur permit pas d'entrer dans la lice, où trois de leurs rivaux portaient ces devises qui prouvaient la fierté des Colonnes : *Je suis fort malgré ma tristesse*. — *Ma force égale ma grandeur*. Celle du troisième : *Si je tombe, vous tomberez avec moi*, était adressée aux spectateurs ; voulant faire entendre, dit l'auteur contemporain, que tandis que les autres familles étaient soumises au Vatican, eux seuls soutenaient le Capitole. Les combats furent dangereux et meurtriers. Chacun des chevaliers attaqua à son tour un taureau sauvage, et il paraît que les animaux remportèrent la victoire, puisque onze seulement demeurèrent étendus sur l'arène, et qu'il y eut dix-huit chevaliers de tués et neuf blessés. Plusieurs des plus nobles familles purent avoir des pertes à pleurer ; mais la pompe des funérailles qui eurent lieu, dans les églises de Saint-Jean-de-Latran et de Sainte-Marie-Majeure, procura au peuple une seconde fête. Sans doute ce n'était pas en de pareils combats que les Romains devaient prodiguer leur sang ; mais en blâmant leur folie, il faut donner des éloges à leur bravoure ; et les nobles chevaliers qui étalent leur magnificence en exposant leurs jours sous les yeux des belles, excitent un intérêt d'un genre plus relevé que les milliers de captifs et de malfaiteurs que l'ancienne Rome traînait malgré eux à la boucherie de l'amphithéâtre¹.

Le Colisée servit rarement à cet usage ; la fête que nous venons d'indiquer a peut-être été la seule. Les citoyens avaient chaque jour besoin de matériaux, et ils allaient sans crainte et sans remords démolir ce beau monument. Un accord scandaleux du quatorzième siècle assura aux deux factions le droit de tirer des

¹ Muratori a publié une dissertation particulière (la vingt-neuvième) sur les jeux des Italiens durant le moyen âge.

pierres de la carrière commune du Colisée¹, et le Pogge déplore la perte de la plupart de ces pierres réduites en chaux par les insensés Romains². Pour réprimer cet abus, et prévenir les crimes qui pouvaient se commettre la nuit dans cette vaste et funèbre enceinte, Eugène IV l'environna d'un mur, et, par une chartre qui a longtemps existé, donna le terrain et l'édifice à des moines d'un couvent voisin³. Après sa mort, le mur fut renversé dans une émeute : le peuple déclara alors que le Colisée ne devait jamais devenir une propriété particulière ; et si les Romains eussent respecté d'ailleurs ce noble monument de la grandeur de leurs pères, leur résolution mériterait des éloges. Au milieu du seizième siècle, époque de goût et d'érudition, le Colisée se trouvait endommagé dans l'intérieur ; mais la circonférence extérieure de seize cent douze pieds était entière : on y voyait trois rangs ; chacun de quatre-vingts arcades, s'élever à cent huit pieds. C'est aux neveux de Paul III qu'il faut imputer l'état de ruine où il se trouve maintenant, et tous les voyageurs qui vont examiner le palais Farnèse, doivent maudire le sacrilège et le luxe de ces princes parvenus⁴. On fait le même reproche aux Barberins ; et sous chaque règne on eut à craindre les mêmes attentats, jusqu'au moment où il fut mis sous la sauvegarde de la religion par Benoît XIV, le plus éclairé des pontifes, qui lui consacra un lieu que la persécution et la fable ont honoré de la mort d'un si grand nombre de martyrs⁵.

Lorsque Pétrarque vit pour la première fois ces monuments dont les débris sont si fort au-dessus des plus belles descriptions, il fut étonné de la stupide indifférence⁶ des Romains⁷ ; il s'aperçut qu'excepté Rienzi et l'un des Colannes, un habitant des rives du Rhône connaissait mieux que les nobles et les citoyens de la métropole les restes de tant de chefs-d'œuvre, et une pareille découverte l'humilia au lieu de l'enorgueillir⁸. Une ancienne description de la ville, composée dans les premières années du treizième siècle, montre bien l'ignorance et la crédulité des Romains : je n'indiquerais pas les erreurs sans nombre de lieux et de noms qu'offre cet ouvrage ; je me bornerai à un passage qui pourra faire naître sur les lèvres du lecteur un sourire de mépris et d'indignation. **Le Capitole⁹**, dit l'auteur anonyme, **est ainsi nommé parce qu'il est à la tête du**

¹ L'abbé Barthélemy a parlé dans un Mémoire concis, mais instructif (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XXVIII, p. 585), de cet accord des factions, *de Tiburtino faciendo*, dans le Colisée, d'après un acte original qui est aux archives de Rome.

² *Coliseum..... ob stultitiam Romanorum majori ex parte ad calcem deletum* (le Pogge, p. 17).

³ Eugène IV le donna aux moines Olivétains ; Montfaucon assure ce fait d'après les Mémoires de Flaminus Vacca (n° 72) : ils espéraient toujours trouver une occasion favorable de faire valoir ce droit.

⁴ Après avoir mesuré le *priscus amphitheatri gyrus*, Montfaucon (p. 42) se contente d'ajouter qu'il était entier sous Paul III ; *tacendo clamat*. Muratori (*Ann. d'Ital.*, t. XIV, p. 312) s'énonce avec plus de liberté sur l'attentat du pape Farnèse et l'indignation du peuple romain. Je n'ai contre les nerveux d'Urbain VIII d'autres preuves que ce dicton populaire : *Quo non fecerunt Barbari, fecere Barberini*, que la ressemblance des mots a peut-être seule suggéré.

⁵ En qualité d'antiquaire et de prêtre, Montfaucon réproouve ainsi la ruine du Colisée : *Quod si non suo pte merito atque pulchritudine dignum fuisset quod improbas arceret manus, indigna res utique in locum tot martyrum cruore sacrum tantopere sævitum esse*.

⁶ Cependant les statuts de Rome (l. III, c. 81, p. 182) soumettent à une amende de cinq cents *aurei* quiconque démolira un ancien édifice, *ne ruinis civitas deformetur, et ut antiqua ædificia decorem urbis perpetuo repræsentent*.

⁷ Pétrarque, à son premier voyage à Rome (A. D. 1337, voyez *Mémoires sur Pétrarque*, t. I, p. 322, etc.), est frappé *miraculo rerum tantarum, et stuporis mole obrutics..... Præsentia vero, mirum dictu, nihil imminuit : vere major fuit Roma, majoresque sunt reliquæ quam rebar. Jam non orbent ab hac urbe domitum, sed tam sero domitum, miror* (*Opp.*, p. 605, *Familiæres* II, 14. *Joanni Columnæ*).

⁸ Il excepte et loue les rares connaissances de Jean Colonne. *Qui enim hodie magis ignari rerum romanarum, quam romani cives ! invitus dito, nusquam minus Roma cognoscitur quam Romæ*.

⁹ L'auteur, après avoir décrit le Capitole, ajoute : *Stature erant quot sunt mundi provinciæ, et habebat quælibet tintinnabulum ad collum. Et erant ita per magicam artem dispositæ, ut quando aliqua regio romana imperio rebellis erat, statim imago illius provinciæ vertebat se contra illam ; unde tintinnabulum resonabat quod pendebat ad collum ; tuncque vates. Capitoli qui erant custodes senatui*, etc. Il cite l'exemple des Saxons et des Suèves, qui, après avoir été subjugués par Agrippa se révoltèrent de nouveau : *Tintinnabulum sonuit ;*

monde : c'est de là que les consuls et les sénateurs gouvernaient autrefois la ville et toutes les contrées de la terre. Ses murs, très élevés et d'une grande épaisseur, étaient couverts de cristal et d'or, et surmontés d'un toit de la plus riche et de la plus précieuse ciselure. Au-dessous de la citadelle se trouvait un palais d'or, pour la plus grande partie, orné de pierres précieuses, et qui valait à lui seul le tiers du monde entier. On y voyait rangées par ordre les statues de toutes les provinces, qui avaient une clochette au cou ; et par l'effet d'un art magique¹, si une province se révoltait contre Rome, la statue qui la représentait se tournait vers le point de l'horizon où étaient les rebelles, la clochette sonnait, le prophète du Capitole annonçait le prodige, et le sénat était averti du danger qui menaçait la république. On trouve dans le même ouvrage un second exemple moins important d'une égale absurdité ; il est relatif aux deux chevaux de marbre conduits par de jeunes hommes, qui des bains de Constantin ont été transportés au mont Quirinal. L'auteur les attribue à Phidias et à Praxitèle ; et son assertion, dénuée de fondement, serait excusable s'il ne se trompait pas de plus de quatre siècles sur le temps où vécurent ces statuaires grecs, s'il ne les plaçait pas sous le règne de Tibère, s'il n'en faisait pas des philosophes ou des magiciens qui adoptèrent la nudité pour emblème de leurs connaissances et de leur amour du vrai qui révélèrent à l'empereur ses actions les plus secrètes, et qui, après avoir refusé des récompenses pécuniaires, sollicitèrent l'honneur de laisser à la postérité ce monument d'eux-mêmes². L'esprit des Romains, en proie aux idées de magie, devint insensible aux beautés de l'art : le Pogge ne trouva plus à Rome que cinq statues ; et par bonheur tant d'autres ensevelies sous les ruines par hasard ou de dessein prémédité, n'ont été découvertes qu'à une époque plus éclairée³. La figure du Nil qui orne maintenant le Vatican, fut retrouvée par des ouvriers qui fouillaient une vigne près du temple ou couvent de la Minerve ; mais le propriétaire, impatienté de la visite de quelques curieux, fit rentrer dans le sein de la terre ce marbre qui lui paraissait sans valeur⁴. La découverte d'une statue de Pompée, de dix pieds de hauteur, occasionna un procès. On l'avait trouvé sous un mur de séparation ; le juge décida qu'afin de satisfaire aux droits des deux propriétaires on séparerait la tête du corps, et l'arrêt allait être exécuté, si l'intercession d'un cardinal et la libéralité du pape n'eussent délivré le héros romain des mains de ses barbares compatriotes⁵.

Mais les nuages de la barbarie se dissipèrent peu à peu, et la paisible autorité de Martin V et de ses successeurs travailla tout à la fois à la police de l'État

sacerdos qui erat in speculo in hebdomada senatoribus nuntiavit. Agrippa retourna sur ses pas et réduisit... les Persans (*Anonym.*, in Montfaucon, p. 297, 298).

¹ Le même écrivain assure que Virgile *captus a Romanis exiit, ivitque Neapolim*. Guillaume de Malmsbury, dans le onzième siècle (*de Gestis regn. Anglor.*, l. II, p. 66) parle dans son ouvrage d'un magicien ; et au temps de Flaminius Vacca (n° 81, 103) on croyait vulgairement, que les étrangers (les Goths) invoquaient les démons pour découvrir des trésors cachés.

² Anonyme, p. 289. Montfaucon (p. 191) observe avec raison que si Alexandre est représenté dans ces statues, elles ne peuvent être l'ouvrage de Phidias (Olympiade 83) ni de Praxitèle (Olympiade 104), qui vécurent avant ce prince (Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 19).

³ Guillaume de Malmsbury (t. II, p. 86, 87) raconte qu'on découvrit d'une manière miraculeuse (A. D. 1046) le tombeau de Papas, fils d'Évandré, tué par Turnus ; que depuis le moment de sa mort il y avait toujours eu de la lumière dans son sépulcre ; qu'on y trouva une épitaphe latine, le corps bien conservé, qui était celui d'un jeune géant, et qui avait une large blessure à la poitrine (*pectus perforat ingens*), etc. Si cette fable est appuyée du moindre témoignage des contemporains, il faut avoir pitié des hommes aussi bien que des statues qui ont paru dans ce siècle barbare.

⁴ *Prope porticum Minervæ, statua est recubantis, cujus caput integra effigie, tantæ magnitudinis, ut signa omnia excedat. Quidam, ad plantandas arbores scrobes faciens derent, strepitum audientium fastidiuinque pertæsus, horti patronus congesta humo texit* (le Pogge, *de Varietate fortunæ*, p. 12).

⁵ Voyez les *Mémoires* de Flaminius Vacca (n° 57, p. 11, 12), à la fin de la *Roma antica* de Nardini (1704, in-4°).

ecclésiastique et à la réparation des ornements de la capitale. Les progrès de ce genre, qui commencèrent au quinzième siècle, n'ont pas été l'effet naturel de la liberté et de l'industrie. Une grande ville se forme d'abord par le travail et la population du district d'alentour, qui fournit aux citadins des subsistances et la matière première des manufactures et du commerce ; mais la plus grande partie de la campagne de Rome n'offre qu'un désert triste et solitaire : des vassaux indigents et sans espoir de salaire cultivent avec indolence les domaines des princes et du clergé, qui ont envahi tout le terrain ; et les misérables récoltes de ces domaines sont, ou renfermées, ou exportées par les calculs du monopole. Le séjour d'un monarque, les dépenses d'une cour livrée au luxe et le tribut des provinces, contribuent ensuite, quoique par des causes moins naturelles, à l'accroissement d'une capitale. Les tributs et les provinces ont disparu avec la chute de l'empire : si le Vatican a su attirer quelques parcelles de l'or du Brésil et de l'argent du Pérou, le revenu des cardinaux, le salaire des officiers, les contributions que lève le clergé et les offrandes des pèlerins et des clients, n'y ajoutent qu'une ressource bien faible et bien précaire, suffisante cependant pour alimenter l'oisiveté de la cour et de la ville. La population de Rome, bien inférieure à celle des grandes capitales de l'Europe, n'excédait pas cent soixante-dix mille âmes¹, et dans la vaste enceinte de ses murs, la plus grande partie des sept collines n'offre que des ruines et des vignobles. On doit attribuer à la superstition et aux abus du gouvernement la beauté et l'éclat de la ville moderne. Chaque règne, presque sans exception, a été marqué par l'élévation rapide d'une nouvelle famille enrichie par un pontife sans enfants aux dépens de l'Église et du pays. Les palais de ses neveux fortunés offrent les plus dispendieux monuments d'élégance et de servitude, où l'architecture, la peinture et la sculpture, dans toute leur perfection, se sont prostituées à leur service. Leurs galeries et leurs jardins renfermaient les morceaux de l'antiquité les plus précieux, rassemblés par le goût ou par la vanité. C'est avec plus de décence que les papes ont employé les revenus ecclésiastiques à la pompe du culte ; mais il n'est pas besoin d'indiquer cette multitude d'autels, de chapelles et d'églises, objets de leurs pieuses fondations. Ces astres inférieurs sont éclipsés par l'éclat du Vatican, par le dôme de Saint-Pierre, le plus noble édifice qui ait jamais été consacré à la religion : la gloire de Jules II, de Léon X et de Sixte-Quint, s'y trouve liée aux talents supérieurs du Bramante, de Fontana, de Raphaël et de Michel-Ange. La munificence qui bâtit tant de palais et d'églises s'est occupée avec le même soin de faire revivre et d'égaliser les ouvrages des anciens : on a relevé des obélisques étendus sur la poussière, on les a placés dans les lieux les plus apparents ; on a réparé trois des onze aqueducs des Césars et des consuls ; on a amené sur une suite d'arcades de construction ancienne et nouvelle, des rivières artificielles qui jettent dans des bassins de marbré des flots d'une eau salubre et rafraîchissante ; et le spectateur, impatient de monter les degrés de Saint-Pierre, est arrêté par une colonne de granit d'Égypte, qui s'élève à la hauteur de cent vingt pieds, au milieu de deux magnifiques fontaines dont l'abondance ne s'épuise jamais. Les antiquaires et les savants ont jeté du jour sur la topographie, la description et les monuments de l'ancienne Rome², et les

¹ En 1709, les habitants de Rome (non compris huit ou dix mille Juifs) étaient au nombre de cent trente-huit mille cinq cent soixante-huit (Labat, *Voyage en Espagne et en Italie*, t. III, p. 217, 218). En 1740 on évaluait la population à cent quarante-six mille quatre-vingts âmes ; et en 1765, lorsque je quittai cette ville, on en comptait cent soixante un mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf, les Juifs non compris. J'ignore si l'accroissement de la population a continué.

² Le père Montfaucon partage en vingt jours les observations qu'il a faites sur les diverses parties de la ville (*Diarium italic.*, c. 8-20, p. 104-301) : il aurait au moins dû les diviser en vingt semaines ou vingt mois. Ce savant bénédictin fait la revue des topographes de l'ancienne Rome : il examine les premiers efforts de

voyageurs viennent en foule de ces contrées reculées du Nord, jadis sauvages, pour y contempler respectueusement les traces des héros, et visiter, non les reliques de la superstition, mais les restes de l'empire.

L'histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain, le tableau le plus vaste et peut-être le plus imposant des annales du monde, excitera l'attention de tous ceux qui ont vu les ruines de l'ancienne Rome ; elle doit même obtenir celle de tous les lecteurs. Les diverses causes et les effets progressifs de cette révolution sont liés à la plupart des événements les plus intéressants de l'histoire : elle développe la politique artificieuse des Césars, qui conservèrent longtemps le nom et le simulacre de la république ; les désordres du despotisme militaire ; la naissance, l'établissement. et les sectes du christianisme ; la fondation de Constantinople ; la division de la monarchie ; l'invasion et l'établissement des Barbares de la Germanie et de la Scythie ; les institutions de la loi civile ; le caractère et la religion de Mahomet ; la souveraineté temporelle des papes ; le rétablissement et la chute de l'empire d'occident ; les croisades des Latins en Orient ; les conquêtes des Sarrasins et des Turcs ; la chute de l'empire grec ; la situation et les révolutions de Rome à l'époque du moyen âge. L'importance et la variété, du sujet ont pu satisfaire l'historien ; il a senti ses imperfections, mais il a dû souvent en accuser la disette des matériaux. C'est au milieu des débris du Capitole que j'ai formé le projet d'un ouvrage qui a occupé et amusé près de vingt années de ma vie ; et que, bien qu'il soit loin de remplir mes désirs, je livre enfin à la curiosité et à l'indulgence du public.

Lausanne, 27 juin 1787.

FIN DE L'OUVRAGE

Blondus, Fulvius, Martianus et Faunus ; de Pyrrhus Ligorius, qui serait le meilleur sans aucune comparaison, si son érudition avait égalé ses travaux ; des écrits d'Onuphrius Panvinius, *qui omnes observavit*, et des ouvrages récents, mais imparfaits, de Donat, et de Nardini. Cependant Montfaucon désire toujours un plan et une description plus complète de l'ancienne ville : et pour y parvenir, il recommandait, 1° de mesurer l'espace et les intervalles des ruines ; 2° d'étudier les inscriptions et les palais où on les trouvés ; 3° de rechercher tous les actes, chartres et journaux du moyen âge, qui donnent le nom d'un lieu ou d'un édifice de Rome. C'est à la munificence d'un prince ou à celle du public à faire exécuter ce travail, tel que le demande Montfaucon ; mais le plan très étendu que Nolli a publié en 1748, fournirait une base solide et exacte pour la topographie de l'ancienne Rome.